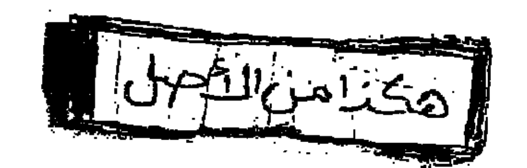


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12348 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — DIMANCHE 7-LUNDI 8 OCTOBRE 1984

Le poker tchadien

M. Hissène Habré « bluffe » Paris tente de lire dans le jeu de Tripoli

La conviction affichée par Paris d'avoir négocié avec Tripoli un bon accord sur le Tchad a-t-elle triomphé du septicisme des partenaires africains de la France ? M. François Mitterrand a-t-il, en particulier, convaincu M. Hissène Habré de la fiabilité de l'accord de désengagement franco-libyen ? On pouvait encore en douter, ce samedi 6 octobre, en fin de matinée. En effet, les entretiens de la veille, d'abord en tête-à-tête, puis avec la participation de MM. Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire), Mobutu (Zaïre) et Bongo (Gabon), n'ont apparemment débouché sur aucun résultat décisif. Tout en se disant « très satisfait », le président tchadien, qui devait *regagner* N'Djamena dès ce samedi, a pourtant reporté de vingt-quatre heures son départ afin de poursuivre ses discussions avec les officiels français.

A Paris, on n'avait pas attendu la réunion du mini-sommet africain de vendredi pour s'assurer que le colonel Kadhafi continuait de jouer le jeu, c'est-à-dire de respecter la lettre et l'esprit de l'accord du 16 septembre. Tout en reprochant à N'Djamena de mettre des bâtons dans les roues avec son refus des observateurs béninois choisis par Tripoli, les Français semblent avoir eu quelques doutes sur les intentions réelles du dirigeant libyen. Rien ne venait confirmer à leurs yeux que les troupes libyennes aient amorcé, dans le nord tchadien, un repli sur leur frontière à compter de la date prévue, le 25 septembre.

Sans attendre de rencontrer M. Hissène Habré, M. Mitterrand s'en est suffisamment inquiété pour dépêcher à Tripoli, voici quelques jours, un haut responsable militaire. Cette mission et le choix d'un militaire auraient eu pour objet de faire bien comprendre au colonel Kadhafi que la France tient à l'application la plus stricte de l'accord de désengagement.

On ignore les termes du message transmis aux Libyens, mais, si l'on en croit des sources informées, cette démarche était en rapport avec la « stratégie de représailles » à l'étude à Paris au cas où la Libye ne serait pas fidèle à ses engagements. Les Français ont donc agi comme s'ils avaient senti la nécessité de consolider un accord qui leur a paru, moins de trois semaines après sa signature, plus fragile qu'ils ne l'avaient pensé à l'origine.

Dans ce contexte, on comprend donc mieux qu'en sortant de l'Elysée, vendredi en milieu d'après-midi, après trois heures d'entretiens avec le président de la République, M. Hissène Habré ait tenu des propos qui prenaient en compte la nouvelle fermeté française, tout en laissant percer sa méfiance à l'égard de la Libye. « *Les Libyens*, a-t-il déclaré, *ont contracté un engagement. Je pense qu'ils se retireront.* » Il a aussitôt ajouté : « *L'avenir dira s'ils sont partis ou pas.* »

Le président tchadien s'est félicité du renforcement de la coopération franco-tchadienne, dont les « *modalités seront affinées et précisées* ». Toutefois, il n'a pas jugé que la discussion fût terminée, semblant souhaiter ne regagner N'Djamena qu'avec un maximum de garanties françaises dans son escarcelle. C'est sans doute pourquoi ni M. Houphouët-Boigny, qui a quitté l'Elysée le premier, ni M. Mobutu, qui a regagné Nice, vendredi soir, ni M. Bongo, qui a décommandé, à la dernière minute, la traditionnelle conférence de presse de fin de visite officielle, n'ont fait de déclaration. Le programme du séjour de M. Hissène Habré a même été légèrement modifié, le dîner que M. Claude Cheysson devait offrir, vendredi soir, en son honneur au Quai d'Orsay, étant remplacé, sans explication, par un déjeuner ce samedi.

Le séjour du président tchadien à Paris a donc pris une tournure nouvelle. Lancée avant la pause dans le retrait franco-libyen, l'invitation de M. Mitterrand avait pour objet de calmer l'amertume suscitée à N'Djamena par la façon dont l'accord du 16 septembre avait été annoncé. Au départ, M. Hissène Habré était donc venu avec l'intention de s'informer et d'obtenir des assurances. La négociation s'est engagée vendredi et M. Mitterrand a même tenu à en informer d'autres partenaires africains de la France, puisqu'il a eu des entretiens téléphoniques avec plusieurs chefs d'Etat qui n'étaient pas présents à l'Elysée, notamment le président Sassou N'Guesso du Congo.

Sans grandes illusions sur la sincérité du colonel Kadhafi, M. Hissène Habré a dû jouer, d'entrée de jeu, des atouts qu'il détenait. Les discussions ont achoppé sur deux points.

FRANÇOISE CHIPAUX et JEAN-CLAUDE POMONTI.

(*Lire la suite page 9.*)

La Mafia dans la tête

A Palerme, personne ne croit que les récentes arrestations aient porté un coup décisif à l'Honorable Société

Une nouvelle opération anti-Mafia a abouti, vendredi 5 octobre, à l'arrestation d'une trentaine de personnes à travers toute l'Italie pour trafic de stupéfiants à la suite de mandats d'arrêt émis par la magistrature de Gênes.

De notre envoyée spéciale

Palerme. – Un cortège de voitures descend l'avenue de la Liberté, en plein centre de Palerme, sirènes hurlantes, vitres à demi baissées pour laisser dépasser le canon des armes. Regard froid des passants, un regard qui ne dit rien, ni l'admiration, ni la haine, ni même la curiosité. C'est le juge Falcone qui passe avec son escorte. Deux fois par jour, il fait ce chemin qui sépare le palais de justice de l'immeuble dans lequel il vit et que plusieurs autres locataires ont préféré déserter. Mieux vaut éviter le voisinage d'un juge de cette trempe. Dès qu'il pose le pied dans la rue, une trentaine de gardes du corps, mitraillette au poing, font mur autour de lui. Mais il n'empêche, « *quand ils le voudront, ils l'auront* », chacun en reste persuadé.

Alors que toute l'Italie guette les suites de la fameuse nuit de la Saint-Michel – celle où le juge Falcone, grâce aux aveux de Buscetta, a réussi dans la Mafia un coup de filet sans précédent – Palerme attend, sceptique, incrédule, comme si de rien n'était.

On n'avait jamais vu autant de monde aux terrasses des cafés du centre que le lendemain de la rafle. Les « patrons », petits et grands, tenaient à se montrer. Une photo de cadavre (le quarante-troisième depuis le début de l'année) à la « une » des journaux rappelait quelques jours plus tard, si besoin était, que la guerre des clans continue. Au moment même où la police opérait les arrestations, M. Nello Martelucci, ancien maire démocrate-chrétien, auquel on reproche d'avoir laissé le général Dalla Chiesa se battre seul et de n'avoir strictement rien tenté contre les trafics d'influence, retrouvait la mairie de Palerme.

CLAIRE TRÉAN.

(*Lire la suite page 3.*)

PLANTU

Les déboires des banques américaines

Comment les difficultés d'une société saoudienne ont ébranlé la First National à Chicago

New-York. – Les difficultés qui viennent de frapper un nouvel établissement bancaire aux Etats-Unis, la First National Bank of Chicago (*le Monde* du 5 octobre), ont causé surprise et inquiétude à Wall Street, où l'on se demande de plus en plus si certains banquiers, ces dernières années, n'ont pas mené une politique de crédit imprudente. Mercredi 3 octobre, le président de la First National Bank, l'une des dix plus grandes banques américaines, avait annoncé que sa maison avait enregistré au troisième trimestre des pertes d'un montant d'environ 70 millions de dollars. Ces résultats, les plus mauvais jamais obtenus par cet établissement, étaient présentés comme la conséquence de l'inscription au passif comptable de

De notre envoyé spécial

la banque de 279 millions de dollars de créances jugées irrecouvrables.

Les dirigeants de la banque de Chicago se disent confiants pour l'avenir et prévoient une amélioration de la situation à la fin de cette année et l'an prochain. Il n'empêche que certaines craintes des milieux spécialisés ont été confirmées à la suite de révélations apportées sur cette affaire par M. Barry Sullivan, le président de la First Chicago Corporation, la société holding dont dépend la First National Bank, et ses collaborateurs. Selon ces précisions, plusieurs des créances considérées comme perdues par la First National faisaient partie d'opérations de crédit dites nationales regroupant d'autres établissements bancaires américains. Les noms de la Chase Manhattan, de Manufacturers Hanover Trust Company, de Security Pacific National Bank, entre autres, sont cités. Logiquement ces banques devraient, elles aussi, tirer un trait sur leurs engagements dans ces opérations, d'autant que, dans cinq cas, la First National Bank était l'établissement financier chef de file. Deux tiers des 279 millions de dollars de créances jugées irrecouvrables par la banque de Chicago sont constitués par dix opérations de crédit, dont sept d'« ampleur nationale ».

Survenant après le quasi-effondrement, il y a quelques mois, d'une autre banque de Chicago, la Continental Illinois, renflouée à coups de milliards de dollars (4,5) par les autorités fédérales, qui ont dérogé en la circonstance à leurs sacro-saints principes libéraux, cette affaire devrait entraîner à plus ou moins long terme l'adoption de mesures envisagées par l'Agence fédérale d'assurance des dépôts bancaires (Federal Deposit Insurance Corporation : FDIC) pour renforcer la discipline financière du système bancaire. Parmi ces mesures, la FDIC préconise un relèvement du taux des capitaux propres des banques par rapport à leurs actifs de 5,5 à 9 %. La Réserve fédérale et le contrôleur de la monnaie, dont l'accord est nécessaire, ne paraissant pas acquis à une décision aussi radicale, un relèvement de ce taux d'un demi-point – de 5,5 à 6 % – est néanmoins sérieusement envisagé.

Les vagues qui secouent le système bancaire américain sont la conséquence à la fois des difficultés de certains secteurs de l'économie (agriculture, notamment) et de l'endettement excessif de débiteurs étrangers, et pas seulement en Amérique latine.

MANUEL LUCBERT.

(*Lire la suite page 17.*)

M. JACQUES CHIRAC invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Chirac, *président du* RPR, maire de Paris, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », *dimanche 7 octobre, de 18 h 15 à* 19 h 30.

Le président du RPR répondra aux questions d'André Passeron et de François Grosrichard, du *Monde*, de Gilles Leclerc et de Paul-Jacques Truffaut, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 7 octobre. – *Manille :* manifestation antigouvernementale ; *États-Unis :* visite de M. Shimon Pérès ; *Premier débat télévisé* Reagan-Mondale ; *Chine :* visite du chancelier Kohl.

Lundi 8 octobre. – M. Cheysson à *Luxembourg pour le* conseil ACP.

Mardi 9 octobre. – Voyage de M. Cheysson à New-York pour la remise des prix antiapartheid ; *Maroc :* sommet arabe extraordinaire.

Mercredi 10 octobre. – Début de la visite en France du chancelier autrichien.

Jeudi 11 octobre. – *Saint-Domingue : visite de Jean-*Paul II ; *Tokyo :* visite de Mme Edith Cresson.

Vendredi 12 octobre. – Jean-Paul II à Porto-Rico.

Samedi 13 octobre. – *Pakistan :* visite du chancelier Kohl.

Lundi 15 octobre. – *Bonn :* visite de M. Ceausescu, chef de l'État roumain ; *Début de l'attribution des* prix Nobel.

SPORTS

Dimanche 7 octobre. – *Automobilisme :* Grand Prix d'Europe de formule 1 sur le circuit du Nurburgring (RFA).

Mercredi 10 octobre. – *Football :* Pays-Bas espoirs - France espoirs à Leeuwarden (Pays-Bas).

Samedi 13 octobre. – *Football :* Luxembourg - France à Luxembourg.

● ERRATUM. – Dans l'article consacré à la Foire du livre d'Alger et publié sous le titre : « Les lecteurs restent sur leur faim » (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre) une coquille a déformé le nom des éditions Vuibert.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

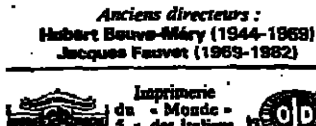
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 Kr. ; Espagne, 750 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

IL Y A CINQUANTE ANS, A MARSEILLE

L'assassinat d'Alexandre de Yougoslavie

Il y a cinquante ans, lorsque, à l'invitation de Louis Barthou, il fait en France, au début d'octobre 1934, le voyage dont il ne reviendra pas, le roi Alexandre de Yougoslavie a de nombreux ennemis. Ses voisins, *l'Italie, la Hongrie et la Bulgarie* revendiquent à cor et à cri la révision du traité de Versailles pour pouvoir s'emparer respectivement de la Dalmatie, de la Voïvodine et de la Macédoine yougoslaves. En politique intérieure, il doit faire face au séparatisme croate dont le chef, Ante Pavelitch, émigré en Italie, forme des unités d'oustachis (insurgés) qui franchissent clandestinement la frontière yougoslave, commettent des sabotages, des attentats, tentent d'assassiner le souverain lui-même. Pavelitch a le soutien des dirigeants fascistes à Rome.

A Vienne, ses principaux alliés sont d'anciens officiers austro-hongrois aigris par la défaite de 1918. En Bulgarie, une puissante organisation terroriste semi-légale que *dirige un certain Vantcha Mihajlov* mobilise des « comitadji » qui s'infiltrent en Macédoine pour susciter des désordres. Enfin, en Hongrie, l'amiral Horty feint d'ignorer l'existence à Janka-Puszta, à 5 kilomètres seulement de la frontière yougoslave, d'un camp où les oustachis s'exercent au tir, au lancer de grenades et au combat à l'arme blanche. Belgrade multiplie les protestations. La réponse est toujours la même : *« Il n'y a pas d'oustachis à Janka-Puszta, mais seulement des agriculteurs paisibles. »*

« Il faut qu'on puisse le voir... »

Au début du mois, la visite en France du roi Alexandre et de la reine Marie est confirmée officiellement. Le roi fera le voyage en bateau (pour ne pas avoir à traverser l'Italie) *et la reine en train.* Les Français proposent que le souverain débarque à Toulon. Alexandre tient absolument que sa visite commence à Marseille. Il désire s'incliner devant le monument aux soldats de l'armée d'Orient qui ont combattu avec les troupes *serbes sur le front* de Salonique et dire sa reconnaissance aux habitants de la grande cité maritime qui ont accueilli généreusement de nombreux réfugiés serbes après la retraite d'Albanie en 1915.

A Paris, le gouvernement de Gaston Doumergue décide que le ministre de la marine, François Pietri, ira saluer le roi au large de Marseille et que Barthou l'accueillera à sa descente sur le quai des Belges. Le chef de la diplomatie estime que Pietri pourra, à lui seul, satisfaire aux formalités du protocole. Celui-ci n'est pas d'accord. *« Le ministre des affaires étrangères,* dit-il, *doit être présent au moment où le roi mettra pied sur la terre de France. »* Barthou se rend à ses arguments.

Le 9 octobre, Barthou, Pietri et le général Georges, adjoint au général Gamelin, arrivent par le train à Marseille. Pietri monte à bord du *Duquesne* qui, suivi par la première escadre de la Méditerranée, disparaît à l'horizon. Barthou, lui, demeure au port et examine avec les autorités des questions de protocole. Il n'accepte pas qu'Alexandre fasse le trajet du port au monument d'Orient en voiture fermée. *« C'est un ami de la France, il faut que les gens puissent le voir. »* On trouve une Delage décapotable mais nul ne pense au danger qui pourrait menacer les occupants des sièges arrière en cas d'attentat. La ville est en fête. Des drapeaux français et yougoslaves flottent sur les bâtiments et dans les rues inondées d'une foule bon enfant.

Fin septembre, Pavelitch et son bras droit Eugène Kvaternik, qui depuis trois semaines circulent sans arrêt entre l'Italie, l'Autriche, l'Allemagne et la Hongrie, ont réuni les oustachis à Janka-Puszta et leur ont annoncé qu'ils vont accomplir une *importante mission, « s'il le faut, au prix de leur vie ».* Quelques jours après cette réunion, Kvaternik, accompagné d'un homme corpulent et taciturne, qui dit s'appeler Velitchko Kerim, de nationalité macédonienne, et que Mihajlov aurait « prêté » à Pavelitch *comme son* « meilleur tueur », a rencontré à Munich trois oustachis de Janka-Puszta : Mio Kralj, Ivan Rajitch et Zvonimir Pospisil, de nationalité croate. Ensemble, ils traversent la frontière française à Vallorbe. A Aix-en-Provence, *une « femme blonde »* arrivée on ne sait d'où et disparue depuis à jamais, leur apporte à l'hôtel Moderne les mausers les plus perfectionnés. Kvaternik donne les dernières instructions ; Kerim et Kralj iront à Marseille tuer le roi. En cas d'échec, Pospisil et Rajitch sont chargés de prendre la relève à Paris. Puis, Kvaternik quitte la France.

Vers 16 heures, le 9 octobre, Alexandre débarque quai des Belges et échange une chaleureuse et longue poignée de main avec Barthou. Après les présentations d'usage, le roi et le ministre français montent dans la Delage, s'installent sur les sièges arrière, le général Georges leur faisant face sur un strapontin. La voiture démarre à petite vitesse et n'est entourée que de deux officiers à cheval, sabre au clair. Le service d'ordre a beaucoup de peine à contenir la foule qui applaudit bruyamment. Place de la Bourse, un homme bouscule un agent de police et se précipite vers la voiture en criant : *« Vive le roi ! »* C'est Kerim. Il bondit sur le marchepied de la Delage et décharge son mauser sur Alexandre qui est tué à bout portant. Barthou et le général Georges sont également atteints. Le premier meurt une heure plus tard, le second *survivra à ses* blessures. L'un des officiers qui accompagnent la voiture royale, le colonel Piollet, frappe à plusieurs reprises de son sabre l'assassin qui s'écroule et expire sur le pavé. On entend d'autres coups de feu. C'est la police qui tire à son tour. La panique et la confusion s'emparent de la foule. Ceux qui ne se sont pas rendus immédiatement compte de ce qui s'est passé continuent de lancer des *« vive le roi »*, alors que d'autres crient déjà *« le roi est mort »* !...

L'attentat coûte la vie au souverain, à Barthou et à un agent de police. Il fait, en outre, une dizaine de blessés.

La police organise immédiatement une chasse à l'homme pour retrouver les complices de Kerim. Pospisil et Rajitch sont appréhendés dans un hôtel à Thonon-les-Bains ; Kralj dans un café près de Melun. La cour d'assises d'Aix-en-Provence les condamne tous trois en 1936, à l'issue d'un procès mouvementé, aux travaux forcés à perpétuité. *Leurs* chefs Pavelitch, Kvaternik et un certain Pertchevitch, ancien officier de l'armée austro-hongroise, sont condamnés à mort par contumace.

Lorsque, en 1941, la Yougoslavie est démembrée par les puissances de l'Axe, Hitler et Mussolini créent un État indépendant croate. Pavelitch en est nommé chef et Kvaternik grand maître de la police. Ils instituent des camps de concentration où périssent des centaines de milliers de Serbes et la quasi-totalité des juifs et des tziganes de Croatie. Après l'occupation de la « zone libre » en France, Rajitch et Kralj rejoignent Pavelitch à Zagreb. Rajitch serait mort dans des circonstances mystérieuses d'un empoisonnement *et Kralj tué quelque part en Bosnie.* Pospisil, lui, est mort dans une prison française. Pavelitch et Kvaternik ont survécu à la guerre. Ils se sont réfugiés en Autriche puis en Argentine où Kvaternik périt dans un attentat. Pavelitch, traqué comme criminel de guerre, revient en Europe. Caché dans un couvent d'Espagne, il y meurt en 1958.

A qui profite le crime ?

Aux funérailles, la France est représentée par le président de la République Albert Lebrun et le maréchal Pétain. Hitler envoie le *maréchal Goering.*

L'histoire ne pourra probablement jamais établir toute la vérité sur l'attentat de Marseille. Les tueurs jouissaient visiblement de la protection de hautes personnalités politiques. Ils disposaient de fonds *importants, d'un armement* abondant et moderne, de nombreux passeports et cartes d'identité de plusieurs pays et on ne peut affirmer avec certitude, aujourd'hui encore, que leurs véritables noms sont ceux que cite l'acte d'accusation de la *cour d'Aix-en-Provence.* En tout cas, l'attentat fut le premier acte spectaculaire du terrorisme international et les événements ont prouvé que Hitler et Mussolini en ont été les seuls bénéficiaires.

La dépouille mortelle du roi *Alexandre repose toujours dans* l'église-mausolée d'Oplenac. De nombreux visiteurs, surtout les jours de fête, viennent admirer ce chef-d'œuvre de l'art serbo-byzantin et les merveilleuses mosaïques qui recouvrent ses murs. Pendant très longtemps, le régime a imputé au roi Alexandre, anticommuniste convaincu et grand protecteur des Russes émigrés après la révolution de 1917, tous les malheurs de la Yougoslavie entre les deux guerres. Ces dernières années cependant, la presse célébrant les exploits de l'armée serbe pendant la Grande Guerre admet, il est vrai avec réticence, certains de ses mérites dans la création en 1918 de la « Yougoslavie ancienne ».

PAUL YANKOVITCH.



Dessin de SZLAKMANN.

IL Y A QUARANTE ANS, L'ÉCRASEMENT DE VARSOVIE

La mort du romantisme polonais

Commencée le 1er août (1), l'insurrection de Varsovie s'achève le 2 octobre 1944, après soixante jours de combats acharnés, par la capitulation des insurgés *« dans l'honneur ».* Ils *ont obtenu que leur soit* reconnue la qualité de combattants – ils seront donc prisonniers de guerre, et non fusillés comme francs-tireurs. Les Allemands ont promis, en outre, de ne pas exercer de représailles sur la population civile, bien qu'elle ait soutenu les insurgés de toutes ses forces.

Jusqu'au bout, le comportement des Polonais est d'une dignité sans faille, et conforme à leurs traditions chevaleresques. *Leur chef, le* général Bor-Komorowski, refuse les facilités que lui offre le général allemand von der Beck ; il entend partager la captivité de ses hommes. Par la suite, il repoussera avec hauteur toutes les offres qui lui seront faites de reprendre le combat, mais contre les Russes cette fois, présentés comme les nouveaux occupants de la Pologne (2). Seule, une minorité de résistants d'extrême *droite organisera quelques attentats* et sabotages contre l'armée rouge, que Staline dénoncera avec force comme des manifestations d'hostilité de l'ensemble des Polonais.

Carte blanche à Staline

Le 3 octobre, Bor a adressé un dernier ordre du jour à ses troupes : *« Vous avez fait l'admiration du monde entier. »* Les soldats partent en captivité en chantant l'hymne national, tandis que leur aumônier en chef les bénit en brandissant le Saint Sacrement. Une scène bien dans la tradition polonaise.

Pourtant, l'échec de l'insurrection est total, tant militaire que politique. Varsovie n'est plus qu'un amas de ruines ; deux cent mille personnes, au moins, ont trouvé la mort ; un nombre égal est déporté en Allemagne pour y travailler à la victoire du Reich, ou pour être enfermés dans des camps.

Les Polonais ont été abandonnés par leurs alliés occidentaux anglais et américains, *en qui ils avaient* placé une confiance excessive, en dépit de certaines déclarations qui auraient dû les alarmer. Certes, les armées alliées étaient encore très loin, en France, lorsque l'insurrec*tion est déclenchée ; leur appui au*rait pu être plus rapide et plus massif, cependant, si Churchill et Roosevelt l'avaient voulu. Mais la Pologne appartient au théâtre d'opérations de l'allié soviétique. Roosevelt estime, à juste titre, que, après la guerre, il n'y aura pas de paix durable si « l'étrange alliance », conclue contre Hitler, se disloque. Il croit, en outre, que l'URSS a trop souffert de la guerre pour être, pen*dant longtemps, dangereuse. Et plu*sieurs signes lui ont même donné à penser que le régime soviétique est en train de se transformer lentement en démocratie libérale.

S'ils désapprouvent parfois le comportement de Staline, s'ils lui font des *recommandations et des re*montrances, en définitive, Churchill, et surtout Roosevelt, lui laisseront carte blanche. Or Staline n'a jamais varié dans ses plans et projets concernant la Pologne ; il les a révélés à Eden, interloqué, alors que les armées allemandes étaient devant Leningrad et Moscou en décembre 1941 et que l'armée rouge ne cessait de reculer. Il ne va pas y renoncer au moment où s'annonce la défaite allemande. Il veut reprendre les parties de la Biélorussie et de l'Ukraine, indûment enlevées, selon lui, à l'URSS par la Pologne, en 1921, et il entend installer à Varsovie un *gouvernement polonais* dont la fidélité lui sera assurée.

Si l'avance de l'armée rouge a été freinée par une contre-attaque allemande alors que Varsovie paraissait pouvoir être prise sans délai, par contre, en septembre, la situation est rétablie. Or Staline *refuse,* retarde ou limite toutes les propositions anglo-américaines de secourir les insurgés. Il est clair que Staline n'était pas fâché que ses ennemis polonais et allemands s'exterminent mutuellement (3).

Pour comprendre ses motivations, il importe de les replacer dans leur contexte, c'est-à-dire les immenses difficultés que connaissait alors l'URSS. Ce qui inspire Staline, c'est la peur. Il voit des ennemis partout, mais l'adversaire qu'il redoute le plus, c'est encore l'Allemagne, dont *l'armée a ébranlé l'empire soviéti*que, jusqu'au Caucase. Le problème polonais, Staline le pose d'abord en fonction du péril allemand, qu'il faut écarter à jamais. Le pacte germano-soviétique a été le fruit vénéneux de cette peur. L'avenir de la Pologne, dans l'intérêt de l'URSS, c'est de devenir un glacis protecteur à l'ouest contre un danger allemand renaissant. De là l'idée, très habile, d'agrandir, peut-être plus que de raison, *la Pologne à l'ouest,* au détriment de l'Allemagne, en expulsant des millions d'Allemands, de façon à creuser un fossé d'hostilité durable entre les deux peuples, et pour que *la Pologne* ne voie plus dans l'URSS que son protecteur contre « les revanchards allemands ».

Ce plan, Staline l'a fait accepter par ses alliés à Téhéran, puis à Yalta ; et c'est un fait que ces remaniements territoriaux ont mis un terme aux différends de frontières polono-russes, et qu'aucun Polonais aujourd'hui n'admettrait de renoncer à la « ligne Oder-Neisse ».

Une animosité personnelle

Staline est donc, en définitive, parvenu à ses fins, militairement et politiquement. Ce sont les Polonais agrégés à l'armée rouge qui libèrent Varsovie en janvier 1945. Tandis que le gouvernement exilé de Londres perd peu à peu toute réalité et que *ses partisans* en Pologne cessent toute activité, quand ils ne sont pas arrêtés et déportés, le comité de libération nationale, conçu à Moscou, installé à Lublin, se fixe à Varsovie ; *il est formé selon le schéma* d'un Front national, rassemblant un assez large éventail de tendances, mais l'ossature en est communiste, et les militants communistes y occupent les postes les plus importants. Après une période d'apparent pluralisme des partis, d'élections dites « libres », d'une réforme agraire qui partage les grands *domaines,* un régime conçu sur le modèle soviétique est progressivement établi par la collectivisation des terres, l'étatisation de l'insdustrie, l'omnipotence du Parti communiste.

Pourtant, il n'est pas sûr que Staline n'ait pas manqué une occasion, peut-être unique, de sceller une amitié polono-russe sans précédent dans l'histoire des deux pays. Il semble avoir éprouvé, à l'égard des Polonais, une animosité personnelle. Non seulement *il* ne voit dans *le* gouvernement de Londres et ses représentants en Pologne, et sur ce point il ne se trompe pas, que ses adversaires, pilsudskistes et socialistes, à l'exception peut-être de Sikorski, mais il a dissous le Parti communiste polonais, accusé de *« déviationnisme* trotskiste », en 1938 ; il a fait disparaître, dans les « purges », bon nombre de ses dirigeants réfugiés à Moscou. Si bien qu'il a failli manquer *d'hommes quand il* a voulu préparer en Pologne un pouvoir à sa dévotion.

Des méthodes de terreur

Aussi bien, a-t-il cru nécessaire d'employer contre les Polonais des méthodes de terreur, comme d'ailleurs contre ses rivaux en URSS, pour les réduire à merci. De là, les déportations en Sibérie, les charniers de Katyn, les procès intentés à des résistants polonais en Pologne et à Moscou (4). Ce ne sont pas seulement des crimes abominables, *dont* il est regrettable que Khrouchtchev ne les ait pas explicitement dénoncés dans son réquisitoire anti-stalinien, mais aussi de graves fautes politiques. Car la *répression nazie* impitoyable avait commencé à monopoliser la haine des Polonais, en leur rappelant qu'ils étaient des Slaves, et en reléguant dans le passé leurs différends avec les Russes – une évolution de plus en plus inversée, à mesure que grandissent de nouvelles générations de Polonais et que s'atténuent dans les mémoires les souvenirs atroces de l'occupation. Or, Staline avait signé la charte de l'Atlantique, selon laquelle chaque peuple devait être libre de décider *de son* destin. A plusieurs reprises, il a affirmé sa volonté que *« la Pologne soit forte et indépendante ».* Il a repris cette affirmation, dans les mêmes termes, à Yalta. Le pacte russo-polonais du 21 avril 1945 stipule que les relations entre les deux pays doivent être fondées *« sur le respect mutuel de leur indépendance et de leur souveraineté »* et la *« non-immixtion dans les affaires intérieures ».*

Le monde a beaucoup changé depuis 1945, mais pas le statut de la Pologne. Bien des causes qui ont expliqué, sans le justifier, le comportement de Staline ont disparu, à commencer par le péril allemand. Le monolithisme communiste a éclaté en plusieurs types de « démocraties populaires ». L'Occident, le voudrait-il et il ne le veut pas, est sans pouvoir d'action sur l'Europe de l'Est. On ne peut pas condamner à l'immobilisme un peuple jeune, de 30 millions d'habitants, courageux, au passé héroïque et glorieux, à la culture ancienne et brillante, de surcroît, profondément uni tant nationalement que religieusement. Les Polonais ont compris que leurs liens avec l'URSS doivent être, désor*mais, « d'amitié et* de coopération ».

Si des lames de fond soulèvent périodiquement la Pologne, c'est pour que passent dans la réalité les principes posés, à leur sujet, par les Alliés, voici quarante ans. Le modèle reste la courte période de *« l'octobre 1956 »,* lors du retour de Gomulka au pouvoir, mais les leçons de l'insurrection de Varsovie ont été retenues ; le romantisme est mort ; l'ère des soulèvement héroïques et irréalistes est close.

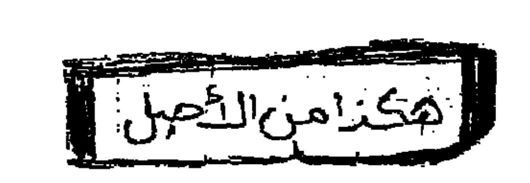
HENRI MICHEL.

(1) Cf. notre article dans *le Monde* daté 5-6 août 1984.

(2) Bor-Komorowski, *Histoire d'une armée secrète,* Les Iles d'or, 1952, pp. 338-358.

(3) Wyrwa, *la Résistance polonaise et la Politique en Europe,* France-Empire, 1983, p. 417.

(4) Sur tous ces points, et également pour un récit détaillé de l'insurrection, cf. H. Michel, *Et Varsovie fut détruite,* Albin Michel.



Étranger

A l'ambassade de RFA à Prague

COHUE EST-ALLEMANDE

L'ambassade de RFA à Prague a dû, jeudi soir 4 octobre, fermer ses portes pour trois jours au moins : elle ne parvenait plus à faire face à l'afflux des Allemands de l'Est qui venaient s'y réfugier, tout particulièrement depuis le début de la semaine (*le Monde* du 5 octobre), dans l'espoir de pouvoir, de là, gagner sans être inquiétés — et avec un beau passeport ouest-allemand tout neuf — la *République fédérale*.

Même après la fermeture du bâtiment, où seraient actuellement installés une centaine de ressortissants de la RDA (dont *une vingtaine d'enfants*) qui peuvent gagner la capitale tchécoslovaque après des formalités réduites, une famille de huit personnes a réussi à escalader les grilles et à rejoindre le groupe des candidats à l'émigration.

La fermeture de l'ambassade a provoqué de véritables scènes de désespoir dans la file de ceux qui avaient compté y accéder. Quant à la police tchécoslovaque, qui a peut-être ses raisons *de ne pas prendre fait et cause* pour le régime de Berlin-Est, elle se garde de s'en mêler, considérant qu'il s'agit là d'un problème strictement « interallemand ».

Malgré les apparences, cette affaire est au moins aussi embarrassante pour la République fédérale *que pour* la RDA. Les dirigeants de l'Allemagne « démocratique » sont, en effet, habitués de longue date à ce que leur régime apparaisse dans sa cruelle vérité. L'édification du *« mur de la honte »* à Berlin, en août 1961, la politique *d'Abgrenzung, qui a consisté à* rendre la frontière avec la RFA la plus infranchissable possible, pour les candidats à la liberté, mines et mitrailleuses automatiques à l'appui, ont été autant d'aveux sur sa véritable nature, et autant d'obstacles dressés *sur le chemin* de ceux qui, à défaut de pouvoir le faire autrement, tentaient de « voter avec leurs pieds » contre le socialisme à la prussienne.

Sans doute, l'ambassade de RFA à Prague a-t-elle déjà été le théâtre, cette année, d'un incident *bien fâcheux pour la RDA* : la propre nièce du président du conseil est-allemand, Mme Ingrid Berg, y avait trouvé refuge au printemps dernier, aux mêmes fins que ses compatriotes, aujourd'hui entassés dans le bâtiment ; et ce précédent peut leur laisser quelque espoir, puisqu'elle a finalement pu émigrer à l'Ouest. Mais le régime n'a, de toute façon, plus grand-chose à révéler *sur* la sympathie qu'il inspire à la population, et ce ne sont pas cent dissidents de plus qui alourdiront beaucoup la note. Même si cette affaire tombe mal, au moment où la RDA « fête », ce dimanche, son *trente-cinquième anniversaire*.

Pour Bonn, en revanche, la partie est plus délicate. Le gouvernement du chancelier Kohl, comme d'ailleurs les précédents, ne souhaite ni heurter celui de Berlin-Est ni renoncer à la doctrine selon laquelle il a vocation à *accueillir*, y compris en leur conférant aussitôt la citoyenneté ouest-allemande, les « frères séparés » de l'Est qui, d'une façon ou d'une autre, parviennent à s'évader de la RDA.

Berlin-Est a, il est vrai, de longue date, accepté de libérer *certains de ses ressortissants* en échange de bons marks de l'Ouest, cas certainement unique parmi les nations développées de vente d'êtres humains par un État. Et les familles de six athlètes est-allemands qui s'étaient réfugiés en République fédérale vont, *dit-on*, être autorisées prochainement à les rejoindre. Mais les négociateurs habituels dans ce genre de tractations, le secrétaire d'État Ludwig *Rehlinger pour* la RFA et l'avocat Wolfgang Vogel pour la RDA auront fort à faire pour trouver un compromis qui ne porte pas un nouveau coup aux *relations interallemandes*.

BERNARD BRIGOULEIX.

La Mafia dans la tête

(Suite de la première page.)

L'idée que le cancer serait sur le point d'être extirpé, que la Mafia aurait été décapitée, n'a guère cours dans la ville. On ne décapite pas *un monstre protéiforme dont* on ne sait où il commence ni où il finit. Est-il dehors ou dedans, l'architecte qui signe des devis trois fois surévalués ou qui s'engage *comme maître d'œuvre d'un bâtiment* qui ne se construira pas ? Est-il dedans ou dehors, le juge qui se laisse acheter, comme celui de Trapani, qui a écopé mardi dernier de trois ans et demi de prison ferme ? Et le professeur qui découvre à un étudiant, le jour de l'examen, des aptitudes jusque-là cachées ? Et le petit fleuriste du coin qu'on dit chef du quartier, gardien du territoire ? Sont-ils dehors ou dedans les commerçants qui se plient sans broncher au racket, le conseiller municipal qui roule sur l'or, l'enfant qui gagne quelques milliers de lires par semaine en vendant de la drogue pour une fortune, et sa mère qui se tait ?

La Mafia à Palerme, on l'a dans la tête. Comme on a dans la tête un conservatisme solide, ancré dans la famille, seul groupe, seul système de relation, de protection et d'assistance auquel on puisse se fier. Comme on a dans la tête aussi une coriace méfiance envers l'administration étatique. *« Bref, c'est ça ou les tracasseries bureaucratiques, c'est ça ou l'école »*, dit un jeune Sicilien qui hésite à utiliser à Palerme ses diplômes d'avocat, mais qui hésite aussi à rejeter sans nuances le système.

Mais, si la Mafia imprègne tout — les institutions, le tissu social, *les mentalités, — elle n'en reste* pas moins une organisation autonome dont Buscetta a décrit les rites initiatiques et elle vient d'encaisser un coup sévère. Déjà, depuis deux ans, l'*héroïne n'est plus* raffinée à Palerme, et la Mafia sicilienne a perdu une grande partie du contrôle du commerce mondial de la drogue. Des hommes viennent *à nouveau de tomber, parmi* les plus puissants, et, avec eux, des pans entiers de l'activité économique de l'Honorable Société : des chefs de clan, des commerçants, *trois gros entrepreneurs sur* la vingtaine qui recyclent l'argent « sale » dans la ville. Les révélations de Buscetta permettent de mettre au jour le lien entre la Mafia *qui trafique et celle qui tue.* D'autre part, la justice dispose tout à coup d'un mandat d'information qui lui permettra de faire des recoupements et d'imposer à des banques, *jusque-là réticentes*, son pouvoir de contrôle sur l'origine des patrimoines que lui confère la loi anti-Mafia.

« Le seigneur des adjudications »

Enfin, pour la première fois, la puissance publique *s'en prend* à l'un des groupes les plus influents au sein du Parti démocrate-chrétien, second pilier de Palerme après la Mafia. Aucun homme politique ne participe directement, que l'on sache, aux décisions de la Mafia, mais il existe entre les deux *milieux* de subtiles convergences d'intérêt, auxquelles les juges semblent s'être sérieusement attaqués en ouvrant une enquête contre M. Vito Ciancimino, *maire de Palerme il y a une* vingtaine d'années, au moment où la Mafia s'est lancée dans les opérations immobilières de grande envergure.

Celui que Buscetta présente comme l'homme des Vorneonesi, les gagnants de la guerre des clans, a quitté le Parti démocrate-chrétien *en 1980, avant qu'on ne* l'expulse, tant ses compromissions étaient voyantes. Mais il reste, grâce aux hommes qui lui sont fidèles dans le conseil municipal, celui qui fait et défait les gouvernements de la ville. Mme Elda *Pucci*, parachutée à la *mairie* de Palerme pour refaire une vertu à la démocratie chrétienne locale après la mort du général Dalla Chiesa, n'a plus pu gouverner du jour où elle a refusé de rencontrer M. Ciancimino. Son successeur, M. Insalcato, *qui se découvre tardivement* une rigoureuse morale anti-Mafia, accuse les hommes de Ciancimino, le *« seigneur des adjudications »*, de l'avoir renversé en quittant le conseil municipal le jour où il était question de retirer à une *société* privée la gestion de l'éclairage public de la ville.

Les maires passent à Palerme, depuis deux ans, et les problèmes restent — l'insalubrité, les coupures d'eau, l'insécurité, le chômage, la carence de tous les services publics, — tandis que se livre au sein du parti dominant *une guerre de clans moins* violente mais aussi acharnée que celle qui déchire la pègre. On s'arrache le gâteau. L'un des principaux enjeux, actuellement, est la réhabilitation du centre historique. Un énorme quartier, que la nuit transforme en coupe-gorge, où le lyrique côtoie le sordide, les fastes le délabrement, où quelques héritiers de la haute aristocratie sicilienne vivent dans leurs palais, *parmi une* population miséreuse. Des milliards pour la rénovation, un pactole tel qu'on n'arrive pas à se le partager.

En attendant l'attribution des marchés de la réhabilitation, les sociétés liées à la Mafia ont investi dans la construction de logements en banlieue pour les familles *expulsées. Montant* des emprunts : zéro, puisque l'argent coule à flots et qu'il ne s'agit que de le blanchir. Risque : nul, puisque la municipalité a fait une promesse de rachat de ces logements. Contraintes : nulles, puisque la ville ne veille même pas au respect des normes minimales de qualité. De quoi décourager tout concurrent honnête.

Inutile, donc, de chercher dans la crise qui secoue la démocratie chrétienne palermitaine depuis quatre ans un *débat d'idées*, un conflit politique ou un conflit de personnalités. La lutte n'oppose que des groupes d'intérêts, dont le plus puissant a pour éminence grise M. Vito Ciancimino et pour ténor M. Salvo Lima, député qui se rattache, sur le plan national, au courant Andreotti.

Tout cela peut-il durer ? *La lutte entre les « courants »* est telle, au sein de la démocratie-chrétienne, qui dispose de la majorité avec quarante et un conseillers municipaux sur quatre-vingts, *qu'elle paralyse toute décision.* Lors de la réunion du conseil municipal, jeudi 4 octobre, la première qui se tenait après la nuit de la Saint-Michel, il a fallu les *hurlements intempestifs* des élus communistes, bientôt suivis par ceux des socialistes et des républicains, pour empêcher le nouveau maire d'orienter les débats sur des questions de procédure comme si de rien n'était, sans un mot sur ce *qui venait de se produire.* La séance, trop houleuse, a été suspendue. Le nouveau maire, M. Martellucci, n'aura sans doute pas la tâche facile. Une commission de contrôle vient en effet de refuser la nomination des membres de son gouvernement, où les hommes de Ciancimino étaient encore présents. Mais on voit mal, étant donnés la faiblesse de l'aile gauche et le peu d'influence des *milieux syndicaux de la CISL*, d'où pourrait venir l'assainissement. Le Parti communiste, misant sur un discrédit des démocrates-chrétiens, réclame des élections municipales anticipées (les prochaines sont normalement prévues pour mai 1985). Mais quel front sera assez puissant pour évincer de Palerme ceux qui depuis toujours la gouvernent ?

Les communistes n'ont pas de base ouvrière et plafonnent à dix pour cent des voix, un de leurs plus faibles scores de toute l'Italie. Les autres partis laïques, qui récemment encore faisaient alliance avec la démocratiechrétienne, ne sont nets, ni sur la « question morale », ni sur la stra*tégie à suivre. Restent les groupes* qui, ici ou là, refusent de baisser les bras et qui pourraient grignoter l'électorat démocrate-chrétien : le groupe des Femmes *contre la Mafia, quelques prêtres*, ou l'association catholique Cita de l'Uomo, qui a décidé de présenter une liste communale. Bien faible espoir en vérité, à moins que les « petits juges » — ou Rome — ne fassent des miracles.

CLAIRE TREAN.

● *Jean-Paul II contre la Mafia.* Le pape a invité les Calabrais, vendredi 5 octobre, à *« avoir le courage » de rompre l'omerta*, la loi du silence qui protège les bandits de la N'Drangheta, la pègre de Calabre. Il venait d'être accueilli par les autorités et quelques dizaines de milliers *de fidèles de Paola. L'une des villes* sur la côte tyrrhénienne de cette région la plus pauvre d'Italie, où sévit la N'Drangheta avec ses enlèvements et ses spéculations immobi*lières. Quatre personnes dont un* enfant de onze ans sont actuellement aux mains des bandits.

Le pape, qui effectue une visite pastorale de trois jours, a dénoncé les méfaits de l'*omerta « qui lie tant de personnes par une sorte de complicité misérable dictée par la peur ». « Si cette* omerta *est effacée de votre région,* a déclaré le pape, applaudi par les fidèles, *la chaîne tragique des vengeances sera brisée et une coexistence sereine sera assurée. »*

EN VISITE EN ANATOLIE

Le président turc assure que les « criminels » kurdes seront vaincus dans le respect des règles démocratiques

De notre correspondant

Ankara. — Le général Evren a achevé, vendredi 5 octobre, un voyage de cinq jours en Anatolie, au cours duquel il s'est efforcé de convaincre ses auditoires que le gouvernement turc ne resterait pas passif devant la recrudescence des activités des séparatistes kurdes, en particulier ceux du PKK (Parti ouvrier kurde), et ne laisserait pas, selon sa formule, *« la population à la merci de bandes d'aventuriers armés »*.

Le président turc a, d'autre part, insisté en se rendant dans les villages éprouvés par les récents tremblements de terre, ainsi qu'en ouvrant l'année universitaire à Van, sur le fait que l'Etat accordait désormais une importance primordiale au développement des régions les plus arriérées du pays.

Les opérations de ratissage déclenchées le lendemain de l'attaque des maquisards kurdes, le 15 août dernier, se poursuivent dans le Sud-Est anatolien. Le général Evren y a fait allusion en dénonçant les *« défis ridicules »* de ces *« groupuscules »* séparatistes, lancés à la fois *« par provocation, de la part des milieux étrangers qui les nourrissent »*, et pour *« prouver qu'ils meurent debout »*. Ces actions, a-t-il ajouté, ont également pour but de retarder la levée de l'état de siège dans cette région, et donc de nuire à l'image du régime d'Ankara à l'étranger.

Les opérations de l'armée turque, a en outre précisé le général, sont menées à l'intérieur du territoire national, y compris le long de la frontière par où passent souvent des groupes de maquisards, mais nullement au Kurdistan iranien ou irakien.

Mais, a insisté M. Evren, l'Etat turc *« peut venir à bout des criminels en restant dans le cadre démocratique »*. Cette remarque a reçu un écho très favorable dans la presse, plusieurs éditoriaux exprimant le vœu que la démocratie *« ne soit pas sacrifiée à la sécurité »*.

Entre-temps, un nouveau défi des maquisards, lancé dans la nuit de mardi à mercredi à Semdinli (district précisément visité par le président dans la journée), a fait remonter sensiblement la tension : un véhicule de patrouille de gendarmerie est tombé dans un guet-apens. Un capitaine, un sous-officier et un soldat ont été tués (*le Monde* du 5 octobre).

Le général Evren, dans son discours du lendemain, a demandé à la foule venue l'écouter dans la ville de Mus : *« Peut-on pardonner à ces traîtres ? Vous accepteriez qu'ils ne soient pas pendus s'ils sont appréhendés, jugés et condamnés à la peine capitale ? — Non »*, lui a répondu une foule survoltée. Le président entendait montrer ainsi qu'il reste résolument hostile à toute loi d'amnistie qui engloberait aussi les condamnés politiques.

Le général s'est à nouveau félicité du comportement loyaliste des habitants d'origine kurde du Sud-Est, *qui refusent, dans l'ensemble*, d'aider les maquisards, et coopèrent souvent avec les forces de l'ordre. Il a même donné l'exemple d'un village dont, a-t-il dit, *les habitants se sont récemment* battus au corps à corps avec un groupe armé de séparatistes kurdes qui leur demandaient des vivres et du bétail.

Quelque huit cent mille armes à feu de tout calibre ont été soit *confisquées*, soit *remises* aux autorités depuis l'intervention militaire de septembre 1980. Les paysans anatoliens, qui traditionnellement possèdent de telles armes, et qui ont dû eux aussi les abandonner, se sentent désormais moins protégés, surtout lorsqu'ils habitent des petits hameaux isolés.

Le général Evren a donc laissé entendre que dans certains « endroits névralgiques » susceptibles d'être la cible de maquisards, il y aurait une distribution d'armes à feu à quelques civils, pour que les habitants puissent assurer leur défense contre les « bandits ».

ARTUN UNSAL.

Le bilan des opérations de ratissage

(De notre correspondant.)

Ankara. — *Avec la dernière attaque de Semdinli, le nombre des victimes des maquisards kurdes, parmi les forces de l'ordre, depuis le 15 août dernier, s'élève à six, dont deux soldats tués au cours d'un accrochage le 30 août. Selon le dernier bilan officiel établi par le commandement de l'état de siège de l'Anatolie du Sud-Est, durant les opérations de ratissage, les forces de l'ordre ont capturé douze maquisards (et deux autres ont été tués lors des accrochages). Trente-deux personnes, qui auraient aidé ou hébergé chez elles les maquisards recherchés, ont également été appréhendées. Les autorités militaires cherchent encore quatre-vingt-quatre autres suspects, dont la plupart auraient déjà regagné leur base de repli dans les Etats voisins.*

D'autre part, les autorités indiquent que soixante-trois hors-la-loi, auteurs de délits de droit commun, qui se cachaient depuis des années dans la montagne, ont été arrêtés. D'après le communiqué officiel, trente-cinq pistolets, cent vingt-quatre fusils et deux cent quatre-vingt-treize fusils de chasse ont été saisis durant ces opérations de ratissage. — A. U.

Étranger

République d'Irlande

Le gouvernement de coalition présente un plan de redressement sur trois ans

De notre correspondant

Dublin. – La publication le 2 octobre par le gouvernement de coalition de M. Garret Fitzgerald d'un plan de redressement 1984-1987 est révélatrice des difficultés auxquelles l'économie irlandaise doit faire face. Ce plan se donne comme objectifs principaux le maintien du chômage à son taux actuel et le rétablissement des finances publiques.

C'est, en fait, cette dernière nécessité qui domine et transforme ce qui, en temps normal, serait un plan d'expansion en un véritable plan d'austérité. Le gouvernement irlandais, auquel participent le parti centriste de M. Fitzgerald, Fine Gael, et le parti travailliste de M. Dick Spring, rejette la thèse avancée par les syndicats et par l'opposition selon laquelle il devrait avoir recours aux emprunts pour investir dans des projets importants qui auraient pour effet de stimuler l'économie.

Selon le gouvernement c'est le montant élevé des emprunts dans les années 70, durant lesquelles le pays a vécu bien au-dessus de ses moyens, qui a entraîné la grave crise actuelle. Le chômage continue d'augmenter, atteignant actuellement 210 000 personnes, soit 18 % de la population active. L'imposition sur les revenus a atteint un niveau presque intolérable (en moyenne 65 % sur les salaires au-dessus de 150 000 francs par an). Enfin la dette extérieure est massive et son remboursement représente plus de 11 % du produit national brut (PNB) par an.

Après son élection en novembre 1982, le gouvernement avait affirmé son intention de supprimer en cinq ans un déficit budgétaire qui atteint 9 % du PNB. Quelques progrès ont été enregistrés, mais la révolte de l'aile gauche du parti travailliste, qui menaçait de se retirer de la coalition, entraîné des adoucissements. Il en a été ainsi avec la taxe sur les terrains agricoles – au-dessus de 10 hectares productifs – qui ne rapportera pas énormément à l'État, mais qui a pour but d'apaiser les salariés urbains qui se plaignent depuis des années de l'injustice du système fiscal.

Le gouvernement compte donc sur une série de réductions des dépenses publiques – bien déguisées parfois – pour mettre de l'ordre dans les finances publiques. Les députés travaillistes semblent, pour le moment, avoir accepté le plan en fonction des promesses qu'il contient de créer des emplois et de défendre les intérêts des secteurs défavorisés ; mais il est évident que pour la population – et pour le gouvernement lui-même, – la période s'annonce houleuse. Déjà, le ministre de la santé a annoncé une diminution de dépenses de l'ordre de 30 millions de livres irlandaises et une augmentation de 15 % du coût du traitement médical. On estime que la rationalisation de ce secteur entraînera l'élimination de trois mille emplois.

Dans le domaine de l'éducation nationale également, le gouvernement a décidé de majorer les coûts scolaires et universitaires, comme les frais de transport, et de limiter le recrutement d'enseignants à mille personnes d'ici à 1987. De façon générale, le gouvernement considère la réduction du personnel dans le secteur public comme essentielle à la réalisation de son objectif de réduction du déficit budgétaire. Depuis deux ans trois mille postes ont été supprimés par le non-recrutement de nouveau personnel. L'étape suivante est maintenant l'élimination de cinq mille emplois.

Un gel des salaires publics

Encore plus épineuse pour le gouvernement est sa décision de déclarer le gel des salaires dans le secteur public. Déjà les syndicats se révoltent contre cette décision. Le gouvernement est déterminé à rester ferme; mais si jamais il doit affronter un conflit, ce qui paraît probable, toute sa stratégie économique sera menacée. M. Fitzgerald et ses collègues espèrent évidemment pouvoir convaincre les syndicats que de la réussite du plan économique dépend l'avenir de tous et qu'eux-mêmes sont prêts à protéger la partie la plus vulnérable de la société.

L'autre objectif principal est la création d'emplois, mais en l'absence de capitaux pour investir il reste limité. La création de 50 000 emplois en trois ans permettra seulement d'absorber les jeunes qui entreront sur le marché du travail et laissera inchangé le taux du chômage. Les crédits à l'industrie augmenteront d'un tiers, 52 % de plus étant investis dans la construction de routes nationales et 38 % de plus alloués à l'édification d'établissements scolaires dans le troisième cycle.

De plus le gouvernement a annoncé des mesures spéciales pour combattre le chômage, comme des subventions pour ceux qui créent des emplois et un plan qui donnera du travail à mi-temps à 10 000 chômeurs, particulièrement des jeunes. Selon le ministre du travail, M. Ruari Quinn, c'est grâce à l'influence des travaillistes qu'en dépit des difficultés de la conjoncture sociale et économique la création d'emplois occupe une place centrale dans le plan.

Le document présenté par le premier ministre lui-même devant des représentants du patronat, des syndicats et des agriculteurs est, en fait, très habile. Comme l'a fait remarquer un économiste éminent, les bonnes nouvelles y sont bien détaillées, les mauvaises beaucoup plus vagues. Toutefois, pour le responsable de l'opposition, M. Charles Haughey (Fianna Fail, nationaliste), qui cache à peine son espoir que le gouvernement n'ira pas au terme de son mandat, il s'agit d'une formule de compromis entre les deux partenaires gouvernementaux plutôt que d'un plan.

JOE MULHOLLAND.

URSS

M. Tchernenko relance la campagne contre la corruption

Moscou (AFP, Reuter). – Le chef de l'Etat et du parti soviétiques, M. Constantin Tchernenko a relancé vendredi 5 octobre la campagne contre la corruption. Dans un long discours devant la commission du contrôle populaire, le secrétaire général a dressé une liste impressionnante des « infractions » à la discipline du travail.

« *Il faut en finir avec les pots-de-vin, le profit, le gaspillage et les détournements de fonds qui se pratiquent au détriment de la propriété socialiste, et avec les abus de pouvoir* », a affirmé M. Tchernenko qui a également établi un lien entre la corruption et la sous-production de l'industrie soviétique. Il a soutenu les réformes économiques mises en place pour développer la productivité du temps d'Andropov.

Seule innovation pratique, le numéro un soviétique a annoncé la création d'une commission du bureau politique chargée de superviser l'« *efficacité de l'économie* ». Cette tâche concerne sans doute autant la lutte contre les abus que la réalisation des prudentes expériences de réforme. Il n'a toutefois pas indiqué la composition de cette commission.

Quelque dix millions de « contrôleurs populaires » sont chargés de repérer les cas de bureaucratie, de gaspillage et de corruption. Certains occupent cette fonction en même temps qu'un emploi ordinaire. Leur action se heurte souvent, selon le secrétaire général, à l'attitude de ceux qui sont contrôlés et protestent contre les « *atteintes à leur autorité* ».

M. Tchernenko a reconnu que les contrôleurs eux-mêmes n'étaient pas à l'abri de la corruption et que bien souvent « *certains contrôles sur papier* » relevaient du « *mensonge qualifié* ».

La télévision soviétique a retransmis dans son intégralité le discours de M. Tchernenko. Celui-ci a lu son texte pendant près de vingt minutes, appuyé des deux mains au bureau. On a pu remarquer à cette occasion son élocution difficile, qui le faisait bredouiller à de nombreuses reprises, ainsi que son essoufflement.

GRANDE-BRETAGNE

L'insurrection des mineurs

Syndicaliste intraitable contre chef de parti légaliste

De notre correspondant

Londres. – Jusqu'à la fin du congrès travailliste, qui s'est achevé vendredi à Blackpool, le syndicat des mineurs aura mobilisé l'attention générale, privant le chef de l'opposition, M. Neil Kinnock de la première occasion qui s'offrait à lui de définir sa politique devant son parti. Depuis douze mois qu'il dirige le Labour, on lui reproche de n'avoir pas suffisamment fait connaître les orientations qu'il entend lui donner.

Si quelqu'un, en revanche, a bien imprimé sa marque au congrès, c'est M. Arthur Scargill, le président de l'Union nationale des mineurs (NUM). Fort de ses succès, le syndicaliste n'hésite plus à contester publiquement l'autorité du chef de l'opposition. Il n'avait jamais été aussi loin.

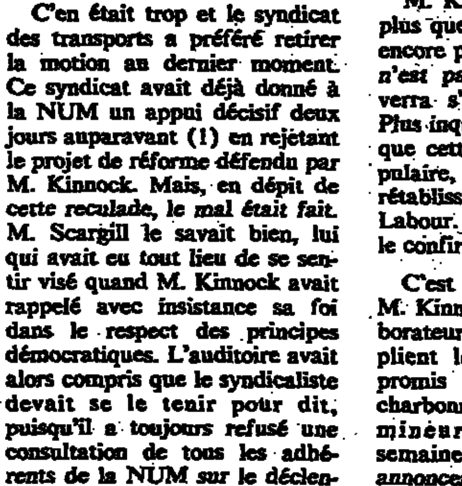
Jeudi après-midi, alors que les délégués débattaient du chômage, les représentants de la NUM avaient déjà annoncé la couleur. Ils sont venus à la tribune pour affirmer devant l'assemblée que le combat des mineurs est « *celui de l'ensemble du mouvement ouvrier et travailliste* », puisque, selon eux, le conflit des houillères est « *exemplaire* » dans la mesure où il montre crûment l'attitude du gouvernement de Mme Thatcher en matière d'emploi. M. Kinnock ne peut que l'admettre, ce qu'il a fait d'ailleurs mardi, dans son adresse au congrès (*le Monde* du 4 octobre). Mais de là à approuver en tous points la forme de résistance opposée par les mineurs en grève, il y a un pas qu'il se refuse avec énergie à franchir. Ce dernier point de son discours n'a guère été entendu par les siens. M. Scargill a obtenu, ou presque, tout ce qu'il voulait durant cette semaine, infligeant une succession d'échecs à M. Kinnock et donnant l'impression qu'il cherchait à affaiblir la position du leader travailliste. Il devait, au demeurant, confirmer que ce n'était pas là une simple impression. En effet, le dirigeant syndical a franchi le Rubicon, jeudi soir, lors d'une réunion en marge du congrès. Evoquant ses ennuis avec la justice, M. Scargill a déclaré : « *Je ne parle pas pour moi-même ni pour la direction de la NUM, je crois que je m'exprime pour le mouvement syndical et travailliste tout entier. A de multiples reprises, vous vous êtes plaints de l'absence d'une véritable direction dans ce mouvement. Et bien, maintenent, vous avec celle que vous attendiez...* »

Une provocation manifeste

Le bilan de ce congrès est donc accablant pour M. Kinnock. D'emblée, le syndicat des mineurs avait remporté, dès lundi, une première bataille en faisant adopter une motion dénonçant dans les manifestations causées par les grèves, les « *violences de la police* » et passant sous silence celles des mineurs alors que M. Kinnock, lui, juge les torts pour le moins partagés. Aussitôt, les dirigeants de la NUM ont profité de leur avantage en contribuant grandement à la défaite de M. Kinnock, quand celui-ci a vu repousser un projet qui lui tenait à cœur, la démocratisation du mode de désignation des candidats travaillistes aux élections législatives. Cette réforme importante aurait eu pour effet d'atténuer l'influence considérable que possèdent actuellement les syndicats – en droit – et les représentants de l'aile gauche du parti – en fait, – ces derniers (fidèles alliés de M. Scargill) étant plus actifs que les militants des autres tendances au sein des comités de sélection.

Mercredi, alors que deux jours plus tôt M. Scargill avait obtenu du Parti travailliste – pour la première fois – une déclaration générale de « *soutien total* » à la grève, la NUM a suggéré le dépôt d'une motion d'urgence approuvant explicitement le refus catégorique de M. Scargill de se présenter devant la justice (il était convoqué devant la Haute Cour pour avoir critiqué ouvertement un jugement du tribunal ayant déclaré illégal le mot d'ordre de grève dans les houillères). Provocation manifeste à l'encontre de M. Kinnock, qui venait de mettre l'accent sur la nécessité de maintenir dans le cadre de la légalité tout acte d'opposition quel qu'il soit et quelles que soient les circonstances !

C'en était trop et le syndicat des transports a préféré retirer la motion au dernier moment. Ce syndicat avait déjà donné à la NUM un appui décisif deux jours auparavant (1) en rejetant le projet de réforme défendu par M. Kinnock. Mais, en dépit de cette reculade, le mal était fait. M. Scargill le savait bien, lui qui avait eu tout lieu de se sentir visé quand M. Kinnock avait rappelé avec insistance sa foi dans le respect des principes démocratiques. L'auditoire avait alors compris que le syndicaliste devait se le tenir pour dit, puisqu'il a toujours refusé une consultation de tous les adhérents de la NUM sur le déclenchement de la grève, ainsi que le prévoyaient les statuts. Depuis lors, il a laissé ses troupes exercer de multiples pressions sur les mineurs qui désapprouvent la façon dont l'appareil du syndicat mène la grève.



Dessin de PLANTU.

Des relations ambiguës

La mésentente entre les deux hommes n'est pas seulement de caractère personnel. L'un et l'autre incarnent deux conceptions très différentes du rôle que doit jouer l'opposition.

M. Scargill estime manifestement que la démarche d'une minorité agissante est légitime quand il est impossible de réunir un consensus. Il considère que la politique d'un parti se prépare d'abord sur le terrain.

Pour M. Kinnock, ce point de vue est tout à fait inacceptable et il croit fermement dans les vertus du système parlementaire tel qu'il est pratiqué en Grande-Bretagne.

D'autre part, M. Scargill est convaincu que la NUM est le fer de lance du mouvement ouvrier et que cela lui donne beaucoup de droits sur le Parti travailliste.

Il a quelques motifs d'avoir une telle prétention. L'ambiguïté des relations entre les syndicats et le Parti travailliste est un vieux problème. Il se pose pratiquement depuis que les syndicats donnèrent naissance au Labour. La question de la prééminence du parti sur les organisations ouvrières lorsqu'il s'agit d'un débat vraiment politique est toujours ouverte.

Les syndicats contribuent très largement au financement du Parti travailliste et détiennent une partie des voix au Congrès. Si le groupe parlementaire a un rôle important et assez indépendant du Congrès pour définir la politique au jour le jour, il est certain que les syndicats gardent sur lui un moyen de contrôle indirect, puisqu'ils participent à la désignation des candidats aux Communes.

La querelle entre M. Scargill et M. Kinnock, qui est en fait celle d'une partie des syndicats avec l'appareil du Labour, est également affaire de tactique. M. Kinnock sait que la gauche et l'extrême gauche travailliste font cause commune avec les syndicats les plus durs et connaissent un renouveau avec la grève des mineurs. Les partisans de M. Tony Benn cherchent à imposer leurs idées comme ils l'avaient fait durant les années qui précédèrent la catastrophe, pour le Parti travailliste, des élections de 1983.

M. Kinnock n'ignore pas non plus que si la grève se poursuit encore pendant des mois, ce qui n'est pas impossible, le parti verra s'accroître ses divisions. Plus inquiétant encore est le fait que cette grève est assez impopulaire, ce qui hypothèque le rétablissement effectué par le Labour. Les derniers sondages le confirment.

C'est pour cette raison que M. Kinnock et l'un de ses collaborateurs, M. Stan Orme, multiplient les tentatives de compromis entre la direction des charbonnages et le syndicat des mineurs. Au début de la semaine, M. Kinnock devait annoncer une nouvelle initiative dans ce sens, mais, à la dernière minute, la Confédération des syndicats et M. Scargill lui-même se sont opposés à cette révélation pour des raisons encore assez obscures.

En attendant des jours meilleurs, M. Kinnock est lié par les décisions du Congrès, et cela limitera considérablement sa marge de manœuvre pour les mois à venir, sans parler des dommages causés à son autorité par les actions et déclarations de son intraitable adversaire.

FRANCIS CORNU.

(1) Le Syndicat des transports (TGWU) détient à lui seul près du quart des voix réservées aux organisations ouvrières dans les délibérations du Congrès travailliste.

Une perte de 36 milliards de francs

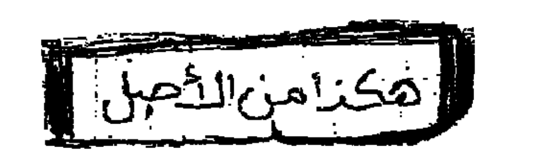
Londres (AFP). – La grève des mineurs a coûté jusqu'ici 3,3 milliards de livres (36 milliards de francs) à la Grande-Bretagne, selon une étude publiée le jeudi 4 octobre par le syndicat des mineurs NUM. Le conflit, vieux de sept mois, pèse pour 1,5 milliard de livres dans la balance des paiements britannique, affirme également l'auteur de cette étude arrêtée à la fin du mois de septembre, M. Andrew Glyn, économiste du collège Corpus Christi d'Oxford.

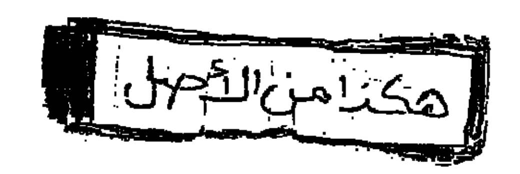
Cinquante-cinq millions de tonnes de production de charbon ont été perdues du fait de la grève et du refus des heures supplémentaires qui avait commencé dès novembre, soutient cet expert. La production annuelle des charbonnages britanniques (NCB) est de 100 millions de tonnes.

Le coût des indemnités de licenciement proposées par le NCB est le double de celui nécessaire pour maintenir ses cent soixante-quinze puits de mine ouverts, toujours selon cette étude. Le NCB prévoit de fermer vingt puits jugés non rentables et de supprimer vingt mille emplois. Contestant les chiffres donnés en juillet dernier par le ministre de l'énergie, M. Peter Walker, selon lesquels l'Etat verse aux charbonnages 1,3 milliard de subventions, M. Glyn fait remarquer que dans le déficit du NCB, il faut inclure le montant des intérêts qu'il reverse à l'Etat.

Enfin l'étude montre que la Compagnie britannique d'électricité paye la tonne d'équivalent pétrole 40% moins cher quand elle provient du charbon que quand elle est tirée du pétrole. Si la différence de prix n'était que de 20%, affirme M. Glyn, le NCB enregistrerait 1,5 milliard de livres de recettes supplémentaires.







Au son de l'hymne du parti, le Drapeau rouge, le congrès annuel des travaillistes britanniques s'est achevé, vendredi, à Blackpool.
L'une des motions adoptées demande une négociation avec l'Argentine sur les îles Malouines. Mais, jusqu'au bout, c'est de l'interminable grève des mineurs qu'il a été surtout question. L'extrême gauche du Labour a essayé de l'engager, jusque dans l'illégalité, aux côtés des grévistes en soutenant leur chef intraitable et extrémiste, Arthur Scargill, président du syndicat des mineurs, aujourd'hui menacé de prison.
Vendredi, sept policiers et trois mineurs ont encore été blessés dans le Yorkshire du Sud. La guerre des grévistes contre les « jaunes » et le gouvernement de Mme Thatcher ne perd rien de sa violence.

De la « solidarité de classe » à la soupe populaire

De notre envoyé spécial

Blackpool. – Avec ses kilomètres de boulevards qui surplombent une place immense, Blackpool est le *« front de mer » des Midlands et* du Norway. Depuis l'avènement des congés payés, cette énorme station balnéaire a été la villégiature favorite et quasi mythique de l'ouvrier anglais, un haut lieu traditionnel de réjouissances populaires : une copie de la tour Eiffel, des *piers* (jetées) avec leur music-hall au-dessus des vagues, des parcs d'attractions remplis de machines à sous et des célèbres illuminations sur la corniche que l'on vient, le soir, admirer dans un embouteillage permanent. Bref, une débauche de couleurs criardes aussi indigestes à un estomac étranger que la *jelly rose ou verte du dessert anglais.*

Outrageusement maquillé, Blackpool a *pris ces dernières années des airs de *has been* qui cherche désespérément à dissimuler son déclin. La cité ne peut plus masquer la décrépitude de son arrière-pays industriel, privé de ses anciennes activités et, aujourd'hui, partiellement transformé en champs de ruines pollué.

Les innombrables hôtels et pensions de Blackpool, jadis toujours bondés, ont cette saison plus que les précédentes, affiché : *« Chambres disponibles »*. Blackpool n'est plus qu'une façade de fausse et triste gaieté plaquée sur une Angleterre toujours vouée à la crise, cette Angleterre du Nord qui échappe à l'heure actuelle à la reprise réservée au Sud. C'est le pays *du « chômage de masse »* et de la grève des mineurs.

Qu'elle le veuille ou non, la ville de Blackpool appartient à un comté où, par endroits, 17 à 18 % de la main-d'œuvre est sans emploi. Le Lancashire compte encore six puits de mines, un septième a été fermé au printemps, son gisement épuisé. C'est dans cette partie de l'Angleterre que l'on a vu réapparaître les « soupes populaires », comme l'a signalé M. Kinnock devant le congrès travailliste réuni à Blackpool, cette semaine dans le décor suranné de la gigantesque salle de bal du Jardin d'hiver.

Le hall sert de lieu d'exposition, comme dans toute conférence qui se respecte. On y trouve les stands d'une firme de micro-ordinateurs, d'une société d'édition ou d'une compagnie aérienne, mais aussi celui de l'Union nationale des mineurs (NUM). Les affiches et les slogans de la grève figurent bien sûr en bonne place, mais, au centre du comptoir, entre deux vieilles lampes de cuivre, souvenir de la grande époque du charbon, il y a *un tronc pour recueillir les dons* destinés au fonds de secours des grévistes et de leurs familles.

« Nous faisons la manche »

C'est là l'autre aspect de la grève, celui qu'on oublie quand l'action contestée des piquets de grève et les prises de position à l'emporte-pièce du président de la NUM, M. Arthur Scargill, ne cessent d'attirer les projecteurs de l'actualité. Inlassablement, MM. John Radcliffe et Anthony Grady font les couloirs du Congrès pour solliciter la *« solidarité des camarades »*. *« Oui, nous faisons la manche »*, disent-ils avec un petit sourire. Certes, ils ont été du nombre des commandos de la NUM, les fameux « piquets volants » chargés de faire respecter le mot d'ordre de grève, souvent de façon musclée.

Mais depuis des mois, comme beaucoup de leurs collègues, ils se sont attelés à une tâche plus ingrate, *« plus immédiatement utile »*, précisent-ils. Ils ne cessent de sillonner le pays pour collecter de l'argent dans les réunions de *« mouvements amis »* syndicaux ou politiques. Ils se sont rendus en France, en Belgique, et iront la semaine prochaine en Suède à l'invitation d'un comité de soutien local.

« Contrairement à ce que beaucoup pensent, le budget de la NUM pour l'aide aux familles a été rapidement épuisé, explique M. Radcliff. *Au niveau des principaux bassins, le syndicat garde la répartition des dons les plus importants venus de l'extérieur, de la direction des autres syndicats et de celle du Parti travailliste, qui, heureusement, nous appuient généreusement. Mais cela ne suffit pas, et c'est ainsi que nous faisons également du porte-à-porte, car il faut se rendre compte de ce qu'est la situation des gens privés de salaires depuis six mois. »*

« Nous vivons au jour le jour et beaucoup d'entre nous ont découvert ce que c'est que d'avoir faim, de ne plus faire qu'un vrai repas par jour en calculant presque chaque bouchée », disent MM. Radcliff et Grady, qui se considèrent cependant comme *« privilégiés »* parce que leurs femmes travaillent. C'est pour cette raison qu'ils estiment devoir s'occuper des autres.

M. Radcliff, trente-deux ans, a deux jeunes enfants. Sa femme est infirmière dans une maison de retraite. M. Grady, quarante-huit ans, a quatre enfants, mais ils ne sont plus à sa charge, et sa femme est employée de bureau. Le premier affirme qu'il *« ne s'en sort pas trop mal »* parce qu' *« il y a encore un salaire à la maison »*. Mais il ajoute : *« Evidemment, j'ai râclé mes dernières économies. J'ai dû annuler nos vacances et vendre ma caravane. Cela paraît peut-être ridicule, mais je me suis même résolu à vendre les petits de ma chienne, alors qu'avant je les donnais. »* Il a ajourd'hui un fort découvert à la banque. *« Pour cela*, dit-il, *j'ai été poursuivi deux fois devant le tribunal. A chaque fois, j'ai dû trouver le minimum pour éviter la saisie, mais je connais des gens autour de moi dont la maison est hypothéquée* [le système d'accession à la propriété est largement répandu en Grande-Bretagne] *et qui sont menacés d'expulsion. »*

Les commerçants ruinés

M. Grady souligne que la situation des ménages où la femme est sans emploi, *« la plupart du temps parce qu'elle n'en trouve pas »*, est fréquemment dramatique. *« Beaucoup sont condamnés à vendre peu à peu ce qu'ils possèdent, la télévision, la voiture, des meubles... »* Les marchés de l'occasion prolifèrent et les profiteurs prospèrent. Pour éviter ces spéculations, la NUM a essayé parfois d'organiser elle-même des centres de vente. Dans les principaux bassins, c'est toute l'économie du secteur qui est affectée par la grève. Les commerçants sont les plus touchés. Ils ont souvent fait crédit en espérant un remboursement après la reprise du travail, *mais le temps passe et les* dettes s'accumulent. *« Les intérêts augmentent et atteignent quelquefois plus de 20 % »*, indique M. Grady.

A Blackpool, à deux pas du lieu du congrès travailliste, une boutique a apposé sur sa vitre un écriteau sur lequel on peut lire : *« Liquidation pour cause de grève. Jusqu'à 75 % de réduction. »* Plusieurs petits hôtels ont fermé ou sont sur le point de le faire. A Saint-Helens, où habitent MM. Radcliff et Grady, trois mille cinq cents personnes vivent de la mine, et, comme partout ailleurs dans les houillères, on a créé un « centre d'alimentation », *« pour ne pas dire une soupe populaire »*, remarquent les deux mineurs.

L'essentiel de leurs collectes va à ce centre. On y sert des repas, mais surtout on y prépare les « colis » distribués chaque semaine aux familles des grévistes, des rations de produits de base. *« On nous a appris à mesurer au plus juste les quantités de calories indispensables, en particulier pour les enfants »*, précise M. Radcliff. L'aide apportée ne doit pas dépasser 4 livres par semaine, *« sinon les allocations familiales seraient retirées aux bénéficiaires »*.

Ces centres, où des bénévoles se chargent d'établir les besoins de chacun, fournissent également des vêtements. *« Pour le reste*, dit M. Grady, *les autorités locales, lorsqu'elles sont contrôlées par les travailleurs, nous apportent un soutien très appréciable, par exemple en suspendant le paiement des impôts locaux ou celui des loyers »* (pour les personnes qui occupent des logements dont ces autorités sont propriétaires). Dans les administrations où les syndicats sont forts, les mineurs bénéficient aussi d'une grande compréhension : le règlement des factures d'eau, d'électricité et de gaz est retardé.

« Là où les tories [conservateurs] *sont au pouvoir, le problème est beaucoup plus délicat*, observe M. Radcliff. *Nous hésitons à nous rendre dans ces régions dans nos tournées, car nous sommes de plus en plus mal reçus. »*

Nos deux interlocuteurs reconnaissent que dans l'ensemble l'opinion à l'égard des grévistes a singulièrement évolué depuis le début du mouvement. Ils avouent que, même dans les quartiers où ils étaient bien accueillis durant les premiers mois de la grève, un nombre croissant de gens se montrent *« réticents »*, voire *« agressifs »*. *« Il faut comprendre*, remarque M. Radcliff, *que nous vivons dans des régions très durement frappées par le chômage. Les personnes sans emploi admettent mal que nous fassions une grève aussi longue, quand, disent-elles, nous avons, nous, la chance d'avoir un travail. Il est difficile de leur répondre que nous nous battons pour la défense de l'emploi de tous et que nous voulons empêcher que le gouvernement continue de laisser dépérir des communautés entières dans ce pays. »*

Les deux mineurs se réconfortent en relatant quelques anecdotes sur des gestes de générosité inattendus. Celle-ci entre autres : *« Ce matin, une très vieille dame nous a offert une bague en disant : « C'est tout ce que je peux vous donner. » Elle se souvenait de la grande grève générale de 1926 à laquelle son mari avait participé... »*

F. C.

L'Assemblée européenne devrait adopter le budget supplémentaire de la CEE pour 1984

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – L'Assemblée européenne ne fera probablement pas obstacle à l'adoption du budget supplémentaire pour 1984, tel qu'il vient de lui être soumis par le conseil des ministres des Dix. Autrement dit, il débloquera la compensation de 750 millions d'ECU (soit plus de 5 milliards de francs) qui est due au Royaume-Uni au titre de l'exercice 1983. C'est ce qui ressort des propos tenus le 4 octobre à Bruxelles, au cours d'une conférence de presse, par MM. Pierre Pflimlin, président de l'Assemblée européenne, et Jean-Pierre Cot, président de la commission du budget de cette Assemblée.

En juillet, la nouvelle Assemblée élue avait fait sensation en s'opposant à ce que ces 750 millions soient virés à Londres, précisément parce que les Britanniques empêchaient l'adoption du budget supplémentaire qui est nécessaire au fonctionnement du Marché commun agricole jusqu'à la fin de l'année. Il reste à voir si l'Assemblée adoptera le budget supplémentaire et libèrera l'argent anglais dès sa session « normale », qui aura lieu du 9 au 12 octobre à Strasbourg, ou bien si elle attendra la session spéciale budgétaire, prévue du 22 au 26 octobre.

Pour leur part, les ministres des affaires étrangères reprendront le dossier de la discipline budgétaire les 22 et 23 octobre. L'Assemblée peut préférer voir comment évolue ce débat avant de statuer de manière définitive. L'exercice sur la discipline budgétaire, tel qu'il est actuellement conçu, préoccupe l'Assemblée, de même qu'il inquiète la Commission européenne et qu'il a suscité des critiques très sévères de la part de M. Michel Rocard. *« Derrière ce concept de la discipline budgétaire se cache à peine la volonté d'étouffer le développement de la Communauté et, notamment, celui de la politique agricole commune »*, a constaté M. Pflimlin.

De son côté, M. Cot a noté que l'Assemblée, comme la Commission européenne, n'accepterait pas une formulation qui verrouillerait toute possibilité d'accroître les dépenses non obligatoires au-delà d'un *« taux maximum »* préétabli. Une telle interdiction serait contraire à l'esprit de l'article 103 du traité de Rome, a souligné le président de la commission du budget, qui a ajouté, faisant ainsi sans doute allusion, comme l'avait fait la Commission, à un recours possible devant la Cour de justice de Luxembourg : *« Il y aura là, peut-être, une position juridique à trancher. Si l'on veut changer l'article 103, qu'on le change. »*

PHILIPPE LEMAITRE.

GRACE AU GROUPE GEMINA

Le groupe Fiat acquiert une participation dans le « Corriere Della Sera »

Milan *(AFP)*. – L'éditeur italien Angelo Rizzoli a annoncé, jeudi 4 octobre, qu'il avait cédé ses droits sur le groupe de presse Rizzoli-*Corriere della Sera* (quotidien indépendant qui tire à 600 000 exemplaires) au groupe Gemina, rassemblant le fleuron de l'industrie et de la banque de la région nord de l'Italie.

Le groupe Gemina, qui comprend notamment l'institut de crédit Mediobanca (30 %), le groupe Fiat (16,67 %) et Pirelli (4 %) prend ainsi une participation importante dans le groupe de presse placé sous administration judiciaire depuis l'été 1982 après avoir été pris dans la bourrasque du krach du Banco Ambrosiano.

La propriété du *Corriere* était partagée entre M. Rizzoli (40 %), l'ex-administrateur délégué du groupe Bruno Tassan Din (11,4 %) et la Banca Centrale, filiale de l'ancien Banco Ambrosiano dont le président, Roberto Calvi, avait été retrouvé pendu sous un pont de la Tamise en juin 1982.

Deux autres groupes s'étaient proposés pour racheter le *Corriere*, dont l'un était dirigé par un homme d'affaires de Gênes, M. Victor Ukmar. M. Rizzoli a indiqué qu'il avait accepté l'offre de Gemina, inférieure à celle de M. Ukmar, car, *« plutôt que l'argent »*, il avait *« préféré sauver son nom et celui du groupe de presse »*. M. Ukmar offrait 10 milliards de lires (environ 50 millions de francs), tandis que Gemina proposait 4 milliards de lires au début des négociations.

Rappelons qu'en décembre 1982, lors des premières difficultés financières du *Corriere*, M. Agnelli, président du groupe Fiat, s'était mis déjà sur les rangs des acquéreurs éventuels.

Étranger

RFA

Le nazillon de Nuremberg

La salle où furent jugés les maîtres du IIIe Reich est un cadre un peu démesuré pour le procès d'un nazillon.
A Nuremberg, on juge depuis le 12 septembre un curieux personnage, admirateur du « génie de Hitler » et, selon toute vraisemblance, instigateur du meurtre d'un éditeur juif et de sa compagne.

Correspondance

Bonn. – Aventurier sadique et mythomane, obsédé par le « génie de Hitler » ? Dangereux terroriste de droite mêlé à des complots néo-nazis ? La personnalité de Karl Heinz Hoffmann, ancien chef du Wehrsport Gruppe Hoffmann, (WSG, groupement sportif militaire), ne se laisse pas saisir facilement.

Il faut se pincer, dans cette salle trop solennelle, trop historique, où furent jugés les criminels de Nuremberg, pour ne pas échapper à un sentiment d'irréalité. Surtout lorsque les bancs de l'assistance sont trop silencieux, les juges, les avocats généraux trop attentifs à ne pas sortir de leur mutisme, la voix de l'inculpé trop douce. Depuis le début de son procès, il s'est lancé, de séance en séance, dans un monologue interminable.

En uniforme SS

En trois ans de prison, le chef du groupe paramilitaire a perdu un peu de sa superbe. L'orgueilleuse moustache a disparu et une épaisse barbe d'anachorète fait un curieux effet sous un crâne dégarni. A quarante-six ans, les traits ont prématurément vieilli. La silhouette sanglée dans un pull-over atteste encore d'une certaine vigueur physique mais ne peut cacher un début d'embonpoint. A première vue, l'homme semblerait presque inoffensif. *Mais il y a ses gestes furtifs* d'autosatisfaction entre deux séances, ses brusques changements de ton sans même que la voix ne s'élève pour persifler les juges, le gouvernement, rabaisser à *moins que rien ses anciens compagnons*, ramassis de *« couards »* de *« traîtres », d'« imbéciles »*.

Peu importe, au bout du compte, que les motifs du meurtre de M. Lewin, assassiné par l'homme de confiance de Hoffmann, Uwe Behrendt, n'apparaissent pas clairement. Malgré les trous de l'acte d'accusation, le malaise suscité par le personnage laisse présager le pire. Hoffmann doit répondre de pas moins de quarante chefs d'accusation allant de l'incitation au meurtre à la torture, de l'impression de faux dollars à l'allégeance à une « puissance étrangère », en l'occurrence le mouvement palestinien. A travers lui transparaît tout un monde diffus où se mêlent terroristes d'extrême droite, commandos de l'Asala, organisations palestiniennes.

Né en 1937 à Nuremberg, Hoffmann est emmené en 1942 par sa mère en Thuringe, aujourd'hui province de RDA, après la *mort* de son père. Il y restera jusqu'au soulèvement de 1953 *contre le régime communiste*. Trois ans après son retour *en Allemagne de l'Ouest, il a* maille à partir avec la justice pour *avoir été trouvé en possession* d'armes. C'est encore pour trafic *d'armes qu'il est arrêté en 1963*, en Turquie cette fois. Il faut attendre 1968 pour le voir clairement émerger dans la mouvance néonazie. Il débarque un soir de Carnaval dans un bar chic de Nuremberg, en uniforme SS rehaussé de croix gammées. Six ans plus tard, il accède à la notoriété en fondant son Wehrsport Gruppe dans la région de Nuremberg.

La formation paramilitaire atteindra, au *fil* des ans, près de six cents membres. Tous les week-ends, Hoffmann et ses hommes, en uniforme, la casquette frappée d'une tête de mort, s'entraînent dans la campagne et les *forêts* voisines du petit village d'Emreuth, près d'Erlangen. Loué au nom de sa compagne, Franziska Birkmann – *accusée de complicité* dans le meurtre de Lewin, – le *château du village tient* lieu de quartier général. Rien ne manque à *l'équipement : ni des armes* authentiques (mais neutralisées), *ni les véhicules – camions à chenillettes*, jeeps, canots pneumatiques, – *ni même des canons* de DCA encloués. Les autorités locales *ferment* les yeux. Il faudra attendre le 30 janvier 1980 pour *que le WSG soit dissous par le* ministre de l'intérieur fédéral, le libéral Gehrard Baum.

Aventures au Liban

Hoffmann entend cependant ne pas s'arrêter en si bonne route. Il tente de se lancer dans la fabrication de faux dollars, commence à stocker des munitions et des explosifs. Le 25 janvier 1980 a lieu une rencontre décisive avec Udo Albrecht, militant d'extrême droite connu pour avoir des relations étroites avec l'OLP à Beyrouth, qui réussira en 1981 une évasion spectaculaire de RFA. Albrecht vient voir Hoffmann chez lui et lui propose une association pour transporter au Liban des véhicules de rebut de la Bundeswehr. Le premier convoi suivra quelques semaines plus tard.

Hoffmann peut alors donner sa mesure. Une fois le contact établi avec les Palestiniens, il entraîne une quinzaine de ses recrues, dont la plupart n'ont guère plus de vingt ans, pour fonder au Liban un Wehrsport Gruppe. Il installe ses quartiers au camp de Bir-Hassan, dans la banlieue de Beyrouth, sous l'aile du Fath.

Les relations au sein du groupe tournent cependant rapidement au vinaigre. Les rapports d'Hoffmann avec Albrecht, qui lui dispute le contrôle des opérations, sont mauvais. Dès le mois de septembre, quatre recrues, dont Kaï Uwe Bergman, tentent de prendre *la fuite. Ils sont arrêtés sur la* route de l'aéroport par une patrouille de *l'OLP. Pour Bergman*, c'est le début d'un long calvaire *dont il ne reviendra pas. Le* 6 février 1981, après un dernier passage à *tabac conduit par Hoffmann* – il a appris que le jeune homme *a essayé de prendre* contact avec l'ambassade de RFA, – *il disparaît sans laisser de* traces. Sans en arriver à cette extrémité, il n'est pratiquement pas un membre du groupe qui, à un moment ou à un autre, échappera aux sévices du chef et de son fidèle lieutenant Behrendt.

Hoffmann est en Bavière quand éclate une bombe à la fête d'octobre de Munich, en 1980, faisant treize morts et deux cents blessés ; c'est *l'attentat le plus* grave depuis la création de la RFA. *La découverte du cadavre* de Gundolf Kohler, ancien membre du WSG, *tué par sa propre* bombe, mène directement les enquêteurs à *Emreuth. Dès le lendemain*, Hoffmann y est arrêté, tandis qu'un de ses convois de véhicules militaires est bloqué à la frontière autrichienne. Mais il peut fournir un alibi. L'enquête, qui établit la responsabilité du seul Kohler, comporte cependant de nombreuses zones d'ombre jusqu'à présent.

L'assassinat de l'éditeur juif

Quelques semaines après le bain de sang de Munich, le 19 décembre, on sonne à la porte du bungalow qu'occupent à Erlangen l'éditeur juif Shlomo Lewin, soixante-neuf ans, et sa compagne, Frida Boeschke, cinquante-sept ans, *veuve d'un ancien maire* social-démocrate. Lewin est un *adversaire acharné d'Hoffmann*, dont il a constamment dénoncé les *activités. Lorsqu'il ouvre, il* se retrouve face à Behrendt. Il est aussitôt tué, et sa compagne est abattue à son tour, de sang-froid. L'assassin disparaît dans la neige, laissant derrière lui huit douilles *de 9 millimètres* et une paire de lunettes de soleil appartenant à *l'amie d'Hoffmann, Franziska* Birkmann.

L'acte d'accusation indique que le chef du WSG a préparé l'assassinat avec Behrendt, lui a fourni le revolver, a fabriqué lui-même avec Franziska Birkmann le *silencieux*, puis a *aidé* le meurtrier à retourner au Liban *via l'Allemagne de l'Est. Hoffmann* est arrêté le 16 juin 1981 à l'aéroport de Francfort. *Mais la procédure* engagée contre lui avance lentement. La *disparition* de Behrendt, qui se serait suicidé à Beyrouth en septembre *1981, ne* facilite pas la tâche des juges. Le 2 *septembre* *1983*, l'instruction est close faute de preuves suffisantes. Il faut l'insistance du procureur pour que l'accusation soit reprise. Entre-temps, l'été dernier, le cadavre présumé du meurtrier a été ramené à Munich par des agents de la police criminelle de Bavière pour identification.

Hoffmann n'ignore pas les faiblesses de l'acte d'accusation. Depuis le 12 septembre, date de l'ouverture de son procès, il *s'efforce de démontrer* qu'il n'avait aucun motif valable de *faire* assassiner l'éditeur. *Ses* conceptions politiques, dit-il à l'audience, n'ont jamais *« rien eu à voir avec la doctrine nazie »*. Il n'a jamais professé de théories racistes ou antisémites. S'il admire le « génie de Hitler », il *n'est pas d'accord avec sa philosophie*. Quant aux activités du WSG à *Beyrouth*, elles avaient un aspect uniquement « commercial ».

Beaucoup de ses anciens subordonnés figurent parmi les soixante témoins appelés à comparaître. Certains sont libres, d'autres sous les verrous, d'autres encore en fuite, comme Odfried Hepp, accusé d'avoir fondé un groupe responsable *en 1982 de cinq hold-up* et de trois attentats contre des soldats américains. Tout un petit monde dont Hoffmann entend bien exploiter les contradictions pour tenter de se tirer d'affaire.

HENRI DE BRESSON.



UNION SOVIÉTIQUE

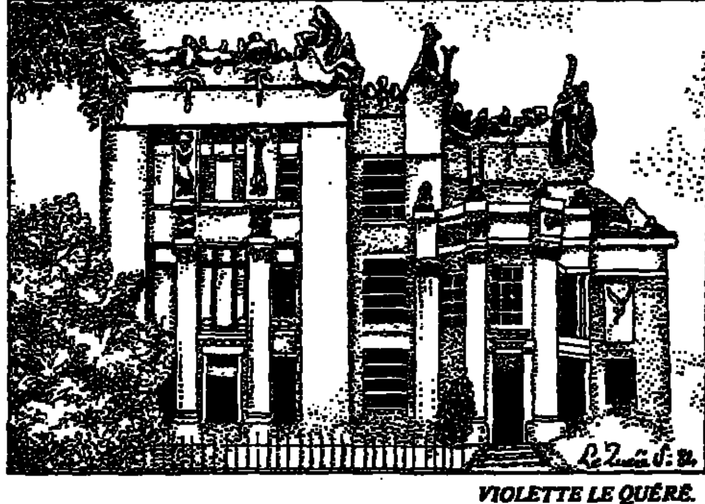
A Kiev, la guerre date d'hier...

Détruite par la guerre, reconstruite en lourd style stalinien, la capitale de l'Ukraine a beaucoup perdu du charme que rappelle la très baroque « maison de l'Ondine » qu'a décrite Nekrassov dans ses* Carnets d'un badaud *(dessin ci-contre). La ville vit dans le souvenir de la guerre, mais a d'étranges trous de mémoire...

De notre envoyé spécial

Kiev. – La capitale de l'Ukraine a incontestablement une « allure méridionale », même si celle-ci n'est pas aussi accentuée que l'affirment ses habitants, qui attendent toujours avec un brin d'anxiété que l'étranger compare *leurs terrasses en plein* air à celles des cafés parisiens. La ressemblance paraît lointaine... Il y a bien des avenues plantées de châtaigniers où les citadins flânent le soir et où l'on peut – luxe rare en URSS – s'asseoir. Mais pas question d'être servi ! Il faut faire la queue à un guichet pour obtenir son ticket, puis attendre encore pour l'échanger contre la consommation désirée, avant de s'attabler. L'opération prend une bonne demi-heure. Kiev est soviétique avant tout...

Sur le Khrechtchatik, l'artère principale bordée de magasins et de bâtiments administratifs, un responsable local du parti balaie l'horizon de la main. *« Ici, en 1945, il n'y avait plus que des ruines. Les Allemands avaient tout fait sauter avant de partir »*, dit-il. Les nazis ont en effet beaucoup détruit et encore plus tué à Kiev quand ils l'ont occupée, de septembre 1941 à novembre 1943. Mais ce sont les hommes du NKVD – l'ancêtre du KGB – qui ont dynamité les immeubles du Khrechtchatik à l'approche des troupes allemandes à la fin de l'été 1941... Il y a d'autres zones obscures – ou contestées – dans l'histoire de cette période.



VIOLETTE LE QUÉRÉ.

A *écouter les discours officiels*, la guerre s'est terminée hier. Devant le *conseil des ministres d'Ukraine*, M. Alexandre Oiachko, son président, y *consacre les deux tiers d'un* exposé sur sa République. Il y est *surtout question* du départ des Allemands, mais guère de leur arrivée, *sujet tabou par excellence, car tous* les Ukrainiens n'ont pas fait mauvaise figure à l'envahisseur. A la *fin* des années 50, réfugiés dans les forêts, des éléments nationalistes qui avaient collaboré avec les Allemands contestaient encore le pouvoir soviétique.

M. Oiachko préfère insister sur l'héroïsme des maquisards et de l'armée rouge, et sur les souffrances du peuple ukrainien. *« En se retirant, le commandement allemand pratiquait la politique de la terre brûlée. En 1945, dix millions d'Ukrainiens étaient sans abri et un habitant sur six avait été tué »* explique-t-il. *La République avait été totalement occupée ; il n'y avait pratiquement plus un seul secteur en service, la mécanisation de l'agriculture était à reprendre à zéro et Kiev était exsangue. »*

Le monument de Babi Yar

La ville est aujourd'hui entièrement reconstruite. Au style stalinien des premières années d'après-guerre qui domine dans les immeubles administratifs du centre ont succédé des formes plus sobres. Mais le puissant édifice à façade semi-circulaire et à soubassements de granit construit en 1938 par l'architecte Fomine, qui abrite aujourd'hui le conseil des ministres d'Ukraine, ressemble comme un frère aux bâtiments qui ont vu le jour deux ou trois lustres plus tard.

Dans une cité ouvrière de la banlieue, de jeunes mariés viennent déposer des fleurs au pied d'un monument de bronze. Telle est la coutume à travers toute l'URSS. A Moscou, les nouveaux époux accomplissent ce geste au monument du soldat inconnu, au pied des murailles du Kremlin ; à Leningrad, c'est devant la célèbre statue équestre de Pierre le Grand, face à la Neva. Ailleurs, le plus souvent un buste de Lénine fait l'affaire.

Il s'agit pourtant ici d'un mémorial dont le symbolisme convient encore plus mal à de jeunes mariés. L'endroit s'appelle Babi Yar (le « Ravin aux vieilles », en ukrainien), parce que jadis les vieilles femmes venaient y laver leur linge à la lisière de la ville. *Le monument* de bronze érigé en 1976 rappelle le souvenir d'un des massacres les plus épouvantables de la seconde guerre mondiale.

Le 29 septembre 1941, à peine entrés à Kiev, les Allemands rassemblèrent la population juive de la ville. Matraqués au moindre faux pas, harcelés par des chiens policiers, les juifs de Kiev marchèrent jusqu'au ravin où les attendaient les mitrailleuses.

Evtouchenko, alors contestataire, écrivait en 1961 dans son poème *Babi Yar* qu'*« aucun monument ne se dressait »* en ce lieu, et que *« tout y criait en silence »*. Les autorités ont voulu réparer cet oubli. Pourtant il n'y a toujours rien qui indique que les victimes étaient juives. Au-dessus d'un ravin symbolique, un groupe en bronze, constitué de personnages divers : une mère portant un enfant, un marin, un prisonnier tenant un morceau de fil barbelé... Une inscription en ukrainien indique seulement : *« Ici, de 1941 à 1943, les envahisseurs fascistes allemands ont tué plus de cent mille prisonniers de guerre et habitants de Kiev. »*

« A notre place »

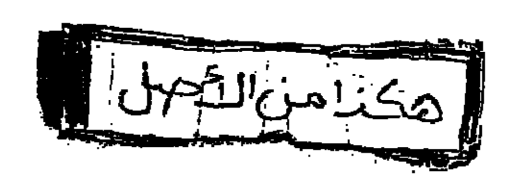
Un responsable du ministère ukrainien des affaires étrangères (l'Ukraine occupe un siège aux Nations unies) s'efforce de dissiper le malaise : *« Il n'y a pas de mention du fait que beaucoup de juifs ont été massacrés ici, parce que nous les considérons comme des citoyens soviétiques à part entière. Pourquoi les distinguer des Ukrainiens, des Russes, des Ouzbeks, des Géorgiens, des tziganes qui ont été aussi tués en ce lieu. »*

Les exécutions ont continué à Babi Yar *jusqu'au printemps* 1943. Les prisonniers de guerre ukrainiens et russes, les maquisards communistes, ont succédé aux juifs, et le total des morts est sans doute bien supérieur à cent mille. Le ravin avait été comblé par les corps. Après Stalingrad, les nazis firent déterrer et brûler les cadavres par des détenus des camps de concentration. Quelques-uns d'entre eux réussirent à s'échapper et ont raconté *devant le tribunal de Nuremberg* comment ils avaient été contraints à effacer les traces du massacre.

Samedi *matin*, dans l'unique synagogue en service à Kiev, rue Chekaviskaya, dans le vieux quartier du Podol, presque uniquement des vieilles gens suivent l'office. Le rabbin est absent, parti en voyage d'étude. La salle compte trois cents places. *« Elle est pleine pour les grandes fêtes comme Yom Kippour, et les indicateurs de police se tiennent alors dans les rues pour noter le nom des jeunes qui entrent »*, remarque sans amertume apparente, comme s'il s'agissait d'une constatation banale, un des *fidèles*, lui-même très âgé.

Kiev comptait une centaine de synagogues avant guerre, la plupart dans le Podol. Elles réunissaient environ cent cinquante mille juifs dans la ville, selon un des responsables de la communauté. Celui-ci ne veut pas d'histoires aves les autorités. A propos du monument de Babi Yar, il a le mot de la fin : *« Il aurait sans doute mieux valu qu'on inscrive dessus quelque chose en hébreu. Mais on ne l'a pas fait, cela n'a pas été jugé utile. Ce n'est pas la première fois qu'on décide à notre place... »*

DOMINIQUE DHOMBRES.



AVANT LA VISITE EN FRANCE DU PRÉSIDENT KIRCHSCHLÄGER

Autriche : une passion pour la paix

« *La paix, ça commence chez soi* », aime à répéter le président de la République autrichien, M. Rudolf Kirchschläger, qui doit effectuer, à partir du mardi 9 octobre, une visite officielle de trois jours en France.

La paix. Les Autrichiens, qui ont, deux fois en soixante-dix ans, payé un lourd tribut à la guerre, en connaissent toute la valeur. Ils ne manquent pas, non plus, d'idées sur les moyens de la défendre.

Naguère grand empire, réduit en 1919 aux dimensions d'un petit pays, devenu en 1955 une sorte d'Etat-tampon entre les deux blocs, l'Autriche sait bien que les armes ne sont pas son plus ferme rempart. Elle compte davantage, pour protéger sa sécurité, sur une diplomatie très active. La « neutralité », qui est, depuis 1955, à la base de sa politique étrangère, n'est nullement synonyme d'abstention. On l'a vu — sous l'impulsion de celui qui fut sept ans durant son ministre des affaires étrangères, puis pendant treize ans son chef de gouvernement, M. Bruno Kreisky, — aux avant-postes de bien des croisades : la normalisation des rapports avec l'Est, le rapprochement euro-arabe ou le dialogue Nord-Sud. M. Fred Sinowatz, le nouveau chancelier socialiste, n'a pas désavoué ces grandes orientations, *même si l'important remaniement* ministériel intervenu au début de septembre peut être, en partie, interprété comme un « coup de barre à l'Ouest ».

Vers le grand large ? Les Etats-Unis n'en seraient sans doute pas désolés. Mais Vienne n'ignore pas que sa situation géopolitique, à la frontière des pays du pacte de Varsovie, l'oblige à de certaines prudences : Moscou ne laisse jamais beaucoup de marge dans son interprétation du « traité d'Etat » de 1955. Aussi, l'Ouest dont il s'agit, c'est d'abord l'Europe. En ce sens, l'Autriche paraît aujourd'hui très désireuse de dépasser, dans ses relations avec Paris, le niveau d'« *amicale léthargie* », qui, selon un mot qu'on prête à M. François Mitterrand, les caractérise depuis longtemps.

Mais une diplomatie dynamique serait de peu de poids sans cette « *paix chez soi* » chère aux Autrichiens. N'est-ce pas là l'essence de ce « *modèle autrichien* » cité en exemple par M. Mauroy peu après son arrivée à Matignon en 1981 ? Non pas tant des « *recettes économiques* » — aujourd'hui, comme partout, malmenées par la crise, même si l'Autriche s'en tire plutôt mieux que d'autres pays européens. Il s'agirait plutôt d'un souci enseigné par l'histoire : toujours chercher à s'entendre, à dialoguer, à s'arranger. Un souci qui n'est pas si aisément exportable. — J.-P. C.

Recentrage

L'Autriche a du mal à échapper aux clichés. La remarque faite par le pape Paul VI à propos de l'« *île des Bienheureux* » remplit discours et articles de presse. Pays « *à la recherche de son identité* » pour les uns, « *pittoresque* », pour d'autres, l'Autriche a subi une transformation plus profonde que bien des pays d'Europe au cours des quarante dernières années. Or tout s'est déroulé sous le signe de la stabilité. Elle a méthodiquement organisé la paix intérieure.

Le nombre des partis représentés au Parlement n'a pas changé depuis 1959, la tranquillité sociale est exemplaire (avec en moyenne une minute de grève par an et par salarié), la prédisposition au compromis est générale — mais aussi celle au *suicide* : l'Autriche *est, derrière* la Hongrie, le pays avec le taux de suicide le plus élevé d'Europe. Les pesanteurs conservatrices ont voilé la coupure politique qui a marqué l'année 1983. Après la défaite électorale des socialistes, seuls au pouvoir pendant treize ans, socialistes et libéraux ont formé une coalition.

Le successeur de M. Bruno Kreisky à la chancellerie, M. Fred Sinowatz, a hésité plus d'un an avant de donner de nouvelles orientations. Le remaniement ministériel intervenu début septembre devrait lui permettre de réorienter la politique économique dans une conjoncture difficile.

Le Parti socialiste, usé par treize ans de pouvoir, se trouve profondément divisé à la suite du long conflit qui oppose toujours M. Kreisky à son ancien dauphin et ministre des finances, M. Hannes Androsch.

WALTRAUD BARRY.

(*Lire la suite page 8.*)

Une neutralité active

Ni le pastiche néo-classique du Neuebnrg de François-Joseph, ni les hardiesses de l'Art nouveau, ni l'ampleur des constructions sociales de la « Commune rouge » dans les années 20 n'avaient préparé les Viennois à une telle fête d'architecture ! Inaugurée en 1979, UNO-City, la cité des Nations unies, s'élève sur une sorte d'île au milieu du Danube, un peu à l'écart de la ville historique. Les méchantes langues avaient rebaptisé le complexe « *BR-UNO-City* », par référence au premier ministre de l'époque, le chancelier Bruno Kreisky soupçonné d'avoir conçu l'affaire aux mesures non de la petite Autriche mais de ses propres vues diplomatiques planétaires.

Aujourd'hui le Centre international de Vienne avec ses quelque quatre mille « Onusiens », appartient au paysage viennois au même titre que la grande roue du Prater, la flèche de la cathédrale Saint-Etienne ou la gloriette du château de Schoenbrunn. Et les accusations de mégalomanie naguère portées contre M. Kreisky ont cessé... depuis qu'il a pris sa retraite. On veut surtout voir les avantages pour Vienne d'être devenue le « troisième siège des Nations unies », après New-York et Genève.

Vienne, capitale il y a soixante-dix ans d'un empire de plus de cinquante millions de sujets fédérant une douzaine de nationalités, n'est plus aujourd'hui que la tête hypertrophiée d'un Etat de 7,5 millions d'habitants directement au contact du pacte de Varsovie.

Par la « loi de neutralité permanente » qu'elle a adoptée, le 26 octobre 1955, l'Autriche s'est fait à elle-même obligation de défendre son statut avec « *tous les moyens dont elle dispose* ». Mais qui peut attendre que la modeste République alpine et danubienne se reconvertisse en une puissance militaire ?

A l'Est, du nouveau

« *Nous ne croyons pas à une attaque frontale de l'Est*, explique un diplomate qui fut plusieurs années en poste à Moscou, *car vu notre position, ce serait le début de la troisième guerre mondiale. En revanche, nous devons prévenir l'hypothèse que des éléments militaires visant un autre objectif que nous-mêmes traversent notre territoire.* »

« *Le pilier de notre sécurité c'est notre politique étrangère*, explique M. Gerald Hinterreger, secrétaire général du ministère des affaires étrangères. *Nous avons bien médité l'expérience de l'Autriche d'entre les deux guerres mondiales. C'est l'isolement international qui l'a conduite à l'Anschluss. Désormais, nous n'entendons plus être l'objet de la politique extérieure des autres, mais un sujet qui agit avec tous les moyens, fussent-ils modestes, qu'il a à sa portée.* »

C'est ainsi que l'Autriche, tout en affirmant hautement son adhésion aux valeurs démocratiques occidentales, n'a jamais cessé de préconiser et de mettre elle-même en pratique l'ouverture vers les pays de l'Est.

Les Autrichiens s'accordent pour juger satisfaisants les résultats obtenus. L'Europe de l'Est tout d'abord est devenue un marché de première importance : l'Union soviétique est leur quatrième partenaire économique, après la RFA, l'Italie et la Suisse.

Mais l'Autriche veut croire également que son attitude positive a pu contribuer aux quelques déblocages apparus ici et là derrière le rideau de fer. L'exemple le plus fréquemment cité à Vienne est celui de la Hongrie. « *Les Hongrois peuvent venir chez nous une fois par an sans visa ; nous nous allons chez eux autant que nous voulons*, nous explique M. Milo Dor, président de l'Union des écrivains autrichiens. *Les échanges entre nous se sont multipliés ces dernières années. Notre télévision « arrose » leur province frontalière. Nous produisons même tous les deux ou trois mois une émission de variétés en commun. Les échanges d'universitaires, de savants et d'artistes se multiplient.* »

Les relations de Vienne avec Budapest n'épuisent pas l'Ostpolitik de l'Autriche. Les liens de ce pays sont également étroits avec la Roumanie, la Bulgarie, la RDA et la Pologne. Seule la Tchécoslovaquie ne montre aucun empressement. Un *diplomate raconte : « Il y avait jadis un tramway de Vienne à Bratislava. On allait voir la grand-mère le dimanche après-midi. C'est cette absence de distance que nous voudrions rétablir avec tout cet espace humain, culturel, économique, émotionnel que nous dénommons la* « Mittel Europa ». *Pour nous c'est un indispensable oxygène. Pour l'Europe d'aujourd'hui, c'est un facteur de stabilité.* »

Une « passoire » ?

L'ancien ministre des affaires étrangères, M. Erwin Lanc, leader de l'aile gauche du Parti socialiste, justifie cette approche sans préjugé de l'Europe de l'Est : « *Pour eux, c'est la possibilité de respirer, de réunir des familles, de se marier par-delà les frontières. Ce sont des choses toutes simples que l'on ne comprend pas au Texas, parce que, là-bas, rien de tout cela ne manque, mais ici, on les palpe très concrètement.* »

Et l'écrivain M. Milo Dor de conclure : « *Nous avons perdu la peur des communistes. Car nous sommes ici à un trop bon poste d'observation pour ne pas voir leurs énormes difficultés. Nous savons désormais qu'ils ne sont pas forts, nous pouvons même affirmer qu'aujourd'hui il n'y a plus de communistes en Europe de l'Est. Les derniers sont à l'Ouest !* »

L'opposition ne conteste pas la nécessité de l'ouverture à l'Est.

M. Alois Mock, président du parti d'opposition l'OeVP (démocrate-chrétien avec une aile libérale), rappelle que l'ouverture à l'Est « *a d'abord eu lieu sous des gouvernements à présidence OeVP* ».

M. Andreas Kohl, jeune loup de ce parti, se lance dans une vive diatribe sur la « *pente neutraliste* » de la diplomatie autrichienne durant l'« *ère Kreisky* » et les débuts de son successeur, M. Fred Sinowatz. « *Nous reprochons au gouvernement socialiste son activisme anti-israélien et propalestinien au Proche-Orient ; nous lui reprochons d'avoir toujours voté aux Nations unies pour tous les mouvements de libération nationale, y compris ceux qui agissent par les armes. Nous lui reprochons d'avoir exacerbé la méfiance des Etats-Unis envers nous en usant d'une rhétorique sommairement anti-américaine ; nous lui reprochons enfin d'avoir négligé l'Europe au profit de considérations planétaires où l'on mêlait un peu trop la casquette gouvernement et celle de membre de l'Internationale socialiste.* »

M. Kohl tempère pourtant la sévérité du réquisitoire. Il constate que le nouveau ministre, M. Leopold Gratz, nommé le 3 septembre, a déjà promis d'une part de « *rechercher à nouveau avec l'opposition une politique de consensus* » ; il a promis d'autre part que l'Autriche se concentrera désormais sur ses voisins, et il y a fort à faire en ce domaine, notamment avec l'Italie.

La nouvelle équipe gouvernementale a un problème très concret à résoudre : comment répondre à M. Reagan qui s'inquiète de voir les technologies sensibles filer à l'Est par la « passoire » autrichienne ? Les remontrances américaines semblent avoir été précises et peut-être même fort vives. Certes, « *on ne peut attendre qu'une entreprise étrangère s'installant en Autriche n'ait pas en tête de vendre à l'Est* », note un observateur français. Et un diplomate autrichien ajoute : « *Des firmes américaines ne sont pas les dernières à entrer en rapport avec des transitaires de l'Est, hongrois ou autres, très officiellement installés à Vienne.* » Un autre refuse d'imaginer que l'Autriche puisse en ce domaine se comporter en « *policier des Etats-Unis* ». Pourtant, on reconnaît sans difficulté que le gouvernement a le devoir de contribuer à ce que les firmes installées en Autriche respectent leurs engagements vis-à-vis des Etats-Unis. L'Autriche est évidemment intéressée à ne pas perdre, par un comportement provocant, l'accès aux technologies nouvelles.

Certains observateurs se demandent si Vienne ne fait pas l'objet par-delà cet épisode de « *pressions américaines plus générales visant à lui faire adopter une attitude plus positivement pro-occidentale* ». De là à imaginer que le récent remplacement aux affaires étrangères de M. Lanc, qui cachait mal ses sentiments anti-américains, par M. Gratz (« *un atlantiste* », selon M. Kohl), est une bonne manière faite à Washington, il n'y a qu'un pas.

La diplomatie autrichienne manifeste fréquemment une activité débordante. Durant la seule semaine du 25 septembre au 3 octobre, le chancelier Sinowatz s'est rendu en Bulgarie et en Espagne, le ministre des affaires étrangères, à l'ONU et à Washington ; le président de la République a rencontré le chef de l'Etat et du parti hongrois. Un diplomate explique : « *L'Autriche doit être active, non pour mettre en marche de grands changements, mais parce qu'elle tient à rester connue.* » Quelle signification accorder dans ces conditions à la prochaine visite du président Kirchschläger en France ?

« *Pour nous, il est important de ne pas nous contenter d'une neutralité de bascule entre les deux Grands*, affirme la même personnalité. *Aussi tenons-nous à des relations étroites avec les autres signataires du traité de 1955, Paris et Londres.* » D'une façon plus générale, il semble bien que l'Autriche, après avoir été une pionnière de l'Ostpolitik, ressente le besoin d'une « *politique à l'Ouest* ». La France paraît aujourd'hui décidée à réviser son attitude négative des années 60 en ce qui concerne une coopération entre l'Autriche et la CEE. Des projets concrets de collaboration en matière de recherche et sur des technologies avancées devraient être évoqués lors du voyage du président Kirchschläger à Paris.

JEAN-PIERRE CLERC.

Étranger

AVANT LA VISITE EN FRANCE DU PRÉSIDENT AUTRICHIEN

Surmonter les malentendus avec Paris

Une enquête récemment publiée par la revue les Langues modernes recèle des surprises : un étudiant germaniste français sur deux seulement sait que le schilling est l'unité monétaire de l'Autriche et que l'Anschluss désigne l'annexion de ce pays par l'Allemagne nazie en 1938 ; 90 % ignorent les origines autrichiennes de Hitler ; 50 % ne peuvent citer une autre ville que Vienne... On pourrait dresser une longue liste de méprises et de lacunes : auteurs ou musiciens autrichiens classés comme allemands. Histoire de la Première République totalement inconnue, etc.

Lorsqu'on songe à ce pays, c'est trop souvent au passé : vieille civilisation habsbourgeoise, valses viennoises, opérettes, littérature « fin de siècle »... Sur les relations franco-autrichiennes pèse un maléfice de même nature : comme si les rapports entre les deux pays s'étaient arrêtés à la confrontation de Louis XIV avec la Maison d'Autriche, ou de Napoléon avec l'Empire des Habsbourgs (1).

C'est Mme de Staël qui, côté français, fut sans doute la première à parler de la nation autrichienne, en 1808. Son jugement n'était guère tendre : *« On trouve en Autriche beaucoup de choses excellentes, mais peu d'hommes vraiment supérieurs, car il n'y est pas fort utile de valoir mieux qu'un autre : on n'est pas envié pour cela mais oublié, ce qui décourage encore plus. »*

Les clichés anti-autrichiens ont, depuis, été renforcés par la vision terriblement réductrice que beaucoup de Français ont de l'Autriche : grâce, harmonie, douceur, servent à caractériser un héritage culturel essentiellement à base de musique et de théâtre. C'est évidemment faire peu de cas des jacobins viennois de l'époque de la Révolution française, des révolutionnaires de 1848 et de 1918 ou des travailleurs sociaux-démocrates des journées de février 1934, à qui s'applique fort mal le mythe de l'Autriche « légère » et dansante du congrès de Vienne.

Durant la première moitié du dix-neuvième siècle, lorsque la police de Metternich pourchassait les esprits critiques, c'est la France qui en accueillait un certain nombre. Dans l'épisode tragique et peu glorieux de Mexico, c'est la France de Napoléon III qui n'a pas le beau rôle. L'empereur François-Joseph, lorsqu'il songe à la France, se souvient de son frère Maximilien, victime d'une politique faite d'aventures et d'improvisations.

Mais, quelques décennies plus tard, c'est à Paris que Freud suit les enseignements de Charcot. Il revient de son séjour en France bien déterminé à en finir avec le positivisme.

L'Autriche-Hongrie n'avait pas occupé l'Alsace et la Lorraine. Des puissances de l'Axe, elle n'est donc pas la plus vilipendée en France. On a beaucoup glosé sur le mot attribué à Clemenceau, lors du traité de Saint-Germain : *« L'Autriche, c'est ce qui reste. »* Attitude anti-autrichienne ? Ou simple constat d'une évolution de l'Europe centrale qui avait commencé bien avant la première guerre mondiale ?

Des émigrés à Paris

En général, l'image de l'Autriche n'était pas mauvaise dans l'opinion française de l'entre-deux guerres. Ce n'est qu'à partir de 1934 qu'elle se ternit, avec la répression sévère qui s'abat sur la gauche autrichienne. Les canons de Dollfuss dirigés contre les cités ouvrières font s'estomper les grâces d'une Autriche pacifique et riante.

Lorsque fut réalisée l'annexion par Hitler, en mars 1938, il y eut peu de voix en France pour protester violemment contre cette mesure et appeler à des manifestations ou des actions de solidarité. Nombre de militants antifascistes et démocrates avaient quitté leur pays depuis longtemps. Beaucoup avaient choisi la France comme seconde patrie. A Paris se retrouvèrent, à partir de 1938, trois émigrations autrichiennes : une monarchiste, une socialiste et une autre, hétérogène, faite de grands écrivains et de militants communistes. C'est là que fut enterré en juillet de cette même année l'un des grands noms du mouvement ouvrier européen : Otto Bauer. Il suffit de relire les articles et les discours de Léon Blum pour se convaincre de l'étroitesse des liens qui existaient à l'époque entre socialistes autrichiens et français.

La seconde après-guerre devait être très différente de la période d'après 1918. Les troupes françaises arrivèrent en Autriche en libératrices et non en vainqueurs. Le général Bethouart fit afficher de nombreuses proclamations en ce sens dès que les Français furent entrés au Vorarlberg, puis au Tyrol. Dans une note du gouverneur militaire français de septembre 1945, on peut lire : *« Par leur attitude maladroite, certains Français alimentent les inquiétudes de leurs hôtes. La première maladresse, c'est que le Français, en arrivant au Tyrol, s'est cru aimé. Or rien n'est moins exact. Les Tyroliens, nettement influencés par la tradition antifrançaise de 1809, ne sont pas spécialement francophiles... »*

La politique française fut marquée par le souci de donner aux relations culturelles un nouveau départ. Ce fut l'œuvre d'Eugène Susini, qui créa à Vienne, au palais Lobkowitz, l'un des tout premiers centres de vie intellectuelle dans l'Autriche occupée. Trente-cinq ans plus tard, les relations franco-autrichiennes sont bonnes. Sans plus. Que faire alors pour dissiper le vieux malentendu sous-jacent ? Développer la connaissance réciproque de l'histoire contemporaine, et, surtout, faire la chasse à tous les stéréotypes réducteurs. Telles seraient les conditions minima susceptibles de favoriser l'éclosion d'un nouveau printemps entre Paris et Vienne.

MICHEL CULLIN,
directeur de l'Institut français de Vienne.

(1) Il est vrai que, dans ce dernier cas, l'occupation française a fortement contribué à la naissance d'un sentiment national que des poètes comme Franz Grillparzer ont exprimé dans leurs œuvres.

Recentrage

(Suite de la page 7.)

Ce dernier, contraint de démissionner en décembre 1980, dirige depuis la plus grande banque nationalisée du pays. Il est accusé par ses adversaires de fraudes fiscales. Le conflit avait rebondit cet été lorsqu'un des fidèles de l'ancien chancelier, M. Herbert Salcher, ministre des finances, avait porté plainte contre son prédécesseur. Son limogeage – tout comme celui de M. Erwin Lanc, ministre des affaires étrangères et représentant comme lui de l'aile gauche du PS, farouchement hostile à M. Androsch – devrait aider à jeter le voile de l'oubli sur l'« affaire Androsch ».

Annonçant l'ouverture d'un débat idéologique au sein du PS, le chancelier Sinowatz a déclaré que la politique socialiste sera désormais une *« politique du centre »*. Il a ainsi confirmé que le remaniement du cabinet était bien un coup de barre à droite. A l'origine de ce « recentrage » du PSOe – qui devrait désormais, selon le chancelier, être à la fois le parti des ouvriers, des petits entrepreneurs et des paysans – se trouve un phénomène social inquiétant pour les socialistes : la transformation des structures joue contre leur parti. Le PSOe a donc le choix : devenir un parti populiste de gauche *« attrape tout »* – ce qui demande un certain abandon de l'idéologie – ou se retirer sur son « noyau dur » de socialistes convaincus.

L'avenir est aux coalitions gouvernementales. Le PSOe devrait être obligé de gouverner avec un des deux partis bourgeois, le Parti libéral (FPOe), qui est son partenaire dans la coalition actuelle, ou le Parti populiste (OeVP), de tendance chrétienne-démocrate, s'il ne veut pas prendre le chemin de l'opposition.

Le Parti libéral a recueilli à peine 5 % des voix aux élections de 1983. Ses électeurs, qui traditionnellement se recrutent au centre et dans la droite dite nationale, c'est-à-dire pangermaniste, n'ont pas pardonné – les défaites parfois catastrophiques aux différentes élections régionales depuis un an en sont la preuve – au président du parti, M. Norbert Steger, d'avoir accepté l'offre du PS de former une coalition.

Dans ces conditions, le parti conservateur OeVP a le vent en poupe. Selon certains sondages, les « populistes », dirigés par M. Alois Mock, seraient actuellement un peu en avance sur les socialistes. M. Mock, qui était écrasé par la personnalité de l'ancien chancelier Kreisky, a réussi, après le départ de celui-ci, à atteindre une certaine popularité et à être considéré dans des larges couches de la population comme un « chancelier possible ».

Des conservateurs modérés

L'OeVP n'a cependant pas réussi jusqu'à présent à présenter des propositions convaincantes, en particulier pour la question du nucléaire. Les conservateurs autrichiens sont loin du thatchérisme ou du reaganisme ; ils soutiennent le système d'économie mixte, tout en demandant une limitation des interventions de l'Etat. Ils constatent qu'un certain nombre de principes gravement négligés au cours des dix dernières années par les socialistes sont moins contestés par la nouvelle équipe au pouvoir. Jamais depuis 1970 on a autant entendu les dirigeants socialistes parler de productivité et de profit, considérés désormais comme les bases d'une économie saine. Le nouveau ministre des finances, M. Franz Vranitzky, et celui des transports et de l'industrie nationalisée, M. Ferdinand Lacina, n'ont pas laissé de doutes : l'heure est à la modération aussi bien en ce qui concerne les rémunérations que les subventions aux entreprises nationalisées déficitaires. Le président de la toute-puissante union des syndicats OeGB, M. Anton Benya, qui est en même temps président du Parlement, a d'ores et déjà donné son aval à cette politique de modération. C'est ce consensus traditionnel dans l'Autriche de l'après-guerre qui met le pays à l'abri de conflits sociaux trop sérieux.

Le ministre des finances devra surtout accorder une attention particulière à la réduction du déficit budgétaire – 6,1 % du PIB en 1983 – et maîtriser en même temps le problème de l'endettement. Fin 1983, les dettes de l'Etat ont atteint 416 milliards de schillings (172 milliards de francs), en augmentation de 21,8 % par rapport à l'année précédente. Autre souci, cet endettement ne sert pas à financer les investissements, mais à éponger les déficits de l'assurance sociale, des chemins de fer et de l'industrie nationalisée.

M. Lacina, responsable de l'industrie nationalisée, devra procéder à un *« démontage »* dans ce secteur lourdement déficitaire sans trop de casse sociale. Les responsables du PS reconnaissent que de graves erreurs ont été commises dans le passé, lorsque le gouvernement bloquait la restructuration d'un secteur ou d'une entreprise par des interventions politiques économiquement injustifiables.

L'Autriche n'est plus aujourd'hui une *« île des bienheureux »*, mais elle s'est bien défendue contre la crise. Le secret du *« modèle autrichien »* réside en grande partie dans la structure particulière de l'économie. Plus de deux tiers des salariés autrichiens travaillent dans de petites et moyennes entreprises, en temps de crise, c'est un avantage du fait de la plus grande flexibilité des PME par rapport au marché. Les données relativement satisfaisantes de l'économie autrichienne – 4,5 % de chômage, 3,3 % d'inflation et 2,1 % de croissance en 1983 – s'expliquent en grande partie par ces considérations.

WALTRAUD BARILY.

Le poker tchadien

(Suite de la première page.)

Le premier concerne, bien évidemment, le refus par N'Djamena de laisser opérer des observateurs béninois, considérés comme *« les complices de l'agresseur libyen »*. Vendredi, M. Hissène Habré a maintenu ce refus. Pour contourner la difficulté, M. Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, a dû admettre, *en fin* d'après-midi, que Paris envisageait *« la possibilité d'un contrôle qui sera fait directement par les Français et les Libyens »*.

Sur le deuxième point, qui engage davantage l'avenir, M. Hissène Habré se serait montré encore plus ferme. Selon de bonnes sources, la France aurait obtenu de la Libye l'engagement que ses protégés tchadiens – les coalisés du GUNT de M. Goukouni Oueddeï – demeureraient sur leurs positions, dans le Nord, une fois le retrait franco-libyen terminé, c'est-à-dire à compter de la mi-novembre. En échange, ils auraient demandé à M. Hissène Habré de renoncer, pour l'instant, à la reconquête du Nord afin de faciliter la réunion, prévue à Brazzaville, d'une conférence de réconciliation entre Tchadiens.

Une partition de fait ?

Selon ce schéma, le départ des forces françaises et libyennes devrait déboucher sur un *« cessez-le-feu sur place »* entre Tchadiens permettant l'amorce d'un règlement politique. Dans un premier temps, il s'agirait de mettre au travail, dans la capitale congolaise, des experts chargés d'*« identifier »* les participants à une éventuelle « table ronde » entre Tchadiens.

Le président Hissène Habré ne peut entériner un tel scénario sans modification, car il consacrerait à ses yeux l'inacceptable partition de fait de son pays.

Ces désaccords constatés, il reste que M. Hissène Habré est *« entré dans le jeu »*, selon la formule d'un bon observateur d'une partie qui – on ne peut l'oublier – n'est pas exempte de méfiance réciproque. Les intérêts des deux « joueurs » ne sont pas de même nature. Si le retrait libyen est mené à son terme dans les délais prévus, une nouvelle phase de l'affaire tchadienne s'ouvrira, et, dans cette hypothèse, M. Hissène Habré entend se retrouver dans la situation la plus solide possible. Telle n'est pas la préoccupation prioritaire de la France, dont l'intervention au Thad a eu pour objectif essentiel de porter un coup d'arrêt à l'ingérence du colonel Kadhafi et surtout de rassurer ainsi les partenaires africains de Paris.

Habile tacticien, M. Hissène Habré n'ignore pas que, à dix-huit mois d'une échéance électorale décisive, le président Mitterrand entend *« évacuer »* le problème tchadien dans les meilleures conditions et le plus vite possible. Il tend donc à faire monter les enchères, sachant que dans sa démarche, faute d'un aval formel, la France souhaite du moins que N'Djamena ne l'empêche pas d'agir. Il y a donc une part de « *bluff* » dans la partie qui se joue actuellement. M. Mobutu l'a, semble-t-il, fort bien compris puisque, pour ne pas gêner son partenaire tchadien, il s'est gardé d'annoncer, avant de regagner Nice, le retrait, souhaité par Paris, du contingent militaire zaïrois stationné à N'Djamena.

Il est probable, dans ces conditions, que le séjour prolongé de M. Hissène Habré en France se termine sur un arrangement , même si des difficultés et des désaccords demeurent. Le chef de l'Etat tchadien a-t-il, au demeurant, vraiment espéré rallier la France à son point de vue ? Il peut, en tout cas, estimer que la coopération franco-tchadienne sortira renforcée des entretiens de l'Elysée et que la France se souciera davantage, dans les semaines qui viennent, de surveiller le jeu libyen. Pour M. François Mitterrand, il s'est agi, en fait, moins de trois semaines après l'avoir entériné, de s'assurer que l'accord de Tripoli était applicable. Le président Habré a négocié ce qui pouvait l'être.

En diplomatie, on ne s'identifie pas plus à ses alliés qu'on ne choisit ses voisins.

FRANÇOISE CHIPAUX
JEAN-CLAUDE POMONTI.

Le Brésil, marchand d'armes du monde islamique

Sao-Paulo *(AFP)*. – Le Brésil, premier exportateur d'armes du tiers-monde, s'est lancé dans une nouvelle opération de charme auprès de deux pays arabes, la Libye et l'Arabie saoudite.

Le ministre de la marine brésilienne, l'amiral Alfredo Karam, et le ministre de la défense de Ryad, Sultan Ben Abdel Aziz, se croiseront le 8 octobre au milieu de l'Atlantique. Le premier sera en route vers Tripoli pour y vendre des armes, le second vers le Brésil pour en acheter.

En Libye, l'amiral Karam aura une double mission : ressouder les liens quelque peu distendus entre le colonel Kadhafi et le Brésil à la suite de l'interception à l'aéroport de Manaus, il y a un an, de trois avions Ilyouchine libyens chargés d'armes pour le Nicaragua ; et conclure une accord bilatéral en matière de construction navale. Selon certaines sources brésiliennes, le gouvernement de Tripoli aurait rencontré quelques difficultés pour acheter trois destroyers à la République fédérale d'Allemagne – raison pour laquelle il souhaiterait arriver à un accord avec le Brésil. Or, la Libye est un ancien client de l'industrie de l'armement brésilienne. Celle-ci a déjà équipé ses pelotons de cavalerie blindée avec les Urutu, Cascavel et Jararaca fabriqués par le société Engesa de Sao-Paulo. Bien que le gouvernement du président Joao Figueiredo ne l'ait jamais admis, la Libye a certainement joué un rôle important comme intermédiaire dans la fourniture de matériel de guerre à des pays tiers. Ainsi, des blindés légers sur roues – les mêmes que ceux fournis officiellement à l'armée irakienne – ont été acheminés vers Téhéran via Tripoli en mai dernier, selon des sources dignes de foi qui ont exigé l'anonymat.

L'Iran aurait utilisé 500 millions de dollars pour rééquiper ses régiments de cavalerie, qui ont enregistré de lourdes pertes dans sa guerre contre l'Irak, et aurait été intéressé par l'achat de vedettes rapides fabriquées par les chantiers McLaren de Rio-de-Janeiro.

Mais les affaires militaires du Brésil avec les pays islamiques se concentrent surtout à Bagdad. Des centaines de blindés légers sur roues avec des canons de 90 millimètres, des explosifs, des rations de combat et des hôpitaux de campagne lui ont été vendus au cours des cinq dernières années. Des avions de l'Irak Airways se posent de temps à autre en pleine nuit sur l'aérodrome militaire de Sao-José-Dos-Campos, à une centaine de kilomètres au nord de Sao-Paulo, pour charger des armes individuelles, des mortiers, des munitions et des explosifs. Ils repartent immédiatement vers l'aéroport de Saddam, au bord du Tigre. En juin dernier, l'armée irakienne a été équipée d'un nouveau bijou de l'industrie brésilienne : des batteries de roquettes Astros-2, comprenant chacune quatre camions de tir, deux camions pourvoyeurs et un camion-radar pour le pointage des pièces. Ce matériel d'artillerie, dit de « saturation », peut recevoir divers engins.

Toutes ces armes seront exposées à Sao-José-Dos-Campos, lors de la visite du ministre de la défense d'Arabie saoudite, le géant pétrolier du Moyen-Orient, qui possède d'énormes capacités financières pour organiser la protection militaire de ses puits, ainsi que la défense, éventuelle, de ses voisins arabes. Les contacts entre le Brésil et l'Arabie saoudite ont commencé il y a près de trois ans. Le gouvernement de Ryad souhaiterait, selon certaines sources, que le Brésil fournisse, en plus de la technologie, la main-d'œuvre qualifiée et les cadres, jusqu'à la formation complète de techniciens arabes.

Un accord semblable a été conclu au début de l'année avec l'Egypte pour le montage de cent cinquante avions de liaison et d'entraînement des pilotes de guerre Tucano, fabriqués par la société Embraer.

Aux armes individuelles, aux blindés et aux avions d'entraînement, s'ajoutent, au catalogue de l'armement brésilien, des avions de transport de parachutistes (Brasilia et Bandeirantes), des chasseurs à réaction fabriqués conjointement avec la société Aeritalia, des chars Tamoyo et Osorio, et le blindé amphibie sur chenilles Charrua, dernier-né de l'industrie de guerre, pouvant servir au transport de douze combattants.

LE SORT DE JACQUES ABOUCHAR

Les assurances et les menaces d'un diplomate soviétique

Islamabad *(AFP)*. – L'ambassadeur d'Union soviétique au Pakistan, M. Vitaly Smirnov, a assuré, le vendredi 5 octobre, à Islamabad, que le journaliste d'Antenne 2 Jacques Abouchar, fait prisonnier le 17 septembre en Afghanistan, serait libéré. Mais il a averti que les journalistes pris avec des maquisards *« seront désormais éliminés »*.

M. Smirnov n'a pas précisé quand interviendrait la libération de Jacques Abouchar *« parce que cela est du ressort des autorités afghanes »*, a-t-il dit.

Au cours d'une réception chez l'attaché militaire indonésien, l'ambassadeur d'URSS a accordé un entretien de vingt minutes à l'envoyé spécial d'Antenne 2 Olivier Warin et au correspondant de l'AFP à Islamabad.

« Je peux vous assurer, leur a-t-il dit, *que votre ami, même s'il est un espion, sera relâché. En ce qui concerne sa blessure, il sera très bien soigné, ayant été capturé par des soldats soviétiques. »*

M. Smirnov a en même temps lancé un sévère avertissement : *« Je vous préviens, et, à travers vous tous vos collègues journalistes : n'essayez plus de pénétrer en Afghanistan avec les prétendus moudjahids, parce que je peux vous dire que ces bandits et les gens les accompagnant seront désormais éliminés. »*

L'ambassadeur soviétique a insisté : *« Vous avez de la chance que votre ami* [Jacques Abouchar] *soit seulement blessé et prisonnier. La situation a changé. Désormais les bandits et les prétendus journalistes – français, américains, britanniques et autres – qui les accompagnent seront tués. Et en ce domaine, notre contingent en Afghanistan aidera les forces afghanes. »*

Profitant de l'occasion, le diplomate soviétique a affirmé qu'*« un état de guerre non déclarée existe maintenant entre le Pakistan et l'Afghanistan »*. Il a affirmé qu'il existait sur le territoire pakistanais *« quatre-vingt-dix camps d'entraînement pour les contre-révolutionnaires, dont les instructeurs sont américains, chinois et autres »*.

[A Paris, un diplomate afghan a indiqué qu'une conférence de presse aurait lieu lundi 8 octobre dans l'après-midi à l'ambassade d'Afghanistan. Il n'a pas voulu préciser si la libération de Jacques Abouchar serait annoncée à cette occasion, mais il n'a pas non plus exclu cette hypothèse.]

Important échange de prisonniers entre la guérilla et le gouvernement salvadorien

Un important échange de prisonniers de guerre a été annoncé vendredi 5 octobre. Un porte-parole du Front démocratique révolutionnaire (FDR), bras politique de la guérilla du Front Farabundo Marti, a annoncé, à Mexico, que soixante guérilleros blessés et prisonniers des autorités salvadoriennes allaient être transférés vers des pays tiers. Quatre autres maquisards doivent être libérés. En échange, huit officiers de l'armée gouvernementale, détenus par la guérilla, ont déjà été relâchés. C'est le plus important échange de prisonniers depuis le début de la guerre civile au Salvador, en 1980. Les négociations ont été menées avec la médiation de la Croix-Rouge et de l'Eglise.

A San-Salvador, l'un des principaux groupes des « escadrons de la mort » a rompu le silence en menaçant, vendredi, de tuer des responsables syndicaux et des grévistes. L'Armée secrète anticommuniste (ESA) a envoyé des communiqués à la presse accusant une confédération syndicale salvadorienne d'appartenir au Front Farabundo Marti de libération nationale.

Enfin, le conseil électoral a annoncé, vendredi, que les élections législatives auraient lieu en principe le 17 mars 1985. Il s'agira de désigner une nouvelle Assemblée de soixante membres. Le parti démocrate-chrétien du président Duarte espère à cette occasion obtenir la majorité dans cette chambre. – *(Reuter, AP.)*

● *Accord au Congrès de Washington sur l'aide militaire au Salvador.* – Le Sénat et la Chambre des représentants sont parvenus vendredi 5 octobre à un accord sur *une aide militaire de 128,25 millions* de dollars pour le Salvador, inférieure seulement de 4,25 millions aux requêtes de la Maison Blanche.

Selon des sources proches du Congrès, le compromis prévoit que 5 millions de dollars ne seront pas versés tant qu'un verdict n'aura pas été rendu concernant le meurtre au Salvador, en 1980, de deux conseillers syndicaux américains. – *(AFP.)*

LE GOUVERNEMENT PÉRUVIEN LÈVE L'ÉTAT D'URGENCE DANS LES RÉGIONS NON CONTROLÉES PAR L'ARMÉE

Lima *(AFP, UPI)*. – Le gouvernement Belaunde Terry a levé l'état d'urgence (décrété sur l'ensemble du territoire il y a quatre mois) dans la plupart des départements du pays, le vendredi 5 octobre, mais, en revanche, il a confirmé par décret le contrôle militaire des sept provinces du département de Huanuco et d'une province du département de San Martin, au nord-est de la capitale. Selon certaines informations, l'activité des commandos du Sentier lumineux – ou de groupes armés plus ou moins liés à cette organisation maoïste – s'est récemment intensifiée dans cette dernière région andine proche de la forêt amazonienne.

M. Percovich, ministre de l'intérieur, a précisé vendredi qu'il n'était pas *« nécessaire »* de prolonger le maintien de l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire. Cette décision, selon les autorités, est liée à la préparation de la campagne pour les élections d'avril 1985. L'état d'urgence impliquait la suspension des garanties constitutionnelles.

Les militaires continuent d'être directement responsables de la lutte anti-guérilla dans les Andes centrales, en particulier dans le département d'Ayacucho, base principale d'opérations du Sentier lumineux.

UN PILOTE FRANÇAIS TENTE DE FAIRE SAISIR L'AVION TRANSPORTANT LE PRÉSIDENT MOBUTU

Un incident a failli empêcher vendredi matin 5 octobre le départ du président zaïrois, M. Mobutu, de Nice pour Paris, où il a assisté au mini-sommet franco-africain.

Au moment où son avion, un DC-10 d'Air Zaïre, s'apprêtait à partir, trois huissiers de justice mandatés par un pilote français de cette compagnie se sont présentés à l'aéroport avec une ordonnance de saisie conservatoire prise par un tribunal de Bruxelles et confirmée par le tribunal d'instance de Nice.

Ce pilote, M. Serge Caudron, affirme ne pas avoir reçu depuis deux ans son salaire d'Air Zaïre et estime que la compagnie lui doit en tout 5 millions de francs, arriérés et préjudices compris.

Alors que les huissiers s'apprêtaient à saisir l'avion, des pourparlers se sont engagés dans les locaux de la police des frontières pour empêcher que l'affaire ne dégénère en incident diplomatique. La raison d'Etat a fini par l'emporter, les autorités françaises faisant valoir que l'avion transportant un chef d'Etat en visite officielle ne pouvait être saisi.

L'avion a quitté l'aéroport de Nice avec vingt minutes de retard, sans que le président Mobutu, semble-t-il, ait été informé des raisons de ce retard.

LE PRÉSIDENT PHILIPPIN ACCUSE L'ARCHEVÊQUE DE MANILLE D'« ATTISER LA RÉBELLION »

Manille *(AP)*. – Dans un discours télévisé, le président Marcos a accusé, vendredi 5 octobre, le cardinal Jaime Sin, archevêque de Manille, de violer la Constitution en *« attisant les flammes de la rébellion »*. Il a notamment reproché au prélat d'inciter les Philippins à participer dimanche à une marche de protestation et de tenir des propos, aux Philippins comme à l'étranger, qui tendent à *« déstabiliser le gouvernement »*.

Le président Marcos a menacé de faire arrêter les dirigeants de l'opposition et les représentants des milieux d'affaires qui participeraient à des manifestations non autorisées. *« Le gouvernement,* a-t-il dit, *sera obligé de montrer qu'il est capable de faire respecter la loi. »*

A travers le monde

Inde

● NOUVEAUX AFFRONTEMENTS ENTRE SIKHS ET HINDOUS. – Cinq extrémistes sikhs ont tué une personne et en ont blessé dix-huit autres, le vendredi 5 octobre, dans l'Etat du Pendjab, au cours d'une nouvelle flambée de violence entre communautés hindoue et sikh qui s'est propagée à au moins trois Etats, a annoncé l'agence Press Trust of India. A Belgaum (Etat de Karnataka), des bagarres ont dégénéré en batailles rangées. A Srinagar, capitale de l'Etat de Jammu-et-Cachemire, un couvre-feu d'une durée indéterminée a été proclamé à la suite d'un regain de tension entre les communautés religieuses. – *(Reuter.)*

Mexique

● QUATRE CENT SOIXANTE-DEUX CAS DE « DISPARITIONS ». – Quatre cent soixante-deux cas de « disparitions » aux Mexique ont été présentés vendredi 5 octobre par des représentants de l'association des mères de disparus au comité *ad hoc* des Nations unies réuni dans la capitale du Costa-Rica.

Mme Rosario Ibarra, responsable de ce mouvement, et qui a fait en septembre dernier une grève de la faim au Mexique en compagnie de quatre parlementaires mexicains, a déclaré que les informations dont elle dispose lui permettaient de penser que la plupart de ces personnes « disparues » étaient toujours en vie. Mme Ibarra a ajouté qu'elle souhaitait s'entretenir de ce problème avec le président Miguel de La Madrid. – *(AFP.)*

Sénégal

● QUATRE MORTS AU COURS D'AFFRONTEMENTS AU SEIN DU PS. – Le dernier bilan des affrontements, qui ont opposé la semaine dernière des tendances rivales du Parti socialiste sénégalais (au pouvoir), est de quatre morts (deux à Bignona, dans le sud, et deux à Kaffrine, dans le centre-ouest) et de nombreux blessés. Ces affrontements, qui ont été dénoncés par le bureau politique du PS, ont eu lieu à l'occasion des élections pour le renouvellement des instances dirigeantes départementales et régionales, dont le principal enjeu est la désignation des candidats du parti gouvernemental aux élections municipales et rurales du 25 novembre prochain. – *(AFP.)*

Le ministre syrien des affaires étrangères approuve le rôle de médiation des États-Unis pour le retrait des Israéliens du Liban

Nations unies *(AP)*. – Le ministre des affaires étrangères syrien, M. Farouk el Charoa, a approuvé vendredi 5 octobre le rôle de médiation des États-Unis pour obtenir le retrait des forces israéliennes du Liban.

Après s'être entretenu avec le secrétaire d'État, M. George Shultz, le ministre a souligné que l'initiative américaine devrait s'inscrire dans un cadre fixé par les Nations unies et que tout accord ne devrait imposer aucune condition au Liban.

Le ministre a précisé qu'au cours de son entretien de trois quarts d'heure avec M. Shultz les deux hommes avaient discuté *« de la responsabilité et du rôle des États-Unis, pour aider le Liban à se débarrasser de l'occupation israélienne »*.

Comme on lui demandait si un rôle de médiation américain serait acceptable pour le Liban et Israël, il a répondu : *« Nous croyons que, puisque le gouvernement américain porte une responsabilité dans l'invasion israélienne en premier lieu, il devrait faire quelque chose pour le retrait des forces israéliennes du Liban. Aussi, dans ce contexte, il est clair que les États-Unis, avec l'aide et dans le cadre des Nations unies, peuvent contribuer à faciliter un retrait israélien complet du Liban sans conditions pour le Liban. »*

∴

Dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, a déclaré pour sa part : *« Un retrait total israélien au-delà des frontières reconnues internationalement constitue une nécessité urgente et une priorité absolue »*. *« Le Liban est déterminé à rétablir dans un délai déterminé son contrôle sur tout son territoire occupé »*, a-t-il ajouté.

LE PRIX NOBEL DE LA PAIX, PEREZ ESQUIVEL, EST INQUIET DE L'IMPUNITÉ DONT JOUISSENT LES MILITAIRES ARGENTINS

Le prix Nobel de la paix 1980, l'Argentin Adolfo Perez Esquivel, a estimé, vendredi 5 octobre à Paris, que *« personne ne peut assurer que les militaires ne tenteront pas un nouveau coup d'Etat en Argentine si les crimes qu'ils ont commis pendant la dictature restent impunis »*. M. Perez Esquivel a indiqué qu'alors que *« les oppresseurs sont encore en liberté »* et qu'aucune condamnation n'a été prononcée contre eux, dix-sept prisonniers politiques, *« torturés et condamnés par les militaires »* pendant la dictature, en sont à leur vingt-cinquième jour de grève de la faim dans une prison de Buenos-Aires pour réclamer justice. M. Perez Esquivel a estimé que le président Raul Alfonsin jouissait d'une *« très grande marge de manœuvre face aux militaires au début de son mandat, mais que celle-ci diminue de jour en jour »*.

France

DÉBAT SUR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE AU SÉNAT

Les limites du libéralisme

« L'industrie automobile est en crise » : l'affirmation a recueilli un assentiment général sur les bancs du Sénat où la séance du vendredi 5 octobre était essentiellement consacrée à la discussion de plusieurs questions orales sur ce thème. Pour remédier à cette crise, encore faut-il s'entendre sur le poids relatif des handicaps et des contraintes qui pèse sur ce secteur. Le débat n'a guère permis de le faire.

M. Louis Souvet (rattaché administrativement au RPR, Doubs), ancien chef du personnel chez Renault, cite, par exemple *« le boulet de la fiscalité indirecte et celui du prélèvement fiscal sur les carburants »* qui sont, dit-il, *« des freins pour les constructeurs »*. Mme Danièle Bidard (PC, Seine-Saint-Denis) considère que la politique de rigueur entraîne une baisse des immatriculations. Elle souhaite une réduction des prix de l'essence, des primes d'assurance et des voitures elles-mêmes. Sur ce dernier point, Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, fait remarquer que, plutôt que d'abaisser le prix des véhicules, choix difficile, d'autant qu'il faut assurer une politique *« correcte »* des salaires, il faut faire des économies à tous les stades de la production.

Le coût des grèves ? M. Souvet parle de ces *« conflits sans fin »* qui ont *« paralysé »* cette industrie parce que des organisations syndicales *« s'acharnent à les entretenir »* alors que, assure-t-il, les conditions de travail ne sont pas moins bonnes en France qu'à l'étranger. La solution apportée au récent conflit de Renault fait dire à M. Michel Maurice-Bokanowski (RPR, Hauts-de-Seine), que la rigueur est un mot que la Régie *« a passé sous la table »* parce que c'est *« le contribuable qui paiera »*. De même, M Pierre Vallon (Union centriste, Rhône) affirme que ce n'est pas aux contribuables de *« payer au prix fort les primes et avantages »* des salariés de Renault.

Jugeant ces propos *« inadmissibles »*, Mme Cresson observe que Renault, qui a *« des soucis financiers »* doit *« sortir du rouge le plus vite possible »*. Quant aux grèves, il n'y en a jamais eu aussi peu depuis 1981, précise-t-elle, avant de *« constater »* que les travailleurs ont fait preuve *« d'un sens certain de leurs responsabilités »*, ce qui était la réponse au jugement de M. Souvet, pour qui le comportement de la CGT est *« proprement suicidaire »*, surtout à la veille du lancement d'un nouveau modèle, la Supercinq.

Quant aux remèdes, le ministre, tout en reconnaissant qu'il faut chercher *« des formules »* pour les besoins de financement des constructeurs, s'interroge ? *« Qui paiera les frais financiers d'un emprunt spécifique ou d'un moratoire ? »*, comme le suggère M. Souvet.

Mme Cresson indique également que l'affaissement du marché et la nécessité d'améliorer la productivité *« imposent »* des réductions d'emplois. Il est *« absurde »*, selon elle, de *« pratiquer la politique de l'autruche »* en refusant de parler compétitivité, formation, licenciements, et *« nécessaire »* de prendre des dispositions sociales et de formation, de changer les relations au sein de l'entreprise et de la hiérarchie.

Le libéralisme a ses limites, semblent reconnaître M. Souvet et M. Pierre-Christian Taittinger (RI, Paris). Pour le premier, il faut que l'interventionnisme fasse place à un *« nouvel Etat libéral »* qui, au lieu de continuer à *« pressurer »* ce secteur, l'aiderait. Pour le second, c'est au soutien que le gouvernement apportera à l'automobile que sera jugée, à sa juste valeur, la volonté de modernisation du premier ministre.

Mme Cresson assure que les pouvoirs publics soutiennent et soutiendront l'électronique automobile ; elle rappelle que les industriels bénéficient d'avantages financiers pour moderniser leur appareil de production, de même que pour assurer leur politique de formation. Il y a crise, certes, mais l'automobile dispose encore d'atouts, affirme Mme Cresson. *« Le catastrophisme n'est pas de mise »*, dit-elle.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le baromètre mensuel de la SOFRES

M. BARRE REJOINT Mme VEIL

Le baromètre mensuel SOFRES-*Figaro-Magazine* enregistre une légère baisse des cotes de confiance du président de la République et du premier ministre. D'après cette enquête réalisée du 20 au 27 septembre auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes, 38 % des Français (40 % le mois dernier) déclarent faire *« tout à fait »* ou *« plutôt confiance »* à M. Mitterrand pour résoudre les problèmes de la France. Ils sont 57 % (56 % précédemment) à émettre un avis contraire.

M. Laurent Fabius, qui bénéficie toujours de la confiance d'une majorité (50 %), enregistre une perte de trois points par rapport à la précédente enquête. Ceux qui affirment ne pas faire confiance au premier ministre passent de 27 % à 31 %.

A l'indice de popularité des personnalités politiques, MM. Michel Rocard (51 %) et Laurent Fabius (48 %) occupent toujours les premières places. Ils perdent cependant respectivement cinq et trois points par rapport au sondage réalisé le mois dernier.

Dans l'opposition, Mme Simone Veil, qui arrivait en tête jusqu'alors, perd deux points (46 % au lieu de 48 %) et M. Raymond Barre en gagne quatre (46 % au lieu de 42 %), ce qui permet à l'ancien premier ministre de se trouver pour la première fois ex-aequo avec Mme Veil. Viennent ensuite MM. Jacques Chirac en progression d'un point (42 % au lieu de 41 %) et Valéry Giscard d'Estaing en progression de quatre points (34 % au lieu de 30 %).

UNE MAJORITÉ DE FRANÇAIS SONT OPPOSÉS AU DÉPART DE M. MITTERRAND EN CAS DE VICTOIRE DE L'OPPOSITION

Les Français préfèrent le scrutin majoritaire pour les prochaines élections législatives et se montrent plutôt favorables à une éventuelle cohabitation. C'est ce qu'indique un sondage effectué par la SOFRES du 20 au 27 septembre auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes, et publié vendredi 5 octobre par *le Nouvel Observateur*.

A la question *« Quel est le mode de scrutin qui aurait votre préférence pour les élections législatives »*, 43 % des personnes interrogées répondent : *« Le scrutin majoritaire comme actuellement »* et 38 % *« le scrutin proportionnel »*. Le maintien du scrutin majoritaire est souhaité par 62 % des sympathisants du RPR, 53 % des sympathisants du PS et 17 % seulement des sympathisants communistes. L'introduction de la proportionnelle en revanche a la faveur de 73 % des communistes, de 47 % des socialistes, de 30 % de l'UDF et de 25 % du RPR.

Les Français sont plus respectueux de la légitimité que par le passé. Alors qu'ils étaient 42 % à souhaiter qu'en cas de victoire de l'opposition aux législatives M. Mitterrand aille jusqu'au terme de son mandat, lors d'une précédente enquête de la SOFRES réalisée en septembre 1983, ils sont maintenant 48 %. Parallèlement ceux qui se prononcent pour la démission du président de la République passent de 46 % à 41 %. Les plus chauds partisans de la démission se trouvent parmi les sympathisants du RPR (75 %) et de l'UDF (61 %), tandis que ceux qui souhaitent le maintien de M. Mitterrand se recrutent massivement au PS (79 %) et au PC (73 %).

RÉUNIES EN CONGRÈS A BORDEAUX

Les femmes de Dialogue accueillent M. Raymond Barre

Depuis deux ans, le mouvement Dialogue des villes de France, créé par Mme Monique Pelletier, ancien ministre, s'affirme. Implanté dans cent soixante-quinze villes, il rassemble quelque dix mille adhérents qui souhaitent *« agir dans l'opposition »* et se préparer à l'accession à des responsabilités politiques. Six cents d'entre elles occupent des *fonctions de conseillères municipales*, plusieurs sont maires de petites communes et quelques-unes conseillères générales.

Samedi 6 et dimanche 7 octobre à Bordeaux, ce mouvement, qui a *choisi de ne plus s'appeler* que Dialogue, organise son deuxième *congrès sur le thème « Réussir l'alternance »*. Quelque six cents *femmes y étaient attendues, et* plusieurs invités : des femmes *« leaders »* comme Mmes Sonia Koutchinski, P-DG des parfums René-Garraud ; Claire Poinsignon, directrice de l'entreprise, directrice de l'agence Femme information ; Monique Fieschi, créatrice de l'entreprise Point à la ligne, et Marielle Goitschel, championne olympique de ski. Mais aussi des élus : M. François Léotard, secrétaire général du PR ; Mme Nicole Fontaine, membre de l'assemblée des Communautés européennes, ancienne déléguée au secrétariat général de l'enseignement catholique, et M. Gérard Castagnera, maire (RPR) de Talence, et enfin M. Raymond Barre. La venue de M. Jacques Chaban-Delmas, invité lui aussi, est incertaine.

A l'approche des élections législatives, le mouvement Dialogue entend, au cours de ce congrès, préciser *« sa raison d'être » et ses objectifs.* Si elles se retrouvent le plus souvent *entre elles — bien que des hommes* s'aventurent à leurs réunions — les *femmes de Dialogue ne veulent pas* rester dans ce qui serait *« un club replié sur lui-même »*. Elles souhaitent que leur mouvement, *« lieu privilégié d'échanges, d'information et de formation »* devienne une force politique qui *« innove, améliore une vie politique qui est loin d'être parfaite »*. Elles se disent prêtes à engager une *réflexion* avec les partis, contre lesquels elles ne veulent pas jouer, et même, les rejoindre, pour peu qu'ils prennent en compte *« la réalité de leurs différences, l'utilité de leur présence et de leur action »*. Elles ne pensent pas *« détenir la clef d'une nécessaire réconciliation entre les Français et la politique »*, mais parce qu'elles se sentent *« par nature, plus proches des préoccupations quotidiennes des Français »*, elles croient pouvoir apporter *« un plus »* au débat politique.

Modestie

Les femmes de Dialogue se préparent pour les élections cantonales de 1985 et législatives de 1986, mais avec modestie. Mme Monique Pelletier pense que Dialogue doit limiter ses ambitions à vingt-cinq candidates pour le scrutin cantonal et quinze pour les échéances législatives. Elle sait aussi que les négociations avec les partis seront difficiles et que ces candidates devront vraisemblablement en passer par l'adhésion à un parti.

Pour l'année à venir, Dialogue veut centrer sa réflexion autour de *deux thèmes. Les grands problèmes* de société d'abord qui naissent des progrès de la science et semblent *« prendre de court les partis politiques »* : la fécondation in vitro, les mères porteuses, l'euthanasie... Elles souhaitent en outre réfléchir à une nouvelle organisation de la société, qui prendrait en compte le changement de vie des femmes. Une enquête sur ce thème sera lancée et des propositions concrètes élaborées qui concerneront l'emploi, la fiscalité, l'environnement, les services collectifs, la démographie. *« L'évolution des mœurs, la mutation de la condition féminine sont au cœur des secousses et des ruptures de notre temps. Les ignorer serait une faute ; chercher à résoudre ces contradictions par des incantations ou des hymnes à la famille en serait une autre »*, remarquent-elles.

C.F.-M.

LES DIFFICULTÉS MUNICIPALES DE L'OPPOSITION

ROMORANTIN : CONFUSION A L'HOTEL DE VILLE

(De notre correspondant.)

Blois. — La confusion est à son comble à l'hôtel de ville de Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher). La partie de bras de fer entre le maire, M. Jacques Thyraud (UDF-PR), et son premier adjoint, M. Pierre Torset (sans étiquette, soutenu par le CDS), engagée il y a trois mois, à l'occasion d'une élection cantonale partielle (*le Monde* du 26 juin et du 3 juillet 1984), tourne aujourd'hui à la guérilla procédurière. Elle bloque désormais le fonctionnement même de l'institution municipale. Après avoir annoncé sa démission le 25 septembre dernier, M. Jacques Thyraud, sénateur du Loir-et-Cher et vice-président de la CNIL (Commission nationale Informatique et Libertés), souhaitait *« une remise en ordre autour de [lui] ou d'un autre maire »* (*le Monde* du 27 septembre). Il était candidat au renouvellement de son mandat *« dans la clarté, la confiance et l'union »*.

Le conseil municipal, réuni vendredi 5 octobre pour dénouer la crise, n'aura finalement pu élire ni maire ni adjoints. M. Pierre Torset et douze élus de la majorité municipale ont refusé de se rendre à cette convocation qu'ils jugent illégale. Les sept élus de gauche ont, quant à eux, quitté la salle au moment du vote. Il n'est resté autour de M. Jacques Thyraud que douze fidèles, moins que le quorum indispensable. Une nouvelle réunion pourra-t-elle jamais rapprocher deux camps numériquement égaux et apparemment irréconciliables ? On voit mal aujourd'hui, à Romorantin, comment l'UDF et ses alliés locaux, à ce point déchirés, pourront résoudre leur différend autrement qu'en repassant devant les électeurs. Dans l'immédiat, fort de ses treize voix, M. Thyraud se considère comme réélu maire.

JEAN-PIERRE BEL.

● *M. Baudis chez M. Fabius.* — M. Dominique Baudis, maire (CDS) de Toulouse, reçu par M. Laurent Fabius, jeudi 4 octobre, a déclaré qu'*« il ne s'agit pas de décrispation, mais d'une attitude constructive et positive sur des questions qui intéressent les Toulousains mais aussi l'Etat »*. Cette entrevue, qui a duré une demi-heure, était placée sous le signe du travail, de l'intérêt général et du dialogue concret, a ajouté M. Baudis.

NANTES : LE MAIRE RPR RETIRE SES DÉLÉGATIONS A UN ADJOINT UDF

M. Michel Chauty (RPR), sénateur de Loire-Atlantique et maire de Nantes, a retiré, vendredi 5 octobre, ses délégations d'adjoint à M. Loïc Le Masne, UDF, vice-président du conseil général, élu en deuxième position sur la liste d'opposition en mars 1983.

Le maire de Nantes reproche à son adjoint d'avoir tenu des *« propos désobligeants »* sur son compte lors d'une réception organisée le 26 septembre par un industriel, M. Perrin, ami de M. Le Masne, PDG de Cartier : M. Perrin avait demandé la fermeture d'une rue commerçante à la circulation pour cette réception. N'ayant pas obtenu cette autorisation, M. Perrin avait accusé le maire de ne pas être un *« must en professionnalisme »* face à un potentiel créateur d'emplois.

M. Chauty avait justifié son refus en qualifiant cette réception de *« provocation par son faste en temps de crise et de chômage »*.

M. Le Masne, pour sa part, considère qu'il s'agit d'un *« quiproquo »*.

● *M. Max Gallo se démet de son mandat de conseiller municipal de Nice.* — M. Max Gallo (PS), ancien porte-parole du gouvernement, s'est démis vendredi 5 octobre de son mandat de conseiller municipal de Nice, ville dont le maire est M. Jacques Médecin (app. RPR).

Tête de la liste d'union de la gauche, M. Gallo était entré au conseil municipal de Nice avec dix de ses colistiers, lors des élections municipales de mars 1983.

M. Gallo, qui est député à l'Assemblée des Communautés européennes depuis le 17 juin 1984, renonce à son mandat de conseiller municipal, pour pouvoir se consacrer entièrement à son mandat européen.

M. Gallo sera remplacé au conseil municipal par M. Jacques Randon PS premier candidat non élu de la liste de la majorité, en mars 1983.

La « vraie droite » à Enghien-les-Bains

TOUTES SORTES DE RACES...

Sur le thème « La droite dans l'opposition », la Fédération du Val-d'Oise du Centre national des indépendants et son président, M. Philippe Cuignache, avaient invité jeudi 4 octobre à un dîner-débat, au casino d'Enghein quatre représentants de l'opposition et de la *« vraie droite »* : MM. Bruno Megret, président fondateur des Comités d'action républicaine, Michel Junot, adjoint au maire de Paris, secrétaire général du CNIP, Alain Griotteray, maire (PR) de Charenton-le-Pont et vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, et Olivier d'Ormesson, élu sur la liste du Front national à l'Assemblée européenne. La surprise venait surtout du maire CDS de la ville, Mme Françoise Kohler Chevrot, qui devait présider ce dîner-débat. Une grande première en matière d'alliance des partis d'opposition. Mais, au dernier moment, celle-ci choisit de se retirer, non sans avoir au préalable accueilli les participants. Ce qui permit à M. Philippe Cuignache de souligner son *« courage »*. Qu'on en juge !

Dans son allocution, M. Olivier d'Ormesson a précisé : *« L'espace européen est en train de devenir un espace habité par toutes autres sortes de races que ces vieilles races qui ont fait l'Europe. Nous ne voulons pas que notre pays soit livré à une immigration insaisissable. Les Turcs, les Maghrébins rentrent de partout. Notre pays est colonisé par d'autres races que la nôtre. Il faut à notre société un homme comme Jean-Marie Le Pen pour avoir le courage de poser les vrais problèmes. Le CNIP est notre allié privilégié, ainsi que des hommes de tempéramment, comme Alain Griotteray. »*

A propos des immigrés qui veulent devenir Français, le député européen a demandé qu'ils soient *« notés à l'école, à l'usine, car certains d'entre eux cherchent à installer dans notre pays la guerre civile »*.

M. Michel Junot a souligné : *« Si l'UDF et le RPR nous rejettent, ils ne reviendront pas au pouvoir et le socialisme reviendra. C'est avec certains membres de l'UDF que nous aurons le plus de difficultés, mais je ne désespère pas de les convaincre. »* M. Junot a précisé que, réuni en conseil national les 27 et 28 octobre à Noisy-le-Grand, le CNI rédigerait cent propositions pour les cent premiers jours de l'alternance, parmi lesquelles la dénationalisation et le rétablissement de la peine de mort.

JACQUELINE MEILLON.

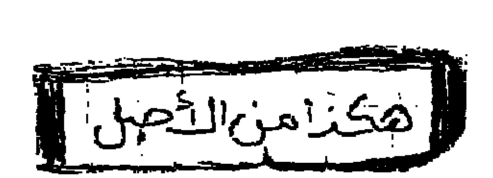
MEURTHE-ET-MOSELLE : LE SECRÉTAIRE DÉPARTEMENTAL DU RPR QUITTE SON POSTE

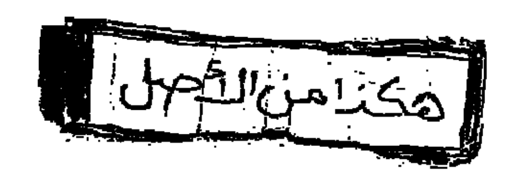
(De notre correspondant.)

Nancy. — Le secrétaire départemental du RPR de Meurthe-et-Moselle, M. Eric Germain, vient de remettre sa démission à M. Bernard Pons, secrétaire général de ce parti. Dans une lettre adressée aux membres de son bureau départemental, M. Germain, qui conserve sa carte de militant, trente-quatre ans, maire de Villey-Saint-Etienne, chargé de cours à la faculté de droit de Nancy, se dit excédé par le jacobinisme politique actuel de son mouvement. Afin de fortifier sa fédération départementale, qui ne compte aucun élu national, et face à une UDF locale bien représentée avec deux députés (Marcel Bigeard à Toul et André Rossinot à Nancy), M. Germain avait suggéré un rapprochement avec M. Claude Huriet, sénateur et président du conseil général de Meurthe-et-Moselle (non inscrit, centre droit). Avant même d'esquisser la moindre démarche, M. Eric Germain s'est heurté à une fin de non-recevoir des instances nationales de son parti.

Pour M. Germain, il s'agit d'*« une volonté d'éviter toute secousse et toute remise en cause d'une politique locale exclusivement définie »* par l'équipe dirigeante du RPR.

J.-L. BEMER.





LA LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE

UN AN APRÈS LA MARCHE DES BEURS

L'antiracisme à vélomoteur

Une poignée de jeunes, français et immigrés, tentent depuis l'été de reprendre le flambeau de la *marche contre le racisme qui* rassemblait, le 3 décembre 1983, cent mille personnes à Paris. Les principales organisations antiracistes, prises au dépourvu en 1983, ont d'ores et déjà accueilli favorablement l'initiative. Si l'année dernière le refus instinctif des jeunes chô*meurs lyonnais avait été à l'origine* de cette marche spontanée, l'opération «Convergence 1984 pour l'égalité» (1) apparaît plus réfléchie, le message plus élaboré.

Le rassemblement, tout d'abord, ne veut pas être perçu comme celui des Beurs exclusivement... Pas question d'un repli sur une identité maghrébine qui a pu être, l'année dernière, la tentation de beaucoup à Marseille et Lyon notamment. *«Si l'attitude de repli devenait générale au point de dicter sa loi à la politique française»*, estiment les responsables de Convergence 1984, *«nul doute qu'on assisterait à un affrontement direct au nom d'intérêts étroits et de la haine sociale et «raciale»*. Nul doute également à leurs yeux que *«le chauvinisme français l'emporterait alors sur tout autre»*. Il faut plus que jamais, dans ces conditions, affirmer la *«convergence» d'intérêts entre les jeunes Antillais, Africains, Asiatiques, Maghrébins, et Français, dont «le puzzle» constitue la France d'aujourd'hui»*.

Ainsi, cinq groupes, toutes races confondues, partiront début novembre de cinq coins de France. Dunkerque Strasbourg, Marseille, Toulouse et Brest ont été les villes choisies. Un grand festival interculturel est prévu à leur arrivée à Paris le 1er décembre ; avant, ils auront parcouru la France à mobylette, puisque, comme l'affirmait une pancarte, le 3 décembre dernier à Paris, *« la France c'est comme une mobylette, pour avancer il lui faut du mélange »*.

Ils veulent naturellement cette France-mobylette égalitaire. *Mais* cette revendication depuis un an s'est affinée. Il ne s'agit *pas pour eux d'allonger encore le* cahier de doléances — *« Le débat d'idées, disent-ils, tourne à vide »* — mais d'opposer des actes à la peur abstraite : expériences interculturelles dans les écoles, couples métis, associations multiraciales dans les cités, et pourquoi pas, propose un organisateur, *deux collègues de travail, un Français et un immigré, qui partagent la même vie quotidienne »*. Les crimes « racistes » sont devenus pour eux, des crimes « sécuritaires » qui concernent la population entière, Français compris. *« Respectez nos différences »*, disaient-ils hier, *« Vivons égaux avec nos ressemblances »*, affirment-ils aujourd'hui.

NICOLAS BEAU.

(1) Convergence 84, 85 bis, rue Ménilmontant 75020 Paris. Tél. (1) 366-34-64.

● *Concert au profit de Convergence 1984*. — Le chanteur égyptien Cheick Imam fera, le 11 octobre 1984 à 20 h 30, à la Mutualité, un concert au profit de l'opération Convergence 1984.

● *L'exposition « Les enfants de l'immigration »*, conçue par le Centre de création industrielle et présentée au Centre Georges-Pompidou du 18 janvier au 23 avril 1984 *(le Monde* du 31 janvier) devient itinérante pour répondre aux demandes émanant de plusieurs municipalités. Premiers lieux d'itinérance : Créteil, jusqu'au 31 octobre, Strasbourg du 1er au 14 octobre et Clermont-Ferrand du 15 octobre au 15 décembre.

M. Badinter est favorable à la création d'un conseil européen de prévention

M. Robert Badinter, garde des sceaux, a pris la parole, vendredi 5 octobre, à Strasbourg à un colloque organisé par le Conseil national de prévention de la délinquance, l'association strasbourgeoise Accord et le journal *les Dernières Nouvelles d'Alsace*. Il s'est déclaré favorable à l'idée, lancée au cours des débats, d'un *« conseil européen de prévention et de délinquance »*, nous indique notre correspondant Jacques Fortier.

« La prévention, a déclaré le ministre, *ne peut se ramener à des opérations ou à des coups... Si l'action n'est pas continue, aux résultats de l'été succéderont les déceptions de l'automne et de l'hiver. »* Pour M. Badinter, une politique *« réaliste et tenace »* s'impose qui implique un travail concerté d'hommes et de femmes *« de terrain »*.

Or ce « terrain » peut avoir une dimension européenne, d'autant mieux que la courbe d'évolution de la petite et de la moyenne délinquance suit, dans l'ensemble des pays européens, celle du chômage des jeunes. On constate que la délinquance qui en résulte est une *« délinquance urbaine, jeune, tournée vers les biens de consommation et accompagnées de violences plus occasionnelles que systématiques »*.

Le ministre de la justice a expliqué son adhésion sans réserve à un *« conseil européen de prévention »* en répétant qu'il *« n'existe pas la délinquance comme n'existe pas la maladie, mais des formes multiples de délinquance »*.

On indiquait, vendredi soir, à la chancellerie que le conseil européen n'aurait pas un caractère gouvernemental. Il pourrait être composé de représentants de municipalités, de membres des conseils nationaux ou régionaux de prévention qui existent déjà, auxquels se joindraient des membres du Conseil de l'Europe. Le conseil, ajoute-t-on place Vendôme, devrait permettre des échanges d'informations et la confrontation des différentes expériences menées dans les pays européens, à l'image de ce qui se fait déjà en Autriche, en Suisse et en Suède. Il pourrait aussi favoriser le développement d'opérations européennes de prévention, notamment dans le domaine de la drogue. On précise enfin que M. Gilbert Bonnemaison, président du Conseil national de prévention de la délinquance, devrait rencontrer prochainement le comité des experts du Conseil de l'Europe *« pour définir les modalités de mise en place de ce nouveau conseil »*.

LA RÉHABILITATION DE L'ILOTIER

Un policier généraliste

Des policiers de tous grades discutant à égalité dans les mêmes commissions, écoutant le point de vue d'élus et de travailleurs sociaux et s'intéressant à des expériences étrangères, anglaise, néerlandaise et allemande : la police a trop la réputation d'une institution close, figée et cloisonnée pour que l'innovation ne soit pas soulignée. Le colloque consacré à l'îlotage en France, du 2 au 4 octobre, à Gif-sur-Yvette (Essonne) est une sorte de première dans la police nationale.

A l'appel de la direction centrale de la sécurité publique et de la direction de la formation des personnels de police, une centaine de policiers, dont une dizaine de gardiens de la paix représentant la base, se sont donc interrogés sur l'îlotage. Cette mission, qui consiste, pour un policier en tenue, à devenir sur un îlot urbain délimité, une sorte de *garde-champêtre, un interlocuteur* privilégié des habitants, des élus et des associations, un gestionnaire des conflits et des différends, est aujourd'hui réhabilitée. On compte actuellement trois mille deux cents îlotiers contre à peu près deux mille seulement il y a deux ans. C'est encore bien peu, et M. Jean-Louis *Dufeigneux*, directeur central de la sécurité publique, souhaite en augmenter le nombre grâce, notamment, à l'informatisation des commissariats, car, souligne-t-il, *« l'îlotage est une mission prioritaire de la police nationale »*.

Trois recommandations

L'engouement pour l'îlotage *résulte d'une double constatation*. D'une part, la population et des élus ont le sentiment que la police appréhende mal la petite délinquance qui nourrit le sentiment d'insécurité ; d'autre part, les policiers eux-mêmes vivent avec difficulté l'isolement de leur institution, la mauvaise perception de leur métier par la population. Ce double constat a été résumé sous forme d'autocritique par l'une des trois commissions du colloque.

La police, explique celle-ci, *« paraît s'être résignée à subir la petite criminalité et la délinquance. (...) Bien pis, la politique pratiquée, à un certain moment, de concentration des moyens dans des hôtels centraux de police a encore éloigné un peu plus la police de la population. (...) Il en est résulté un état grandissant d'incompréhension réciproque, voire une véritable cassure »*. Les praticiens de l'îlotage y voient donc *« un moyen de ramener la police au sein de la population »* et de rompre cette *« mise à l'écart professionnelle et personnelle »*, dont ils s'estiment être l'objet.

L'attente des élus — une police disponible, visible et proche du terrain, — qu'est venu rappeler M. Gilbert Bonnemaison, vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance, rencontre donc l'intérêt bien compris de l'institution policière dans ses rapports avec la population. De la discussion entre policiers, chefs de service ou simples îlotiers, ressortent trois recommandations.

L'îlotier doit être nécessairement autonome : pour répondre aux attentes diverses de la population, il ne saurait être enfermé dans un carcan hiérarchique trop étroit ; il doit *souvent agir avant de rendre* compte. Cette autonomie suppose une reconnaissance de la qualification exigée des îlotiers : « généralistes » policiers dans tous les sens du terme, ceux-ci pratiquent la police la plus aléatoire, la plus imprévue, la moins étroitement finalisée. Enfin, les participants au colloque refusent d'être enfermés dans le dilemme prévention-répression : l'îlotier n'est pas un travailleur social sous l'uniforme, il ne saurait cultiver l'ambiguïté. Ce qu'un participant devait ainsi résumer : *« Une société comme la nôtre, en mutation, a plus que jamais besoin de repères, et l'îlotier en est un. Les jeunes souhaitent un langage clair et net. »*

EDWY PLENEL.

Les syndicats de police s'inquiètent de la limitation des contrôles d'identité

L'arrêt par lequel la chambre criminelle de la Cour de cassation s'est prononcée pour une interprétation *stricte de la loi sur les contrôles* d'identité *(le Monde* du 6 octobre) a suscité des réactions immédiates chez les syndicats de policiers qui selon leurs tendances expriment des sentiments allant de l'inquiétude à l'hostilité.

Pour la Fédération autonome des syndicats de policiers (FASP), cette décision rend *« de plus en plus flou le cadre juridique qui donne possibilité aux policiers en tenue d'opérer des contrôles d'identité »*. Le syndicat souhaite que le législateur *« redéfinisse un cadre clair et commun »*.

Le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC) *« craint qu'une jurisprudence globalisante et excessive ne résulte du cas précis et particulier »* qui était soumis à la Cour suprême. Il souhaite lui aussi un nouveau « débat législatif » sur la question.

FO Police s'inquiète des *« conséquences sur le moral des policiers »* et redoute une *« démobilisation »*. A l'Union des syndicats catégoriels (USC), *on craint l'« exploitation »* d'un tel arrêt et son effet *« sur l'ensemble des policiers »*.

Quant au syndicat CFTC des cadres en civil, il se demande *« pourquoi maintenir dans ces conditions autant d'effectifs dans la rue et le métro si c'est seulement pour compter les points »*.

En revanche, la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI) et la Ligue des droits de l'homme expriment leur satisfaction commune d'une décision qui devrait mettre fin aux *« abus du délit de faciès »*.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3813

HORIZONTALEMENT

I. « Salle » des « pas perdus ». Mouvement de révolte. — II. Un grand mot pour peu de lettres. Certains l'allongent pour rester debout. — III. Travail de spécialiste (pluriel). A donc de quoi satisfaire les inconditionnels du col blanc. — IV. Conquête hitlérienne. Changements d'air souvent profitables. — V. Reviennes donc à la ligne. Fait partie de l'emploi du temps. — VI. Ont un cœur de pierre. Tirés de l'obscurité. Lettre grecque. — VII. Voiture de course. Donnent de l'éclat ou apportent une certaine ternissure. — VIII. L'accueil y est de glace mais le service bien poli. Nom de dieu. — IX. Conjonction. Personnel. Personne ou quelqu'un. — X. Peut devenir tordu en grandissant. Se fait parfois autour d'une flamme mais toujours avec feu. — XI. Fournis clé en main. Cité. — XII. Laisse donc apparaître un discret bâillement. Réserve de pots rouges. — XIII. Ne se pousse pas sans mal. Ont donc été rendues après avoir été empruntées. Article. — XIV. On peut en tirer quelqu'un mais pas quelque chose. Abréviation. Se font en se rangeant ou dans le plus grand désordre. — XV. Ne nous apprend rien. Connaît donc un retour de flamme.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■				
II												■			
III								■							
IV				■											
V								■	■				■		■
VI	■					■	■			■		■			
VII	■						■								
VIII											■			■	
IX			■		■		■								
X				■	■										
XI		■									■			■	
XII											■				■
XIII				■								■			
XIV						■			■						■
XV								■							

VERTICALEMENT

1. Rendre plus séduisant. Un gentil pour certains, un vilain pour d'autres. — 2. Un beau corps avec des bonnes têtes. Refuser d'être chargé. — 3. N'est pas d'un genre à lézarder sur la pierre. Certains en partent, d'autres y restent. — 4. Remède discutable contre le vol. Palais des glaces. Ville morte. Négation. — 5. Ont une bonne cote après la descente. Offrent le gîte et le couvert. — 6. Fil à broder. Faisait partie des terres rares. — 7. On y trouve des tentes. Relative à une partie du corps. — 8. Partie de la cible. Magasins d'explosifs. — 9. Se manifester. Pour le dernier repas du poisson ou le premier repas de l'homme. — 10. A des réveils agités. Font donc preuve de fermeté. — 11. Est autant appréciée avec un bridge qu'avec des dents. Ne dit rien qui vaille. — 12. Sur quoi les Allemands peuvent compter. Commence comme un ordre et se termine en prière. Démonstratif. — 13. A mettre dans la liste des commissions. Sont d'un genre à agir sur un coup de tête. — 14. L'honneur ou les honneurs. Abréviation pour une grande ligne. Nuit. — 15. Ne veulent rien savoir. Doit macérer pour être meilleur.

Solution du problème nº 3812

Horizontalement

I. Calvaire. — II. Aléa. Pu. — III. Lendemain. — IV. Ténor. — V. Mn. Base. — VI. Bénéfice. — VII. Ou. Col. Va. — VIII. Ursuline. — IX. Room. Tort. — X. Nu. Météo. — XI. Fesse. Est.

Verticalement

1. Calembour. — 2. Ale. Neurone. — 3. Lent. Sous. — 4. Vade-mecum. — 5. En. Fol. Me. — 6. Immobilité. — 7. Arac. Note. — 8. Epi. Sévères. — 9. Unie. Tôt.

GUY BROUTY.

En bref

Challenger a placé un satellite en orbite

L'équipage de la navette spatiale américaine Challenger a réussi à déployer, vendredi 5 octobre à 23 h 20 (heure française), les panneaux solaires du satellite ERBS (Earth Radiation Budget Satellite) et à placer celui-ci sur orbite. A 20 h 30, heure initialement prévue par le programme de la mission, les panneaux solaires avaient refusé de se déployer. La NASA avait alors décidé de faire manœuvrer la navette de façon à exposer le satellite aux rayons du soleil, et à réchauffer ainsi les « articulations » probablement grippées par le froid. La manœuvre a donc réussi.

Le lancement de Challenger s'était passé sans aucun incident ni retard : le 5 octobre à 12 h 3, comme prévu, la navette avait décollé du centre spatial Kennedy (Cap-Canaveral) pour une mission de huit jours. A son bord avait pris place l'équipage le plus nombreux qu'elle ait jamais emporté (sept astronautes, dont deux femmes).

Le retour de Challenger est prévu pour le 13 octobre à 17 h 25 sur la piste de Cap-Canaveral. — *(AFP, AP, UPI.)*

Lourdes condamnations pour de pseudo-séparatistes corses

La cour d'assises des Bouches-du-Rhône a condamné, vendredi 5 octobre, Yves Loviconi, trente-huit ans, et Philippe Simeoni, quarante-trois ans, à dix-huit ans de réclusion criminelle, et à dix ans de la même peine Pierre Hachim, trente-quatre ans.

Accusés d'avoir participé à une quinzaine d'attaques à main armée en Corse, et dans la région de Marseille, les deux premiers avaient soutenu tout au long du procès qu'ils avaient agi pour le compte du FLNC, et que leur mobile était donc politique, ce qui devait entraîner pour eux le bénéfice de la loi d'amnistie du 4 août 1981. La cour d'assises n'a pas partagé ce point de vue en considérant qu'il s'agissait de crimes de droit commun.

M. Jacques Levy directeur de l'Ecole des mines

M. Jacques Levy remplace M. Pierre Laffitte à la direction de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris. Un décret publié au *Journal officiel* du 5 octobre met fin, sur sa demande, aux fonctions exercées par M. Laffitte qui dirigeait l'école depuis 1973. M. Laffitte qui devient président du conseil de perfectionnement de l'école des mines, continuera à assumer ses responsabilités de président de la Conférence des grandes écoles et s'efforcera, a-t-il déclaré, de favoriser la participation des grandes écoles au développement des nouvelles industries.

[Né le 9 janvier 1937 à Constantine (Algérie), M. Jacques Levy, après des études au lycée Louis-le-Grand, a été élève de l'Ecole polytechnique puis de l'Ecole des mines. Professeur de métallurgie à l'Ecole des mines de Saint-Etienne en 1962, docteur d'Etat en sciences physiques en 1968, il devient responsable du département de métallurgie de l'école de Saint-Etienne en 1973. EN 1976, il est nommé directeur-adjoint, chargé de la recherche à l'Ecole des mines de Paris. M. Levy est expert en matériaux pour un certain nombre d'organismes dont le National Bureau of Strandart (NBS, américain).]

UN PROCÈS EXCEPTIONNEL

Les voix de la charité

On pouvait croire que tout était dit, après la première journée du procès de Frédéric Marel *(le Monde* du 6 octobre). C'était imprudemment oublier que la famille de Chantal, la jeune morte, ne s'était pas constituée partie civile et que c'était là le comportement volontaire de *parents pour qui cette foi chrétienne* et catholique dans laquelle ils ont élevé leurs neuf enfants et qui domine leur vie, commande de secourir et non de condamner.

Ils sont venus, lui d'abord, *Paul Bérard, appuyé sur sa* canne, elle ensuite, s'avançant à la barre les mains croisées comme on avance à l'autel. Simples témoins ? Témoins d'exception plutôt, dont la hauteur des propos devait en moins d'une *heure changer le cours* d'un débat : car si les mots qu'on allait entendre étaient tout simples, ce qu'ils exprimaient n'avait sans doute jamais été exprimé dans un prétoire par des victimes.

La mort, l'assassinat de leur fille, c'est pour eux *« un départ »*. *« Je peux vous dire que je suis sûr qu'elle est dans la joie, dans la vie »*, dira d'emblée M. Bérard. Celui qui leur fait peine et souci, c'est Frédéric qui *« a besoin d'aide, car il a été terriblement meurtri. Et je ne serai pas plus ému si c'était un de mes fils qui se trouvait à sa place. J'ai beaucoup prié pour lui, pour que sa vie ne soit pas gâchée. »*

Mme Bérard ajoutera : *« Notre premier cri, quand on nous a appris le 9 novembre 1982 la fin de Chantal a été en pensant à Frédéric : le malheureux ! Car, pour elle, nous avons su tout de suite qu'elle était dans la paix, alors que lui se trouve dans une situation terrible. C'est lui maintenant qui a besoin d'aide. Nous avons mesuré que pour lui, ce serait suffisamment éprouvant, sans avoir à y ajouter, car, si nous sommes chrétiens, nous n'avons pas le droit de juger. »*

Ils ont parlé aussi de Chantal, de ce qu'ils avaient pu savoir par elle de l'évolution de ses sentiments envers Frédéric. Chantal, qui souhaitait de ne pas faire de peine à ce garçon qu'elle aimait *bien et qu'elle voulait surtout* l'aider dans ses difficultés. Ils diront encore qu'elle ne voulait pas coucher avec lui *« pensant, comme nous, que seul le mariage permet le don total »*. Ils ont bien vu, la mère surtout, que Frédéric, *quand il venait chez eux, ne* voyait qu'elle, qu'il avait pour les autres *« le regard de quelqu'un hors du monde, hors du réel, comme dans une bulle »*.

Ils se sont rendu compte que leur fille, elle-même, *« généreuse et imprudente »*, toujours en quête d'altruisme, ne leur exprima pas tous les soucis qu'elle éprouvait. Lorsqu'elle partit le soir au dernier rendez-vous dont elle ne devait pas revenir, elle quitta la maison en *disant seulement qu'elle allait* promener le chien. Si elle avait dit où elle allait... Mais peut-on contrarier le destin ou la providence ?

Deux sourires

Le plus extraordinaire, c'est *que ce drame*, a uni la famille de la morte à celle de son meurtrier. Mme Bérard a voulu voir Mme Marel *« parce que c'est ensemble qu'on aiderait maintenant Frédéric »*.

Un Frédéric qui, huit mois après *son crime, dans une lettre* à Mme Bérard, a sollicité son pardon et pour qui il n'est pas exclu, le jour où la justice des hommes le rendra libre, qu'il soit reçu de nouveau en cette maison qui pour lui fut celle des enchantements. Alors, comme tout le monde, Frédéric, éperdu, a cédé à l'émotion et aux larmes. Entre la mère de celle qu'il tua et lui, en même temps que ce murmure de Mme Bérard : *« Vous savez bien que vous n'êtes pas seul »* il y eut l'échange de deux sourires. Jamais, à notre banc de presse, nous n'eûmes autant le sentiment d'être des voyeurs malsains en même temps que les *témoins de l'indicible*.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

Société

Le boulet du casier judiciaire

Même quand ils ont purgé leur peine, les délinquants restent des proscrits. Avoir été astreint pendant trois ans au travail pénitentiaire n'est pas une référence. L'employeur exige souvent des candidats à l'embauche un casier judiciaire vierge, et s'il ne le fait pas, il préfère invariablement l'ouvrier modèle à l'ancien détenu dont le *curriculum vitae* comporte des trous inexplicables.

Rejeté du monde du travail, privé de ressources, le taulard libéré récidive une fois sur deux. Tout le monde s'en désole, à commencer par les pouvoirs publics, surtout depuis la victoire de la gauche. Pourtant, c'est l'Etat qui donne le plus mauvais exemple. Pour être embauché par une administration publique, par une collectivité locale ou par la SNCF, par exemple, il faut avoir un casier judiciaire sans tache. Plus exactement, les administrations et les entreprises publiques exigent des candidats un bulletin numéro deux vierge (ce bulletin est celui où sont inscrites les condamnations pour crimes ou délits).

La morale est peut-être sauve, mais cette règle est en complète contradiction avec tous les discours sur l'indispensable « réinsertion » des condamnés.

A l'époque où M. Alain Peyrefitte était garde des sceaux, le ministère de la justice avait poussé plus loin ce genre de tracasseries en recommandant aux parquets d'informer systématiquement les *administrations des condamnations* de leurs agents, même lorsque le tribunal décidait que celles-ci ne devaient pas figurer au casier judiciaire. Manifestement *« contraire à l'esprit de la loi »*, selon M. Robert Badinter, cette mesure a été abrogée en janvier 1982.

Le droit à l'oubli

Mais les candidats à l'embauche continuent de traîner leurs condamnations comme un boulet. Un ancien détenu, M. Michel Neveu, aujourd'hui secrétaire d'une association grenobloise de réinsertion de prisonniers (1), raconte, dans une lettre envoyée au *Monde*, comment il a été obligé de fournir un faux casier judiciaire pour trouver du travail. *« Je le révèle d'autant plus volontiers*, explique-t-il *que, le temps ayant passé, je ne peux plus être poursuivi pour ce faux. Mais il est paradoxal d'avoir à commettre une infraction pour se réinsérer et, s'il est si facile de faire un faux, à quoi servent les articles du code qui réglementent l'usage du casier judiciaire ? »*.

En réalité, le tribunal qui prononce une condamnation peut décider qu'elle ne figurera pas au fameux bulletin numéro deux. Le condamné peut aussi demander ultérieurement à bénéficier de cette mesure s'il a oublié de le faire au moment du jugement ou si le tribunal y a alors mis son veto. Combien d'avocats et de délinquants font cette démarche et que décident finalement les magistrats ? Faute de statistiques, c'est un mystère.

Ce qui est certain, c'est que peu de condamnés connaissent cette disposition du code et que, par conséquent, ils sont peu nombreux à demander à en bénéficier. Les chancelleries le reconnaissaient implicitement il y a quelque temps en recommandant *« aux services sociaux des établissements pénitentiaires chargés de préparer la sortie des détenus »* de la faire mieux connaître.

Les mésaventures de M. Neveu, dont le cas n'est pas isolé, montrent que le droit à l'oubli dont doivent bénéficier les délinquants lorsqu'ils ont payé leur dette à la société n'existe pas. Il y a là non seulement une injustice mais un mauvais calcul, comme le montre la proportion élevée de récidivistes parmi ceux qui ont connu la prison et que la société rejette.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Association pour la réinsertion des prisonniers de l'Isère, 2, rue Berthe-de-Boissieux, 38000 Grenoble. Tél. : (76) 46-88-32.

« Bouddhisme »-en-Provence

Les adeptes, pieds nus, sont à genoux devant le *Gohonzon* orienté vers l'est. Ils sont en train de pratiquer, *c'est-à-dire de réciter le Nam Myoho Renge Kyo* (1). Originaires de quinze pays européens, ils psalmodient tous en japonais, car ils ont adopté, à la lettre, toutes les pratiques de la *Nichiren shoshu* (vraie secte Nichiren), l'une des sectes de l'école bouddhiste japonaise Nichiren, plus connue au Japon sous le nom de Soka Gakkai (littéralement *« société pour la création de valeurs »*).

Les neuf cents membres de la secte, qui se relaient à tour de rôle *dans le temple pour méditer, faire gongyo* et réciter *daimoku* (2), sont réunis pour les cours d'été qui ont lieu tous les ans dans la propriété de 27 hectares que possède l'organisation à Trets (*Bouches-du-Rhône*). Dans un paysage de rêve, au pied de la montagne Sainte-Victoire, autour d'un vieux mas provençal, les adeptes, jeunes pour la plupart, passent leurs journées, en dehors de la pratique proprement dite, à discuter *par petits groupes, à suivre les cours* d'exégèse des textes fondamentaux de leur croyance et à mettre la dernière main aux préparatifs du grand spectacle et clou de la rencontre, qui sera donné, le dernier soir, devant les habitants de Trets.

Mais, cette année, la session d'été a été marquée par un événement inhabituel : l'inauguration d'un nouveau bâtiment tout juste terminé au milieu de la propriété — « la Maison de l'Europe ». Il s'agit d'un bâtiment à usages multiples — chambres à *coucher, salles de réunion, restaurant* — dont les caractéristiques japonaises (ouverture sur la campagne, utilisation du bois et du verre) et locales (tuiles rondes) se mêlent harmonieusement pour épouser les contours du paysage provençal.

Lors de la cérémonie d'inauguration, le drapeau des Nations unies est hissé au milieu de ceux des quinze nations représentées à la session. Puis, le directeur du centre d'information des Nations unies à *Paris*, M. Metternich, souligne *« la concordance, sinon l'identité de vue, entre l'organisation internationale des Nations unies et l'association, dans certains domaines, en particulier la recherche de la paix et de l'entente internationale »*. Et il rappelle que M. Daisaku Ikeda, président de la Soka Gakkai internationale, a reçu la médaille de la paix des Nations unies.

Au-dessus de tout soupçon ?

Dans sa réponse, le docteur Eiichi Yamazaki, directeur général de la Nichiren shoshu française, déclare *que, « en inaugurant ces nouveaux bâtiments, l'association participe à la création de la base concrète d'un renouveau culturel international pour établir et protéger la paix dans le monde »*. Thème développé par le président Ikeda dans le message qu'il a envoyé à Trets : *« A la veille du vingt et unième siècle*, dit-il, *je suis très heureux de constater qu'une nouvelle ère de culture, d'éducation et de paix, basée sur le bouddhisme de Nichiren Daishonin, se lève tel le soleil, dans cette région privilégiée de France, pour se propager encore plus loin vers l'Europe et l'Afrique. »*

Etendre la culture ? Sauvegarder la paix ? Qui ne souscrirait à un tel programme ? Mais la Nichiren shoshu ne fait-elle que poursuivre ces buts louables ? Ne faut-il pas la ranger parmi ces *« nouvelles sectes »* venues d'ailleurs, qui font tant de *ravages chez une jeunesse occidentale* assoiffée d'idéal ? Les avis sont nettement partagés, et la vérité difficile à cerner.

D'abord, un peu d'histoire. Le fondateur du mouvement est un moine bouddhiste, né au Japon au treizième siècle. *« Nichiren n'est pas un grand théologien*, nous dit l'*Encyclopédie Universalis, mais un personnage bouillant qui veut assurer, à lui seul, le salut du Japon. Il multiplie les attaques contre les autres sectes, s'acharnant particulièrement contre le zen et le nembutsu. »* Exilé plusieurs fois pour ses menées politiques — *pour sauver le Japon*, il adjure les autorités d'interdire toutes les sectes, sauf la sienne, — il mettait l'accent exclusivement sur le *sûtra du Lotus, sur la récitation du daimoku* (acte d'adoration de ce sûtra) et sur la dévotion au *gohonzon* (le parchemin où s'inscrit cette invocation).

Toujours selon l'*Universalis*, Nichiren est *« bien peu bouddhiste par sa violence et son intolérance. Il considère que son époque est la dernière dans l'existence de la loi, ce qui explique que peu de gens la comprennent encore et que presque tous la déforment. Lui seul se juge qualifié pour interpréter le sûtra »*.

L'enseignement de Nichiren prendra son essor après la deuxième guerre mondiale, au Japon, où les nouvelles religions ont proliféré surtout à partir de 1946, date de la déclaration de la liberté religieuse, selon laquelle le shintoïsme n'était plus religion d'Etat. En 1945, on dénombrait quarante-quatre sectes religieuses au Japon, en 1960, elles *étaient quatre cents...*

La Soka Gakkai, association éducative basée sur l'enseignement de Nichiren, est fondée en 1937 par Tsunesaburo Makiguchi, mais ne se *développe réellement qu'à partir de* 1951, sous la *présidence* de Josei Toda. Elle a connu une *expansion* encore plus rapide sous la présidence de M. Daisaku Ikeda, pour atteindre aujourd'hui *six* millions de membres actifs au Japon et deux millions de *pratiquants dans le reste du monde*, dont dix mille en Europe et cinq mille en France. Le *mouvement* avait beaucoup défrayé la chronique au Japon dans les années 60, à cause des méthodes de propagation — le *shakubuku* (soumission forcée), — selon lesquelles chaque adepte devait recruter deux familles nouvelles.

La puissance économique et politi*que de la secte repose sur un empire* de presse (son journal, le *Seikyo Shimbun*, tire à 4,5 millions d'exemplaires), sa propre université Soka, dans les environs de Tokyo, et un parti politique, créé en 1964, le Komeito (littéralement, *« parti du gouvernement propre »*). Officiellement séparé de la Soka Gakkai en 1970, pour couper court aux accusations selon lesquelles il confondait religion et politique, le Komeito prône les idéaux de la secte, la « voie du milieu », à savoir l'harmonieuse union du spiritualisme et du matérialisme.

En 1975, le président Ikeda avait surpris l'opinion en signant un « pacte » en sept points avec le Parti *communiste japonais — parti auquel* s'apparente le Komeito par ses structures et son implantation dans les couches populaires, mais avec lequel il entretenait une rivalité sans concession. *L'accord n'était que tac*tique, en réalité, car le Komeito, hostile au marxisme comme au système des partis, se situe à mi-chemin entre les conservateurs et les socialistes. Il se prononce pour la permanence du désarmement général du Japon, critique la *dépendance de celui-ci par* rapport aux Etats-Unis et prône un rapprochement avec la Chine.



FRANÇOISE MÉNAGER.

Le pour et le contre

Un tel mouvement, qui représente une force économique et politique incontestable au Japon, sans parler de son développement spectaculaire à travers le monde, ne peut pas ne pas inquiéter. On reproche au *Komeito son objectif* à long terme — voir la religion de Nichiren proclamée religion d'Etat et son temple principal reconnu comme centre religieux du Japon, — ainsi que son recrutement *massif chez les pauvres, auxquels il* promet avantages et profits immédiats. D'un point de vue religieux, les représentants des écoles bouddhistes plus classiques reprochent à la Soka Gakkai son intolérance et son agressivité, qui sont contraires aux *véritables valeurs bouddhistes* d'amour et de sagesse. *« Le principe du bouddhisme*, fait remarquer le docteur Shobun Kubota, vice-président de l'université Rosho, à Tokyo, *est de restreindre les désirs de l'homme, tels le sexe, la faim, la richesse, la gloire ; mais la Soka Gakkai promet la satisfaction de tous ces désirs. C'est utiliser la faiblesse de l'homme comme un outil pour l'expansion d'une organisation. »* Chez les parents de jeunes qui sont entrés à la Nichiren shoshu, on enregistre les plaintes habituelles : une coupure avec l'entourage, car les non-adeptes ne sont pas fréquentables ; fanatisation des adeptes, qui peuvent être déséquilibrés par la récitation du mantra ; buts politiques et économiques occultés par la secte, etc.

Les responsables de la secte en France ont réponse à toutes ces critiques. S'ils ne nient pas la puissance et la richesse du mouvement au Japon, ils prétendent que le bouddhisme du Nichiren Daishonin, « véritable Bouddha », est *essentiellement* altruiste, que les dons faits par les adeptes sont volontaires et varient selon les possibilités, et que le fameux *shakubuku*, ou propagation de leur foi, se fait grâce au dialogue et aux qualités d'écoute et de disponibilité.

Pour ce qui est du fond religieux de leur croyance, ils sont persuadés que l'état de « boddhéité », état de bonheur indestructible, est à la portée de tous, dès cette vie, grâce à la pratique de *Nam Myoho Renge Kyo. Ce bonheur* inclut les *biens* terrestres, comme la santé, la richesse, la réussite professionnelle. Et aux réflexions sur la « mondanité » du mouvement, les adeptes répliquent que son succès matériel est une preuve de sa vérité spirituelle ! On *souligne, enfin, l'activité philanthropique* de la secte au Japon, ainsi que la croisade en faveur de la paix entreprise par le président Ikeda à travers le monde.

Comme beaucoup de nouvelles religions, le Nichiren shoshu déroute *nos mentalités cartésiennes et occidentales*, mais ses ambiguïtés réelles laissent bien des questions sans réponse.

ALAIN WOODROW.

(1) Le *Gohonzon*, ou objet fondamental de culte, est le rouleau de parchemin sur lequel Nichiren inscrivit la *loi qui régit tous les phénomènes : Nam Myoho Renge Kyo*, qui signifie : « Salutation au sûtra du Lotus ».

(2) *Gongyo* signifie la prière du matin et du soir, qui consiste à réciter, à haute voix, deux chapitres essentiels du sûtra du Lotus, puis le *daimoku*, qui est l'acte d'adoration de ce sûtra.

Après les intoxications alimentaires en Ile-de-France

Bactéries de cuisine

Où se nichait donc *Salmonella enteritidis, cette bactérie* responsable de plus de mille cas d'intoxication alimentaire en région parisienne, dont un grand nombre d'enfants des écoles de Champs-sur-Marne (*le Monde* du 22 et daté 23-24 septembre) ? Alors que se rétablissent les dernières victimes de cet accident et que s'apaise l'émotion des familles, l'affaire connaît des prolongements moins spectaculaires auprès des biologistes, médecins, et magistrats chargés de déterminer par qui et par où la scandaleuse bactérie est arrivée.

L'énigme est fort complexe. *Le ou les agents responsables* peuvent être humains ou animaux. De plus, la chaîne alimentaire et le mode de distribution des repas scolaires mettent en jeu tant d'acteurs et de circonstances divers que personne, quinze jours après le repas malheureux servi le 18 septembre, *n'est en mesure de dégager une* responsabilité. Telle est pourtant la tâche du juge d'instruction de Meaux, chargé du dossier, qui a ouvert une information contre X, et confié l'enquête au service régional de la police judiciaire de Versailles. De leur côté la municipalité de Champs-sur-Marne et des parents d'élèves ont déposé des plaintes contre X.

Faudra-t-il en arriver à examiner les poules ayant pondu les œufs qui ont servi à préparer la mayonnaise présumée responsable de l'intoxication ? Cette interrogation pourrait faire sourire, si la gravité potentielle d'un tel accident n'était évidente aux yeux des scientifiques. La salmonelle, *« population microbienne en pleine expansion »*, est actuellement un *« sujet de préoccupation »*, reconnaît le docteur Jacques Rivière, contrôleur général des services vétérinaires de l'Ile-de-France. S'il fallait des preuves de *la réalité du péril*, la mort au début de septembre de *vingt-six vieillards dans un hôpital* psychiatrique de Wakefield (nord de l'Angleterre) (*le Monde* du 12 septembre), et presque simultanément, de six autres personnes âgées victimes d'un service de restauration municipal en Belgique, suffirait à les fournir. Tous ces décès ont été attribués *à un type particulier de* salmonelle, beaucoup plus redoutable, il est vrai, que celui qui est incriminé à Champs-sur-Marne.

Œufs séquestrés

Pour ce qui concerne les cas récents d'intoxication, aucune piste ne peut être écartée *a priori*. Il faut vérifier l'hygiène à tous les niveaux, les produits *utilisés*, la préparation des plats, envisager les maladresses *humaines... Au stade actuel des* recherches, les soupçons pèsent surtout sur les œufs crus de la mayonnaise, mais la macédoine de légumes, le steack haché ou les haricots verts servis le jour de l'intoxication intéressent également les enquêteurs. L'*« hypothèse-mayonnaise » entraîne plusieurs interrogations* : la sauce a pu être contaminée par des légumes en conserve avariés, ou par la manipulation du personnel de l'entreprise de restauration. Cette hypothèse mène surtout à ce constat : il suffit d'un seul œuf cru infecté de salmonelles dans *une citerne de mayonnaise pour* abattre un régiment ou un collège. Le danger est d'ailleurs le même pour n'importe quelle cuisine familiale, puisque le mélange obtenu ne se distingue en rien de celui d'une préparation saine. Les dégâts sont évidemment moins étendus.

Au commencement, il y a la poule. Elle peut transmettre les *salmonelles de son organisme à ses œufs*, soit avant, ce qui est improbable, soit au moment de la ponte par l'intermédiaire de la fiente. Les pondoirs modernes sont conçus pour éviter ce genre d'accidents, et sont d'ailleurs contrôlés systématiquement ; mais l'hypothèse n'est *pas à éliminer. Aux Délices* normandes, le traiteur qui a fourni les repas à Champs-sur-Marne, huit cents œufs ont été saisis et placés sous séquestre aux fins d'analyse.

Il y a, ensuite, la préparation *et l'hygiène*. L'entreprise, qui sert chaque jour plus de douze mille repas dans des collectivités de la région parisienne, a *été montrée du doigt* après l'intoxication, mais elle ne fait pas l'objet d'appréciations défavorables *auprès des services vétérinaires* régionaux. *« On a accusé un peu vite »*, estime le docteur Rivière, qui envisage plutôt une *« responsabilité partagée, comme c'est souvent le cas dans ce genre d'affaires »*. La municipalité de Champs-sur-Marne elle-même reconnaît, par la voix de son maire, que *« l'incident aurait pu se produire avec un autre traiteur »*, mais elle a dû rompre son contrat sous la pression des parents d'élèves en colère.

Sauce pasteurisée

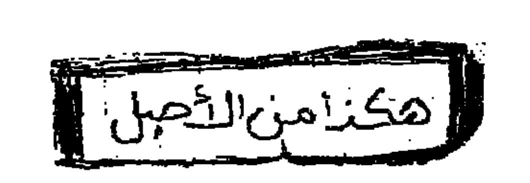
Selon M. Michel Traverse, PDG des Délices normandes, la résiliation du contrat des cantines scolaires de Champs-sur-Marne (mille neuf cents repas) menace une quinzaine *d'emplois sur les trois* cent cinquante-huit de l'entreprise. *Dans une note d'information* adressée à chacun de ses deux mille clients, M. Traverse explique que l'hygiène est pour lui *« la priorité des priorités »*. La cuisine centrale des Délices normandes, il est vrai, évoque davantage un bloc opératoire qu'une arrière-salle de restaurant douteux. *Masques et gants* jetables, calots blancs, blouses changées tous les jours, les précautions sont multiples. Dans les hangars frigorifiques sont alignées les carcasses de viandes qui seront consommées le lendemain. Les « sticks » de poisson congelé sont plongés mécaniquement dans des friteuses géantes, tandis que mijote la *langue sauce tomate* dans des « steams », grosses caisses fumantes.

Les plats cuits, conditionnés *dans des barquettes en carton* scellées, doivent être immédiatement placés dans des cellules de refroidissement qui abaissent leur température à + 8 °C en vingt minutes maximum. Il faut ensuite stocker les barquettes puis les transporter à + 3 °C, pour ne les réchauffer que sur *les lieux de consommation*, juste avant le repas. Toute rupture dans cette « liaison froide » (réchauffement accidentel par exemple), en permettant aux germes de se multiplier, introduit le risque d'intoxication. Mais cette méthode, à condition d'être suivie scrupuleusement, est en principe plus sûre et plus souple que le transport des *mets chauds. La préparation de* plats crus ou froids exige de toute façon des *précautions* supplémentaires. Les employés des Délices normandes, eux-mêmes, ont pu le constater à leurs dépens puisqu'ils consomment chaque jour les mêmes produits que les clients de l'entreprise. Deux d'entre eux ont d'ailleurs été intoxiqués par la salmonelle le même jour que les enfants de Champs-sur-Marne. Depuis lors, la *mayonnaise a* disparu des menus proposés par le traiteur, qui étudie la possibilité d'utiliser une sauce pasteurisée industrielle du commerce. Cette décision de portée psychologique a été prise en attendant que les œufs du 18 septembre révèlent leur secret.

Spectaculaire, inquiétante, l'intoxication de ce mois de septembre *illustre* donc un phénomène bien connu dans toutes les collectivités.

En effet, mille cinq cents personnes ont été victimes d'intoxications alimentaires dans des établissements scolaires publics pendant l'année 1982-1983, sept d'entre elles ont dû être hospitalisées. Le *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation nationale du 27 septembre 1984, qui révèle ces chiffres, *recense pour cette période* vingt-sept toxi-infections alimentaires collectives dont dix-sept dans des lycées et collèges et dix dans les écoles maternelles et élémentaires. L'agent infectieux responsable est fréquemment véhiculé par les aliments protéiques.

PHILIPPE BERNARD.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

POINT DE VUE

Gardez vos distances !

par ROBERT LAFONT (*)

C'EST une lapalissade d'affirmer que si deux voitures se heurtent sur autoroute, c'est qu'elles se suivaient de trop près... S'il existe une règle fondamentale de la conduite sur autoroute qui fait l'unanimité, c'est bien de « garder ses distances ». Oui, mais quelle distance ? Et comment l'apprécier ?

Cet intervalle devrait être égal à la distance de freinage de mon véhicule, c'est-à-dire la distance qui m'est nécessaire pour m'arrêter complètement à partir du moment où je perçois un obstacle fixe devant moi et où je décide de freiner. Cette distance de freinage qu'on a pu mesurer est très élevée et varie beaucoup plus vite que la vitesse : 60 m à 60 km/h ; 210 m à 120 km/h.

On imagine mal que les voitures roulant sur autoroute, à 120 km/h par exemple, soient contraintes de maintenir entre elles un intervalle de 200 m !

En réalité, il n'y a pas lieu d'être exigeant, car il est très rare que le véhicule *précédent se transforme* instantanément en un obstacle fixe. Il peut devenir un obstacle, mais c'est un obstacle mobile et l'intervalle à maintenir avec lui doit être tel que s'il freine brusquement, je puisse moi aussi freiner de façon à immobiliser mon véhicule en un laps de temps plus *bref* que le sien.

A la limite, si nous roulons tous les deux à la même vitesse, si mon freinage est aussi efficace que le sien, et si je commence à freiner à l'instant même où il freine lui-même, je pourrais le suivre à quelques mètres de distance seulement.

La difficulté est que je ne suis jamais dans ces conditions *idéales*. En premier lieu, il est certain que je ne commencerai à freiner qu'avec un décalage dans le temps par rapport au véhicule qui me précède, *c'est le « temps de réflexe » qui* dépend des réflexes du conducteur. La physiologie nous enseigne que ce temps varie selon les individus et surtout selon la condition physique de l'individu. Il est plus élevé en cas de fatigue d'inattention ou d'alcoolémie. On estime qu'il est en *moyenne de 3/4 de seconde* à une seconde pour un conducteur en condition physique normale.

D'autre part, rien ne prouve que je roule à la même vitesse que le *véhicule qui me précède. On peut* même être sûr que si je me prépare à le dépasser, je roule plus vite.

Enfin, contrairement à ce qu'on peut penser, le freinage est très différent *non seulement d'un conducteur* à l'autre, mais d'un véhicule à l'autre. Les coefficients de décélération, qui mesurent sur banc d'essais les capacités de freinage, varient couramment de plus de 50 % d'un modèle à l'autre.

C'est pourquoi l'Association pour la sécurité sur les autoroutes (ASSECAR) préconise un intervalle d'environ deux secondes ou encore, en chiffres ronds : 50 m à 90-100 km/h, 70 m à 130 km/h.

Mais, dira-t-on, à supposer qu'on ait décidé d'appliquer cette règle, *comment apprécier concrètement* une distance de 50 mètres ou de 70 mètres ? Il n'y a pas d'instrument de bord qui m'indique à chaque instant la distance qui me sépare du véhicule précédent. Les Allemands ont mis au point, semble-t-il, des radars, mais ce *sont des instruments très coûteux*.

D'autres recherches pourraient *être engagées pour évaluer les distances*, par exemple par un procédé optique inspiré du télémètre. Ce serait sans doute moins onéreux mais cela reste à mettre au point, à expérimenter, à installer sur toutes les voitures.

Encouragée par Pierre Mayet, *délégué interministériel* à la sécurité routière, directeur de la Sécurité et de la circulation routière, l'ASSECAR a imaginé avec la Société des autoroutes Rhône-Alpes (AREA), un *système de marquage au sol qui* consiste à peindre dans l'axe de la chaussée de droite, des chevrons espacés de 40 mètres. En roulant, il suffit d'observer combien on compte de chevrons entre son propre véhicule et le véhicule qui précède. Si on ne compte qu'un chevron, c'est — compte tenu des effets de perspective — qu'on est à moins de 50 mètres ; on est donc trop près : il y a danger. Si, au contraire, on peut compter deux *chevrons, c'est que la distance est* comprise entre 50 mètres et 90 mètres, qui est une distance *convenable* à l'allure où on roule généralement sur la voie de droite.

Le système est en place actuellement dans cinq zones-test de 5 à 6 kilomètres chacune réparties sur l'ensemble du réseau autoroutier. Il permet ainsi à l'automobiliste de *« s'étalonner » et d'acquérir — si on* peut dire — « le compas dans l'œil », pour apprécier ensuite, même en dehors des zones-tests, ce qu'est la bonne distance de sécurité.

Un sondage effectué auprès des usagers a montré que 90 % des personnes interrogées estiment que de façon générale les voitures roulent trop près les unes des autres ; parmi les personnes ayant réellement expérimenté le test, deux sur *trois se déclarent prêtes à améliorer* leur comportement.

Sur la zone-test de l'autoroute Paris-Orléans, on vient de mesurer la différence de comportement des *mêmes conducteurs à l'entrée et à* la sortie de la zone. Le dépouillement de ces mesures est en cours mais, d'ores et déjà, il apparaît : que les intervalles inférieurs à une demi-seconde (qui sont d'ailleurs rares mais excessivement dangereux) ont disparu. La proportion de véhicules roulant à moins d'une seconde a notablement diminué. Un résultat encourageant.

(*) Directeur de l'Association pour la sécurité sur les autoroutes (ASSECAR).

Les femmes et les guimbardes sont moins meurtrières

Vue par les assureurs, l'insécurité routière présente des traits qui ne correspondent pas exactement à l'idée que l'administration et le grand public s'en font.

Sait-on ainsi que les voitures neuves provoquent plus d'accidents que les véhicules âgés ? Selon les statistiques citées par le Centre de documentation et *d'information de l'assurance* (CDIA), les autos de moins d'un an ont 12 % d'accidents de plus que les autos âgées de trois ans et 80 % de plus que les autos âgées de dix ans. Au volant d'une voiture neuve, les conducteurs semblent trop sûrs d'eux et utilisent à fond les performances de leur nouvelle « monture ».

Plus les poids lourds sont gros, plus ils sont dangereux. Les semi-remorques sont impliqués dans dix-neuf accidents mortels sur cent accidents corporels, alors que les simples camions ne dépassent pas le chiffre de treize accidents mortels.

Au palmarès des catastrophes, ce sont les départements *de la Mayenne (quinze morts* pour cent accidents corporels) et de l'Yonne (quatorze) qui *apparaissent comme les plus* meurtriers. Ils sont suivis par les Côtes-du-Nord et les Landes (douze morts et demi). En revanche, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et les huit départements d'Ile-de-France semblent les plus sûrs (moins de six morts). Ce classement signifie surtout qu'il y a davantage d'accidents sur le *réseau routier en rase* campagne que sur le réseau urbain en raison de la vitesse excessive qui *s'y pratique*.

Les femmes se blessent moins (une blessée sur trois) que les hommes. Elles se tuent moins (une tuée sur quatre). Elles froissent certes de la tôle, mais l'addition est inférieure de 30 % à la facture adressée aux conducteurs mâles. Elles seraient la consolation des assureurs si elles ne provoquaient 10 % d'accidents en plus...

● *Vitesse : un référé contre Citroën.* — L'Association des familles de victimes des accidents de la circulation et la Ligue contre la violence routière ont assigné en référé la société Citroën, qui « *affiche avec provocation* », disent-elles, une vitesse de 220 km/h pour l'un de ses derniers modèles de voitures (*le Monde* du 4 octobre). Les deux associations rappellent, dans un communiqué, que la vitesse est l'une des principales causes des accidents mortels de la circulation. L'audience en référé aurait ainsi lieu lundi 8 octobre à 11 h 30 au tribunal de *grande instance de Paris*. De leur côté, la Fédération des usagers des transports (FUT) et SOS-Environnement dénoncent, à l'occasion du Salon de l'automobile, cette politique de la vitesse.

Et si l'Allemagne fédérale limitait la vitesse ?

Correspondance

Bonn. — Une des curiosités d'outre-Rhin va-t-elle disparaître ? Le « BMW Fahrer », le « Porsche-Fan », ces dieux de l'autoroute seront-ils bientôt sacrifiés sur l'autel de la forêt ouest-allemande ?

Sujet tabou jusqu'ici, la limitation de vitesse sur les autoroutes, dont les partisans se recrutent dans tous les *partis politiques*, connaît un regain de ferveur en RFA. Après s'y être catégoriquement opposé, le gouvernement vient de commander une étude officielle pour déterminer l'impact qu'une telle limitation aurait sur les émissions d'oxyde d'azote, l'une des principales sources de la pollution atmosphérique.

L'obligation faite aux constructeurs automobiles de se conformer, à partir de 1989, à de sévères normes antipollution a paradoxalement renforcé les partisans de la limitation de vitesse. Le gouvernement, qui avait lui-même hésité à exiger, dès 1986, l'introduction de catalyseurs et de l'essence sans plomb, avait justifié le délai imparti aux industriels par des contraintes économiques et l'impossibilité de faire cavalier seul en Europe. Mais toutes les études réalisées *à ce jour par les instituts spécialisés* sont formelles : en attendant que ces nouvelles normes anti-pollution commencent à faire leurs effets, une limitation de la vitesse à 100 kilomètres à l'heure sur les autoroutes, 80 sur les routes et 30 kilomètres dans les villes, permettrait de réduire tout de suite les émissions d'oxyde d'azote.

Les Verts, mais aussi le SPD, *pourtant plus prudent à l'origine*, se sont prononcés jeudi au Bundestag pour l'instauration d'une limitation, au moins pendant les quelques années à venir. Les partis de la majorité ont, quant à eux, renvoyé la question en commission, laissant le soin au gouvernement de se sortir lui-même de ses contradictions.

HENRI DE BRESSON.

Faits divers

LA TEMPÊTE DANS LE SUD-OUEST

2 morts, 60 000 personnes privées d'électricité

La très forte tempête — issue du cyclone tropical Hortense — qui a balayé les 4 et 5 octobre le sud-ouest de la France a tué une deuxième personne : une des deux promeneuses blessées par la chute d'un arbre à Oloron-Sainte-Marie (*Pyrénées-Atlantiques*) a en effet succombé à ses blessures.

Le département de la Gironde a été déclaré zone sinistrée en raison des dégâts très importants provoqués par la tempête. Dans un communiqué, le préfet de la région Aquitaine a précisé les conditions *dans lesquelles les dommages subis* par les bâtiments peuvent donner lieu à une indemnisation.

60 000 personnes ont été privées d'électricité dans la région Aquitaine, et le 5 octobre à 20 heures, 24 000 personnes en Gironde (dont 17 000 à Arcachon et aux alentours), 1 500 en Dordogne, 1 700 dans les Landes et 200 à Pau. Certaines réparations ne pourront être faites avant le 7 ou même le 8 octobre, tant les dommages sont importants. Le ministre de l'intérieur, *M. Pierre Joxe, a survolé la région* en hélicoptère.

La Côte d'Azur a, elle aussi, souffert de la tempête. Les rafales de vent ont parfois atteint 100 km/h et des trombes d'eau se sont abattues sur la région, provoquant des coupures de courant, des chutes *d'arbres et des affaissements de terrain*.

En Espagne, dans les Asturies et en Galice, la tempête a aussi causé des dégâts très importants. Elle a tué au moins une personne et en a blessé plusieurs autres.

Carnet

Naissances

— Denis BRESSON et Françoise, née Anba, Lucas et Violaine, ont la joie d'annoncer la naissance de

Rémi,

le 27 septembre 1984.

8, rue du Bel-Air,
92190 Meudon.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henri APELBAUM,

survenu le 4 octobre 1984, à l'âge de cinquante-neuf ans, à Paris-15e.

Les obsèques auront lieu le mardi 9 octobre 1984.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 10 h 15.

De la part de
Son épouse,
Ses enfants,
Ses beau-frère et belle-sœur,
Et toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

25, rue de la Croix-Nivert,
75015 Paris.

Anniversaires

— Pour le *neuvième anniversaire* du décès du

docteur Roland IRAILAU,

de Saint-Cyr-sur-Loire,

son souvenir a été évoqué, à l'occasion du Grand Pardon, à la synagogue de Tours. Une pensée pour sa mémoire est demandée, par ses parents, à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Pour le troisième anniversaire de la disparition de

Robert CYPKIN,
médaille de l'Aéronautique,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Il y a onze ans

Didier ILLOUZ
était victime d'un accident.

Une pensée est demandée à ceux qui *L'ont connu et aimé.*

— En souvenir de

Berto TAUBERT,
artiste peintre,

disparu subitement voilà dix ans.

Sa fille,
Sa famille, demandent une pensée émue à ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire du décès de

Gisèle BESNAINOU,

tout ceux qui l'ont connue, estimée et aimée auront une pensée et une prière pour elle.

Communications diverses

— L'Amicale des anciens déportés juifs de France, à l'occasion du quarantième anniversaire de la libération du camp qui fut « l'antichambre de la mort », organise un rassemblement le dimanche 7 octobre, à 10 h 30, au pied du Mémorial de Drancy, élevé à l'entrée de l'ancien camp. Placée sous le patronnage de M. Jean Laurain, secrétaire d'État aux anciens combattants, et présidée par M. Henry Bulawko, président de l'AADJF, la cérémonie sera marquée par la prise de parole de MM. Robert Badinter, ministre de la justice ; Maurice Nilès, député de Seine-Saint-Denis (PC) et maire de Drancy, président du Comité national du Mémorial de Drancy ; et Me Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme.

Culture

CHANTS

ANNA PRUCNAL AU THÉATRE DE PARIS

Malheur au Lycra

Anna Prucnal n'avait pas chanté à Paris depuis deux ans. Elle était partie pour Montréal où notre bien-aimée sauvageonne faisait la chanteuse de variétés, avec grand orchestre et prise de son. Elle passait par Lausanne où elle donnait sa version gavroche de *la Belle Hélène*. Elle faisait la cantatrice dans nos provinces, avec *la Voix humaine* de Cocteau-Poulenc.

Deux ans c'est long quand on aime. On aime Prucnal, elle nous manquait. On avait besoin de raviver le souvenir de son sourire qui brûlait la petite cave noire du TGP à Saint-Denis, quand elle se lançait toute frêle, entre deux grands pianos. On voulait encore ses cheveux en épis blonds, son œil de gamine, son accent marrant, et bien sûr sa voix, sa voix souple qui se balade du rire au cri, *de la douceur à la fureur*.

On s'est rendu compte à quel point son absence creusait un vide, à l'enthousiasme qui nous a pris quand on a su qu'elle revenait, au Théâtre de Paris, dans la petite salle, à nouveau déesse de cabaret, avec seulement un piano.

Plus une sono. D'abord on entend sa voix de face qui vient des baffles sur la scène. Et elle arrive par le fond, en crinoline noire, déguisée en divette « chichoise » — ou « craignos » comme on dit aujourd'hui, ou encore ringarde — lançant des fleurs fatiguées et chantant *les Trois Valses*. Après quoi, finie la crinoline : une sorte de collant noir vaguement pailleté, avec un pagne gris drapé sur la hanche, retenu par un gros nœud de tulle rouge. On voit bien que ça voulait donner l'idée du cabaret attendrissant-miteux. Mais c'est miteux. Pas beau. Entre deux chansons, Anna dit qu'elle étouffe dans son Lycra. Elle n'est pas à l'aise. Est-ce pour cette raison qu'elle est pieds nus ? D'en bas en gros plan, les pieds, on ne voit qu'eux. Il faut attendre la fin pour qu'ils retrouvent leurs dimensions normales dans des chaussures, et Anna son souffle, dans un jean noir et un chemisier rouge.

Anna prend des poses sous des éclairages « artistiques ». Elle sait mieux que jamais se servir du micro pour faire entendre les nuances de sa voix. Mais mal dans son Lycra, dans son show mal composé, elle se force, elle joue son personnage.

Pourquoi cette rage, d'ailleurs généralisée, de vouloir tenir seule une soirée entière. C'est difficile d'avoir suffisamment de bonnes chansons, bien équilibrées. Il faut dix ans, peut-être vingt, pour se faire un répertoire dans lequel puiser, et un style qui définisse une image et la démultiplie. La question est : où, comment se faire ce répertoire ? Quel est le « créneau » durable pour des gens comme Prucnal qui n'entrent pas dans les standards actuels du show-business, du récital confidentiel, des concerts rock, devant quarante mille — ou six mille — personnes ?

Où sont les cabarets, les vrais, et d'aujourd'hui ?

COLETTE GODARD.

RITA MITSOUKO

En français dans le texte

Il est là, chez Rita Mitsouko, l'avenir du rock en France. Dans l'audace, l'invention, la représentation. Il ne s'agit pas ici, et la nuance est essentielle, d'un groupe de rock français, mais d'un groupe français qui joue du rock. Moderne astucieux, vivant et swinguant. On connaissait le premier album, imaginé et conçu à deux, réalisé en partie dans un studio maison à l'aide d'un malheureux magnétophone quatre pistes, d'une console de mixage et d'une chambre d'écho. On les a découverts à l'Eldorado, il y a peu, à l'occasion de la Semaine des jeunes créateurs. C'était leur premier concert dans leur nouvelle formule, à six musiciens. Un coup de maître.

Six en rangs serrés, trois devant, trois derrière, et tous debout (même le batteur), le look soigné et l'attitude rock. Deux guitares, une basse, une batterie, un clavier et une voix. Et quelle voix ! Sexy façon sixties, rondeurs et pétulance Jane Fonda, elle, Catherine Ringer, lunettes en accent circonflexe, capuche et robe *mini* en lainage vert-pomme, mène la danse avec une maîtrise exceptionnelle de la scène, laissant à Frédéric Chichin (son partenaire du duo initial) la dignité du retrait, chef d'orchestre tireur de ficelles et plaqueur d'accords sur une guitare trépidante.

De l'allure, ils en ont, et du panache, mais rien en comparaison de la superbe et de l'ivresse musicales. Voilà un groupe qui se permet de reprendre sans pâlir un «tube» noir américain *(No More Money*, de Prince Charles), le funk entre les dents et le feeling basané, et qui réserve le même sort à *It's All Over Now*, des Rolling Stones, cette fois le rock en bataille et la verve insolente.

La fascination, elle vient de leurs propres compositions. Leurs références : ils les avouent trop nombreuses pour être directement significatives. Elles sont partout : les Stones, les Beatles de leur enfance, Ferré, Brassens, la musique classique de leurs parents, la musique contemporaine de leurs expériences, l'opéra, mais aussi *« tous les sons qu'on ingurgite au quotidien pour peu qu'on ait l'oreille ouverte. Les musiques de film, la musak des supermarchés, une chanson volée à la radio en montant dans un taxi, les tubes et les coups de cœur du moment »*.

En 1979, lorsqu'ils se rencontrent, Catherine Ringer chante dans une comédie musicale rock de Marc O, elle a participé à diverses entreprises de théâtre musical expérimental, notamment avec Xénakis. Frédéric Chichin, lui, était spécialisé dans l'électro-acoustique, mais leur sensibilité à tous deux penchait vers le rock. La première expérience *en duo* sera de la musique pour le théâtre. Six mois plus tard, ils donnent des concerts, beaucoup de concerts. Facile, ils sont deux. Le magnétophone dans un taxi, ils arrivent : les cafés, les restaurants, les premières parties, partout où on les demande. Ils gagnent même de l'argent.

A l'époque, la formule guitare-basse-batterie ne les satisfait pas. Avec les bandes préenregistrées, la variété et l'importance des arrangements leur offrent une superbe orchestration. L'idée répandue pour un groupe de rock est qu'il faut tout jouer en direct pour être chaud et authentique. Eux savent qu'ils peuvent l'être, même avec des bandes. *« D'ailleurs*, précisent-ils, *ces bandes n'avaient rien d'aberrant, elles faisaient partie de notre univers. »* Elles leur suggèrent même une sorte de concept calqué sur les vieux opéras où les décors en trompe-l'œil sont en retrait de tout ce qui est vivant : en arrière-plan et à plat, les bandes sont des «trompe-l'oreille».

Ils enregistrent un maxi 45 tours, puis un premier album il y a six mois. La formule du duo leur semblant arriver à sa fin, reconnus en tant que compositeurs et arrangeurs, ils se sentent mûrs pour diriger des musiciens (elle a vingt-sept ans, lui en a trente). *« Les musiciens veulent toujours inventer leur partie*, disent-ils, *il en découle la plupart du temps un melting-pot sans intérêt »*. Alors ils choisissent un groupe de Poissy, les Officiels qui viennent de se séparer.

Et il y a la voix de Catherine Ringer, avec un coffre immense et un souffle à couper le vôtre. Etonnante, elle l'est sur le 33 tours. Sur scène, elle subjugue. Catherine Ringer contrôle sa voix, en joue avec le sens du drame et de la distanciation théâtrale, fait sonner les mots en leur imprimant des accents anglais, latins, orientaux, selon les textes, toujours teintés d'exotisme et qui souvent chantent l'amour.

« J'ai pris le nom de Rita pour les consonances espagnoles, dit-elle, *et aussi pour toutes ces Rita qui clignent de l'œil, Renoir, Hayworth... Mitsouko, c'est un parfum de Guerlain. L'association a une résonance exotique pour le goût du voyage. »*

ALAIN WAIS.

★ Les 9 et 10 octobre au Théâtre du Forum ; le 11 à Brest ; le 13 à Lyon ; le 14 à Blois ; le 16 à Toulouse ; le 18 à Orléans ; le 19 à Poitiers ; le 20 à Genève.

★ Discographie chez Virgin.

MARIE STUART A L'OPÉRA DE NICE

Katia la blonde

Marie Stuart reste la grande héroïne romantique comme le prouve l'Opéra de Nice en remontant l'œuvre de Donizetti.

Inspiré par Schiller (un Allemand), l'opéra, dirigé par un chef bulgare, Berislav Klobucar, a été chanté en italien par une soprano grecque (Glenys Linos), une basse bulgare (Stoyan Popov) et un ténor américain au masque javanais (Vinson Cole). Originalité extraordinaire, la reine écossaise, rôle de prédilection de l'Espagnole Montserrat Caballe ou de l'Anglaise Janet Baker, fut interprêtée par une Italienne, par chance une des plus jolies voix et des plus ravissantes femmes de la péninsule : Katia Ricciarelli. C'est pour elle que nous étions venu.

Marie Stuart blonde : on imagine plutôt une brune aux yeux en amande sertie dans une fraise à la manière des tableaux de Clouet, comme apparut sûrement la Malibran lors de la création à la Scala en 1835. Le contraste en aurait été plus saisissant avec la rousse Elisabeth Ire, qui par parenthèse était chauve.

La scène centrale de l'ouvrage de Donizetti oppose en effet les deux reines dans un duo passionné qui atteint son paroxysme lorsque Marie, lasse de son interminable captivité aux quatre coins de l'Angleterre, s'emporte jusqu'à traiter sa cousine de bâtarde. En réalité, ce n'est nullement par fureur jalouse ou sur un coup de tête — passez-nous l'expression ! — qu'Elisabeth livra Marie au bourreau. En fomentant au fond de ses prisons un nombre incalculable de complots contre la vie et le trône de sa cousine, l'irrésistible « trublionne » écossaise avait échoué sur l'argument dernier : la raison d'État. Mais l'Opéra, plus que l'Histoire encore, préfère les séductrices martyres aux régentes strictes : bien loin de rendre justice à la longanimité de la souveraine, triomphatrice de l'Invincible Armada, Donizetti composa le personnage de la « Reine vierge » en opposant à son soprano puissant et noir la subtile musicalité qui tisse le registre *colorature* de la reine d'Écosse...

Cette musicalité, cette conduite tendre de la ligne *bel canto* jusqu'à la déchirante prière qui précède la scène de l'exécution — où, à l'admiration générale, Marie, un demi-siècle avant son petit-fils Charles Ier, montra une bravoure royale, — aucune cantatrice à l'heure actuelle ne les possède avec autant de grâce que Katia Ricciarelli. La *prima donna* italienne ajoute à la maîtrise vocale du rôle l'agrément d'une interprétation théâtrale, pleine d'aisance et de diversité. Piètre démonstration, en la matière, des autres rôles ! Le favori Leicester, la toque vissée sur le crâne, s'incline à peine devant les personnes royales ; le monumental lord Cecil, parcourant les planches comme un ours en cage, ouvre et referme les mains, rappelant ce baryton d'autrefois qu'on avait surnommé « Cinq et cinq font dix » ; le fidèle Talbot, enfin, s'arrache subitement au fond du décor pour se ruer devant la rampe et brâme, la bouche fendue, la dernière note de ses duos.

Cela dit, la production de l'Opéra de Nice fait bonneur aux théâtres lyriques nationaux décentralisés. Nul doute qu'au siècle dernier —Théophile Gautier en témoigne — le Théâtre-Italien de notre Boulevard habillait *Maria Stuarda* dans des fripes ridicules, sans parler de l'anémie des violons. Ici les décors et les costumes de Jean Blancon sont de bon goût et parfaitement acceptables. Quant à l'Orchestre philharmonique et aux chœurs niçois, pour avoir soutenu le spectacle de bout en bout, ils ont été justement acclamés par les fervents de la salle rouge et or de l'Opéra, authentique petit palais Garnier.

OLIVIER MERLIN.

« HALLELUJAH » AU PANTHÉON

Piété collective

Après avoir assuré pendant presque deux ans la programmation indépendante du cinéma Le Bonaparte, Francis Gendron, Jacques Gerber et Jean-Louis Pays ont constitué, en février dernier, l'équipe des Films du Bateau Ivre, pour reprendre leur action « cinéphilique » au cinéma Le Panthéon, salle appartenant au producteur Pierre Braunberger. Retrouver, aujourd'hui, l'esprit pionnier du mouvement « art et essai » des années 50 est un pari hasardeux. Il peut être tenu, gagné, si le public auquel s'adressent les francs-tireurs du Bateau Ivre a suffisamment d'informations et de curiosité pour les soutenir. Dans la « foire » actuelle des sorties, la reprise, au Panthéon, avec une copie neuve, d'*Hallelujah*, est d'une importance considérable.

Réalisé en 1929, *Hallelujah* fut le premier film parlant de King Vidor, l'un des maîtres américains du muet. Ce fut aussi le premier film d'Hollywood consacré à la vie des Noirs, entièrement interprété par des Noirs, ce qui, à l'époque, fait plus figure d'événement que le maniement de la nouvelle technique. Pour décider les dirigeants de la MGM à le produire, King Vidor y investit son propre salaire. On ne va pas en refaire l'historique. L'important est la manière dont on peut le recevoir aujourd'hui. Sans doute la famille bucolique des planteurs de coton relève-t-elle d'une vision « oncletomiste ».

Zeke, *le fils aîné, perd au jeu* l'argent de la récolte familiale, à cause de Chicken, l'enjôleuse sensuelle qui danse le charleston. Il cause aussi la mort d'un de ses frères et se fait pasteur itinérant pour se racheter. Chicken revient le tenter, se convertit, puis le fait retomber dans le péché. Zeke gagnera, pourtant, sa rédemption.

A la mise en scène intimiste des scènes de famille, succède l'élan lyrique d'une foule priant Dieu, affirmant son identité au cours de *séquences superbes de piété collective* : le sermon où Zeke se fait conducteur de locomotive du train du ciel, le baptême par immersion dans le fleuve.

La joie, l'extase, les incantations, la musique des negro spirituals (il y a, d'autre part, deux chansons composées par Irving Berlin), procurent une émotion intense parce que le langage du cinéma devient celui d'une communauté à part entière. L'acteur Daniel L. Haynes (Zeke) prend figure de héros tragique, confronté aux forces telluriques. L'utilisation des bruits et des sons, *au cours de la poursuite haletante* dans les marais (tournée en décors naturels) reste le grand morceau de cinéma qui causa l'enthousiasme des critiques et des historiens au début du parlant. Le film tout entier est génial.

JACQUES SICLIER.

LA CRISE DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

Les difficultés de « Parafrance »

La publication des statistiques sur la production française (le Monde du 26 septembre) a relancé la polémique sur l'état de santé du cinéma. Selon le ministère de la culture, la chute du nombre de films produits est moins importante qu'il n'y paraît, les statistiques de 1981 ayant été artificiellement gonflées par l'introduction de films pornographique à petit budget. Néanmoins, la hausse du coût de production, qui affecte d'ailleurs l'ensemble du cinéma mondial, continue de préoccuper la profession. Les difficultés de Parafrance, troisième groupe cinématographique français — qui s'était lancé il y a un an et demi dans une ambitieuse politique de diversification — illustrent la situation tendue du marché.

Rachat du circuit de salles Océanic, accord de distribution avec le groupe américain Orion, création d'un département télévision dirigé par M. Jean-Marie Cavada où viennent s'intégrer les sociétés Télécip et Belokapi en un an, Parafrance devient l'un des quatre grands groupes du cinéma français et son chiffre d'affaires passe de 150 à 400 millions de francs (*le Monde* du 9 juillet 1983). Et puis brusquement, *l'été dernier*, la courbe de cette foudroyante ascension semble s'infléchir. Quelques revers en distribution, le départ de Jean-Marie Cavada, l'arrivée d'un gestionnaire musclé : il n'en faut pas plus pour que l'on murmure dans tout Paris que les pertes du groupe dépassent 20 millions de francs, que la politique de croissance a buté sur la récession du marché et que Parafrance est au bord du gouffre.

Crise de croissance

Chiffres en main, M. Serge Siritzky, PDG de la société, combat la rumeur : *« Il est difficile de faire le bilan d'une entreprise de cinéma. Selon les méthodes, vous pouvez faire apparaître un bénéfice de 10 millions ou des pertes de 40 millions. Ce qui est sûr, c'est que nos salles se portent bien : 5,8 millions d'entrées en 1983-1984 contre 5,3 millions pour la période précédente. La tendance se confirme sur les derniers mois. En distribution, nous avons réalisé sur la même période 82 millions d'entrées, ce qui, sans égaler le record de 1981-1982 (119 millions d'entrées), est un résultat sensiblement meilleur que les 79 millions d'entrées de 1982-1983. »*

Non seulement Parafrance accroît sa part de marché, mais il résiste mieux que d'autres à la surenchère qui sévit dans la distribution. Alors que la plupart des distributeurs se battent à coups de millions pour obtenir les films les plus prometteurs, Parafrance limite ses investissements ainsi que le nombre de copies. Ainsi des films comme *Rue Barbare* ou *Femme de personne* arrivent à dégager des marges brutes de 3 à 6 millions de francs. D'où viennent donc *les difficultés du groupe ? « Essentiellement d'un manque de gestion et de planification*, affirme M. Siritzky. *« Il est difficile de maîtriser une croissance aussi rapide. C'est pour cela que nous avons fait appel à un directeur général de haut vol. M. Pierre Lepicard, venu de CII-Honeywell Bull »*.

Mais M. Siritzky doit bien reconnaître que cette crise de croissance coïncide, hélas ! avec une récession du marché, ce qui incite le groupe à la prudence. Comme Gaumont et UGC, Parafrance va réduire sa production et concentrer sa distribution sur quelques «locomotives» dont le *Broadway Danny Rose* de Woody Allen. *« En quatre ans, le coût d'un long métrage a doublé*, explique M. Siritzky, *mais le marché, lui, n'a pas doublé. Pour pouvoir s'amortir, un film français ne devrait pas dépasser aujourd'hui un budget de 15 millions de francs et obtenir trois cent mille entrées sur Paris. Seuls dix ou quinze films par an y parviennent. Il faut stopper rapidement l'inflation des coûts. »* Mais comment faire sans toucher aux tarifs syndicaux ? *« Il faut convaincre les interprètes, les techniciens, de mettre une part de leur rémunération en participation. Pour cela, il faut leur donner des garanties, accepter un contrôle des recettes. »*

Le cinéma n'est pas le seul point noir. Parafrance s'est lancé dans la vidéo au moment où le marché du magnétoscope a été brutalement cassé. De 35 millions de franc en 1982, le chiffre d'affaires est passé à 10 millions de francs l'an dernier. Le groupe a dû se dégager rapidement de la distribution de vidéocassettes en signant un accord avec 3 M-CIC

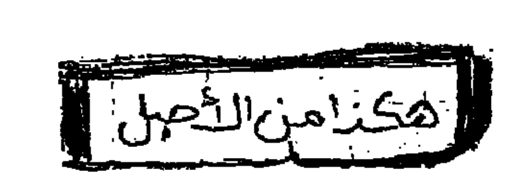
La diversification vers la télévision n'a pas non plus tenu toutes ses promesses. *« Pour l'an prochain*, explique M. Siritzky, *nous avons obtenu quatre séries avec Antenne 2, deux avec FR 3 et deux avec TF 1. C'est un maximum sur un marché où le monopole de la Société française de production laisse très peu de place à l'initiative privée. Nous avions cru que l'audiovisuel évoluerait plus vite »*.

Péché d'impatience

Le président de Parafrance n'est pas amer. Il juge la situation préoccupante mais pas critique. Il reconnaît avoir été un des bénéficiaires de la loi Lang sur le cinéma mais redoute que son application trop rigide freine le développement des entreprises. Il juge positive la loi sur la communication audiovisuelle mais estime que le gouvernement n'est pas allé jusqu'au bout pour relancer la production

« Nous avons peut-être pêché par impatience, conclut-il. *Le cinéma paie aujourd'hui l'enthousiasme de 1981. Le marché n'a pas suivi l'emballement de la production et de ses coûts. La production française va en subir le contre-coup jusqu'à la fin 1985. Quant à l'audiovisuel, il mettra encore quelques années avant de décoller. J'espère seulement qu'il ne sera pas trop tard alors pour les grands espoirs que le gouvernement a mis dans l'industrie de programmes »*.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.



théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE MARIAGE DE FIGARO : Hébertot (387-23-23), sam. 21 h, dim. 15 h.

CORNEILLE : Cité internationale (589-38-69), sam. 20 h 30.

VETIR CEUX QUI SONT NUS : Boulogne TBB (603-60-44), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30.

LE JOUR OU MARY SHELLEY : Neuilly, MJC (624-03-83), sam., dim. 20 h 30.

POUR THOMAS : Lucernaire (222-26-50), sam. 20 h 15.

LA MER BLANCHE : les Déchargeurs (236-00-12), sam. 21 h.

COMME IL VOUS PLAIRA : Chaillot-Th.-Gémier (727-81-15), sam., dim. 20 h 30.

L'ORESTIE : Cartoucherie de la tempête (328-36-36), 20 h.

NICOMÈDE : Point virgule (278-67-03), sam. 18 h.

PAQUES : Espace Marais (584-09-31), sam., dim. 18 h.

OFFENBACH, TU CONNAIS : Huchette (326-38-99), sam. 21 h 30.

NOISES : Jardin d'Hiver (255-74-40), sam. 16 h et 21 h.

IMPASSE DES MORTS : Café de la gare (278-52-51), sam. 21 h.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), sam. 19 h 30 : l'Etoile.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam., dim. 14 h 30 : le Misanthrope ; sam. 20 h 30 : Ivanov.

TEP (364-80-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h : King Lear ; sam. 14 h 30 : le cirque Tosov.

BEAUBOURG (277-12-33). Débats : sam. 15 h : Stratégie de la transgression (P. Paolo Pasolini) ; Cinéma-Vidéo : nouveaux films BPI, sam., dim. 13 h : Fala Mangueira, de F. Confalonieri ; 16 h, Mémoires de la mine : la Mémoire, de J. Renard ; 19 h, Mémoires de la mine : le Cœur, de J. Renard ; sam., dim. 18 h : collections du MNAM ; sam., dim. 15 h, 18 h et 20 h : Proud to be British ? ; Théâtre-Danse : sam., 20 h 30, dim. 16 h : Pour Pier Paolo, de Giovanna Marini (sur les poèmes de la Nuova Gioventu, de Pier Paolo Pasolini).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Danse : voir Festival d'automne.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Panne ; sam. 20 h 30 : Dele Pa've (musique et danse de Colombie).

Les autres salles

ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

BASTILLE (357-42-14), sam. 21 h 15 : Andromaque (dern.). – II. Sam. 20 h, dim. 17 h : Folie ordinaire d'une fille de Cham.

BOURVIL (373-47-84), sam. 21 h 15 : Y en a marr...ez vous ?

CAFE DE LA GARE (278-52-51), sam. 20 h 30 : l'Apologue.

CALYPSO (227-25-95), sam. 22 h : Lazare ou l'Equation F.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Cage.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), sam. 17 h, dim. 15 h : Intégrale. – Épée de Bois (808-39-74), sam. 15 h 30 et 20 h ; dim. 15 h 30 : le Prince travesti.

CC DU XVIIe (227-68-81), sam. 20 h 45, dim. 17 h : Guerre au troisième étage.

CENTRE MANDAPA (584-01-60), sam. 20 h 30 : l'Astre ou l'Écho du silence (dern.).

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie sam. 20 h 30 : la Galerie du Palais.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. sam. 22 h 30, dim. 17 h 30 : le Journal de Jules Renard.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 19 h : le Prophète.

DIX HEURES (606-07-48), sam. 22 h : la Mouche et le Pantin.

EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 20 h 30 : J'veux du bonheur (dern.).

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), sam. 20 h 30 : le Rapt.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 20 h 30 : Confusion.

ESSAION (278-46-42) I. sam. 21 h : Pour tranche de contes ; 19 h : Mary contre Mary ; 22 h 15 : On m'a cassé l'heure. II. sam. 21 h : le Journal de Marie Bashkirtseff.

FONTAINE (874-74-40), sam. 20 h 15 : les Trois Jeanne ; sam. 17 h 30 et 22 h : Rico-Ponchain.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 20 h 30 : Educating Rita. (Version anglaise.)

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : le Rêve du rat (dern. le 7).

GYMNASE (246-79-79), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Sixième Jour.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34). I. sam. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour ; II. 22 h 15 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 18 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 20 h, dim. 17 h : l'École des filles.

MADELEINE (265-07-09), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : Un otage.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MAISON DES AMANDIERS (366-42-17), sam. 20 h 45 : Persona.

MARIE STUART (508-17-80), sam. 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : Artoise.

MATHURINS (265-90-00), sam. 18 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : la Dernière Classe. Petite salle sam. 21 h, dim. 15 h 45 : Attention à la p'tite marche. Studio, sam. 18 h 30 : Poésie nue.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-28-80), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, sam. 18 h et 21 h, dim. 16 h : Duo pour une soliste. Petite salle sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Salle à manger (dern.).

MUSÉE GRÉVIN (608-04-32), sam. 20 h 30 : les Enfants terribles.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Sarah et le Cri de la langouste.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 16 h et 20 h 30, dim. 17 h : les Argileux.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), sam. 21 h : le Principe de solitude.

POCHE (548-92-97), sam. 20 h : Gertrude morte cet après-midi ; 21 h : le Plaisir de l'amour.

POINT VIRGULE (278-67-03), sam. 21 h 30 : la Répétition dans la forêt.

PORTE-ST-MARTIN (607-37-53), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : la Mégère apprivoisée.

PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : *De si tendres liens.*

TEMPLIERS (303-76-49), sam. 20 h 30 : la Balade de Monsieur Tadeuz.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. sam. 20 h 30, dim. 15 h : Victimes du devoir ; sam., dim. 18 h 30 : l'Ecume des jours. II. sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. NOIR (346-91-93), sam. 20 h 30, dim. 17 h : 8 heures, c'est trop tôt quand on a boxé la veille.

TH. DE LA PLAINE (842-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : C'est quoi l'amour.

TH. 13 (588-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Guérison américaine.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle sam. 20 h 30, dim. 15 h : Angelo, tyran de Padoue. Petite salle sam. 20 h 30, dim. 15 h : Salle obscure.

THÉATRE DE LA VILLA (259-26-57), sam. 21 h dim. 16 h., le Fétichiste.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), sam. 21 h, dim. 15 h et 19 h : Fando et Lis.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), sam., dim. 21 h ; Chansons françaises.

DIX HEURES (606-07-48), sam., dim. 21 h 30 : P. Font.

FORUM DES HALLES (297-53-47), sam. 21 h : Maurice Fanon.

OLYMPIA (742-25-49), sam. 21 h, dim. 17 h : L. Ferré.

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-94), sam. 20 h 30, dim. 16 h : F. Lalanne.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. 20 h 30, dim. 17 h : E. Mitchell.

TH. DE PARIS (280-09-30) Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 17 h : A. Prascal.

TROU NOIR (570-84-29), sam., dim. 21 h 30 : A. Moisan.

ZÉNITH (245-44-44), sam. 20 h 30, dim. 16 h : France Gall (dern.).

Opérettes

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : Les Mille et Une Nuits.

POTINIÈRE (266-44-16), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Le Roi-Carl (dern.).

Opéra

BATACLAN (700-30-12), sam. 20 h 30, dim. : 17 h Aïda.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), sam. 20 h 30 : Donna Giovanni (théâtre chanté).

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : La Périchole.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 6 - Dimanche 7 octobre

Les concerts

SAMEDI 6

Eglise Saint-Merri, 21 h : Le concert du Marais, A. Devaléra (Dowland, Lully, Lambert...).

Sainte-Chapelle, 18 h 30 : Ensemble G. Dufay, dir. A. Bedois.

Bataclan, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant (Cohen).

DIMANCHE 7

Eglise Saint-Merri, 16 h : Quatuor de clarinettes de Paris (Boismortier, Khatchatourian, Haendel...).

Th. des Champs-Elysées, 18 h 30 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Bach, Brahms, Sibélius).

Bataclan, 17 h : Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant (Cohen).

Église américaine, 18 h : G. et Ch. Andranian (Mozart, Schubert, Brahms...).

Th. du Rond-Point, 10 h 45 : Solistes de l'Orchestre de Paris, D. Barenboim (Mozart).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : M. Boizot, D. Rolland (Bach, Carulli, Villa-Lobos...).

Eglise des Billettes, 17 h : M. Leclerc (Bach, Loeillet, Vierne...).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : G. Wachowski (Bach).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim., 21 h 30 : F. Guin Swing quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), sam., 22 h : P. Blain et son Carnaval Makumba.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), sam., 22 h 30 : Latine Salsa.

DUNOIS (584-72-00), sam., dim., 20 h 30 : H. Texier Quartet.

ÉCUME (542-71-16), dim., 21 h : Parioca.

MONTANA (548-93-08), sam., dim., 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), sam., 21 h 30 : C. Mariano.

PETIT JOURNAL (326-28-59), sam., 21 h 30 : JCJB All Finest Stompers.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim., 23 h : *M. Giammarco, R. Marcotulli*, F. Di Castri, A. Romano.

PHIL'ONE (776-44-26), sam., 22 h : Ray Lema.

SLOW CLUB (233-84-30), sam., 21 h 30 : M. Laferrière Dixieland (dern.).

SUNSET (261-46-60), sam., 22 h : F. Richard, M. Saulnier, B. Tocanne, J. Vanesse.

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre Musical de Paris (261-19-83), sam. 20 h 30 ; dim., 14 h 30 : Tango argentino.

Centre Pompidou, (277-12-33), sam. 20 h 30, dim., 16 h : Pour Pier Paolo.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Philoctète.

XVIe Festival de l'Orangerie de Sceaux

(660-07-79)

Sam. 17 h 30 : Quilapayun ; dim. 11 h : Quatuor de clarinettes Lutèce (Albinoni, Bondon, Vivaldi...) ; 17 h 30 : Orchestre de jeunes A. Lœwenguth, dir. : Ph. Gondamin (Beethoven, Casagrande, Brahms).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 6 OCTOBRE

15 h, les Baisers (film à sketches) : Baiser d'été, de B.T. Michel ; Baiser de Judas, de B. Tavernier ; Baiser du soir, de J.C. Hauduroy ; Baiser de seize ans, de C. Berri ; Cher Baiser, de C. Bitsch ; 17 h et *21 h, Dix ans de courts métrages français* (1970-1980) ; 19 h, Soixante-dix ans d'Universal : Dracula, de T. Browning.

DIMANCHE 7 OCTOBRE

15 h, les Jeux de l'amour, de P. de Broca ; *17 h et 21 h, Dix ans de courts métrages* français (1970-1980) ; 19 h, Soixante-dix ans d'Universal : Frankenstein, de J. Whale.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 6 OCTOBRE

15 h, 6e Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain : Victoria, de A. Ribas (1re partie) ; 17 h, Victoria (2e partie) ; *19 h 30*, Cinéma japonais (la société) : Histoire d'un flâneur, de Z. Matsuyama ; 21 h 30 : le Duel silencieux, de A. Kurosawa.

DIMANCHE 7 OCTOBRE

15 h, 6e Festival de Biarritz du *film ibérique* et latino-américain : Orinoko - Nuevo mundo, de D. Risquez ; 17 h, Por los caminos verdes, de M. Vera ; 19 h, Cinéma japonais (la société) : Maria, du quartier des fourmis, de H. Gosho ; 21 h, le Village des fous, de M. Shibuya.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

ANOU BANOU, LES FILLES DE L'UTOPIE (Germano-Israélien). – V.o. : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A.), (v.o.) : *UGC Ermitage, 8e (563-16-16).* – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

2020 TEXAS GLADIATEURS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio *Galande, 5e (354-72-71).*

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LA GARCE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; George V, 8e (562-41-46).

HISTOIRE D'O N° 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; *Gambetta*, 20e (636-10-96).

L'INTRUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; *UGC Opéra, 2e (574-93-50)* : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LISTE NOIRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23). – *(V.f.) : Gaumont Berlitz*, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : *Forum Orient Express, 1er* (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; *La Bastille*, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio *Cujas, 5e (354-89-22)* ; *Quintette*, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Action Lafayette, 9e (329-79-98) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, *16e (525-27-06). – V.f. : Rex, 2e* (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : *UGC* Opéra, 2e (574-93-50).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er *(297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz*, 2e (742-60-33) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, *12e* (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (527-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA SMALA (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

STRESS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

LE TARTUFFE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

TIR A VUE (Fr.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOP SECRET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount Orléans, 14e (540-45-91) : Convention *St-Charles, 15e (579-33-00)* ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRICHE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : UCG Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., *v.f.) : Napoléon, 17e* (267-63-42).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Bergère, 9e (770-77-58).

LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-90) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) : Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSE, film allemand de J.M. Straub et D. Huillet. V.o., 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

BROADWAY DANNY ROSE, film américain de Woody Allen. V.o., Movies, 1er (260-43-99) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St Charles, 15e (579-33-00). V.f. Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

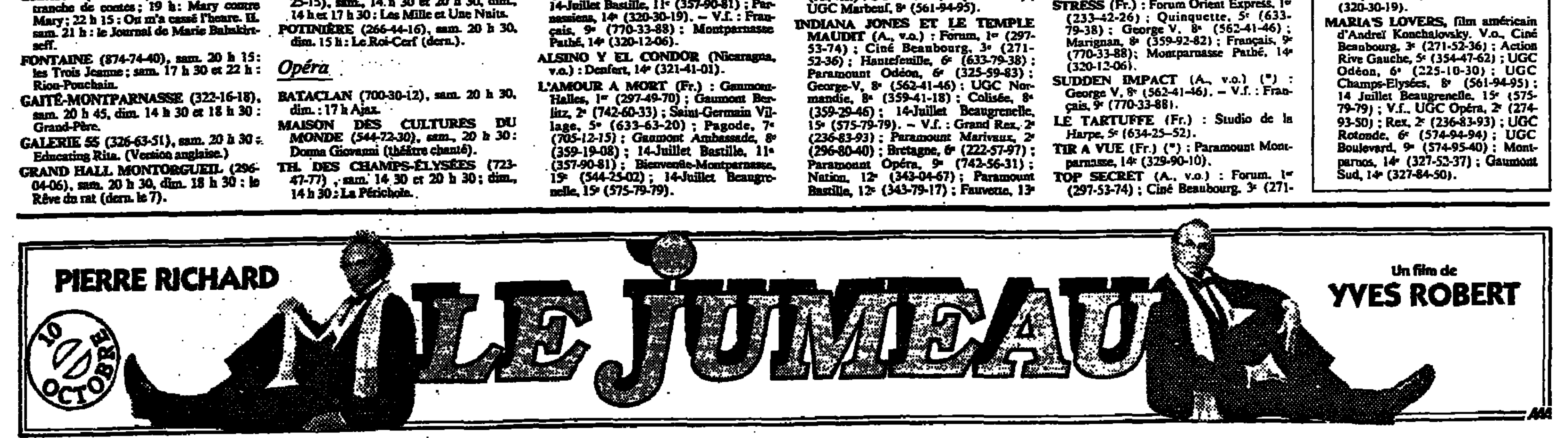
LES FAUSSES CONFIDENCES, Film français de Daniel Moosmann. Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES, film anglais de Hugh Hudson. V.o., Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; V.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe-Montparnasse (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

HOLLYWOOD VIXENS (**), film américain de Russ Meyer. V.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f., Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; la Bastille, 11e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

LIBERTÉ LA NUIT, film français de Philippe Garrel. 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; St André des Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19).

MARIA'S LOVERS, film américain d'Andreï Konchalovsky. V.o., Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f., UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).



France / services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 6 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Au théâtre ce soir : Nono.
De S. Guitry, avec M. Roux, B. Alane, R. Manuel.
Deux amis, Robert et Jacques, ont chacun une maîtresse. L'une d'un certain âge, belle mais envahissante, l'autre – Nono – une jeune fille d'une vertu peu farouche, d'une inaltérable bonne humeur. Cette dernière aura tôt ou tard à choisir entre Robert et Jacques. La première pièce de Sacha Guitry.
22 h 10 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
« Sans famille ». A propos de la DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) qui a en charge près de six cent mille enfants ; avec la chanteuse Nicoletta et de nombreux témoins.
0 h Journal.
0 h 15 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente : *le Témoin silencieux.*
0 h 45 *Extérieur nuit.*
Magazine de M. Cardoze.
Le pouls de la vie nocturne en France et à l'étranger, avec Super Nana.
1 h 15 La nuit des clips.
Une sélection de près de cent quarante clips vidéo.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Autour de l'opérette. Avec Thierry Romain, Annie Cordy, Georges Guétary, Hélène Delaveau et Gabriel Bacquier.
22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
De Ph. Manœuvre et J.-P. Dionnet.
Spécial « Telephone » ; Barclays James Harvest.
23 h 20 Journal.
23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Au nom de l'amour.
Emission de Pierre Bellemare.
Le but de cette nouvelle émission est de réunir, de remettre en présence pour quelques heures deux personnes qui ont vécu il y a longtemps un amour inoubliable et que le temps ou le destin ont fait qu'elles se sont séparées.
21 h 35 D'amour et de Kriss.
De Kriss et Inoxydable.
Le feuilleton « in ». La suite des aventures des deux créatures de Kriss.
21 h 45 Journal.
22 h 5 Feuilleton : Dynastie.
Blake apprend que son fils Steven a été arrêté. De son côté Alexis accepte la demande en mariage de Cecil Colby.
22 h 50 La vie de château.
J.-C. Brialy reçoit Anna Prucnal, Fanny Cottençon.
23 h 20 Musiclub.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35, L'invité PIC ; 18 h, Troisième rang de face (l'actualité des spectacles) ; 18 h 25, Un trait c'est tout (l'actualité vue par Piem) ; 18 h 30, Clip clap, panorama de la chanson et du cinéma français ; 19 h, Magazine du jazz ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

19 h 20 Dramatique : Peur mouche, de B. Canoui, avec J.-P. Leroux, C. Laborde.
21 h 37 Aquarium : Ecriture.
21 h 50 Musique : Joseph Kosma, la musique est aussi une aventure. Rencontres dans le théâtre de la vie avec J.-L. Barrault.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *les Noces de Figaro*, de Mozart, par les Chœurs du Festival d'Aix-en-Provence et l'Orchestre de la Société des concerts du Conservatoire, dir. H. Rosbaud.
0 h 5 Trois chefs d'orchestre légendaires : Leo Blech, Clemens Krauss, Hans Knappertsbusch; œuvres de Mendelssohn, Brahms, Dvorak, Strauss, Haydn, Ziehrer.

Dimanche 7 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h 30 Journal.
9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe avec les Sœurs franciscaines missionnaires de Marie à Paris.
12 h Midipresse.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Sports-dimanche.
Automobile (grand Prix d'Europe de F1 en RDA) ; cyclisme (Blois-Chaville) ; mononautisme.
16 h 30 Variétés : La belle vie.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h Série : Les bleus et les gris.
19 h Magazine : 7 sur 7.
L'actualité hebdomadaire présentée cette semaine par Anne Sinclair. Invitée : Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Garde à vue.
Film français de C. Miller (1981), avec L. Ventura, M. Serrault, R. Schneider, G. Marchand, P. Maguelon.
Pendant une nuit de la Saint-Sylvestre, un notaire, suspecté du viol et du meurtre de deux fillettes, est interrogé par un inspecteur de police qui le croit coupable.
22 h Sports dimanche soir.
22 h 45 Journal.
23 h C'est à lire.
23 h 5 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Journal et météo.
9 h 40 Récré A 2.
10 h 10 Les chevaux du tiercé.
10 h 40 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite). Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 30, Série : Le juge et le pilote ; 15 h 20, L'école des fans ; 16 h 5, Dessin animé ; 16 h 15, Thé dansant.
17 h Série : Les nouvelles brigades du Tigre.
17 h 55 Stade 2 (et à 20 h 25).
18 h 55 Feuilleton : Le mystérieux docteur Cornélius.
Nº 4, d'après le roman de G. Le Rouge, réal. M. Frydland.
Une organisation secrète qui tente de s'emparer du pouvoir dans le monde est aux prises avec le docteur Cornélius. Barruch Jorgell, grâce à une opération chirurgicale, a pris les traits de Joe Dorgan. Fantastique et fantasque.
20 h Journal.
20 h 40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
Finale (en direct de Nîmes).
22 h 10 Ballet.
22 h 45 Désirs des arts : L'état des arts à Paris.
Émission de Pierre Daix.
23 h 15 *Journal.*
23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Mosaïque.
Un numéro spécial auquel participe le Monde, *qui vient de publier un numéro spécial des « Dossiers et documents sur les immigrés » ; reportage : historique de l'immigration ; Variétés.*
12 h La vie en tête.
13 h Magazine 84.
14 h 30 Objectif entreprise.
15 h Musique pour un dimanche (et à 17 h 30).
Première symphonie en ut majeur, *de Bizet.*
15 h 25 Théâtre : Andromaque.
De Racine, par la compagnie théâtrale des « Rotatives ».
18 h Emissions pour la jeunesse.
19 h 40 RFO Hebdo.
20 h Merci Bernard.
20 h 35 Regard sur la France.
Emission de Manuel de Olivera. Nice : à propos de Jean Vigo. *(Lire notre article.)*
21 h 35 Document : Les producteurs – hommage à Georges de Beauregard.
Emission de R. Beauchamp.
Hommage à l'un des producteurs de cinéma les plus rayonnants de ces trente dernières années, qui a produit le cinéma de la nouvelle vague des années 60 : Godard, Chabrol, Rivette. Il a créé, Rome-Paris-Films en 1957 avec Carlo Ponti et, en 1972, Bela-Productions.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit.
Cycle aspects du cinéma fantastique.
Premier film : The Leopard Man.
Film américain de J. Tourneur (1943), avec D. O'Keefe, Margo, J. Brooks, I. Jewell, J. Bell, M. Landry (v.o. sous-titrée).
Dans une ville du Nouveau-Mexique, des jeunes filles sont sauvagement assassinées. Les crimes sont attribués à un léopard échappé. Tiré d'un roman de Cornell Woolrich (William Irish), ce film en recrée parfaitement l'atmosphère d'épouvante, par des effets angoissants, fantastiques, seulement suggérés.
23 h 30 Deuxième film : Night Call.
Film américain de J. Tourneur (1964), avec G. Cooper, N. Marlowe, M. Bartlett, R. Serling (v.o. sous-titrée. N.).
Une vieille dame menant une vie retirée, reçoit des appels téléphoniques très bizarres. Venant de qui ? Episode – tourné comme une nouvelle cinématographique – d'une série de télévision « La quatrième dimension » d'après une nouvelle de Richard Matheson. Autre aspect du style de Jacques Tourneur.
0 h Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

8 h Orthodoxie.
8 h 30 Protestantisme.
9 h 10 Ecoute Israël.
9 h 40 Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
10 h Messe chez les Annonciades de Thiais.
11 h La radio sur la place.
12 h 5 Le cri du homard.
12 h 30 Lettre ouverte à l'auteur.
12 h 45 Musique : Gilbert et Sullivan ou le troisième âge victorien *(à 16 h 10 et à 23 h).*
14 h 30 La Comédie-Française présente : « La Suivante », de Corneille, avec G. Descrières, B. Dhéran.
17 h 30 Rencontre avec... Régine Crespin.
18 h 30 Un musée, un chef-d'œuvre : Géricault à Lyon.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros.
20 h 40 Atelier de création radiophonique : P.-P. Pasolini.
23 h Musique : Gilbert et Sullivan ou le troisième âge victorien.

FRANCE-MUSIQUE

8 h Cantate : œuvres de J.-S. Bach.
9 h 5 Intégrales.
12 h 5 Magazine international.
14 h 4 *Programme musical :* œuvres de Beethoven, Liszt, Prokofiev, Schubert, Strauss, Puccini.
17 h *Comment l'entendez-vous ?* *« Beethoven ne se trouve pas ici »*, par Claude D'Anna; œuvres de Schubert.
19 h 5 Jazz vivant.
20 h 4 Présentation du concert.
20 h 30 Concert : *Messe en si mineur*, de J.-S. Bach, par l'Orchestre symphonique de Berlin (Rias) et le petit chœur de Rias-Berlin, dir. U. Gronostai, sol. M. Shirai, soprano, J. Hamar, alto, H. Hopfner, ténor, D. Fischer-Dieskau, baryton. En complément, œuvres de Bruch, Debussy.
23 h Les soirées de France-Musique : à 23 h 05, œuvres de Strauss, J.-S. Bach, Lully, Rameau, Monteverdi, Haendel, Mozart; à 1 h, Les mots de Françoise Xenakis.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 7 OCTOBRE

– *M. Jean-Pierre Soisson*, député et maire d'Auxerre, vice-président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, est l'invité de l'émission « *Forum* », sur RMC, à 12 h 30.

– *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, président du RPR, est reçu à l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

– *M. Jacques Calvet*, PDG de PSA, participera à l'émission « Le club de la presse », sur Europe 1, à 19 h 15.

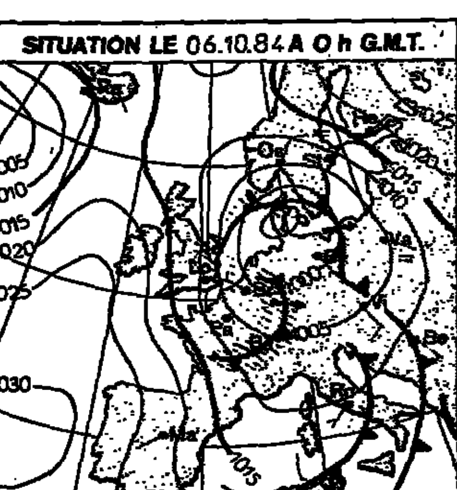
LUNDI 8 OCTOBRE

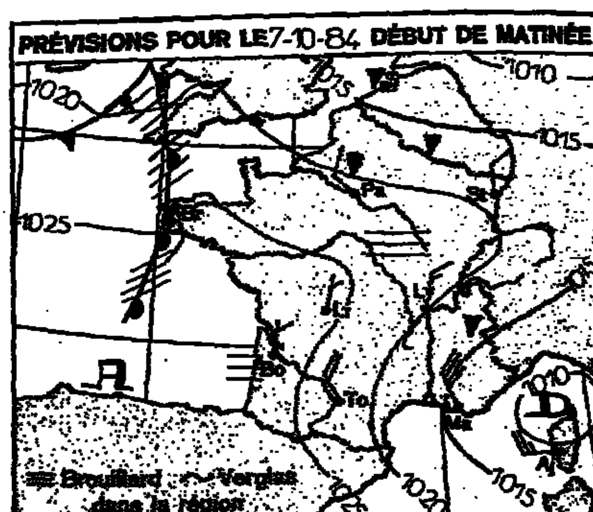
– *M. Yvon Gattaz*, président du CNPF, est l'invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

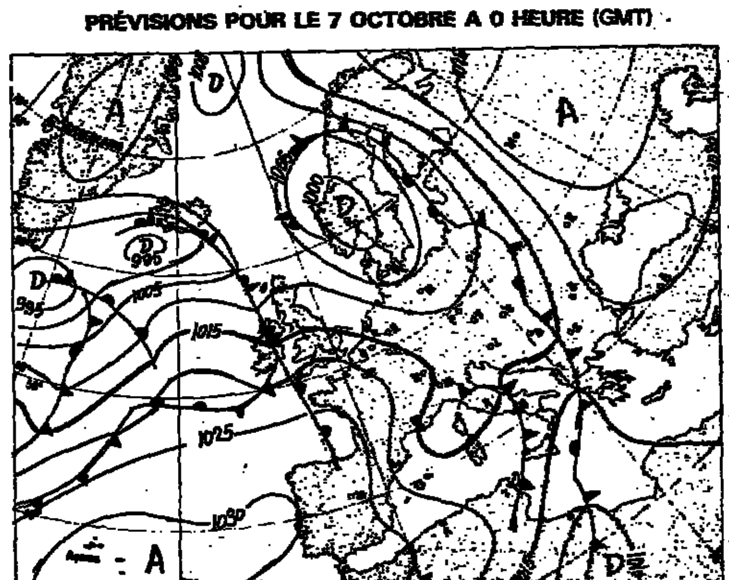
LES SOIRÉES DU LUNDI 8 OCTOBRE

TF 1	20 h 35, Cinéma : *le Juge Fayard*, d'Yves Boisset ; 22 h 25, Étoiles et toiles : le corps féminin au cinéma ; 23 h 20, Journal ; 23 h 35, C'est à lire ; 23 h 40, Clignotant.
A 2	20 h 35, Emmenez-moi au théâtre : *Croque-Monsieur*, de Marcel Mithois ; 22 h 15, Carnets de la danse ; 23 h, Journal ; 23 h 30, Bonsoir les clips.
FR 3	20 h 35, Cinéma : *la Gueule de loup*, de Michel Leviant (cycle : Le grand frisson) ; 22 h 10, Journal ; 22 h 40, Thalassa, magazine de la mer ; 23 h 25, Une bonne nouvelle par jour ; 23 h 30, Prélude à la nuit.

MÉTÉOROLOGIE







Evolution probable du temps en France entre le samedi 6 octobre à 0 heure et le dimanche 7 octobre à 24 heures.

Demain la France sera sous un flux plus anticyclonique de nord. Mais une nouvelle perturbation, peu active cette fois, venant de l'Atlantique concernera le nord-ouest du pays.

Dimanche matin le ciel sera très nuageux du Jura à la Corse avec des averses. Elles seront orageuses en Corse, sous forme de neige à partir de 1 200 à 1 500 mètres d'altitude sur le relief, giboulées en plaine. Le ciel sera couvert sur la Bretagne avec quelques petites bruines ou faibles pluies. Des brouillards se formeront de l'Aquitaine au Centre et à la Bourgogne. Partout ailleurs le ciel sera clair.

En cours de journée les nuages de la Bretagne gagneront le Bassin parisien, où le ciel deviendra nuageux, et le Nord. Le ciel se couvrira près des côtes de la Manche. Il y aura quelques petites bruines sur le Pas-de-Calais. Des averses seront toujours possibles des Alpes du nord à la Corse, mais surtout sur la Corse. Partout ailleurs, après dissipation assez rapide des brumes ou brouillards, l'on bénéficiera d'une belle journée bien ensoleillée. Mais le mistral soufflera fortement toute la journée (60 km/h). Quant à la tramontane, elle faiblira l'après-midi.

Le soir des pluies plus fortes aborderont la Bretagne. Au lever du jour, le thermomètre marquera 8 degrés en Bretagne et près de la Manche, 10 près de la Méditerranée, 11 en Corse, 4 à 7 degrés partout ailleurs, localement 2 à 3 degrés dans le Centre du pays. L'après-midi, il fera 17 à 18 degrés dans le Sud-Ouest, 18 près de la Méditerranée, 19 en Corse, 14 à 15 degrés partout ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 6 octobre à 7 heures, de 1010,6 millibars, soit 758 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 octobre; le second le minimum de la nuit du 5 octobre au 6 octobre) : Ajaccio, 22 et 12 degrés; Biarritz, 16 et 13; Bordeaux, 16 et 10; Bourges, 12 et 9; Brest, 14 et 10; Caen, 13 et 11; Cherbourg, 12 et 10; Clermont-Ferrand, 14 et 8; Dijon, 12 et 9; Grenoble-St-M.-H., 19 et 10; Grenoble-St-Geoirs, 15 et 9; Lille, 13 et 10; Lyon, 15 et 10; Marseille-Marignane, 18 et 10; Nancy, 12 et 10; Nantes, 15 et 9; Nice-Côte d'Azur, 19 et 11; Paris-Montsouris, 14 et 10; Paris-Orly, 13 et 10; Pau, 16 et 9; Perpignan, 20 et 12; Rennes, 14 et 9; Strasbourg, 17 et 11; Tours, 12 et 7; Toulouse, 17 et 9; Pointe-à-Pitre, 32 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 34 et 13 degrés; Amsterdam, 11 et 7; Athènes, 29 et 18; Berlin, 13 et 7; Bonn, 16 et 10; Bruxelles, 14 et 10; Le Caire, 33 et 20; îles Canaries, 25 et 21; Copenhague, 14 et 11; Dakar, 30 et 24; Djerba, 39 et 22; Genève, 12 et 10; Istanbul, 29 et 20; Jérusalem, 28 et 18; Lisbonne, 19 et 12; Londres, 13 et 7; Luxembourg, 13 et 8; Madrid, 18 et 2; Montréal, 7 et -3; Moscou, 12 et 6; Nairobi, 27 et 14; New-York, 18 et 7; Palma-de-Majorque, 22 et 15; Rio-de-Janeiro, 28 et 21; Rome, 23 et 13; Stockholm, 13 et 13; Tozeur, 36 et 19; Tunis, 31 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 5 octobre :

DES DECRETS

● Fixant les conditions exceptionnelles d'accès de certains instructeurs au corps des conseillers d'éducation.

● Modifiant la nomenclature des actes médicaux utilisant les radiations ionisantes et la nomenclature générale des actes professionnels des médecins, des chirurgiens-dentistes, des sages-femmes et des auxiliaires médicaux.

UNE LISTE

● De sélection supplémentaire aux fonctions de magistrat du premier groupe du second grade à l'administration centrale.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 6 octobre :

UN DÉCRET

● Portant application des dispositions de l'article 2 de la loi du 9 juillet 1984 sur le développement de l'initiative économique.

UN ARRÊTÉ

● Portant attribution du brevet d'études militaires supérieures de la gendarmerie.

EN BREF

CONFÉRENCES

BANQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. – *Relations et conjoncture* organise les 8 et 9 octobre, sous la *présidence de M. Jacques* Dondoux, directeur général des *télécommunications*, une conférence internationale sur le thème « La banque et les télécommunications, de nouvelles technologies pour de meilleurs services ». Parmi les problèmes examinés : la télématique intrabancaire et interbancaire, la monnaie électronique, les perspectives de la monétique.

★ **Relations et Conjoncture, 21, rue Danielle-Casanova 75001 Paris. Tél. : 261-52-09.**

PARIS EN VISITES

LUNDI 8 OCTOBRE

« Les vitraux de Saint-Etienne du Mont et de Saint-Séverin », 15 heures, devant Saint-Etienne du Mont, Mme Colin.

« L'Ecole des beaux-arts », 15 heures, 13, quai *Malaquais*, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« La peinture des Flandres du quinzième siècle », 14 h 30, Musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Musée des monuments français : les Bourbon à Versailles », 15 heures (M. Boulo).

« Du canal Saint-Martin à l'hôpital Saint-Louis », 15 heures, métro Bonsergent (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais et la place des Vosges illuminés », 20 h 30, métro Pont-Marie (Les flâneries).

« L'Arsenal de Paris », 14 h 30, métro Sully-Morland (Mme Hauller).

« L'hôtel de Lassey, résidence du président de l'Assemblée nationale », 15 heures, 128, rue de l'Université (M. Jaslet).

« Le couvent de l'Assomption », 15 heures, colonne place Vendôme (C. Messer).

« Le quartier de l'Horloge », 14 h 30, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« Le cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale.

« La Conciergerie », 15 h 30, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

MARDI 9 OCTOBRE

« La manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Allaz.

« L'hôtel de la Monnaie : les ateliers de frappe des médailles », 15 heures, 11, quai Conti, Mme Hulot.

« L'hôtel de Lauzun et Baudelaire », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Saint-Girons, (Caisse nationale des monuments historiques).

« La franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (Marion Ragueneau).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 20, devant la poste (Mme Ferrand).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les flâneries).

« Esotérisme au Père-Lachaise », 14 heures, métro Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« La prison dorée sous la terreur », 15 heures, 51-53, rue de Charonne (C. Messer).

« Le cœur de Paris », 14 h 30, 10, rue Saint-Martin (Paris autrefois).

« Le Musée de la contrefaçon », 15 heures, 16, rue de la Faisanderie.

« Saint-Séverin, Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h 30, portail Saint-Séverin (Paris et son histoire).

« La Nouvelle Athènes », 15 heures, 14, rue de La Rochefoucauld (Mme Pohyer).

CONFÉRENCES

14 h 30, 62, rue Madame : « Le romantisme en France et en Europe » (Arcus).

14 h 45, 23, quai de Conti, Roger Arnaldez : « Les idées réformistes dans la pensée musulmane contemporaine ».

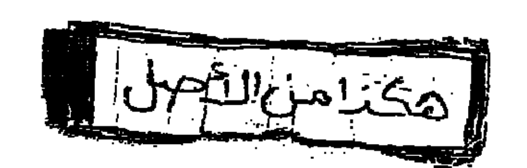
MARDI 9 OCTOBRE

14 h 30, 62, rue Madame : « L'agneau mystique de Van Eyck » (Arcus).

15 heures et 20 heures, 26, rue Bergère, Michel Louis : « La justice et l'astrologie ».

18 h 30, 35, rue des Francs-Bourgeois, Charles H. de Brantes : « La Hongrie dans l'Europe d'aujourd'hui ».

19 heures, 62, rue Madame : « Les dieux égyptiens » (Arcus).



Économie

LE SAUVETAGE DE CREUSOT-LOIRE

• 2600 suppressions d'emplois dans la société Creusot-Loire

• 350 emplois nouveaux

Le total des emplois qui devront être supprimés dans la société Creusot-Loire se monte environ à 2600 personnes sur un effectif total de 9800, ont annoncé les pouvoirs publics le 5 octobre lors d'une réunion tripartite réunissant les repreneurs industriels, les syndicats et le ministère du redéploiement industriel.

Ces 2600 emplois se divisent précisément en deux parties : les 1300 premières suppressions avaient déjà été annoncées (*le Monde* du 3 octobre). Elles proviennent des unités *reprises par* Framatome (énergie et chaudronnerie) et par Usinor (métallurgie et armement). Les autres suppressions – également 1300 – *proviennent des divisions de* Creusot-Loire *« hors périmètre »*, c'est-à-dire non reprises par Framatome et Usinor, dont une partie (la *division Batignolles* à Nantes, par exemple) sont l'objet d'autres propositions de reprise. Il ne reste donc plus qu'à connaître les suppressions *prévues dans les filiales. Pour* l'heure, le siège social de Creusot-Loire à Paris devrait perdre la plus grande partie de ses effectifs (480 personnes) avec 200 suppressions d'emplois dans l'immédiat, selon les syndicats. Au Creusot les services généraux devraient perdre 321 emplois, la division Batignolles à Nantes 361 emplois, les grues Pinguely à Saint-Chamond (Loire) 233 emplois. En outre, la fermeture de la fonderie de Montchanin (Saône-et-Loire) entraînera la disparition de 180 emplois.

Ces 2 600 suppressions d'emplois se répartiront en 1 350 licenciements, 1 039 pré-retraites, le reste (200 environ) étant constitué de départs volontaires ou de retours aux pays de travailleurs immigrés. M. Gallois, directeur général de l'industrie, a indiqué que des discussions allaient se poursuivre site par site et qu'une réunion est prévue le 8 octobre à la délégation à l'emploi pour étudier les reclassements des salariés licenciés.

Framatome et Usinor devraient déposer leur plan de reprise en fin de semaine prochaine auprès du tribunal de commerce de Paris, ont précisé les syndicats.

Par ailleurs, le *gouvernement* a rendu publics le 5 octobre plusieurs projets d'implantations industrielles dans la région du Creusot, qui, à terme (le communiqué officiel ne donne pas de précisions sur le calendrier), devraient représenter la création de quelque 350 emplois.

Au Creusot, *la SNECMA* devrait créer un « atelier flexible » et une unité de fabrication de disques de réacteurs (200 emplois).

A Chalon-sur-Saône, où elle a une usine, la Société Framatome mettra en service une cintreuse, ce qui représente un investissement de 45 millions de francs et des emplois pour 400 personnes. La société allemande Silit (articles ménagers) créera une quarantaine d'emplois.

Dans la vallée du Gier, trois sociétés, dont une américaine, créeront quelque 110 emplois.

Enfin, les pouvoirs publics présenteront avant la fin du mois d'octobre un programme de développement en faveur des sites de la Loire et de la Saône-et-Loire, notamment par le biais du Fonds spécial des grands travaux.

L'intersyndicale déchirée

De notre envoyée spéciale

Le Creusot. – *« La CGT a quitté la séance de travail à 14 heures. Nous n'acceptons pas une parodie de négociation. »* Saluée par les applaudissements d'une bonne partie des manifestants rassemblés dans une usine de Creusot-Loire, le vendredi 5 octobre, la déclaration des *délégués CGT* sonne définitivement le glas de l'unité syndicale creusotine.

On s'y attendait, *car* les divergences s'accumulaient depuis quelques jours. Alors que la CFDT et la CGC étaient parties *« négocier un plan social »*, la *CGT durcissait le ton : « Ce plan est dangereux, personne ne peut l'accepter. Il rejoint dans son contenu le plan Fives-Lille. »*

La journée avait pourtant commencé sous le signe d'un ultime effort d'union. C'est à l'appel de l'intersyndicale que les *salariés de* Creusot-Loire avaient débrayé à 9 h 30. C'est toujours à l'appel de l'intersyndicale qu'ils s'étaient rassemblés dans la cour de la mairie une demi-heure plus tard, pour une nouvelle *« journée de mobilisation »*. Mais d'emblée, les jeux étaient faits, les syndicats avaient rappelé leurs positions, applaudis par leurs militants respectifs, et, lorsque, chassés par la pluie, les participants se réfugient dans les ateliers des laminoirs, les informations les plus contradictoires viennent entretenir la confusion et la tension. En fin de matinée, *un délégué CGT vient annoncer*, sous les huées, que les repreneurs prévoient *« deux mille six cents licenciements dans l'ensemble de l'entreprise »*. Il refuse de donner le micro à un délégué CFDT venu préciser que ce sont bien 1200 suppressions d'emploi qui sont prévues au Creusot même. Une longue attente commence pour la foule de plus en plus houleuse. Les journalistes de FR 3, accusés par les manifestants de ne pas *rendre compte du conflit, sont pris à* partie. On annonce que la mairie de Saint-Chamond est occupée. Il faudra finalement attendre 14 h 30 *pour en savoir plus.* Chacun des trois syndicats précise ses positions dans le brouhaha. La CGC et la CFDT pour *affirmer « qu'elles se battent pour éviter des licenciements secs »*. La CGT pour rappeler : *« Nous avons posé comme préalable à toute discussion une négociation sur le plan industriel. Nous avons proposé une reprise globale de Creusot-Loire par Usinor, Framatome et EDF. Nous pouvons encore, par la lutte, obliger les pouvoirs publics à revoir leur position. »* La plupart des participants applaudissent, certains réclament une action immédiate, on parle à nouveau d'aller occuper le TGV. La CGT *« veut d'abord en discuter »*. Les manifestants repartent vers la mairie tandis que la CFDT tempête : *« La CGT manipule les chiffres et les travailleurs,* affirme un délégué. *Après Renault, elle s'oppose au gouvernement chez Creusot-Loire. Sa base est mobilisée, elle en profite. »* ...C'en est *bien fini de l'intersyndicale.*

La balle est désormais dans le camp de la CGT. Le conflit Creusot-Loire n'est plus une affaire locale comme l'intersyndicale l'avait souhaité jusqu'à présent. La CGT a en effet *« demandé à sa Fédération d'intervenir auprès du gouvernement »*. Le syndicat, face à une base très mobilisée qu'il a, au cours des manifestations *passées, su endiguer, ne sera-t-il* pas tenté de proposer, désormais, des actions dures pour faire oublier les grands *mouvements solidaires de ces dernières* semaines ? La parole est aux *militants* qui affirmaient lors d'un ultime appel de l'intersyndicale à la *mobilisation : « Ça fait un mois qu'on est mobilisé, qu'on attend et qu'on ne fait rien. On en a assez ! »*

M.-CH. ROBERT.

● *Richier repris par Bergerat-Monnoyeur.* – Les actifs de Richier, qui produisait du matériel de travaux publics, et avait déposé son bilan en mai dernier, seront repris par la société française Bergerat-Monnoyeur, spécialisée dans la distribution de pièces de rechange, qui propose d'embaucher 200 anciens salariés de Richier. La société, en 1982, employait 805 personnes et avait réalisé un chiffre d'affaires de 400 millions de francs, dont 40 % à l'exportation. Richier connaît des difficultés depuis de nombreuses *années : d'abord reprise par Ford,* puis par Sambon, la société avait été, après une mise en règlement judiciaire, l'objet d'un plan de redressement par le groupe industriel ardennais Gilles Poncim qui a échoué.

A L'USINE RADIOTECHNIQUE DU MANS

Quand passe le rêve du magnétoscope

De notre correspondant

Le Mans. – Même si son usine de Vienne en Autriche en produit déjà plus de 1 million par an, même si une seconde unité de production située à Krefeld, en Allemagne fédérale, s'efforce de compléter ses besoins européens, le groupe Philips avait fini par céder à la pression de sa filiale française *en 1981 : oui, La Radiotechnique* avait le feu vert pour se lancer dans la production de magnétoscopes ; oui, elle pourrait accentuer la diversification déjà amorcée dans son usine du Mans, jusque-là surtout spécialisée dans la fabrication de téléviseurs noir et blanc ; oui, elle pourrait oser espérer un rythme de 250 000 appareils par an dès 1985, après un démarrage de 60 000 ou 70 000 pour la première année de production en 1983. Ne fallait-il par répondre, et vite, à l'engouement prématuré des Français pour le magnétoscope ? Or on ne comptait encore que 680 000 foyers d'équipés. On allait aussi tabler *sur l'accord que l'on espérait* à cette époque conclure au niveau européen pour promouvoir un magnétoscope spécifique au Vieux Continent, le V 2000.

La résistance à l'invasion japonaise passait par ce genre de pari. C'est à peine si l'on osait d'ailleurs parler de pari tant les risques paraissaient limités. Dès la fin 1982, au moment où la chaîne *mancelle signait ses* premiers appareils, on recensait un million de nouveaux foyer à s'être équipés d'un magnétoscope dans l'année, et pour faire *bonne mesure*. Le gouvernement décidait de stopper *l'invasion japonaise* à Poitiers...

Le fléchissement de 1983 fit l'effet d'une douche froide. Pire : en 1984, ce qui n'était encore qu'un tassement se transforma en recul. Ainsi aura-t-on du mal cette année à vendre 600 000 appareils en France. Les explications s'additionnent : un pouvoir d'achat en régression, une TVA de 33 % sur ce type d'appareil, une redevance *spéciale* qui fait doubler celle du téléviseur, et un accord européen sur le V 2000 qui éclate quand Thomson, après avoir échoué dans *le rachat de Grundig, préfère* aligner sa propre production sur le VHS japonais. Aujourd'hui, le V 2000, même s'il atteint 25 % du marché en Allemagne, ne dépasse pas les 20 % en France, 18 % dans le monde. Philips vient même de se convertir au VHS : une chaîne spéciale a été montée dans le temple du V 2000 à Vienne.

Dès lors, l'intérêt d'un troi*sième pôle de production* en France n'est plus du tout évident pour Philips. La Radiotechnique décide d'arrêter les frais. Aujourd'hui, *quelques ouvrières* terminent une série d'appareils portables. Demain, le rêve du magnétoscope aura passé. En fait, l'usine du Mans n'aura jamais fabriqué plus de 20 000 unités. *« Ce n'est pas toujours celui qui part le premier qui dure le plus longtemps »*, avait ironisé le directeur général adjoint de La Radiotechnique en paraphrasant La Fontaine lorsque la *production* avait été lancée en novembre 1982. Les Japonais en somme n'avaient qu'à bien se tenir. Ils se sont bien *tenus. Même s'ils sont* 10 % en dessous de leurs prévisions, ils *vont tout de même distribuer* 3,9 millions d'appareils en Europe cette année.

Un espoir, le décodeur de Canal Plus

Plus de magnétoscopes au Mans, une production de téléviseurs qui stagne autour de 200 000 appareils en noir et *blanc, et autant d'appareils* couleur. Ce n'est pas la fabrication de répondeurs téléphoniques, même si la progression de la demande ne s'est jamais démentie, elle, qui va pouvoir compenser l'échec du magnétoscope et faire revenir les 1 200 salariés aux 39 heures.

« Expérience malheureuse sans doute, mais elle nous a permis d'acquérir à tous les échelons un savoir-faire. C'est ce savoir-faire qui nous a permis de décrocher le marché du décodeur pour Canal Plus. »

C'est le dernier pari de La Radiotechnique, le nouvel espoir de l'usine du Mans : parce qu'elle savait les fabriquer plus rapidement que ses concurrents, parce qu'elle les proposait au meilleur prix et parce qu'elle était la seule soumissionnaire à proposer un produit à 100 % français (les sous-ensembles sont fabriqués à l'usine de Nogent-sur-Marne à partir de composants qui sortent des usines RTC de Caen et d'Evreux, une filiale de La Radiotechnique) elle a réussi à décrocher, en août 1983, le marché des 600 000 décodeurs demandés (le cent millième appareil vient de sortir des chaînes du Mans, la totalité des 600 000 sera livrée dans dix mois).

La Radiotechnique s'est assuré *l'appoint* de la CGCT qui a produit une partie sous sa licence. Une manne ? *« Tout juste un atout de plus dans notre volonté de diversification. C'est ainsi que l'on réussit à maintenir l'emploi. Ce marché a un autre mérite : celui d'accroître la qualification de tout le personnel »*, explique-t-on à la direction de La Radiotechnique de Suresnes.

Qualification améliorée peut-être, mais pas les horaires. Le décodeur n'occupe encore que 250 personnes. Une partie du personnel tourne à trente-cinq heures, voire trente-deux heures pour certains volontaires. *« Situation comparable à celle de 1982 »*, se contente-t-on de souligner à la direction. Celle-ci garde quelques cartes dans sa manche : outre les commandes du Minitel qui se multiplient (250 000 unités), il y a demain la construction d'un nouvel ordinateur domestique sur lequel Philips-France mise beaucoup, le VG 5000 – il doit être lancé sur le marché à 1 590 francs. Il propose une capacité de 63 colonnes sur 255 lignes, avec une définition de l'image étonnante pour un micro-ordinateur 90 000 points. Des arguments qui permettent à Philips-France d'envisager la conquête de 15 % du marché français d'emblée. Hélas ! la maison mère néerlandaise semble, *elle, faire un autre choix* et se rallier à la norme japonaise MSX (*le Monde* du 8 septembre). Après avoir rêvé au magnétoscope, espérons que La Radiotechnique ne rêve pas au micro-ordinateur...

ALAIN MACHEFER.

Les déboires des banques américaines

(Suite de la première page.)

Dans le cas par exemple de la First National Bank of Chicago, l'une des opérations qui se révèlent douteuses aujourd'hui concernait une société saoudienne du secteur de la construction, le groupe Sho*bokshi. Après avoir connu* de beaux jours dans les années 70, ce groupe s'est trouvé ensuite en porte à faux lorsque les revenus pétroliers ont commencé à baisser. Une autre société défaillante, américaine celle-là, serait Apex Oil, compagnie de raffinage et de commerce pétrolier qui aurait bénéficié *de la part de la First National* Bank et d'une douzaine d'autres établissements d'un prêt de 650 millions de dollars. La mauvaise santé de plusieurs sociétés de l'industrie sucrière appartenant à la famille des milliardaires Hunt contribuerait pour 60 millions de dollars aux déboires de la First National.

Avant même que ne soit décidée par la voie réglementaire une augmentation des fonds propres des banques, les troubles que traverse actuellement le système devraient amener de nombreux établissements à provisionner plus largement leurs réserves afin de faire face à toute éventualité. Déjà fin septembre, la Security Pacific, qui figure elle aussi dans le groupe des dix plus grandes banques américaines, avait annoncé une augmentation de ses réserves de 42 % (150 millions de dollars). Des mesures analogues sont attendues de la part de la Chase Manhattan, de Manufacturers Hanover Corporation et de Citicorp.

Cette prudence a pour toile de fond le sentiment des milieux spécialisés d'avoir *échappé cet été* à une catastrophe de première grandeur : la cessation de paiement de la Continental Illinois. Un tel accident aurait entraîné à coup sûr, estime-t-on aujourd'hui, la défaillance de six autres établissements, et probablement d'une vingtaine d'autres.

Le processus de désinflation dans lequel se trouve toujours l'économie américaine n'est pas un élément de nature à améliorer la situation des banques, dans la mesure où les opérations dans certains secteurs (immobilier, industrie pétrolière) ont tendance à devenir moins spectaculaires et les actifs à se dégonfler. Cette situation pourrait amener la Réserve fédérale à assouplir un peu sa politique de crédit, ce qui aurait pour effet de diminuer les taux. Mais la persistance du fort déficit budgétaire et la nécessité de continuer à attirer les capitaux étrangers devraient limiter l'ampleur de cette *démarche, au détriment de* la bonne santé des banques américaines.

MANUEL LUCBERT.

Aux Etats-Unis

NATIONAL INTERGROUP VA FUSIONNER AVEC UN GROUPE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Le groupe sidérurgique américain National Intergroup (ex-National Steel) va fusionner avec la société de distribution de produits pharmaceutiques Bergen Brunswig. Cette opération, qui reste soumise à l'aval des actionnaires, confirme le désir des grands maîtres de forges américains d'investir dans d'autres industries que l'acier, comme US Steel – le numéro un – dans le groupe pétrolier Marathon Oil.

National Intergroup, qui réalise un *chiffre d'affaires de 3 milliards* de dollars, a cédé 50 % de son activité sidérurgique au japonais Nippon Kokan (NKK) en avril dernier pour 300 millions de dollars. Bergen Brunswig, située à Los Angeles, dispose de six mille pharmacies en Californie (« drugstores ») qui distribuent aussi d'autres produits aux *Etats-Unis et réalise un chiffre* d'affaires de 1,7 milliard de dollars. Les deux sociétés vont fusionner sous le nom de Bergen National.

M. Love, président de National Intergroup et qui deviendra PDG de la nouvelle société, a annoncé que les 300 millions de dollars reçus de NKK seront investis dans la distribution.

Le projet risque donc de soulever les inquiétudes des syndicats de l'acier, qui craignent que les mesures protectionnistes prises récemment par M. Reagan (qui vont améliorer la santé financière des groupes) ne soient détournées de leur objet et ne leur servent qu'à mieux se vendre et mieux investir ailleurs.

● **Massey-Ferguson suspend sa production de moissonneuses-batteuses.** – Le fabricant canadien de machines agricoles a annoncé, vendredi 5 octobre à Toronto, que la chute de ses ventes de moissonneuses-batteuses en Amérique du Nord le *contraignait* à en suspendre provisoirement la production dans ses usines de Toronto et Bramtford en Ontario. Les ventes sont en effet inférieures de 20 % au plus bas résultat enregistré l'an dernier. – *(AFP.)*

CONTESTANT LE CONTRAT DE PLAN

La CGT menace de lancer des actions de grande ampleur à EDF

Le syndicat CGT de l'énergie a vivement critiqué, le 5 octobre, le projet de plan d'EDF, qui doit être présenté au conseil d'administration le 19 octobre prochain. La CGT a menacé, si aucune négociation n'est ouverte sur ce projet, d'engager *« une action nationale de haut niveau »*. Précisant que les syndicats d'EDF étudiaient actuellement les moyens de s'adresser aux usagers afin d'obtenir leur soutien en cas de grève, M. François Duteil, secrétaire général de la fédération nationale de l'énergie CGT a indiqué qu'il s'agirait d'une action *« impliquant des arrêts de travail et pouvant avoir des incidences sur la production »*. Ces actions seraient menées région par région, mais coordonnées au niveau national et qu'elles dureraient. *« Ce ne sera pas une grève de vingt-quatre heures ou quarante-huit heures »*, a-t-il ajouté.

Dénonçant la façon dont a été négocié le projet de contrat de plan entre les pouvoirs publics et la direction générale, sans aucune concertation avec les syndicats, en dépit des assurances données par M. Fabius, en juillet 1983, M. Duteil a *estimé* que *« le problème de fond était de pouvoir débattre du projet »*, et que *« la priorité était de pouvoir changer une virgule à ce contrat »*. *« Tout est verrouillé d'avance (...). Peut-on parler de liberté quand toutes les décisions ont un caractère unilatéral ? »*, s'est-il interrogé.

M. Jean Thomas, administrateur d'EDF, a, pour sa part, regretté l'absence, dans le projet, de tout volet social, et de toute référence au statut national des agents EDF. Qualifiant le contrat de *« recueil des instructions gouvernementales »*, il a estimé nécessaire que *« les engagements soient de même nature entre les deux signataires »* et dénoncé l'absence de tout effort de l'Etat. *« Depuis dix ans, EDF est obligée par exemple d'emprunter en devises pour financer ses investissements. Cela alourdit ses charges financières. Cela devrait recevoir une compensation par l'Etat »*, a-t-il expliqué.

Estimant que ce contrat, qui prévoit (*le Monde* daté 26-27 août) une réduction de 3 % par an du prix de revient du kilowatt/heure et une diminution de 1 % (en francs constants) du prix moyen de facturation du kilowatt/heure *« porte en lui les germes de la dégradation du service public »*. M. Duteil a enfin assuré que *« les gains de productivité ne profiteront ni aux usagers, ni au personnel »*. Il a conclu : *« L'entreprise nationalisée n'est pas mise au service de l'emploi et de la croissance, mais de la rentabilité financière pour le profit privé. »*

● **Grève de la faim suspendue à Cockerill.** – Les neuf grévistes de la faim de Cockerill-Hautmont (aciers spéciaux, 540 salariés), dont cinq délégués CFTC et un CGT, ont suspendu, vendredi 5 octobre au soir, leur action commencée le lundi 1er octobre, après avoir appris qu'ils seraient reçus le 11 octobre par un conseiller du premier ministre, avant une réunion au CIRI le 12. L'usine doit fermer fin octobre, mais, selon la CFTC, un plan industriel déposé au CIRI attend l'avis favorable du ministère de l'industrie. *« Il est normal qu'il y ait un programme sidérurgique national, mais Cockerill doit y avoir sa place »*, avait affirmé, vendredi, M. Jean Bornard, président de la CFTC, venu soutenir les jeûneurs.

● **Licenciements en partie refusés chez Larousse.** – L'inspection du travail a refusé 62 des 131 licenciements demandés par la direction de Larousse (sur 719 salariés), a-t-on appris vendredi. Elle a considéré en particulier que l'entreprise n'a pas défini les conséquences sur l'emploi du recours à l'informatique pour la préparation du nouveau Larousse en trois volumes par rapport à la réalisation du Grand Dictionnaire encyclopédique, dont sept volumes sur dix ont déjà été publiés.

● **Marche des ouvriers de SKF.** – Du 8 au 18 octobre, des ouvriers de l'usine SKF d'Ivry, occupée depuis le 2 novembre 1983, feront à l'initiative de la CGT, une marche de 200 kilomètres à travers cinq départements parisiens (Val-de-Marne, Hauts-de-Seine, Val-d'Oise, Seine-Saint-Denis et Paris). Ils feront halte dans plusieurs entreprises occupées et seront reçus par des personnalités locales, notamment le président du conseil économique et social d'Ile-de-France le 10 octobre, et au siège de la CGT à Montreuil le 17. Le 18 octobre sera *marqué par des arrêts de travail* et une manifestation dans le Val-de-Marne. – *(Corresp.)*

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Après le Crédit lyonnais, la Société générale

En lançant, cette semaine, une *euro-émission* à *taux variable* de 200 millions de dollars, la Société générale a également offert le premier euro-emprunt « subordonné » de ce type jamais offert par une banque française. D'une durée de dix ans, il a été proposé au pair avec un coupon semestriel, qui sera l'addition de 0,125 % au taux du Libor à six mois, et avec une commission bancaire s'élevant au total à 0,30 %. *Les termes obtenus par la Société générale* sont donc légèrement plus avantageux que ceux dont était dotée la *toute récente* transaction du Crédit lyonnais, qui vient de se terminer avec le succès que l'on sait. Cette dernière a une échéance plus courte d'une année (neuf ans), et une commission pour les banques plus élevée de cinq points de base (0,35 %). Cela n'a pas empêché les euro-obligations de la Société générale de s'enlever comme des petits pains.

Ce succès est dû, *indépendamment* de la qualité incontestée du débiteur, à l'appétit présentement *insatiable du marché pour le papier* à taux variable traditionnel, alors que les propositions nouvelles se sont *raréfiées à l'extrême*. Cela a empêché de pouvoir juger l'effet sur les investisseurs de la nature subordonnée de l'emprunt. A ce jour, toutes les euro-émissions à taux d'intérêt variable des banques françaises étaient de premier rang, c'est-à-dire qu'elles s'alignaient *pari passu* avec les dépôts et ne pouvaient de ce fait être considérées comme des apports aux fonds propres. L'actuelle opération de la Société générale, du fait qu'elle sera une dette de rang inférieur aux autres, présente en revanche une similitude avec le capital social de la banque; cela pourrait lui permettre d'améliorer en partie la proportion de ses fonds propres par rapport au réemploi de ceux-ci et des dépôts qui lui sont confiés. Sous-capitalisées, les banques françaises n'ont encore pu réduire ce rapport à 1/20, qui est en général la norme européenne. Cela veut dire que les prêts consentis par les banques dans l'Hexagone continuent d'excéder leur capacité théorique.

Le bonheur des uns ne faisant pas toujours celui des autres, les prêteurs devraient en principe trouver moins appétissant le papier « subordonné », qui, en cas de faillite de l'emprunteur, ne sera remboursé qu'après les dettes de rang supérieur. Aussi était-il important de connaître la réaction des investisseurs sur ce point précis. Dans le cas présent, on n'a pu la percevoir parce que l'euro-émission de la Société générale s'est placée très rapidement sur d'autres considérations.

Total Oil Marine, une filiale britannique de la Compagnie française des pétroles, a signé, le mardi 2 octobre, un contrat de près de 225 millions de livres sterling. Le produit servira à financer une partie des investissements nécessaires au développement du champ d'hydrocarbure Alwyn dans les eaux britanniques de la mer du Nord. Total Oil Marine, qui a une participation d'un tiers dans ce gisement, en est l'opérateur, *ELF-UK détenant* les deux tiers restants. Les fonds prêtés par le consortium bancaire réuni sous la houlette de la BNP et de la National Westminster Bank iront dans un premier temps à Finatom, société *ad hoc* créée et détenue par les banques. Celle-ci les reprêtera à Total Oil Marine sous forme d'avance sur les recettes à venir de pétrole et de gaz naturel.

Le financement du projet s'étendra sur neuf ans. L'intérêt sera l'ajout au taux du Libor d'une marge pour les banques de 0,75 % pendant les cinq premières années, puis de 0,875 % durant les quatre dernières. Aussi longtemps que les fonds ne seront pas tirés, les établissements prêteurs percevront une commission *d'engagement, qui* sera de 0,125 % ou de 0,25 % suivant les montants mis à la disposition par les banques. *Ceux-ci, comme il en va* toujours pour ce type d'eurofinancement, varieront en effet au fur et à mesure de la *réalisation du projet*, dont le coût total s'élèvera à 1,5 milliard de livres, et dont la mise en service devrait intervenir en 1988.

La suppression de la retenue à la source

L'abolition simultanée (*le Monde* du 5 octobre) en Allemagne fédérale et en France, mercredi dernier, de la retenue à la source de 25 % sur les coupons des émissions obligataires du marché intérieur *fut* certainement une excellente décision. Toutefois, les répercussions seront *vraisemblablement différentes* dans les deux pays, encore que, dans l'immédiat, la disparition de la retenue à la source en France doive profiter à la Banque mondiale, qui entend lever bientôt 1 milliard de francs sur le marché français des capitaux, soit l'équivalent d'un peu plus de 100 millions de dollars.

En Allemagne, la disparition de la taxe va éroder la différence qui existait préalablement entre les rendements *sur* les euro-emprunts *en* deutschemarks et les opérations internes, parce que les investisseurs étrangers seront dorénavant davantage attirés par ces dernières. C'est ainsi que la prochaine émission de la République fédérale, dont le montant devrait être de l'ordre de 1,2 milliard à 1,6 milliard de deutschemarks sur une durée de dix ans, verra, selon toute probabilité, le jour avec un coupon annuel de l'ordre de seulement 7,50 %-7,625 %, au lieu des 7,75 % anticipés. Comme les investisseurs internationaux, et tout particulièrement les Suisses, seront plus attirés par le papier de toute première *qualité*, et dorénavant dénué de taxe, qu'est celui du gouvernement de l'Allemagne fédérale, les sociétés américaines désireuses d'emprunter en deutschemarks devront proposer des taux d'intérêt plus élevés que ceux qu'elles *offraient jusqu'ici* pour faire face à cette concurrence. En revanche, il ne semble pas que les entités supranationales soient grandement affectées, parce que leur statut les met presque à égalité avec le gouvernement de Bonn.

Encore que le but recherché soit le même, à savoir favoriser l'afflux de capitaux étrangers dans les pays considérés, la situation n'est pas du tout la même dans le cadre de la suppression de la retenue à la source en France. Cette mesure ne peut affecter les *euro-emprunts* français pour deux raisons. D'une part, l'opération, contrairement à l'allemande, *rétroactivement applicable depuis* le 1er août dernier, ne sera pas rétroactive en France. D'autre part, le montant en circulation d'euro-obligations en francs est faible puisque aucun emprunt de ce type n'a eu lieu depuis plusieurs années, et que celui qui demeure est relativement à court terme. L'impact ne peut, dès lors, se faire sentir que sur les émissions obligataires internes.

Parce qu'une baisse des taux d'intérêt est anticipée dans l'Hexagone, on a pu assister, au cours des dernières deux à trois semaines, à un courant d'achats relativement important d'emprunts intérieurs français de la part d'investisseurs étrangers. Ces derniers se sont portés acquéreurs d'émissions garan*ties par l'Etat tricolore parce* qu'elles procuraient des rendements de 13 %, et que ceux-ci, sous l'effet de la baisse *attendue* des taux *en* France, pourraient s'amenuiser pour revenir aux alentours de 12,50 %, voire de 12,25 %. La perspective d'une détente des taux en France a donc été la principale motivation des euro-investisseurs, et non la devise. Les investisseurs en papier libellé en francs français ne peuvent s'attendre à une revalorisation quelconque de la devise française. Sa dérive par rapport à celle de sa consœur allemande est appelée à s'accroître. On estime qu'elle atteindra rapidement le seuil des 4 % au début de l'année prochaine, et que, en conséquence, comme on le dit sur le marché, le gouvernement *français pourrait* décider de dévaluer brutalement le franc de quelque 10 %, avant de le laisser *fluctuer* plus librement, à l'instar de la livre sterling. Si cette perspective se matérialise, les investisseurs, qui misent actuellement sur la baisse des taux d'intérêt en France, seront lésés. En revanche, cela facilitera à terme l'insertion du marché français des capitaux dans le processus d'internationalisation, qui est présentement en voie de réalisation d'un bout à l'autre de la planète.

CHRISTOPHER HUGHES.

Marché monétaire et obligataire

Nouvelle baisse des taux en France

« C'est de la folie », s'exclament les opérateurs en parlant du « boom » du marché obligataire de Paris, cravachés à la fois par la baisse des taux sur le marché et par l'afflux des liquidités en quête d'emploi, notamment par le canal des SICAV de trésorerie, qui « explosent » littéralement.

En ce qui concerne les taux, la baisse est rapide. Qu'on en juge : 13,30 %, en rendement nominal, pour l'emprunt du Crédit national *lancé le 7 septembre dernier* ; 13,10 % pour celui du Crédit foncier, il y a une dizaine de jours ; 13 % pour celui du Crédit d'équipement des PME (CEPME) sorti au début de la semaine et, *enfin*, 12,90 % pour celui du Crédit agricole au *BALO* du 8 octobre. Près d'un demi-point en un mois, avec un emprunt d'Etat lui-même à rendement réduit (12,20 % et 11,60 %) et une accélération très nette ces dernières semaines.

Cette baisse des *rendements*, phénomène provoqué en haut lieu, mais qui, pour certains, préfigure un *fléchissement* général des taux en 1985 en Europe et même aux Etats-Unis, *fait l'effet d'un chiffon rouge agité* devant les souscripteurs.

Du coup, il n'y a plus assez de *« papier »*. L'emprunt CEPME (1 milliard de francs à taux fixe, 2 milliards à taux variable TMO) a été placé en une journée. Quant à celui du Crédit agricole (3,8 mil*liards de francs, dont 2 milliards* à 12,90 %, 1,3 milliard à taux révisable annuellement avec 12,30 % de départ et 9,5 % du taux moyen de rendement des emprunts garantis par la suite, *0,5 milliard à taux* variable TMM), c'est bien simple, le marché n'en a pas vu la couleur; avalé par le réseau du Crédit agricole lui-même. La boulimie, vous dis-je!

Quant à l'origine des fonds, c'est très simple. Tout d'abord, comme nous *l'avons relevé à plusieurs* reprises, le marché obligataire commence à vivre sur lui-même : 172 milliards de *francs* de coupons et remboursements en 1984, davantage les années suivantes, 15,5 milliards de francs pour chacun des mois de septembre et octobre 1984. *Ensuite, et c'est sans doute* le fait capital, le gonflement vertigineux *des SICAV de trésorerie – pardon!* de court terme – alimente un flot continu de souscriptions.

Si on se réfère aux statistiques sur les SICAV à court terme, éditées mensuellement par l'organisme Techniques de gestion financière (TGF), émanation de la Caisse des *dépôts, on constate que non* contentes d'être passées de 45,8 milliards de francs d'en-cours en septembre 1983 à 131,50 milliards de francs en septembre 1984, presque un triplement, elles viennent de battre deux fois de suite leurs records de progression mensuelle en août 1984 (+ 10,7 milliards de francs) et en septembre 1984 (+ 12,4 milliards de francs). Si on y ajoute les 46 milliards de francs détenus par les Fonds communs de placement à court terme *(FCP), on atteint* 177,5 milliards de francs, avec, comme perspective, 200 milliards de francs à la fin de l'année. Dans cette course, le Crédit agricole se détache en flèche, passant de 5 milliards de francs au début de l'année à 17,4 milliards de francs, avec une progression de 2,6 *milliards* de francs en septembre. Du coup, la « banque verte » est passée en tête de tout le monde, avec 13,2 % du marché. Doit-elle s'en réjouir, ou, au contraire, assister, impuissante, au véritable « siphonnage » qui est en train de s'exercer aux dépens de ses comptes à vue et de ses comptes sur livrets, qui constituent une partie appréciable de ses ressources.

Il faut bien le dire, le nouveau produit bancaire constitué par les SICAV court terme ne rapporte pratiquement rien : dans le cas de la SICAV UNIVAR du Crédit agricole, dépourvue de droit d'entrée et de sortie, la commission de 0,78 % par an, prélevée *pro rata temporis*, couvre tout juste les frais de gestion et de commercialisation. Ajoutons que le prix de vente unitaire d'UNIVAR est de 100 F, ce qui la met à portée de toutes les bourses, avec, en prime, le rendement habituel de la SICAV court terme (13 % environ) et 15 % d'impôt maximum sur les coupons. *La* « banque verte » essaie bien de freiner ses guichetiers, mais la concurrence en fait autant, et il *faut bien proposer un produit de* défense. Ailleurs, on est pas mieux loti : au Crédit *commercial* de France, l'en cours actuel des produits court terme (SICAV et FCP) est en train de rattrapper celui des dépôts à vue, avec, là aussi, un bond en septembre. Les réseaux bancaires voudraient se suicider lentement en vidant leurs ressources les moins onéreuses (dépôts à vue et comptes sur livrets) au profit de produits à rentabilité quasi nulle qu'elles ne feraient pas mieux.

Ajoutons qu'un autre phénomène est actuellement *perceptible*, celui des souscriptions croissantes de SICAV court terme effectuées par les entreprises (les deux-tiers du total, dit-on en ce moment). Ces dernières, du moins celles qui restent à flot, ont vu leur situation financière se redresser en 1984, et, *comme les investissements stagnent*, elle, disposent de liquidités appréciables, que leurs trésoriers se hâtent de placer en SICAV court terme, merveilleux instrument s'il en fût : *taux variable indexé sur* celui, très élevé, des obligations et fiscalité très favorable, comme on l'a vu. Actuellement, pour échapper à l'impôt forfaitaire de 26 % sur les coupons encaissés, les gérants de SICAV court terme cèdent les obligations avant le détachement *desdits coupons, et*, en cas de vente de ses titres, le souscripteur ne paie que 15 % sur la plus-value à court terme qui est constatée.

Dans cette affaire, le Trésor, qui a laissé se créer ce nouveau produit au début de 1982, après la limitation sévère de la rémunération des dépôts à terme, et qui s'est réjouit de son développement parce que cela favorisait le placement des *obligations* (les siennes d'abord), ne maîtrise plus les débordements en cours. Ajoutons qu'une menace plane sur les SICAV à court terme, celle des retraits qu'exerceraient les entreprises si les investissements reprenaient, et celle d'une remontée des taux, un jour ou l'autre, qui *ferait chuter les cours desdites* SICAV. En ce cas, tout le monde se sauverait, et à qui reviendrait les titres? D'où la nécessité absolue de créer un marché à terme des taux pour se couvrir. Le projet est en route, avec bien des incertitudes.

FRANÇOIS RENARD.

Les devises et l'or

Inquiétudes naissantes sur le dollar

Le dollar est-il en train de plafonner, et, même, est-il à la veille d'un repli ? Les milieux financiers internationaux se posaient la question cette semaine, avec prudence toutefois, car, depuis quelques années, et notamment au printemps dernier, leurs pronostics ont été bien souvent déjoués.

En tout cas, d'une semaine à l'autre, les cours du « billet vert » ont peu varié, oscillant entre 3 DM et 3,07 DM d'une part, 9,25 F et 9,40 F, d'autre part. Tout se passe *comme si, depuis* la fameuse intervention de la Banque fédérale d'Allemagne du vendredi 21 septembre à 15 heures (heure de New-York), les marchés vivaient sous la crainte constante de nouvelles interventions des *banques centrales* : la crainte du gendarme est le commencement de la sagesse. A Francfort, *toutefois, on ne se fait pas d'illusions* : les interventions de la Bundesbank ne peuvent véritablement renverser une *tendance. Mais elles* font planer l'incertitude, ce qui calme l'ardeur de la spéculation et permet d'éviter, pour *l'instant, tout* emballement.

Il convient, néanmoins, de relever l'apparition d'un sentiment nouveau; à savoir que le dollar, qui ne monte *plus depuis quinze jours*, c'est un fait, pourrait bien fléchir. Certains opérateurs, estimant que la Réserve *fédérale des Etats-Unis serait susceptible* de faire un nouvel effort (en baisse) sur les taux avant les élections, voient les cours du « billet vert » revenir du niveau actuel (3 DM-3,05 DM) à 2,85 DM.

Sur le marché à terme de Chicago (l'IMM), les cours ont réintégré leurs cheminements respectifs à l'intérieur des graphiques, après en être « sortis » peu avant le fameux vendredi. Ils ont même touché des points de passage « sensibles », ce qui a déclenché des ventes de précaution de la part d'opérateurs soucieux de s'alléger.

On a enregisté, d'autre part, des ventes appréciables de dollars émanant d'investisseurs ou de gérants de portefeuilles, qui auraient commencé à transférer leurs avoirs sur d'autres monnaies, notamment le deutschemark : cela a été le cas, *semble-t-il pour EF Hutton* à Londres (300 millions de dollars).

Par ailleurs, le ralentissement de *l'économie qui semble s'esquisser* aux Etats-Unis et pourrait réduire les bénéfices des sociétés américaines incite ces mêmes investisseurs à porter leurs yeux ailleurs.

Au sein du système monétaire européen (SME), on surveille attentivement l'évolution du dollar. Toute baisse de ce dernier renforce automatiquement le mark, point de passage entre la zone dollar et la zone communautaire.

Si la monnaie allemande reprend de la hauteur, il y a de fortes chances que le franc en fasse les frais, surtout avec un écart d'inflation qui dépasse 5 % entre la France et l'Allemagne *fédérale*. Pour l'instant, le franc tient bon vis-à-vis du deutschemark, dont le cours est seulement monté des 3,0675 F rituels à 3,07 F, et encore pendant quelques heures.

La livre sterling a évolué au gré des rumeurs, fléchissant sur celle d'une baisse du prix du pétrole ou remontant sur celle de la réouverture des négociations dans le conflit du charbon, qui dure depuis sept mois.

Sur le marché de *l'or, c'est* le calme plat, le cours de l'once évoluant de part et d'autre du cours de 345 dollars. Pour l'instant, avec une inflation mondiale faible, des taux américains encore très élevés et un calme relatif sur les différents théâtres d'opération de la planète, personne ne s'intéresse vraiment au métal.

F. R.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

5 octobre 1984

LIRE ITALIENNE · COURONNE DANOISE · LIVRE IRLANDAISE · MARK ALLEMAND · FLORIN NÉERLANDAIS · FRANC FRANÇAIS · FRANC BELGE

+0,75 · +0,50 · % · 0 · −0,25 · −0,50 · −0,75 · −1 · −1,25 · −1,50 · −1,75 · −2,00 · −2,25

Plafond · Plancher

*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 28 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,2340	–	10,7009	39,6825	32,8399	1,6184	29,1460	0,5339
	1,2340	–	10,6553	39,6825	32,6797	1,6134	29,0406	0,5326
Paris	11,5504	9,3450	–	370,83	306,80	15,1238	272,37	4,9523
	11,5810	9,3850	–	372,42	306,69	15,1419	272,62	4,9394
Zurich	3,1147	2,5200	26,9663	–	82,7314	4,0783	73,4400	1,3365
	3,1096	2,5200	26,8514	–	82,3529	4,0658	73,2026	1,3263
Francfort	3,7640	3,0460	32,5958	120,87	–	4,9296	88,7700	1,6142
	3,7760	3,0600	32,6062	121,42	–	4,9370	88,8888	1,6185
Bruxelles	76,3724	61,79	6,6121	24,5198	20,2856	–	18,0093	3,2745
	76,2354	61,98	6,6041	24,9062	20,2549	–	18,0043	3,2621
Amsterdam	4,2407	3,4310	36,7148	136,15	112,64	5,5527	–	1,8182
	4,2400	3,4425	36,6816	136,48	112,50	5,5542	–	1,8118
Milan	2332,33	1887,00	201,92	748,81	619,50	30,5309	549,90	–
	2344,60	1900,00	202,45	753,96	620,91	30,6859	551,92	–
Tokyo	305,29	247,00	26,4312	98,0159	81,0900	3,9974	71,9987	0,1309
	304,48	246,75	26,2822	97,9166	80,6372	3,9811	71,6775	0,1298

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 5 octobre, 3,7834 F contre 3,8034 F le vendredi 28 septembre.

Les matières premières

Hausse du sucre et du plomb

Toujours soumis aux fluctuations monétaires, les marchés commerciaux ont également réagi en fonction de facteurs restreignant l'offre, comme les grèves affectant plusieurs unités de production de plomb aux Etats-Unis ou l'accroissement du quota global d'exportation de café.

MÉTAUX. – *La diminution sensible des stocks de cuivre en Grande-Bretagne, revenus à leur niveau le plus bas depuis octobre 1982, soit à 159 565 tonnes (– 3 125 tonnes) et de brefs arrêts de travail dans certaines unités de production, ont finalement exercé peu d'impact sur l'évolution des prix à Londres.*

Pour la première fois depuis plusieurs semaines, les cours de l'étain ont « décroché » à Londres avec l'interruption des achats de soutien effectués par le directeur du stock régulateur.

Sensible reprise des cours du plomb à Londres. Les grèves s'étendent aux Etats-Unis, après l'échec, en fin de semaine, des négociations entre syndicats et direction. En outre, les stocks britanniques de métal viennent de tomber à leur niveau le plus bas depuis février 1981, soit à 54 325 tonnes. Mais la réduction de 2 cents par livre du prix du métal ramené à 22 cents par un producteur américain, a tempéré l'ardeur du marché.

Grâce au soutien apporté par les producteurs, les cours du zinc, à Londres, ont enregistré une légère progression. Pourtant, pour la quatrième fois depuis le mois de juin – le prix maximum était alors de 1 090 dollars la tonne, – les producteurs viennent de réduire leurs prix de 40 dollars en le ramenant à 900 dollars, baisse escomptée d'ailleurs par les négociants.

DENRÉES. – *La hausse s'est accentuée sur les cours du sucre, qui ont atteint leurs meilleurs niveaux depuis trois mois, enregistrant une hausse de 30 % sur leurs cours les plus bas touchés en août dernier. Le mauvais temps qui sévit en Europe et la prévision d'une réduction des stocks mondiaux en fin de campagne 1984-1985, le tout accompagné d'achats spéculatifs, expliquent ce revirement du marché.*

Les cours du café sont retombés à leurs niveaux les plus bas depuis deux mois à la suite de l'entrée en vigueur, à partir du 1er octobre, du nouveau contingentement des exportations dans le cadre de l'accord international. Le quota global a été fixé à 59 millions de sacs, en augmentation de 2 millions de sacs.

Les cours du cacao se sont effrités à Londres. La récolte mondiale de fèves de la saison 1984-1985 serait, pour la première fois depuis trois saisons, légèrement excédentaire.

LES COURS DU 5 OCTOBRE 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (High Grade), comptant, 1 022 (1 029) ; à trois mois, 1 043 (1 049) : étain comptant, 9 375 (9 621) ; à trois mois, 9 360 (9 522) ; plomb, 330,50 (319) ; zinc, 612 (611) ; aluminium, 810 (803) : nickel, 3 805 (3 736) ; argent (en pence par once troy), 591 (574). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 56,10 (56,35) ; argent (en dollars par once), 7,54 (7,47) ; platine (en dollars par once), 322 (319,10). – Penang : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

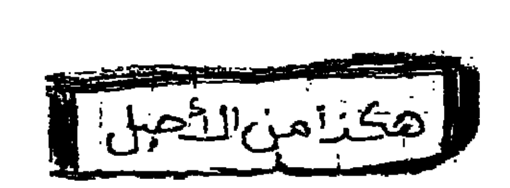
TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, déc., 64,20 (65,47) ; mars, 66,96. – Londres (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), déc., 508 (503). – Roubaix (en francs par kilo), laine, inch. (51,60).

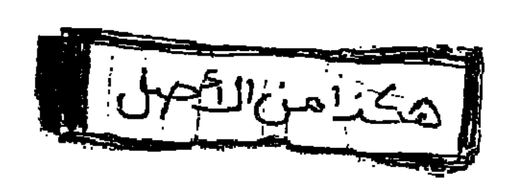
CAOUTCHOUC. – Londres (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 600-625 (575-620).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, déc., 2 169 (2 220) ; mars, 2 140 (2 199) ; sucre, janvier, 5,40 (4,95) ; mars, 5,95 (5,44) ; café, déc., 134,10 (136) ; mars, 133,20 (134,90). – Londres (en livres par tonne : sauf pour le sucre en dollars), sucre, déc., 143,40 (133,20) ; mars, 159,20 (148,60) ; café, nov., 2 348 (2 391) : janv., 2 280 (2 297) ; cacao, déc., 1 860 (1 877) ; mars, 1 827 (1 836). – Paris (en francs par quintal) : cacao, déc., 2 116 (2 156) ; mars, 2 108 (2 135) ; café, nov., 2 702 (2 758) ; janv., 2 640 (2 660) ; sucre (en francs par tonne), déc., 1 575 (1 518) ; mars, 1 610 (1 563). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), déc., 148,20 (152,20) ; janv., 151,20 (155,10). – Londres (en livres par tonne), déc., 134,50 (133,60) ; janv., 140 (139,80).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, déc., 348 (348) ; mars, 356 3/4 (355 3/4) ; maïs, déc., 280 1/4 (281) ; mars, 286 (285).

INDICES. – Moody's, 968,90 (971,80) ; Reuter, 1 875,10 (1 871,60).





Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 1er au 5 octobre

Actif et résistant

AVEC une hausse de 15 % à 17 % selon les indices, confortée par la progression de 0,7 % enregistrée cette semaine, Paris continue à tenir la tête des meilleures *performances boursières internationales*, à quelques roues de Tokyo (plus 14 %), mais reléguant Londres à 10 %, tandis que New-York reste *« dans les choux »* avec un repli de 6 % environ par rapport aux cours de décembre dernier.

Cette performance, qui a permis à l'indice de la Compagnie des agents de change de clore, lundi, au niveau de 180,7, *soit pratiquement le plus haut niveau de l'année* atteint en mai dernier, s'explique par la persistance des achats. Saupoudrés au gré des résultats financiers annoncés par les firmes françaises en cette période de l'année (et des investissements que continue à effectuer la clientèle étrangère), ces placements sont encore renforcés par la collecte des comptes d'épargne en actions, très forte au dernier trimestre, *et qui s'annonce encore placée sous* de bons augures, alors que la manne des Codevi connaît un certain essoufflement après un bilan éloquent.

L'encours des sommes placées sur ces comptes pour le développement industriel, qui représentait 43 milliards de francs environ à la fin de l'année *dernière*, atteignait 61 milliards de francs à la *fin juillet, et la Rue de Rivoli* table sur 63 à 65 milliards à la fin de l'année, voire 67 à 69 milliards, si l'on tient compte des intérêts capitalisés. En somme, le message a été compris : la *« carotte fiscale »* aidant (les Codevi ne sont pas soumis à l'impôt), les Français sont prêts à financer l'appareil productif. A la Bourse de Paris, on en est bien conscient et l'on constate *que, pour le troisième mois consécutif*, le montant des transactions a atteint en septembre des records avec un total de 42,8 milliards de francs, soit près de 6 % de plus qu'au mois d'août, la moyenne quotidienne ayant franchi – pour la première fois – la barre des 2 milliards de francs (2,14 milliards exactement).

Le plus satisfaisant pour les habitués de la cote a été de constater *la* forte augmentation du chiffre d'affaires réalisé sur les actions (plus 43 % d'un mois à l'autre, avec 7,73 milliards de francs), un bilan conforté ces derniers jours avec un montant de transactions qui dépassait largement les 250 millions de francs quotidiennement sur les actions françaises négociées au règlement mensuel.

Cette activité s'est accompagnée d'une hausse, modérée, il est vrai, d'une bonne dizaine de titres (Viniprix, Poclain, Marine Wendel, Dassault, Olida, GTM, Ciments français, Laboratoires Bellon, Jean Lefebvre), avec des écarts compris entre 5 % et 10 %. Avec une mention spéciale pour les titres participatifs de la CGE, très entourés après l'annonce d'un taux *d'intérêt de 9,471 % pour* l'année, supérieur au minimum de 8,50 % garanti à l'émission.

En hausse d'un peu plus de 7 % en cinq séances, l'action de la Compagnie générale des eaux *a été* particulièrement suivie par les habitués de la corbeille alors que Saint-Gobain poursuit son *« forcing »* pour avancer un pion décisif – en l'occurrence son directeur financier, M. Alain Minc – sur l'échiquier du « numéro un » de la distribution d'eau en France, l'une des plus belles affaires de ce marché. Du côté du président Guy Dejouany, l'actuel patron de la Générale des eaux, on ne semble pas prêt à avaler cette nouvelle couleuvre, alors que l'armistice conclu durant l'été 1983 avait pour but de limiter (sous la surveillance de la COB) les ambitions du groupe de M. Fauroux.

SERGE MARTI.

Banques, assurances sociétés d'investissement

Le bénéfice net de la Compagnie française du groupe victoire au titre de l'exercice 1983-1984, clos le 31 août dernier, ressort à 226 millions de francs, contre 112 millions pour l'année précédente, le conseil ayant décidé de verser un dividende net de 25 F (contre 22,30 F pour la période précédente), assorti d'un avoir fiscal de 12,50 F.

	5-10-84	Diff.
Bail Équipement	269	+ 2
Cetelem	430	+ 7
Chargeurs SA	339	– 0,80
Bancaire (Cie)	597	+ 8
CFF	695	+ 34
CFI	230	– 1
Eurafrance	905	– 33
Hénin (La)	332	– 8,20
Imm. Pl.-Monceau	372,60	+ 8,60
Locafrance	315	+ 2,50
Locindus	668	+ 5
Midi	1 775	+ 35
Midland Bank	289	+ 22
O F P (Omn. Fin. Paris)	805	– 6
Parisienne de réesc.	745	+ 28
Prétabail	970	+ 6
Schneider	N.C.	–
UCB	294	+ 17

Mines, caoutchouc, outre-mer

	5-10-84	Diff.
Géophysique	861	– 39
Imétal	90	– 1
Michelin	899	+ 24
MM Penarroya	60	– 3,70
Charter	31,30	+ 0,10
INCO	117,50	inch.
RTZ	77,50	+ 1,5
ZAMBIA	2,89	– 0,05

Matériel électrique services publics

	5-10-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	193	+ 3,20
CIT-Alcatel	1 250	– 20
Crouzet	210	– 3
Générale des Eaux	563	+ 38
Intertechnique	1 900	+ 49
Legrand	1 970	+ 20
Lyonnaise des Eaux	737	+ 25
Matra	1 780	+ 10
Merlin-Gérin	1 340	inch.
Moteurs Leroy-Somer	358,50	+ 3,5
Moulinex	97,95	+ 0,65
PM Labinal	363	– 2,40
Radiotechnique	230,10	+ 0,10
SEB	342	+ 2
Signaux	735	– 5
Télémée. Electrique	1 865	+ 15
Thomson-CSF	382	+ 3
IBM	1 293	– 31
ITT (1)	281,60	– 3,90
Philips	166,90	+ 0,90
Schlumberger	480	– 5,40
Siemens	1 510	– 12

(1) Compte tenu d'un coupon de 2 F.

Valeurs diverses

	5-10-84	Diff.
Accor	229,50	+ 2,50
Agence Havas	730	– 21
ADG	278	– 6
L'Air Liquide	548	+ 15
Arjomari	543	– 5
Bic	500	+ 2
Bis	293	+ 8
CGIP	412	– 3,20
Club Méditerranée	1 079	– 44
Essilor	2 999	+ 29
Europe 1	782	+ 30
Hachette	1 650	+ 50
L'Oréal	2 557	+ 22
Navigation Mixte	290	+ 23,50
Nord-Est	59,40	+ 1
Presses de la Cité	1 770	+ 20
Skis Rossignol	1 595,00	– 10
Sanofi	549	– 74

Alimentation

	5-10-84	Diff.
Béghin-Say	276	– 3
Bongrain	1 790	+ 29
BSN G.-Danone	2539	– 21
Carrefour	1665	+ 5
Casino	958	– 32
Cédis	601	– 9
Euromarché	675	+ 5
Guyenne et Gasc.	308	Inch.
Lesieur	1010	+ 15
Martell	1985	– 5
Moët-Hennessy	1840	+ 15
Mumm	636	+ 3
Occidentale (Gle)	685	+ 9
Olida-Caby	347	+ 19
Pernod-Ricard	798	– 2
Promodès	1 630	+ 32
Source Perrier	518	+ 3
St-Louis-Bouchon	304	– 11
C.S. Saupiquet	589	+ 9
Veuve Clicquot	2449	+ 89
Viniprix	840	+ 75
Nestlé	22 450	– 70

Mines d'or, diamants

	5-10-84	Diff.
Anglo-American	148	– 1,5
Amgold	1 020	+ 45
Buf. Gold M	515	+ 9
De Beers	56 50	inchang.
Drief. Cons.	315	– 6
Free State	351,60	+ 7,10
Gencor	150,60	+ 0,10
Gold Field	68,20	+ 2,90
Harmony	187,10	– 6,60
President Brand	375	+ 7
Randfontein	1 300	+ 54
Saint-Helena	262,70	– 0,40
Western Deep	480	– 5
Western Holding	406	+ 3

Filatures, textiles, magasins

	5-10-84	Diff.
André Roudière	141	+ 3
FF Agache-Willot	254	+ 25
BHV	194,30	+ 1,30
CFAO	655	– 8
Damart-Serviposte	2125	+ 85
Darty	1096	– 14
DMC	108,40	+ 1,20
Galeries Lafayette	275	– 7
La Redoute	1215	+ 15
Nouvelles Galeries	113,50	– 5
Printemps	167,70	+ 8,70
SCOA	60,50	+ 1,20

Produits chimiques

	5-10-84	Diff.
Institut Mérieux	1 330	– 5
Laboratoire Bellon	810	+ 76
Roussel-Uclaf	1 620	+ 32
BASF	546	+ 10
Bayer	615	+ 16
Hoechst	605	+ 5
Imp. Chemic (1)	85,70	– 0,60
Norsk Hydro	749	– 15

(1) Compte tenu d'un coupon de 1,40 F.

Pétroles

	5-10-84	Diff.
Elf-Aquitaine	252,80	+ 7
Esso	574	– 13
Francarep	309	+ 7
Pétroles (Française)	219	– 6
Pétroles B.P.	138,90	+ 7
Primagaz	231,50	– 4,50
Raffinage	78,20	– 0,70
Sogerap	470,10	+ 0,10
Exxon	468	– 1
Petrofina	1 280	+ 5
Royal Dutch	540	– 11

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	5-10-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 722	– 13
7 % 1973	9 109	+ 54
10,30 % 1975	94,70	+0,50
PME 10,6 % 1976	95,30	+ 0,90
8,80 % 1977	116,50	+ 0,29
10 % 1978	95,70	+ 1 60
9,80 % 1978	94,65	+ 0,85
8,80 % 1978	95,60	+ 0,45
9 % 1979	92,30	+ 1,70
10,80 % 1979	98,20	+ 1,65
12 % 1980	100,92	+0,31
13,80 % 1980	106,20	+ 1
16,75 % 1981	113 40	+ 0,70
16,20 % 1982	116,15	+ 1
16 % 1982	116,40	+ 1,10
15,75 % 1982	114,60	+ 1,25
CNE 3 %	3 748	+ 27
CNB bq. 5 000 F	103,40	+ 0,60
CNB Paribas 5 000 F	103,50	+ 0,40
CNB Suez 5 000 F	103,50	+ 0,35
CNI 5 000 F	103,40	+ 0,58

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 28 sept.	Cours 5 oct.
Or fin (kilo en barre)	102 500	103 500
– (kilo en lingot)	103 000	103 100
Pièce française (20 fr.)	616	612
Pièce française (10 fr.)	390	351
Pièce suisse (20 fr.)	600	601
Pièce latine (20 fr.)	600	595
● Pièce tunisienne (20 fr.)	590	598
Souverain	760	751
Souverain Elizabeth II	747	759
● Demi-souverain	410	435
Pièce de 20 dollars	4 060	4 200
– 10 dollars	2 002	2 090
● – 5 dollars	1 180	1 150
– 50 pesos	3 900	3 885
● – 20 marks	731	739
– 10 florins	616	624
● – 5 roubles	400	390

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	1er oct.	2 oct.	3 oct.	4 oct.	5 oct.
RM	269 359	300 820	266 905	353 123	361 856
Comptant					
R. et obl.	1 499 679	1 581 889	1 420 210	1 588 617	1 824 048
Actions	30 187	31 593	41 162	41 265	40 435
Total	1 799 225	1 915 302	1 728 277	1 683 005	2 226 339
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)					
Franç.	117,7	117,4	117,4	118,20	–
Étrang.	94,7	94,4	93,9	93,9	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)					
Tendance	116,0	115,9	115,9	116,7	117,4
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	178,9	178,5	178,6	179,3	180,7

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Elf Aquitaine	271 655	67 591 182
Lyonn. des Eaux	51 426	37 490 909
Moët Hennessy	20 367	37 321 078
Thomson-CSF	90 575	34 355 985
BSN	13 095	33 329 394
Darty	28 915	31 715 645
Club Méditerr.	29 068	31 556 466
4 1/2 % 1973	18 084	31 217 132
Lesieur	31 091	30 695 263
Génér. Eaux	51 953	28 649 172

(*) Du 27 septembre au 4 octobre inclus.

SECOND MARCHÉ

MB Électronique et quelques autres...

C'est le mardi 8 octobre que la société MB Electronique fera son entrée sur le second marché *de la Bourse de Paris à l'initiative* d'un « pool » introducteur composé de l'Européenne de banque, du Crédit commercial de France et de la charge d'agents de change A. Ferri, B. Ferri et C. Germe. Ce jour-là, 29 750 actions de 10 F nominal, soit les 10 % du capital requis, seront mises à la disposition du public au prix de 500 F par titre, ce qui *représente 11,2 fois le bénéfice* net consolidé de 1983 par action et 8,8 fois celui escompté pour 1984.

Présidée par M. Michel Brunswick, qui l'a créée en octobre 1972 *« dans un ancien garage de Suresnes »*, cette entreprise, considérée comme le numéro un de la distribution de matériels électroniques de test et de mesure en France, a connu une croissance (interne et externe) de quelque 30 % par an. A l'heure actuelle, la maison-mère a enregistré durant l'exercice 1983 un bénéfice net de 12 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 141 *millions*, le groupe étant constitué notamment par les sociétés Yrel SA, Phylec SARL, SEPSI SA et T-II SA, toutes quatre étant très *spécialisées* dans des domaines divers et possédant, à leur tour, un certain nombre de filiales.

Appuyé sur *« une clientèle très dispersée, aucun client ne représentant plus de 5 % du chiffre d'affaires total »* parmi laquelle figurent les grands noms de l'électronique mondiale et sur une situation financière caractérisée par *« une absence de découvert bancaire »*, MB Electronique s'assigne pour mission *« de devenir un véritable groupe d'entreprises électroniques par l'acquisition de nouvelles filiales »*, deux d'entre elles (SEPSI et YREL) ayant déjà manifesté l'intention de venir sur le second marché boursier.

Actuellement réparti entre M. Brunswick (67 %), d'autres associés fondateurs (21 %), le personnel (2 %), le groupe Européenne de banque (6 %) et le groupe CCF (4 %), le capital de 2,97 *millions de francs* de MB Electronique conservera sensiblement la même structure à l'issue de l'introduction en Bourse. La moitié des titres offerts proviendra de l'Européenne de banque et du CCF (qui resteront actionnaires à hauteur de 3 % et 2 % respectivement), les 5 % restants étant fournis par des personnes physiques.

Mais on continue à se bousculer au portillon du palais Brongniart. Le 9 octobre, c'est au tour de la firme japonaise Sharp, un des premiers producteurs nippons de biens de consommation et d'équipements *électroniques* de faire son entrée *sous les lambris*. Déjà cotée à Luxembourg et en Suisse (Genève, Bâle, Zurich), le spécialiste de la « calculette » sera présenté par le Crédit lyonnais et par Nomura France sur le marché officiel.

Quelques jours après l'introduction de Calberson et de MB Electronique, une demi-douzaine d'autres entreprises devraient également être cotées sur le second marché, au dernier trimestre 1984, dont les Machines Bertrand à Lyon, le groupe Filipacchi et la firme Marie Brizard à Paris, quatre autres dossiers étant également en voie de constitution. *Au total*, ce sont donc une dizaine de sociétés qui devraient rejoindre les vingt firmes inscrites au seul premier semestre, ces dernières représentant une capitalisation de 5,7 milliards de francs à fin septembre, encore faible, (dont 2,3 milliards pour Sovac seulement). A noter enfin que la société Salomon, inscrite sur le second marché de Lyon, devrait passer au RM de cette même place d'ici à la fin de l'année, une mesure que justifie le volume de transactions constaté sur cette valeur (un millier de titres par jour en moyenne).

S. M.

La Banque d'Angleterre vole au secours de Johnson Matthey

Pour la première fois depuis une dizaine d'années, la Banque d'Angleterre a été contrainte de voler au secours d'une institution financière importante en difficulté, dont elle a dû prendre le contrôle, en l'occurrence Johnson Matthey Bankers PLC, filiale bancaire de Johnson Matthey PLC, l'un des principaux groupes mondiaux d'affinage et de négoce de *métaux précieux*. JMB est également réputée pour être l'une des cinq firmes agréées auprès du marché de l'or à Londres où elle procède, deux fois par jour, sur le Bullion Exchange (aux côtés de N.M. Rothschild and Sons, Samuel Montagu and Co, Mocatta and Goldschmid Ltd et Sharps Pixley Ltd) à la cotation du célèbre « fixing » qui détermine *quotidiennement le cours international du métal fin*. Cette opération-surprise s'est déroulée lundi 1er octobre, peu avant 9 heures, lorsque la banque centrale a présenté un plan de sauvetage – élaboré pendant le *week-end, – qui a pris par surprise la* City.

Aux termes de l'accord conclu avec la Banque d'Angleterre, cette dernière a acquis, pour une somme symbolique, le contrôle de JMB auprès du groupe Johnson Matthey, lequel est tenu d'apporter une contribution de 50 millions de livres sterling (1). *De son côté, Charter Consolidated*, un conglomérat financier et *minier qui possède une participa*tion de 28 % environ dans Johnson Matthey PLC, va mettre 25 millions de livres dans l'affaire *sous la forme d'une souscription à* des actions convertibles, une opération qui aura pour effet de porter à quelque 46 % sa participation dans cette société.

Par ailleurs, la banque centrale a mis à contribution un « pool » constitué par vingt-cinq banques de la City, y compris les quatre autres spécialistes du « fixing », *moyennant un crédit « stand-by »* évalué à plus de 150 millions de livres par les milieux spécialisés ce qui représente une « facture » globale de près de 250 *millions* de livres sterling, en anticipation des très lourdes pertes que devrait subir JBM. Celles-ci ne proviennent pas du marché de l'or, lequel est resté très calme cette semaine (la filiale Johnson *Matthey Commodities a été autorisée à poursuivre ses activités)*, mais du non-remboursement d'un certain nombre de prêts consentis à des clients défaillants dont nul ne veut révéler officiellement l'identité.

Dans les milieux professionnels, on estime cependant qu'il peut s'agir d'armateurs de Taïwan, d'importateurs pakistanais ou encore nigérians. On cite notamment le nom de la société *Essl, entreprise à capitaux arabo-indiens* qui fournit du sucre au *Nigéria et qui aurait perdu des* sommes très importantes depuis le coup d'Etat fomenté dans ce pays.

Naturellement, l'intervention de la Banque d'Angleterre – la première depuis la remise à flot de deux banques de second rang (Slater Walker et Edward Bates) au début des années 70 – a *entraîné une valse de dirigeants à la tête des sociétés concernées*. Après le départ du président du groupe Johnson Matthey, M. Harry Hewitt, remplacé par M. J.N. Clarke, vice-président de Johnson Matthey PLC, mais aussi directeur exécutif de Charter Consolidated, trois autres membres du conseil d'administration (MM. Ernest J. Pateman, directeur général adjoint, Paul D.F. Varall, administrateur, et Roy G. Weeler, responsable des affaires bancaires) ont également remis leur démission.

A la Bourse de Londres, le cours de l'action JMB, qui avait été suspendue lundi sur un dernier *cours de 240 pence*, chutait à 80 pence mardi à la reprise de la cotation pour reprendre un peu de hauteur par la suite. En fin de semaine, JMB était coté à environ 110 pence, ce qui représente une perte boursière de plus de 150 *millions de livres pour* les porteurs de titres.

S. M.

(1) Une livre sterling = 11,6 F.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Forte baisse

Wall Street a accusé des baisses sensibles dans un marché relativement calme, bien qu'un modeste raffermissement ait été enregistré jeudi. L'indice des valeurs industrielles s'est maintenu au-dessous du seuil de résistance technique de 1 200 pendant toute la semaine et a terminé avec des déclins de 24,19 points, par rapport à la clôture de vendredi dernier, à 1 182,52. Plusieurs tentatives de reprise – dues à des achats sélectionnés, de nombreuses valeurs ayant atteint des cours attrayants après la retombée de l'indice à son plus bas niveau depuis deux mois – ne sont pas parvenues à se consolider en raison de la récente progression des taux d'intérêt hors banque et des incertitudes relatives à l'expansion économique en 1985.

	Cours 28 sept.	Cours 5 oct.
Alcoa	33	32 7/8
ATT	19 3/4	18 1/2
Boeing	53 7/8	53 1/4
Chase Man. Bank	43 3/4	40 1/4
Du Pont de Nemours	49 5/8	47 7/8
Eastman Kodak	71 1/8	70 7/8
Exxon	44 3/4	44 7/8
Ford	45 7/8	44 3/8
General Electric	55 3/4	53 7/8
General Foods	58	57 1/8
General Motors	77 1/4	77
Goodyear	26 3/4	24 7/8
IBM	124	121 3/8
ITT	26 1/2	27 3/8
Mobil Oil	30	28 3/4
Pfizer	35 1/8	35
Schlumberger	46	45 5/8
Texaco	37 5/8	35 7/8
UAL Inc.	39	37 7/8
Union Carbide	49 3/4	49 7/8
US Steel	25	23 3/4
Westinghouse	25 5/8	25 3/8
Xerox Corp	37 5/8	37 7/8

LONDRES

Léger mieux

Le Stock Exchange a, dans l'ensemble, marqué le pas cette semaine en raison des incertitudes monétaires et de la menace d'aggravation du conflit des houillères, actuellement dans son septième mois. Le ton s'est cependant un peu amélioré en fin de semaine, à la fois dans l'espoir d'une réduction prochaine des taux d'intérêt après l'augmentation record du chômage révélée jeudi et en raison d'une nouvelle tentative de règlement de la grève des mineurs. Les banques ont manifesté une grande irrégularité, ayant été affectées tour à tour par les difficultés de Johnson Matthey (que la Banque d'Angleterre a dû renflouer) et de la First National Bank of Chicago, puis par le refus du gouvernement nigérian de se soumettre au régime préconisé par le FMI pour remettre de l'ordre dans ses finances, et, enfin, par les difficultés de la Lloyds Bank International qui a dû accroître ses provisions pour créances douteuses.

Indices « F.T. » : industrielles, 863,2, contre 868,4 ; mines d'or, 575,9, contre 561 ; fonds d'Etat, 81, contre 80,8.

	Cours 28 sept.	Cours 5 oct.
Beecham	368	368
Bowater	165	169
Brit. Petroleum	513	503
Charter	241	233
Courtaulds	135	133
De Beers (*)	533	523
Dunlop	33	33
Free State Geduld	32 1/2	33
Glaxo	980	995
Gt. Univ. Stores	600	593
Imp. Chemical	654	658
Shell	695	673
Unilever	980	1000
Vickers	181	171
War Loan	36	36 1/4

(*) En dollars.

TOKYO

En hausse

En dépit du repli observé samedi matin, la cote a progressé sur l'ensemble de la semaine, et l'indice Nikkeï Dow Jones a clos à 10 711,03 (contre 10 637,16) points, tandis que l'indice général concluait à 836,32 contre 822,73 le vendredi précédent.

	Cours 28 sept.	Cours 5 oct.
Akaï	502	570
Bridgestone	575	573
Canon	1 500	1 520
Fuji Bank	910	1 060
Honda Motors	1 310	1 270
Matsushita Electric	1 720	1 640
Mitsubishi Heavy	–	–
Sony Corp.	4 050	3 880
Toyota Motors	1 380	1 360

FRANCFORT

Résistant

Les valeurs ont progressé d'environ 1 % sur l'ensemble de la semaine en dépit d'une activité ralentie. Au cours des *deux mois précédents, elles avaient gagné* près de 15 % par rapport à leur plus bas niveau de 1984, grâce, en particulier, à la demande étrangère qui semble s'être essoufflée.

	Cours 28 sept.	Cours 5 oct.
AEG	112,20	108,70
BASF	156,80	160
Bayer	173,50	177,20
Commerzbank	166,50	166,30
Deutschebank	363,50	364,80
Hoechst	173,40	177,30
Karstadt	241,80	238
Mannesmann	155,20	155,50
Siemens	435,50	437
Volkswagen	182,90	181,70

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 6 octobre 1984 a été tiré à 453 566 exemplaires

LA CARGAISON RADIOACTIVE EN ROUTE VERS LE JAPON

« Plutonium, non merci »

Le minéralier japonais *Seishin-Maru* a appareillé, vendredi 5 octobre, de Cherbourg (Manche), en fin d'après-midi, avec à son bord 250 kilos de plutonium destinés au Japon. Le départ s'est effectué sans incident, malgré la tempête et malgré l'opposition des écologistes, dont une trentaine ont perturbé dans la soirée une séance du conseil municipal. *L'association Greenpeace devait tenir une conférence de presse, samedi 6 septembre, devant l'usine de retraitement de La Hague, sur le problème des transports de plutonium.*

Cherbourg. — « *C'est désespérant de voir une population apathique dans une ville où l'on transporte deux cent cinquante kilos de plutonium* », crie un militant écologiste. Sous la pluie et le vent, Cherbourg se calfeutre. « *Plutonium, non merci* », chuchotent sur les murs des graffitis mal effacés. La ville se moque bien de savoir que la cargaison radioactive attend son départ vers le Japon dans un cargo à une seule coque et à un seul système propulseur (alors qu'il en faudrait deux). La leçon du *Mont-Louis* n'a servi à rien.

Sur le *Seishin Maru* », habitué, loin des feux de la rampe, à transporter du sable et du gravier, « *on a installé le système de communication par satellite il y a seulement quelques mois. Est-on sûr qu'il va fonctionner correctement ?* »

Mais où sont les cortèges d'antan ? La Manche est bien revenue des grands combats écologistes contre la centrale nucléaire de Flamanville et l'usine de retraitement de La Hague, qui rassemblèrent des milliers de personnes dans le bocage « *On venait ici comme au Larzac* », se souvient un Cherbourgeois.

De notre envoyé spécial

Les temps changent ! A l'invitation de la municipalité, plus de trois mille lycéens des environs ont récemment visité, avec leurs professeurs, une exposition « *Sécurité nucléaire* » organisée par une association dépendant du CEA. « *Il y a dix ans, cette exposition n'aurait jamais pu se tenir* », commente notre guide cherbourgeois.

Jadis en tête de tous les défilés, la CFDT proteste aujourd'hui... contre le chargement de plutonium à l'arsenal et non au port de commerce. Les dockers voudraient éviter que cette mesure, adoptée pour des raisons de sécurité évidentes, se reproduise : « *D'accord, on combat toujours les contrats de retraitement avec le Japon*, admet presque à regret un responsable syndical. *Mais enfin, ils sont signés. Il faut qu'ils aillent jusqu'au bout.* »

Camions et blindés

L'effet de surprise, c'est vrai, a joué contre les écologistes. « *Pour une fois, la COGEMA a été très rapide* », reconnaît l'un d'eux. Le petit cercle des militants cherbourgeois a eu vent, dans la soirée de jeudi, de l'arrivée imminente d'un cargo japonais en provenance de Brest. Immédiatement, ils se réunissent chez l'un d'entre eux. Mais à la sortie, des voitures de police banalisées les attendent et les escortent jusqu'à l'usine de La Hague, où ils se rendaient pour apprécier la situation. Ils sont promptement neutralisés et observeront, impuissants, les quatre camions escortés par deux blindés de la gendarmerie s'ébranler sur la route de Cherbourg.

A chaque carrefour, des gendarmes mobiles et des CRS. Trop de combats, trop de défaites. Cherbourg, désormais, veut refouler au plus profond l'angoisse de l'atome. Toute la journée de vendredi, le *Seishin-Maru* est resté à quai pendant que continuaient les visites de douane et arrimage des containers. Il était parti depuis plusieurs heures quand l'autocar de Greenpeace est arrivé à Cherbourg. Les écologistes souhaitaient se rendre, samedi matin, aux portes de La Hague pour « *distribuer des lettres ouvertes aux ouvriers et établir le dialogue directement avec eux* ». Quant au *Syrius*, le bateau de l'organisation écologiste, la tempête le retenait encore à Amsterdam.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

UNE ACTION DE LA CFTC BANQUES

Maintien du pouvoir d'achat ou baisse des salaires réels ?

La Fédération française des syndicats chrétiens de banques et établissements financiers CFTC a annoncé le 2 octobre au cours d'une conférence de presse qu'elle appelait à un arrêt de travail — d'une ampleur à déterminer suivant les centres — le 25 octobre dans le cadre d'une journée d'action confédérale. Rien de bien original dans cette décision. Non signataire de l'accord salarial 1984 dans les banques (ratifié par le seul SNB-CGC), la Fédération demande que « *soient analysés les progrès de productivité de la profession* ». Ayant été estimés par l'AFB de 6 à 6,5 % par an, elle considère qu'ils « *justifieraient le maintien du pouvoir d'achat pour tous et un mieux pour rémunérer l'effort* ». Jugeant cependant « *l'approche salariale insuffisante* », elle estime qu'il faut « *s'attaquer aux causes de la trop faible rentabilité de la profession* » notamment « *par un dédommagement pour les actions de solidarité imposées aux banques aux lieu et place de la collectivité nationale* ».

Là encore, on se trouve avec ces revendications de la CFTC sur un registre syndical classique. Et pourtant, la Fédération venait de demander à un de ses adhérents, M. Marcel Rist, économiste, un rapport sur le pouvoir d'achat dont le moins qu'on puisse dire est qu'il se différenciait de l'approche syndicale traditionnelle. Adopté par la commission économique et financière de la Fédération, ce rapport partait du principe que face à l'ampleur des problèmes économiques à résoudre « *la décélération des salaires nominaux allant jusqu'à la baisse des salaires réels est un impératif* »....

Pour se faire bien comprendre, M. Rist mettait clairement les points sur les i : « *La décélération des salaires est peut-être plus indispensable encore pour obtenir des profits compatibles avec une reprise de l'embauche et de l'investissement. Et pour cela, il faut admettre une baisse suffisante des salaires réels conduisant à un partage de la valeur ajoutée plus favorable au capital.* » Mais, ajoutait-il, cette baisse ne sera pas suffisante, « *il faudra en outre favoriser la productivité par tous les moyens* », qu'il s'agisse de la restitution de la liberté de gestion aux entreprises — « *sans en excepter la liberté de licencier* » — ou de la liberté pour les salariés de « *travailler quand et où bon leur semble sans limite d'âge précoce et sans interdiction de cumul* ». Faisant allusion au « *modèle* » japonais, M. Rist préconisait de donner à l'économie le « *maximum de souplesse* ».

Pour parvenir à une telle décélération des salaires, M. Rist, décidément iconoclaste, suggérait d'associer une politique des revenus — avec contrôle direct des prix et des salaires — « *à la politique fondamentale de restriction monétaire et budgétaire* ». « *A la rigueur nécessaire pour retrouver les grands équilibres perdus*, concluait-il, *ne peut succéder qu'une autre rigueur destinée à les conserver. Vigilance plutôt que rigueur, sans doute, mais excluant tout autant que l'autre les séductions de la relance et des mesures qui, en contredisant trop ouvertement les impératifs du marché, conduiraient à des distorsions, rigidités et pertes de productivité génératrices de chômage et d'inflation.* »

Le conseil fédéral de la CFTC banques n'a pas fait siennes ces propositions, « *dures à entendre* », de M. Rist. Comme l'a dit joliment M. Loïc Briand, secrétaire général adjoint, il y a un « *déphasage* » avec les propositions du rapport. Cependant, elle a tiré quelques enseignements en revendiquant « *la vérité des rémunérations nettes* ». « *Une meilleure maîtrise des rémunérations nettes*, est-il indiqué, *est nécessaire pour diminuer le coût pour la collectivité des salaires indirects tout en maintenant le nécessaire effort de justice sociale* ». En préfaçant le rapport de M. Rist, la commission économique notait : « *Nous croyons qu'un syndicalisme dont l'image sera associée à celle de rigidité, défense de situations acquises, ne pourra aller qu'en s'affaiblissant.* » Mais pas touche au pouvoir d'achat.

M. N.

LE CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS

La neuvième partie est ajournée

La neuvième partie du match pour le titre mondial a été ajournée vendredi 5 octobre au quarante-deuxième coup.

Une nouvelle fois, Garry Kasparov (qui joue avec les noirs) a choisi, dans l'ouverture du gambit de la dame, la défense Tarrasch, dont l'idée maîtresse est de se créer un pion isolé au centre de l'échiquier, afin d'obtenir, en contrepartie de cette faiblesse, un jeu actif de ses pièces.

Les quatorze premiers coups ont été exécutés très rapidement par les deux adversaires, grands connaisseurs de ce début, de manière identique à leur septième partie (*le Monde* du 30 septembre-1er octobre). C'est le tenant du titre, Karpov, qui, au quinzième coup, a préféré donner une autre orientation stratégique.

Il apparaît, aux yeux des spécialistes soviétiques, que la position à l'ajournement présente un « certain avantage positionnel » favorable aux blancs. Le grand maître Mark Taïmanov a de plus affirmé que « *cette neuvième partie est d'un intérêt technique considérable* ».

Cette partie devait reprendre samedi 6 octobre dans l'après-midi.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Neuvième partie
Gambit de la dame
Défense Tarrasch

1.	d4	d5	22.	Cxç4	Txç4
2.	ç4	é6	23.	Da5	Tç5
3.	Cf3	ç5	24.	Db6	Td7
4.	çxd5	éxd5	25.	Td4	Dç7
5.	g3	Cf6	26.	Dxç7	Tdxç7
6.	Fg2	Fé7	27.	h3	h5
7.	0–0	0–0	28.	a3	g6
8.	Cç3	Cç6	29.	é3	Rg7
9.	Fg5	çxd4	30.	Rh2	Tç4
10.	Cxd4	h6	31.	Ff3	b5
11.	Fé3	Té8	32.	Rg2	Tç7ç5
12.	Db3	Ca5	33.	Txç4	Txç4
13.	Dç2	Fg4	34.	Td4	Rf8
14.	Cf5	Tç8	35.	Fé2	Txd4
15.	Fd4	Fç5	36.	éxd4	Ré7
16.	Fxç5	Txç5	37.	Ca2	Fç8
17.	Cé3	Fé6	38.	Cb4	Rd6
18.	Tad1	Dç8	39.	F3	Cg8
19.	Da4	Td8	40.	h4	Ch6
20.	Td3	a6	41.	Rf2	Cf5
21.	Tfd1	Cç4	42.	Cç2 Ajournée.	

LE FONDÉ DE POUVOIR AVAIT DONNÉ

LES CLÉS DE SA BANQUE AUX CAMBRIOLEURS

Soupçonné d'être l'instigateur d'une tentative de cambriolage commise dans la nuit du 2 au 3 octobre à l'agence du Crédit commercial de France de Neuilly (Hauts-de-Seine) dont il est le fondé de pouvoir, M. Laurent de Lassus Saint-Geniès, âgé de trente-huit ans, a été interpellé vendredi 5 octobre par la brigade de répression du banditisme. Il a reconnu avoir fourni aux auteurs du vol les clés de l'agence ainsi que le code de la chambre forte dans laquelle ceux-ci auraient pu s'emparer de fonds importants, s'ils n'avaient été surpris par l'intervention de la police, les signaux d'alarme s'étant déclenchés.

Il semble que dans cette perspective M. Laurent de Lassus Saint-Geniès devait être le principal bénéficiaire du vol.

Le fondé de pouvoir a été déféré au parquet de Nanterre où le juge d'instruction de permanence samedi 6 octobre, M. Schaffauser, lui a notifié une inculpation de complicité de tentative de vol et l'a placé sous mandat de dépôt.

UNE AUTOPSIE DOIT ÉCLAIRCIR

LA « BAVURE » MORTELLE COMMISE DANS L'OISE

L'affaire de Creil-Montataire (Oise) qui a coûté la vie à Pascal Moclercq, seize ans et demi, tué par un brigadier de police du corps urbain de Creil (voir nos dernières éditions du 6 octobre), semble bien être une « bavure » policière.

Après une course-poursuite en voiture sur plusieurs kilomètres, mercredi soir, les deux policiers alertés du vol avec violence commis sur un cyclomotoriste, M. Jean-Marie Rivière, avaient sommé trois des quatre jeunes agresseurs de se rendre. Alors que le brigadier faisait les sommations d'usage, son collègue tirait en l'air avec son pistolet de service. Persuadé qu'on tirait sur lui, le brigadier fit feu. Pascal Moclercq, atteint à la nuque, devait décéder dans la nuit.

Les deux policiers ont été placés en garde à vue. Une information a été ouverte contre X... et l'affaire a été placée entre les mains d'un magistrat-instructeur, Mme Peguel. Cette dernière a décidé la remise en liberté des deux hommes, car, pour l'instant, l'enquête n'a pas abouti. Ils seront de nouveau entendus par une commission spéciale de la police nationale. Une autopsie du cadavre devrait avoir lieu samedi. — (*Corresp.*)

TOUJOURS EN GRÈVE

Les internes des hôpitaux généraux réclament une uniformisation des salaires

Le mouvement de grève des soins des internes des hôpitaux généraux, lancé le 24 septembre, continue d'être largement suivi. Les négociations établies entre le secrétariat d'Etat à la santé et les responsables de la FNIAIHRS (Fédération nationale des internes et anciens internes des hôpitaux des régions sanitaires) n'ont pas encore abouti. Les grévistes demandent l'ajustement des grilles de rémunération entre les internes actuellement en poste et les internes « nouveau régime ».

Le mécontentement des internes découle directement de la réforme des études médicales. Celle-ci entre actuellement en application. Elle prévoit que tout étudiant de septième année (première année du troisième cycle) est « interne ». A ce titre, il percevra un salaire annuel de 64 309 F, alors que l'interne « ancien statut » n'a, lui, un salaire que de 62 097 F, une différence qui croît avec l'ancienneté. Cette situation est d'autant plus mal ressentie que les internes « ancien statut » ont, pour occuper leur poste, passé un concours, alors que la réforme des études a mis en place « l'internat pour tous ».

« *Votre gouvernement*, écrit la FNIAIHRS dans une lettre ouverte à M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, *est ainsi à l'origine d'une mesure inique et unique dans la fonction publique, ne prenant en compte ni une qualification supérieure ni l'ancienneté. En insultant les benjamins de notre Fédération, vous atteignez le Corps tout entier.* »

Les négociations en cours portent sur l'alignement des salaires des anciens sur ceux des nouveaux. Aucun accord n'a cependant pu être obtenu. La FNIAIHRS fait aussi remarquer que les internes des hôpitaux de Nevers et de Belfort (dont les conseils d'administration sont respectivement présidés par MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, et Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale) ont bénéficié d'un alignement des salaires.

En psychiatrie aussi

Les internes de psychiatrie commencent eux aussi un mouvement de grève des soins pour des raisons équivalentes. D'une manière plus générale, la mise en œuvre de la réforme du troisième cycle pose de nombreux problèmes pratiques. Tout se passe comme si aucune véritable prévision n'avait été faite, les hôpitaux absorbant avec difficulté les nouveaux internes qu'ils doivent *pourtant accueillir. Une compétition* s'est aussi instaurée entre les hôpitaux généraux et les centres hospitalo-universitaires, certains de ces derniers multipliant le nombre de « postes-formateurs » au détriment des seconds.

« *De ce fait, il est à redouter que, dans ces services, l'interne de médecine générale ne soit placé en position de dépendance vis-à-vis de l'interne de spécialité et donc placé de fait à nouveau en position d'externe* », explique-t-on à l'UNAFORMEC (Union nationale des associations de formation médicale continue).

« *Il apparaît que la méthode très centralisée qui a été utilisée*, estiment les docteurs Pierre Gallois et André Cholal, responsables de l'UNAFORMEC, *va aboutir à des situations inextricables et risque d'aller à l'encontre des objectifs de la réforme. Une plus grande souplesse, non sur les principes, mais sur la mise en œuvre, est indispensable pour éviter un échec qui serait très préjudiciable aux futurs généralistes, à la profession, à l'Université et aux responsables de la mise en œuvre de la réforme.* »

J.-Y N.

Restructurations à TF 1

LA DISGRACE DE M. JEAN LALLIER

Dans un communiqué daté du 5 octobre, la présidence de TF 1 indique que les unités de programmes seront désormais rattachées directement au président-directeur général de la chaîne, M. Hervé Bourges. Celui-ci présidera un « comité de programmes », composé des chefs d'unités de programmes et des principaux responsables de la chaîne, qui aura pour mission « d'instruire et de coordonner l'ensemble des projets d'émissions ».

Mme Yvette Gratiot, précédemment chargée de mission auprès de M. Jean Lallier, directeur adjoint chargé des programmes, est nommée secrétaire de ce comité. M. Pascal Josephe, chef de cabinet de M. Bourges, devient secrétaire général de la présidence, et M. Martin Even se voit confier une délégation à la création et au développement.

Le communiqué de TF 1 ne donne aucune information sur le sort de M. Jean Lallier, qui avait été nommé récemment délégué du PDG pour les programmes (*le Monde* du 8 septembre). L'ancien directeur adjoint a vu tout pouvoir lui échapper au fur et à mesure que M. Bourges a affirmé son emprise directe sur la chaîne. Reste à savoir maintenant comment MM. Charles Brabant, Marc Briones, Jean-Emile Jeannesson, Marcel Moussy et Claude Otzenberger réagiront à la disgrâce de celui qui les avait appelés en 1981 à la tête des unités de programmes de TF 1. — J.-F.L.

A B C D E F G

AVANT LA RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL DU PR

Giscardiens et barristes sont prêts à l'affrontement

Dans deux semaines, le conseil national du PR réuni à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne) renouvellera les instances dirigeantes du parti. Jusqu'à présent, seul M. François Léotard était candidat au poste de secrétaire général, qu'il occupe depuis deux ans. Cette candidature unique n'était pas contestée par les barristes du Parti républicain dans la mesure où ils pensaient que M. Léotard tiendrait compte de leur avis pour constituer la liste des membres du bureau politique avec laquelle il se ferait élire. M. Charles Millon tenait aussi à rester le seul secrétaire général adjoint du PR. Or, depuis plusieurs jours, de rendez-vous manqués en négociations incertaines, les relations entre MM. Léotard et Millon semblent s'être tendues, à tel point qu'aujourd'hui M. Charles Millon se déclare prêt à constituer sa propre liste.

Les deux hommes s'étaient vus à Toulouse samedi 30 septembre, et un accord semblait être intervenu entre eux. M. Millon pensait que la liste de M. Léotard serait composée pour un tiers de personnes choisies par le secrétaire général adjoint pour un tiers de personnes choisies par lui et pour un autre tiers de personnes choisies d'un commun accord. Après la réunion, jeudi, du bureau politique du PR — dernière réunion avant le conseil national du 20 octobre, *au cours de* laquelle M. Léotard a donné les noms de la plupart des secrétaires nationaux et des conseillers politiques dont il souhaite s'entourer, — le nom de M. Millon n'a pas été cité, mais ceux de MM. Alain Madelin, Jacques Douffiagues, Willy Diméglio, Roger Chinaud, Michel d'Ornano, Gérard Longuet, Jean-Pierre Raffarin, Bernard Lehideux, Jacques Blanc et Hugues Dewavrin, qui font déjà partie des instances dirigeantes, le sont ; ils ne passent pas pour barristes.

M. Millon a estimé qu'il n'avait été tenu aucun compte de ses avis. Il *se dit « acculé » à présenter sa propre* liste pour que la poussée barriste apparaisse au sein du mouvement. Des contacts ont été pris vendredi et se poursuivent ce week-end pour constituer cette liste.

Un affrontement public entre giscardiens et barristes n'est donc pas à exclure devant le conseil national du PR. La situation paraît bloquée pour l'instant, car ni M. Millon ni M. Léotard ne semblent prêts à céder : M. Millon au nom du pluralisme nécessaire au sein du PR ; M. Léotard parce qu'il pense que M. Millon ne veut rester l'unique secrétaire général adjoint que pour officialiser l'existence d'un courant barriste et non pour assurer véritablement les responsabilités de cette fonction qu'il occupe depuis un an.

Le secrétaire général du PR ne se dit pas inquiet de cette candidature de M. Millon. Il n'empêche que si ce dernier la maintient, M. Léotard aura du mal, même s'il est reconduit dans ses fonctions, à apparaître comme l'homme de la synthèse au sein du PR.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

TIRAGE AU SORT DES COUPES D'EUROPE DE FOOTBALL

Le tirage au sort des coupes d'Europe de football a été effectué le 5 octobre à Zurich. Les matches auront lieu les 24 octobre et 7 novembre. Les trois clubs français encore en lice se voient opposés à des adversaires de taille inégale. En Coupe des champions, Bordeaux recevra le Dynamo de Bucarest, demi-finaliste l'an passé. Metz recevra le Dynamo Dresne (RDA), qui a éliminé Malmoe au premier tour. Enfin, l'équipe du Paris-Saint-Germain sera opposée aux Hongrois de Videoton qui ont éliminé le Dukla Prague.

11e journée du championnat

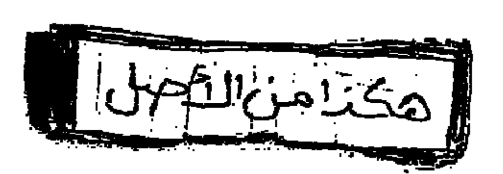
NANTES b. *SOCHAUX	1-0
*STRASBOURG b. NANCY	2-1
*LAVAL et TOULOUSE	3-3
*TOURS b. BASTIA	2-0
*LENS et BREST	1-1
*RC PARIS et LILLE	2-2
*ROUEN b. TOULON	1-0

Les autres matches sont disputés le 6 octobre.

● *Un équipier de Philippe Jeantot tombé en mer.* — Les recherches ont repris, samedi 6 octobre, pour retrouver le navigateur Bruno Poirier, équipier de Philippe Jeantot, tombé en mer la veille au soir au large des Sables-d'Olonne. Le catamaran *Crédit-Agricole* à bord duquel s'est produit l'accident a regagné les Sables-d'Olonne.

● *M. Pierre Joxe en Aquitaine.* — *Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation,* M. Pierre Joxe, s'est rendu, vendredi 5 octobre, en Aquitaine, effectuant notamment une étape à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), dans le cadre de la préparation du voyage qu'effectuera M. François Mitterrand dans cette région, du 11 au 13 octobre.

Les nationalistes basques français du Mouvement Herri Taldeak (assemblées populaires) ont annoncé, au cours d'une conférence de presse, vendredi 5 octobre, à Bayonne, qu'ils organiseront une manifestation lors de la venue, le 12 octobre dans cette ville, du président de la République, afin de « *clamer l'existence du peuple basque et son droit à vivre en tant que basque dans notre culture et notre dignité* ».



Le Monde
Aujourd'hui

JEAN GAUMY/MAGNUM

Mururoa, l'île aux bombes, page II

Supplément au numéro 12348. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 7 - lundi 8 octobre 1984.

Mururoa : *en dépit de l'opposition persistante des pays riverains, la France utilise depuis dix-huit ans*

Trois mille personnes à bord

Le centre d'essais du Pacifique. Son organisation, sa vie et ses préoccupations.

FACE aux vagues du Pacifique, aussi gris ce jour-là que le ciel assombri de nuages au-dessus de l'atoll de Mururoa, des « bérets verts » de la Légion étrangère fixent sur un sol de béton des boucliers de 7 tonnes censés protéger la bande de terre émergée des assauts furieux de l'océan. Mururoa, cet atoll de Polynésie où la France expérimente ses bombes nucléaires depuis dix-huit ans maintenant, se ceinture, sur une dizaine de kilomètres, d'une muraille haute de 3 à 4 mètres pour résister aux effets d'un cyclone ou d'un raz de marée.

Tous les 700 mètres environ, sur la couronne de l'atoll, qui culmine à moins de 2 mètres au-dessus de l'océan, des plates-formes métalliques ont été dressées pour servir de refuges contre l'océan déchaîné aux trois mille militaires et techniciens du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) qui travaillent à Mururoa.

En juillet 1979, une vague d'une amplitude anormale, consécutive probablement au tir souterrain d'une charge nucléaire de forte puissance, a roulé quatre personnes, blessant grièvement aux jambes l'une d'entre elles. En mars 1981, une tempête a submergé le nord de l'atoll, arrachant le bitume de la route et précipitant les eaux impétueuses de l'océan dans le lagon intérieur. En certains endroits de la couronne émergée, la surface de corail se tasse de quelques dizaines de centimètres sous l'effet des ébranlements du sol après une explosion nucléaire, à la verticale du puits, profond parfois de 1 200 mètres, qui enferme dans le basalte la détonation et les instruments chargés de la mesurer.

Ces affaissements du sol – un phénomène purement mécanique, explique le CEA, mais préoccupant dès lors qu'il se produit sur un atoll au ras de la surface de l'océan – et une invasion des eaux due aux cyclones tropicaux justifient les précautions prises depuis 1982, avec la construction de la muraille de Mururoa, le surélèvement de la route et l'édification de tous les refuges métalliques.

Sécurité d'abord : c'est le maître mot de toutes les conversations à Mururoa. Une sécurité à la mesure de cet énorme chantier où des équipes, se relayant vingt-quatre heures sur vingt-quatre et suffisant à peine à la tâche, remuent jusqu'à 5 000 mètres cubes de pierres concassées chaque semaine, où circulent cinq cents engins de travaux publics (depuis la simple bétonnière jusqu'aux tracteurs Caterpillar les plus puissants) et deux cent cinquante camions, y compris ces vieux GMC de la dernière guerre mondiale.

Mururoa, ce n'est pas le Club Méditerranée, comme on serait tenté de le croire. C'est un atoll industrieux, dont les habitants – des « métropolitains » et des Polynésiens importés – consomment chaque jour une tonne de pain frais et six mille bouteilles d'une eau minérale locale baptisée Royale.

On y demeure une année, sans sa famille, et jusqu'à deux ans pour quelques cadres militaires parmi les plus importants, comme le colonel qui commande la base ou son adjoint. Avec la perspective d'un repos à Tahiti – distant de 1 200 kilomètres – à raison d'un week-end sur deux pour les techniciens du CEA et d'une semaine sur six pour les militaires. Souvent, on choisit de rester sur l'atoll durant les jours de congé, tel ce légionnaire qui y double sa solde mais qui préfère la placer sur son livret d'épargne pour ne pas se faire « *plumer* » à Tahiti.

A Mururoa, les distractions sont organisées. Deux salles de cinéma, de 900 à 700 places chacune, diffusent deux films chaque soir, dont beaucoup de films-karaté. La télévision locale présente le feuilleton « Dallas » et l'émission « Des chiffres et des lettres ». Les plus sportifs font du tennis, de la planche à voile. Sur les trois mille habitants, on compte deux cent cinquante inscrits au volley-ball et, surtout, les huit cents « licenciés » du football attendent que Robert Hidalgo, l'ancien directeur de l'équipe nationale, vienne inaugurer le nouveau terrain construit en synthétique. Ceux que rien de tout cela n'intéresse sont libres de « *roder* » leurs « *plumards* », comme le confie un colonel.

En réalité, on n'a pas beaucoup le temps de bronzer à Mururoa. A 18 000 kilomètres de la France, cet atoll de cocotiers perdu dans l'immensité de l'océan est un laboratoire en vraie grandeur pour des expérimentations de physique nucléaire de plus en plus sophistiquées. Mururoa forme avec l'atoll voisin de Fangataufa, distant d'une quarantaine de kilomètres, le Centre des expérimentations nucléaires du Pacifique (CEP), qui a la particularité d'associer civils du CEA et officiers ou sous-officiers des trois armées sur un ancien volcan, éteint il y a sept millions d'années, qui s'est enfoncé dans l'océan et qui y dérive, aujourd'hui, à la vitesse de 10 à 11 centimètres par an.

C'est en 1966 que les premiers tirs aériens eurent lieu. C'est en 1975 que les premières expériences souterraines y furent organisées, au fond de puits verticaux, de 800 à 1 500 mètres de profondeur selon la puissance de la charge, creusés dans le corail, puis dans les calcaires, les dolomies et le basalte des « motus », cette partie émergée de la surface de l'atoll. C'est encore en 1981 que se produisirent les premiers essais souterrains en zone dite « centrale », c'est-à-dire en off-shore, à l'intérieur même du lagon de l'atoll, dont les eaux communiquent avec l'océan.

Depuis, on alterne. Les tirs les moins puissants, de l'ordre de 1 à 2 kilotonnes (la bombe d'Hiroshima avait une énergie inférieure à 20 kilotonnes), ont lieu dans les puits creusés à partir de la couronne émergée de Mururoa. Les tirs de moins de 150 kilotonnes sont enfouis dans le socle de l'atoll, après qu'une plate-forme eut réussi à forer un puits dans le lagon ceinturé de « motus ».

Les techniciens du CEA ne cachent pas leur fierté d'avoir, en empruntant les procédés de la recherche pétrolière en mer, mis au point une plate-forme de forage qui utilise des trépans d'une dimension bien supérieure pour creuser des trous de 1 200 m de profondeur et de 1,50 m à 2 m de diamètre. A cette plate-forme de forage, qui coulisse automatiquement le long de ses pieds ancrés au sol, sont associées diverses barges qui transportent la manutention et les cabines de mesures nécessaires à chaque tir. Un ensemble de moyens navals acquis en 1980 pour le prix, à l'époque, de 120 millions de francs, dont la moitié environ pour la seule plate-forme de forage baptisée Tila.

A la vitesse de 20 m à 40 m par jour selon la dureté du sol, Tila peut mettre jusqu'à quarante-cinq jours pour forer un puits de tir.

C'est la raison pour laquelle, à les en croire, les techniciens du CEA estiment avoir besoin d'un second « jeu » de plates-formes et de barges pour accélérer la cadence de leurs tirs expérimentaux. Ou, tout au moins, d'une nouvelle barge chargée de recueillir les mesures et d'une barge de forage et d'assemblage qui s'affranchirait de la nécessité d'un remorqueur pour gagner les lieux de son travail. Le projet en avait été conçu dès 1980 pour multiplier les tirs en lagon.

Mais, aujourd'hui, au maître-mot « sécurité » sur l'atoll de Mururoa est venu s'ajouter un autre leitmotiv, celui d'« économie », voire d'« austérité », puisque le budget de la défense n'a pas échappé à la rigueur financière que s'est imposée l'Etat.

En 1985, la direction des centres d'expérimentations nucléaires devra se contenter de crédits en stagnation par rapport à ceux de 1984 exprimés en francs courants (+ 4 % pour ses crédits de paiement et – 3,2 % pour ses autorisations de programme qui couvrent les dépenses d'équipement à venir). Le coût moyen technique d'un tir nucléaire – non compris les dépenses du soutien apporté par les armées au CEA – est évalué à 70 millions de francs, et le tir sous lagon est plus cher d'un tiers que le même tir souterrain dans les « motus ».

Pour les techniciens du CEA et les militaires chargés des essais nucléaires, c'est donc le début d'une nouvelle aventure.

Longtemps privilégié sur le plan financier, le CEA doit désormais apprendre à réaliser à moindres frais les ambitions nucléaires de la France. Il s'y prépare de diverses façons. En cherchant à réduire le nombre de ses permanents sur l'atoll, qui seront remplacés par des « missionnaires » venus renforcer les équipes lors des tirs. En automatisant le plus possible, durant les quatre années prochaines, le recueil des mesures, les opérations de tir et les analyses du contrôle de l'environnement qui, l'an dernier, se sont traduites par le traitement de dix-sept mille échantillons des eaux, du sol ou de l'air et par la collecte de quarante-cinq mille mesures physiques. En différant d'un à deux ans l'utilisation du champ de tir de Fangataufa, qui n'a pas servi depuis 1975, date des deux premiers essais souterrains Achille et Hector en Polynésie. En ne remplaçant pas nombre pour nombre les Polynésiens qui quittent leur emploi, pour réussir une diminution de 10 % des effectifs dans les deux ans.

C'est un peu de la corde raide, reconnaissent les responsables de la direction des essais, tant les contraintes techniques et financières sont devenues impératives et contradictoires à la fois si l'on veut tenir tous les engagements de sécurité.

D'une part, il faut en effet prévoir, dans trois ans, d'exécuter tous les tirs en lagon à Mururoa et à Fangataufa (actuellement, 50 % des tirs sont à terre et l'autre moitié en lagon à Mururoa), malgré leur coût et sans vieillir prématurément la géologie de l'atoll, tout en se réservant la possibilité d'une vingtaine d'essais souterrains au total sur la couronne émergée de Mururoa pour des circonstances bien spéciales. Il faut donc user et épargner le champ de tir, sans le consommer tout à fait puisqu'il n'est ni extensible à l'infini ni renouvelable à court terme.

BASE ET ATOLL DE MURUROA

Denise, Dora, Edith, Françoise, Camelia, Aline, Passe, Giroflée, ZONE AÉROPORTUAIRE, Piste, ZONE INDUSTRIELLE NORD, ZONE VIE, P.C. commandement, P.C. de tir, Bleuet, ZONE INDUSTRIELLE SUD, Dindon, Hortensia, Viviane, Dalhia, Faucon, Fuchsia, Iris, Ara, Coucou, Simone — 0 5 10 km — v. FANGATAUFA, 41 km

ARCHIPEL DES TUAMOTU (Fr.) — Iles Palliser, TAHITI, MURUROA, Iles Gambier (Fr.), I. Ducie (G.-B.), I. Pitcairn (G.-B.), I. Tubuai — 500 km, 1000 km — 2300 hab., 5000 hab.

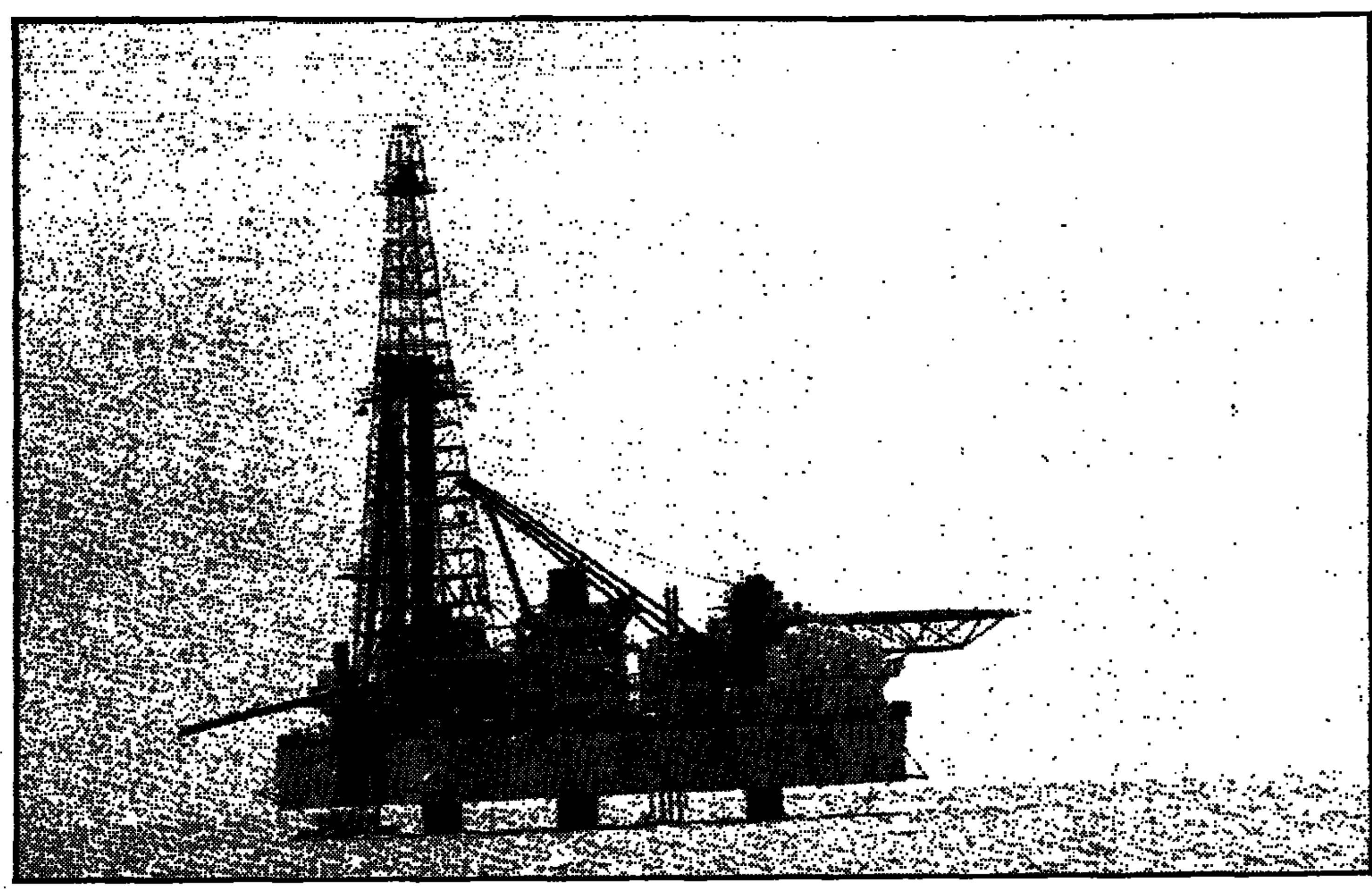
ATOLL DE FANGATAUFA — Empereur, Frégate, Echo, Terme sud — 0 5 km



PHOTOS ECP ARMÉES

> ### La 135e explosion
>
> DEPUIS 1983, pour éviter les risques de cyclones, les responsables des tirs à Mururoa ont choisi de concentrer les expérimentations nucléaires en quelques « rafales » hors de la période cyclonique (de décembre à avril, en règle générale). Ces « rafales » de tirs comprennent un nombre pair d'essais pour des raisons qui tiennent à l'organisation du travail sur l'atoll et dans les laboratoires de mesures.
>
> Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, s'apprête à assister à une partie de la deuxième « rafale » de 1984, en se rendant, en principe à la mi-octobre, sur l'atoll de Mururoa. La première « rafale » a été composée de quatre tirs.
>
> Depuis le début de ses expériences, en février 1960, d'abord au Sahara, à Reggane et à In Ecker, puis en Polynésie, à Mururoa et à Fangataufa, la France a procédé à ce jour à 134 explosions nucléaires, dont quarante-huit en atmosphère (jusqu'en 1975) et quatre-vingt-six sous terre. Bien que n'ayant pas adhéré au traité de Moscou, en 1963, par lequel les Etats-Unis, l'Union soviétique et la Grande-Bretagne ont décidé de ne plus procéder à des expériences en atmosphère ou sous l'eau, la France a abandonné en 1975 la technique des essais atmosphériques.
>
> A ce jour, on a enregistré dans le monde 1 517 expériences nucléaires. Outre les 134 françaises, on en compte : 735 aux Etats-Unis, 580 en Union soviétique, 38 pour le compte du Royaume-Uni, 29 en Chine populaire et un tir en Inde. Sur ce total mondial, 1061 essais sont souterrains et 456 ont été des tirs aériens.
>
> La puissance dégagée par l'ensemble de ces expérimentations a été estimée à 750 mégatonnes, soit l'équivalent de 40 600 bombes d'Hiroshima. Encore convient-il d'observer que toutes ces évaluations sont, de l'avis des spécialistes français, probablement inférieures à la réalité.

cet atoll du Pacifique pour des explosions atomiques, aujourd'hui souterraines. Avant le départ pour les Kerguelen...



Onze hommes travaillent vingt-quatre heures sur vingt-quatre à bord de *Tila*, la plate-forme d'où l'on fore les puits de tir dans le lagon.

D'autre part, il faut, au sein d'un budget en stagnation, voire en récession, veiller à limiter au strict minimum les frais du seul entretien du champ de tir – ils représentent la moitié des dépenses – de façon à allouer le maximum de crédits à l'organisation du plus grand nombre possible d'essais proprement dits.

Vingt-quatre ans après la première explosion nucléaire française au Sahara, les ingénieurs du CEA font la même réponse à ceux qui s'interrogent encore sur le pourquoi de nouvelles expérimentations.

« Un engin nucléaire est un édifice de plus en plus complexe, constate M. Alain Bugat, adjoint au directeur des essais du CEA. *Sa conception fait appel à de nombreuses disciplines de la physique et de la chimie utilisées dans des domaines inhabituels. Cette évolution de la technologie vers le mieux, le plus fin, le plus léger nécessite une parfaite maîtrise des conséquences de chaque modification ou innovation. On ne peut pas exclure que, dans un avenir lointain, l'accumulation des expériences passées, les progrès de la théorie et des simulations permettent de s'affranchir de bon nombre d'expérimentations, mais pas de toutes. Le contact, la confrontation périodique de la conception scientifique avec la réalité, resteront irremplaçables. »*

Ce travail de Sisyphe, les techniciens et militaires français en Polynésie l'accomplissent dans un contexte international qui ne prédispose pas à la sérénité.

En témoigne l'effervescence entretenue dans cette région du monde par la contestation des essais nucléaires français en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Nouvelle-Guinée-Papouasie et, plus récemment, dans des Etats du Pacifique sud qui viennent d'accéder à leur indépendance. Pour ces pays, Mururoa est devenu comme un chancre qu'il faut extirper au nom d'une hypothétique « dénucléarisation » de la zone, comme un symbole de la présence française qu'il conviendrait de récuser.

M. François Mitterrand avait cru pouvoir désarmer cette hostilité en invitant, en septembre 1983, des scientifiques étrangers à visiter l'atoll de Mururoa. Aucune puissance nucléaire, avant la France, n'a eu un tel geste.

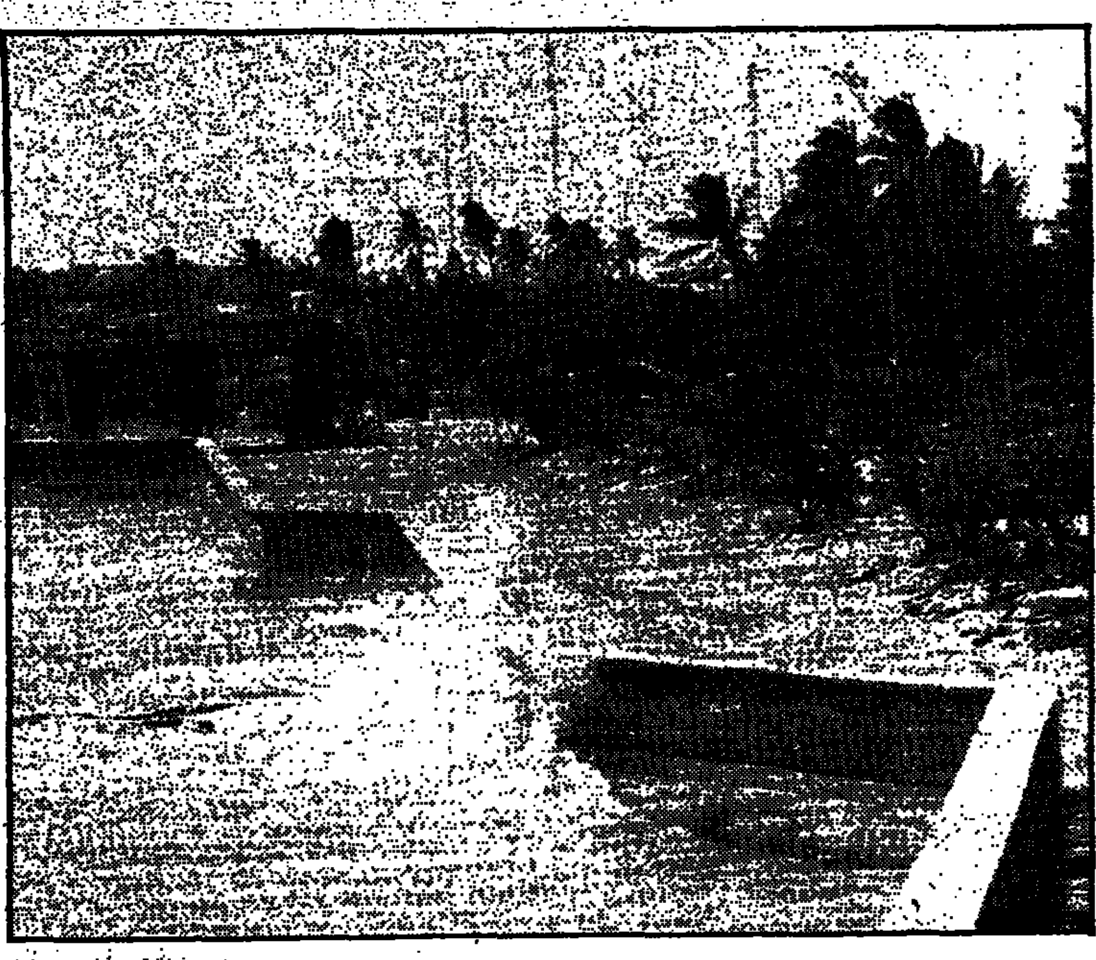
Une mission scientifique d'Australie, de Nouvelle-Zélande et de Nouvelle-Guinée-Papouasie s'est donc rendue sur place en octobre et novembre 1983. C'est en juillet 1984 qu'elle fit connaître son verdict, en admettant, avec le souci de dépassionner le débat, que les niveaux de la radioactivité ambiante à Mururoa sont, en général, inférieurs à ce qu'ils sont dans le reste du monde, mais que des fissurations, des tassements et glissements sous-marins ont altéré la géologie de l'atoll, au risque, dans cinq cents à mille ans, de ne plus arrêter ou amortir la migration des radionucléides.

De cette relative innocuité, constatée par ses propres savants, des essais nucléaires français en Polynésie, le gouvernement néo-zélandais tire aujourd'hui argument pour demander au président de la République de transférer les expérimentations dans le Massif central ou, mieux, dans la région de Strasbourg...

Les riverains du Pacifique sud ne sont pas les seuls à récriminer contre les explosions françaises. Des critiques s'élèvent en Polynésie même, surtout depuis l'accession de ce territoire, en juillet 1984, à un nouveau statut d'autonomie renforcée avec la constitution d'un gouvernement responsable de l'exécutif local devant une assemblée.

Commandant le CEP, commandant supérieur des forces armées en Polynésie et commandant les forces maritimes du Pacifique, le vice-amiral René Hugues a beau jeu de démontrer l'impact économique des activités nucléaires de la France : 1 490 millions de francs déversés par les armées et par le CEA en 1983 sur le territoire, soit plus du double de ce que lui a rapporté le tourisme, et 18 % des emplois salariés, soit environ huit mille personnes. *« Un produit national brut par habitant, de l'ordre de 32 000 francs en 1980, très supérieur à celui des pays voisins*, explique-t-il, *à commencer par la Nouvelle-Zélande ».*

Apparemment, l'argumentation ne semble pas avoir convaincu. Au contraire. Le principal parti politique en Polynésie, le Tahoeraa Huiraatira (tendance RPR), dirigé par M. Gaston Flosse, président du gouvernement local et député à l'Assemblée européenne, la conteste au nom même de la nécessaire *« indépendance économique »* du territoire.



« Le parti, est-il écrit dans l'un de ses documents de travail interne, *ne demande pas le départ du centre d'expérimentations sauf s'il y avait un danger pour la santé de la population. En l'état actuel, rien ne permet d'affirmer que les essais soient nocifs. »* En revanche, *« il faut diversifier les fondements de notre économie afin de limiter le poids relatif du centre d'expérimentations sur l'économie polynésienne ».*

En bref, il faut prévoir *« l'après-CEP »*, en imaginant d'ores et déjà les activités économiques de remplacement.

Les Polynésiens, en attendant, demandent à renégocier la convention qui les lie au CEP et à l'Etat français et qui fixe, principalement, les droits d'entrée et les taxes payés par le CEA et par les armées lorsqu'ils importent leurs matériels nécessaires aux expérimentations nucléaires : 115 millions de francs en 1981, déjà 219 millions en 1983 et, bientôt, peut-être 400 millions de francs par an si la contribution budgétaire réclamée par le territoire était acceptée par le ministère de la défense. Une progression en tous les cas rapide et qui grève le budget français.

A l'heure actuelle, les discussions sont plutôt au point mort. Chacun sait à Papeete que M. Charles Hernu, qui a prévu de se rendre à Mururoa dans la deuxième quinzaine d'octobre, et M. Flosse ont, jusqu'à présent, additionné les rendez-vous manqués, les malentendus et les incompréhensions.

Au mois d'août dernier, certaines taxes à l'importation ont déjà été relevées. Pour ne prendre qu'un seul exemple, les droits qui frappent l'entrée des câbles nécessaires au recueil des mesures sont passés de 19 à 41 % : un « sur-coût » de 20 millions de francs, a rapidement calculé la direction locale du CEA.

« Les essais nucléaires servent ainsi de vaches à lait pour les finances du territoire », constate cet ingénieur du CEA, pour qui le centre d'expérimentation est comme ces machines à sous que l'on actionne pour en tirer un maximum de bénéfices avant qu'elles ne fassent « tilt ».

Pourvu que cela dure ! ajoute-t-il en confidence, dans l'intérêt même du gouvernement polynésien. Car, si le territoire se croit suffisamment en situation de force pour imposer de trop lourdes redevances, il pourrait déchanter un jour prochain. Le déménagement du CEP, malgré les investissements qui continuent, reste une menace qu'on n'hésite pas à brandir chez les ingénieurs du CEA. Les salariés locaux ne sont pas loin d'y croire qui cherchent déjà à obtenir du ministre français de la défense une indemnité spéciale en cas de fermeture des installations.

C'est que d'autres terres lointaines, en effet, ont retenu, ici ou là, l'attention de certains responsables du CEA au cas où Mururoa ne ferait plus l'affaire. A commencer par les îles Kerguelen, dans le sud de l'océan Indien, qui ont la superficie de la Corse et dont la France a la concession depuis 1893. Les îles Kerguelen ne sont pas concernées par le traité international de l'Antarctique qui vient à expiration en juin 1991 et qui prévoit la démilitarisation et la « dénucléarisation » de ce qu'on appelle le « continent blanc ».

Un relief montagneux, un vent violent. Il n'y fait jamais très froid, mais jamais très chaud non plus. L'océan n'y est pas encombré d'icebergs et la baie du Morbihan dessine une rade relativement hospitalière. Depuis 1949, la France maintient une station météorologique et scientifique aux Kerguelen. Mais, en permettant des tirs nucléaires souterrains en galeries – et non plus en puits – comme du temps où les Français en exécutaient au Sahara, les anciennes îles de la Désolation deviendraient alors le Mururoa de demain.

A vrai dire, rien n'est encore décidé. L'activité fébrile qui règne à Mururoa ne laisse pas présager un départ imminent. Le 6 février 1964, lorsque le territoire céda à l'Etat français en toute propriété les deux atolls de Mururoa et de Fangataufa, il fut stipulé qu'il lui en serait fait retour gratuit en cas de cessation des expériences. Une restitution en l'état. C'est-à-dire, aussi, avec son trésor nucléaire enfoui.

JACQUES ISNARD.

Les BA du CEA

Energie solaire à Tahiti.

PEUT-ÊTRE pour se faire pardonner sa participation dans les expériences nucléaires à Mururoa, le CEA s'est lancé à Tahiti dans une politique de développement, en Polynésie, de ce qu'on appelle les énergies renouvelables – électrification solaire des îles ou atolls, climatisation solaire, éoliennes et gazogènes – qui font appel à la chaleur et à la lumière du soleil, au vent, aux chutes d'eau et à la biomasse (la matière vivante animale et végétale).

Cela, dans l'espoir de se substituer à l'énergie chère et importée sous la forme de produits pétroliers.

Au total, le CEA consacre 10 millions de francs par an à ces activités et les bénéficiaires peuvent recevoir une subvention, de 25 % du montant de l'investissement, qui les aidera à installer chez eux les matériels.

C'est ainsi que la Polynésie a, aujourd'hui, le plus fort taux mondial d'équipements solaires par habitant : chauffe-eau solaires (mille appareils vendus chaque année pour vingt mille habitations possédant l'eau courante en Polynésie) ; climatisation solaire (par capteurs installés sur le toit) des immeubles et des bureaux ; cellules photovoltaïques (ou photopiles) qui font fonctionner des systèmes de pompage d'eau douce, des réfrigérateurs ou des chambres froides, voire des réémetteurs de télévision et des radiobalises pour la navigation aérienne ; maisons solaires (habitat individuel, écoles, infirmeries, ateliers et fermes) sur des atolls, pour y remplacer l'électrification par diesel trop chère à l'entretien.

Plus récemment sont apparues des machines éoliennes utilisant les vents dominants, pour le pompage du sous-sol des atolls, le dessalement de l'eau de mer ou l'alimentation de chambres froides et de machines à fabriquer de la glace.

Le CEA travaille aussi à tirer parti des forêts dont la Polynésie est si riche. Des gazogènes ou des groupes électrogènes alimentés par gazogènes fonctionnent, ainsi, à la bourre ou à la coque de coco. Des essais ont eu lieu pour utiliser l'huile de coprah raffinée, puis brute, sur des véhicules automobiles, en guise d'essence, moyennant une transformation évaluée à 2 000 F.

L'infarctus *du myocarde frappe chaque année deux cent mille à trois cent mille Français et soixante*

Prévenir ou agir vite

Comment traite-t-on un infarctus ?

LES maladies cardio-vasculaires sont le reflet pathologique de la richesse d'un pays. En France comme dans l'ensemble du monde industrialisé, ces maladies représentent la première cause de mortalité. En première ligne : l'infarctus du myocarde. Il frappe chaque année entre deux cent mille et trois cent mille personnes et en tue soixante à quatre-vingt mille, en majorité des hommes de quarante à soixante-dix ans. Le mal est-il inévitable ? Sans doute pas. A condition de bien connaître le prix de la prévention.

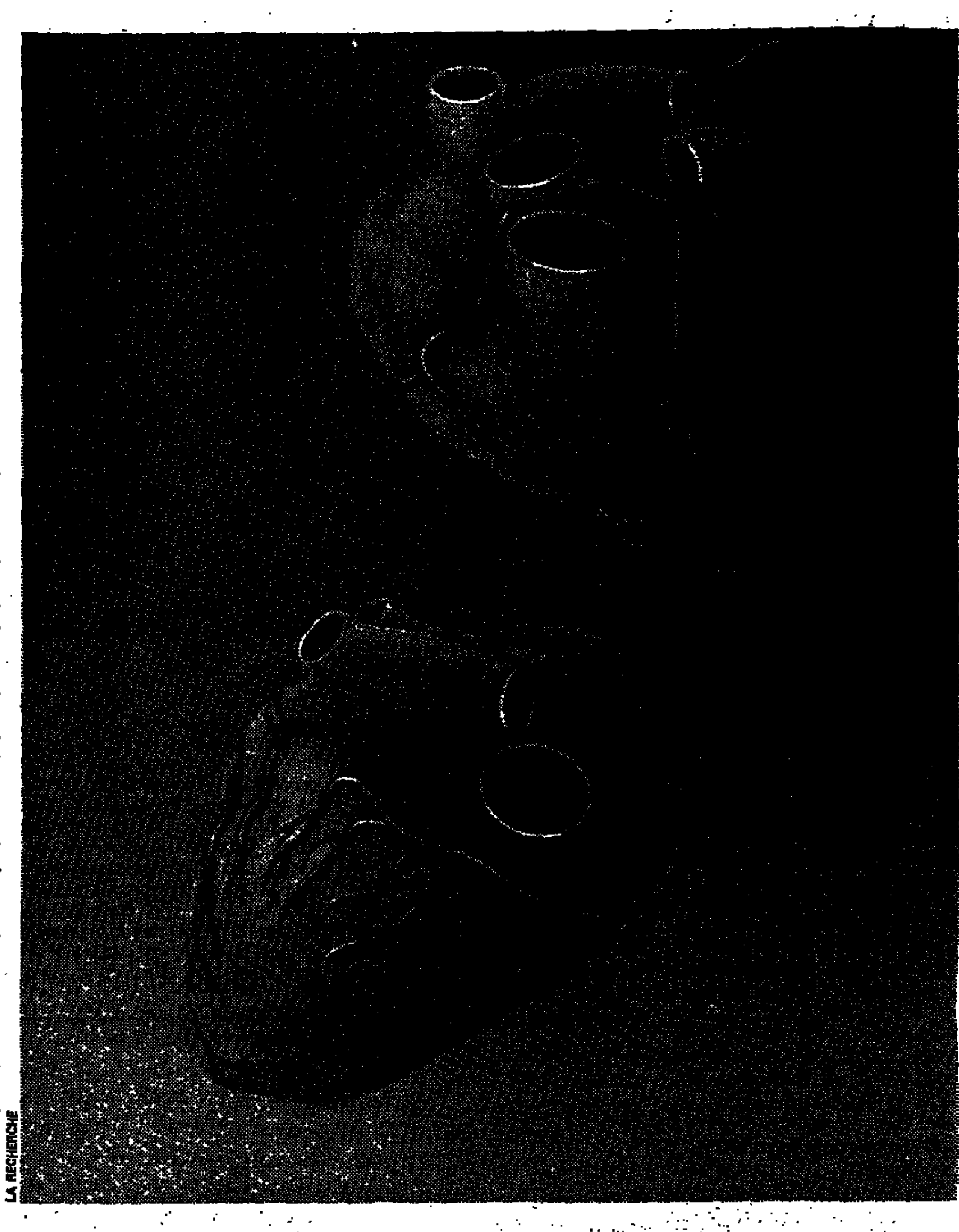
En règle générale, l'infarctus du myocarde n'arrive pas sans prévenir. Bien souvent une « angine de poitrine » le précède. On désigne ainsi des crises douloureuses et angoissantes qui surviennent brutalement, barrant la poitrine. La douleur ressentie n'est que la traduction clinique de la souffrance d'une partie du muscle cardiaque privé d'oxygène. Cette crampe apparaît souvent au moment où le sujet accomplit un effort important. Le cœur manifeste ainsi l'incapacité dans laquelle il se trouve d'adapter le débit sanguin aux besoins de l'organisme. Cette situation pathologique est due dans la presque totalité des cas aux modifications de structures des artères coronaires, vaisseaux nourriciers du cœur. Ces artères portent sur leurs parois internes de petites plaques d'athérome qui ont pour effet de réduire le calibre artériel et de diminuer le débit sanguin et l'apport d'oxygène au muscle cardiaque. A ce stade, on dispose de trois solutions thérapeutiques : les médicaments (dérivés nitrés, bêta-bloquants, etc.), la dilatation du vaisseau obstrué par un ballonnet (angioplastie) et la chirurgie. Il s'agit alors de réaliser un pontage aorto-coronarien, c'est-à-dire de court-circuiter le – ou les – zones pathologiques au moyen d'une greffe entre l'aorte et les coronaires. Si ces traitements ne sont pas mis en œuvre ou s'ils se révèlent inefficaces, le malade angineux voit bientôt son autonomie se restreindre. La crise survient alors de plus en plus fréquemment pour des efforts de moins en moins grands. Il devient dès lors un sujet à haut risque d'infarctus.

Si l'angine de poitrine ne correspond qu'à une souffrance du cœur, l'infarctus réalise une véritable destruction plus ou moins étendue de ce muscle. Le tableau clinique est variable mais dans la plupart des cas la douleur est terrible, brutale. Elle provoque une insupportable sensation de serrement de la poitrine. Elle peut aussi irradier dans le cou, les mâchoires, les épaules, le dos ou le bras gauche. L'obstruction des coronaires à l'origine de l'infarctus n'a pas une cause unique. Le rôle des plaques d'athérome a été amplement démontré, mais on peut aussi suspecter d'autres coupables, comme le spasme de ces artères, contraction brutale et involontaire des muscles de leurs parois. Souvent la clinique de l'infarctus ne laisse guère de doute quant au diagnostic. Celui-ci est ensuite confirmé en milieu hospitalier par des électrocardiogrammes et des examens biologiques. Quant au pronostic, il est surtout fonction du siège et du volume du tissu détruit mais aussi de la précocité du diagnostic et de la mise en œuvre des gestes thérapeutiques.

Comment traite-t-on un infarctus ? Il s'agit d'abord de prévenir l'apparition de troubles consécutifs à la destruction du tissu cardiaque. Ces troubles du rythme sont responsables de la majorité des décès de la phase aiguë de la maladie. Il s'agit aussi de traiter les anomalies de la coagulation sanguine afin d'éviter l'apparition de thromboses. Depuis peu on expérimente un nouveau traitement « fibrinolytique » en milieu hospitalier. Il s'agit d'injecter, grâce à une sonde, une enzyme (streptokinase) capable de dissoudre le caillot constitué au niveau des coronaires. Là encore l'important semble être la rapidité avec laquelle le traitement est mis en œuvre : pour être efficace, la streptokinase doit être injectée dans les quatre heures qui suivent le début de la crise.

De fait, l'infarctus apparaît bien aujourd'hui comme le type même de l'urgence médicale : l'essentiel se joue dans les premières heures. C'est sur cette notion que se sont appuyés les promoteurs des unités de soins intensifs cardiologiques, annexes des services de cardiologie, qui disposent d'un matériel sophistiqué et d'un personnel spécialisé en service vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Traiter efficacement l'infarctus n'est donc pas uniquement une question médicale : c'est aussi une question politique, en terme d'éducation du public et d'organisation du système de soins. Il faut apprendre aux personnes concernées les premiers signes de la maladie et enseigner aux médecins généralistes la meilleure conduite à tenir en urgence. Mais il faut aussi remonter l'échelle des causalités, agir en amont, tenter en d'autres termes de prévenir les premières crises. C'est la tâche à laquelle s'attelle cette année la Fédération de cardiologie, que préside le professeur Mireille Brochier. *« Il existe des sujets « bien portants » mais à risques »*, explique le professeur Brochier. *Ce sont des personnes en apparente bonne santé. Mais leur hérédité ou certains facteurs de risque acquis les prédisposent à la maladie coronarienne. Le rôle du médecin de famille est ici primordial : informer les parents du risque potentiel encouru par leurs enfants. La prévention est fondée essentiellement sur une hygiène de vie et une diététique appropriée et éventuellement sur des examens plus approfondis à la recherche de troubles sanguins des concentrations en graisses ». De nombreuses études ont en effet démontré l'importance du rôle de plusieurs paramètres dans la genèse des maladies cardio-vasculaires. Il s'agit de l'obésité, de l'hypertension artérielle, de la consommation de tabac et de graisses, et de l'absence d'exercice physique. Aussi corriger tous ces facteurs et tendre vers une vie plus équilibrée et plus hygiénique, c'est du même coup réduire son risque cardio-vasculaire. La Fédération de cardiologie prône une prévention primaire généralisée à l'ensemble de la population active. Une prévention « fondée sur le droit à la prévention »* qui implique *« une orientation nouvelle de la médecine et une action concertée des pouvoirs publics, des médias et des professions médicales »*. Pour les cardiologues, sa mise en œuvre passe par une formation massive des jeunes. Elle implique aussi que le médecin généraliste devienne le gestionnaire de la santé et non, comme c'est presque toujours le cas, l'artisan chargé de parer au plus pressé. En d'autres termes elle préconise une véritable révolution, celle de la prévention. Une révolution dont personne n'ose contester le bien-fondé, mais qui, en dépit des discours officiels, a bien du mal à se mettre en œuvre puisqu'elle ne peut pour l'heure compter que sur le mouvement associatif et sur les initiatives individuelles.

JEAN-YVES NAU


LA RECHERCHE

Le cœur est un muscle irrigué par les artères coronaires. Celles-ci naissent de l'aorte. La coronaire gauche *(à droite sur le schéma supérieur)* se partage en deux branches d'égale importance. La coronaire droite s'engage le long de l'artère pulmonaire et va irriguer la face inférieure du muscle. C'est l'oblitération d'une branche coronaire qui est à l'origine d'un infarctus.

Trente ans de chirurgie

Bilan des transplantations cardiaques.

A Paris, le professeur Christian Cabrol vient, à l'occasion du quatre-vingt-sixième congrès de chirurgie, de faire le bilan mondial des transplantations cardiaques.

A Lyon, le professeur Georges Dureau a fait le bilan de ses vingt-cinq années de recherche dans ce domaine. Après l'enthousiasme des années 70, la transplantation cardiaque faillit être abandonnée. Elle est aujourd'hui en plein développement.

● *Années 60 : le « tout artificiel ».*

Lorsqu'il arrive dans le laboratoire du professeur Kantrowitz, à New-York en 1965, Georges Dureau est le seul chercheur du laboratoire affecté à la transplantation cardiaque. Tous les autres travaillent sur le cœur artificiel, la vessie artificielle ou encore le cœur d'assistance circulatoire. *« Ce laboratoire de recherches chirurgicales était à l'image de son époque*, se souvient-il ; *rien ne semblait limiter l'homme dans son génie à imiter ou à remplacer la nature. Jamais le concept de l'homme artificiel, véritable robot tributaire de la technologie, n'a été aussi développé qu'au cours des années 60 ».*

Considéré avec commisération par ses collègues, dont les travaux sont calqués sur les progrès du programme Apollo, le chercheur français subit les sarcasmes du professeur Kantrowitz. *« Ce que vous faites ne sert à rien,* me disait-il – souvent goguenard. *Il y aura un homme avec un cœur artificiel dans la poitrine avant qu'il n'en marche un sur la lune. »*

De fait, les travaux de Dureau, comme ceux de Shumway, se heurtent à l'éthique de l'époque, qui interdit de prélever un cœur battant. Modernisant la machine à perfuser les organes, mise au point dans l'indifférence générale en 1935 par Alexis Carrel et Charles Lindberg, il parvient enfin à réanimer des *« cœurs de cadavres »* prélevés trente à quarante-cinq minutes après l'arrêt circulatoire. Ses expériences, menées sur le chien, progressent lentement, mais, reconnaît le professeur Dureau, *« en 1966, l'avenir de la transplantation cardiaque était faible ».*

Dans ce contexte, l'annonce, en 1967, de la première transplantation sur un homme par le professeur Christian Barnard à l'hôpital Groote-Schur du Cap fait l'effet d'une bombe. Le chirurgien sud-africain a prélevé un cœur battant. Tandis que le corps médical apparaît partagé, voire hostile, l'opinion publique approuve avec force. *« C'est à cette occasion que nous voyons intervenir, pour la première fois, les médias »*, dit le professeur Dureau. Habitué à la discrétion, le chercheur se trouve brutalement confronté, par le truchement de la presse, au jugement de ses concitoyens. Celui-ci est encourageant : la transplantation cardiaque peut entrer de plain-pied dans son âge d'or.

● *Années 70 : la qualité de la vie.*

La France suit alors avec enthousiasme les dix-sept mois de vie du Père Boulogne, opéré par le professeur Charles Dubost. Omniprésente, la télévision montre aussi quel est le prix à payer pour cette survie. Le prix de souffrances, de contraintes et d'incapacité, illustré quelques mois plus tard par le cas d'Emmanuel Vitria, dont la taille diminuera de dix-huit centimètres, par suite d'une importante décalcification. Très vite, la société décidera que, tout compte fait, le jeu n'en vaut pas la chandelle.

« Les années 70 furent celles de la remise en question de notre chirurgie, considérée alors non plus seulement comme un moyen de prolonger l'existence, mais aussi en termes de qualité de la vie », note Georges Dureau. Il ajoute : *« Outre les tentatives exceptionnelles, la chirurgie cardiaque de tous les jours s'en trouve influencée. »*

Ainsi, entre une valve cardiaque artificielle fiable mais contraignante et une valve biologique imparfaite mais plus « confortable », les malades sont de plus en plus nombreux à choisir la seconde, au nom de la qualité de la vie. Ce désir d'une certaine « normalité » de la part des patients fera dériver les recherches vers des valves vivantes, voire vers une chirurgie basée sur la conservation et la réparation de la valve initiale.

Délaissée dans les années 70, la transplantation cardiaque allait bientôt bénéficier de ce détour salutaire. *« Elle est aujourd'hui acceptée avec enthousiasme par le malade et son entourage,* dit le professeur Dureau, *car elle lui offre une qualité de vie et des performances physiques étonnantes. »* Trois de ses malades ayant, avant la greffe, *« quelque chose d'artificiel »* dans la poitrine (pacemaker ou valve aortique artificielle) témoignent aujourd'hui d'une « paix retrouvée).

Pas étonnant, dans ces conditions, que l'implantation sur Barney Clarke d'un cœur artificiel par l'équipe de Kolff à Salt-Lake-City en 1982 n'ait rencontré que scepticisme et réprobation. Persuadé que *« le cœur artificiel peut et doit progresser »*, le professeur Dureau s'interroge : *« A l'égard de la transplantation, la société reviendra-t-elle sur son jugement ? Le cœur artificiel restera-t-il l'exemple d'une recherche qui, pour avoir été trop longue à aboutir, devient inutile ? »*

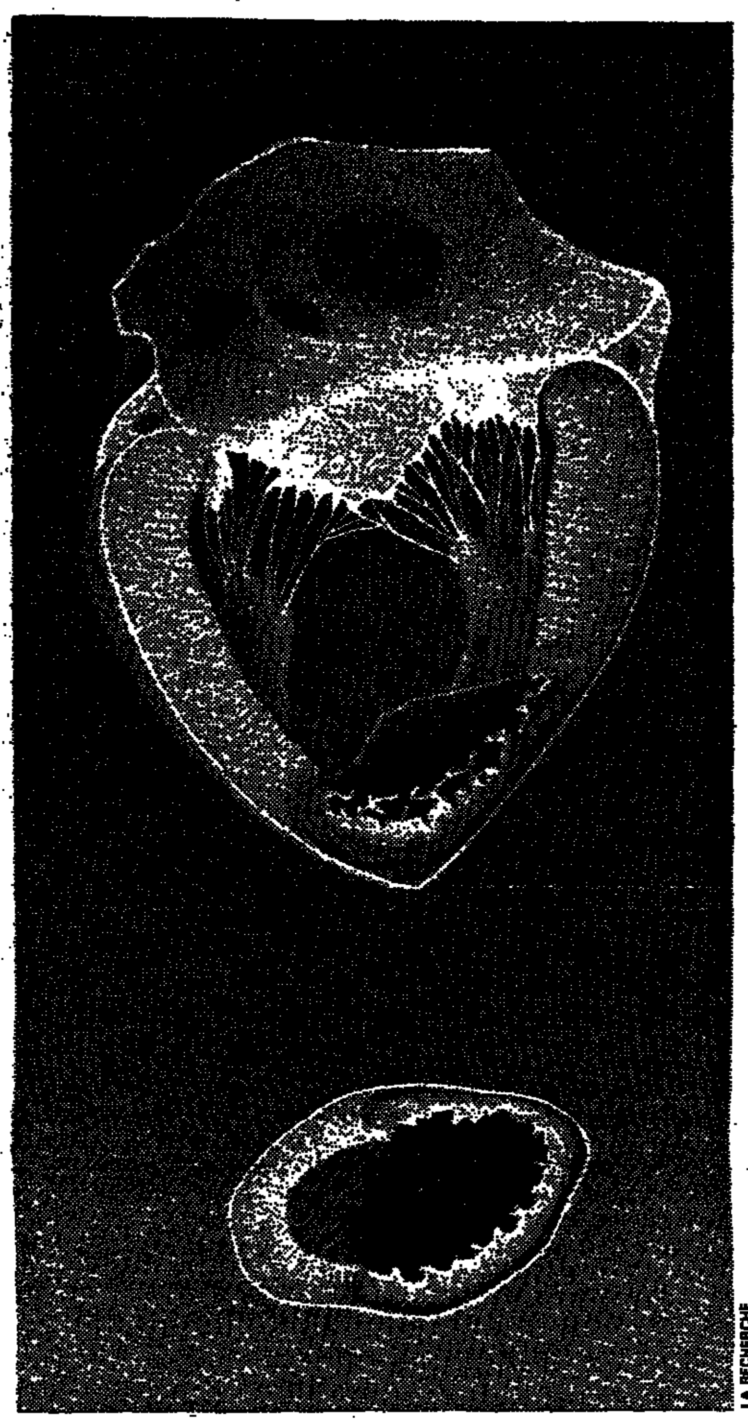
La société a modifié le cours de l'histoire de la transplantation cardiaque pour faire du greffé un homme comme les autres, libéré des contraintes de l'hôpital, apte à mener une vie normale. A l'appui de cette thèse, le professeur Dureau montre, dans ses conférences, des photographies de son malade vedette, Serge Rochet, tantôt au sommet du mont Blanc, tantôt en Chine ou dans le Grand Canyon du Colorado. Mais il exhibe aussi une circulaire du ministère des transports interdisant aux transplantés de piloter un avion. Pour lui, c'est l'exemple d'une *« société prise à contrepied »*. Faute d'avion, les anciens transplantés du professeur Dureau envisagent de se lancer dans une transat. C'était inconcevable dans les années 60.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

mille en meurent. On sait pourtant comment prévenir le mal. Est-on prêt à organiser sérieusement la prévention ?

Le cerveau aux commandes du cœur

Apprendre à ne rien faire quinze minutes par jour.



Dès lors qu'elles ne sont plus irriguées les cellules du tissu cardiaque meurent. Un foyer de nécrose se constitue. Un processus de cicatrisation débute rapidement. A ce stade le risque est dominé par les anomalies du rythme cardiaque et par celui de la constitution d'une thrombose.

LA RECHERCHE

ON pouvait s'en douter, on en a aujourd'hui la preuve : l'infarctus du myocarde n'est pas, loin s'en faut, un simple problème de plomberie. Deux importantes études américaines viennent confirmer l'importance de la psychologie et du mode de vie dans les taux de mortalité enregistrés après infarctus.

La première est publiée par le *New England Journal of Medicine* du 30 août 1984. Elle a porté sur 2 320 victimes – masculines – d'un infarctus aigu et a établi une corrélation entre les taux de mortalité et deux variables « psychosociales » : un haut niveau de stress et une vie sociale relativement pauvre. La population ainsi définie comme étant « à haut risque » cardiaque est constituée, par exemple, d'hommes à la retraite qui préféreraient exercer leur activité professionnelle ou de sujets en activité qui n'aiment guère leur travail.

Eux ou leurs proches ont souvent été victimes de récents événements graves (divorce, agressions, accidents) ou de difficultés financières. Les mêmes n'entretiennent que peu de rapports avec leur entourage, n'ont que peu d'échanges avec le corps médical, et peu d'amis. Ces sujets ne participent pas à la vie associative. Les comparaisons faites à partir de tous ces paramètres montrent que les risques cardiaques sont quatre fois plus importants dans ce groupe que dans l'autre.

Ces corrélations originales viennent d'être confirmées par une récente étude de l'hôpital du Mount-Zion de San-Francisco (docteurs Meyer Friedman and Diane Ulmer) travaillant en liaison avec l'université de Palo-Alto. Il y a quelques années déjà, une équipe de cet hôpital avait établi une classification psychologique des êtres humains distinguant schématiquement les types A, nerveux, stressés, difficilement supportables par leur entourage, et les types B, calmes, réfléchis et pondérés. Cette classification est bien connue outre-Atlantique.

On reconnaît un type A à l'activité débordante et désordonnée dont il fait preuve. Quelques images suffisent pour l'identifier. Il se brosse les dents, lit le journal et écoute la radio en même temps. Assis au bord de sa chaise, il est toujours prêt à bondir. Il ne peut s'empêcher de pianoter du doigt, de balancer la jambe et de se mordre les lèvres. Irascible, le type A ne supporte pas les difficultés de la circulation automobile. Il avale son repas en un clin d'œil, lève les yeux au ciel et soupire d'exaspération dès qu'un incident vient perturber son emploi du temps.

Il y a quelque temps, les cardiologues de l'hôpital du Mount-Zion faisaient une étrange remarque : la majorité de leurs patients étaient de parfaits représentants du type A. Coïncidence ou non ? Ils voulurent en avoir le cœur net. Cette équipe publie aujourd'hui ses premières conclusions dans l'*American Heart Journal*. Huit cents malades victimes d'une crise cardiaque ont participé à cette étude. Il y a trois ans, deux groupes ont été constitués : ceux qui acceptaient de suivre une thérapie de comportement et les autres. Que s'est-il passé pour les premiers ? « *Nous leur avons appris*, déclare le docteur Ulmer, *comment patienter dans une file d'attente devant l'épicerie, comment marcher et parler plus lentement, comment passer quinze minutes par jour sans rien faire et rester à table après le repas. Il leur a suffi de répéter ces attitudes jusqu'à ce qu'elles deviennent des habitudes.* »

Les premiers résultats chiffrés sont évocateurs. Dans le groupe ayant suivi cette thérapie, seuls neuf malades sur cent ont fait une rechute contre 19 % dans l'autre. Pour le docteur Ulmer, aucun doute n'est permis : le changement de comportement « *réduit les risques de crise cardiaque, permet aux patients de mieux profiter de la vie, d'être plus sûrs d'eux, plus efficaces dans leur travail, et plus détendus* ». Forts de ces conclusions, les docteurs Friedman et Ulmer ont écrit un livre actuellement sous presse : *Traitez votre comportement de type A et votre cœur*. Des traductions en espagnol, portugais, allemand et japonais sont en cours.

Pour mettre ces conseils en pratique, le docteur Friedman va jusqu'à proposer un entraînement dans un institut de San-Francisco. Une douzaine de personnes y enseigneront les grandes lignes du changement de comportement au cours de vingt-quatre sessions d'une heure et demie chacune et moyennant au total neuf cents dollars. A soixante-quatorze ans, le docteur Friedman est un type A réformé. « *A l'armée*, a-t-il confié au *Washington Post*, *on m'appelait Cannonball !* » Après son « traitement », il est devenu un autre homme. Aujourd'hui, il a lu toute l'œuvre de Proust et à trois reprises. Il ne critique plus sa femme et ne fait plus la morale à ses enfants. « *Je viens d'être arrêté deux fois par la police*, confie-t-il, *parce que je conduisais trop lentement.* »

Cette invasion de la psychologie dans le camp de la cardiologie bouscule les nombreux travaux concernant la prévention médicamenteuse des rechutes d'infarctus. « *Nous devrions désormais explorer les raisons psycho-sociales du stress, qui peut diminuer la résistance d'un cardiaque et le conduire à un désespoir permanent*, a expliqué le docteur Thomas B. Graboys (Harvard Medical School, Boston). *Il faudra alors intégrer ces éléments psychologiques dans des protocoles thérapeutiques aux côtés de la médecine et de la chirurgie.* »

Le cardiologue travaillera-t-il alors main dans la main avec le psychiatre ou le psychologue ? Tout cela ne surprendra ni les partisans d'une médecine globale ni les historiens de la médecine. « *Chaque trouble de l'esprit qui se traduit par de la douleur ou du plaisir, de l'espoir ou de la frayeur, est à l'origine d'une agitation qui étend son influence jusqu'au cœur* », écrivait en 1628 William Harvey en découvrant pour la première fois que les battements du cœur ont pour conséquence de faire circuler le sang dans l'organisme.

J.-Y. N.

L'ennemi public

« *L'INFARCTUS, ennemi public n° 1, nous sommes tous concernés.* » Tel est le thème de la campagne nationale que mènera du 8 au 14 octobre la Fédération de cardiologie (1). Durant cette « *Semaine du cœur* » le public pourra se procurer une « *carte du cœur* » dans les pharmacies, bureaux de poste, caisses d'épargne, boulangeries, agences bancaires, etc. Cette carte se compose d'une fiche d'identification médicale et d'un volet détachable expliquant le fonctionnement de l'appareil cardio-vasculaire et les dangers qui le menacent. La Fédération de cardiologie édite aussi la revue *Cœur et santé*. Un numéro gratuit de cette revue peut être obtenu en s'adressant à Edicardio, 9, rue de Laborde, 75008 Paris. Tél. : 522-06-63.

(1) Fédération de cardiologie, 50, rue du Rocher, 75008 Paris. Tél. : 522-52-51, CCP 58-40 D.

La vie sans sel

Tout ce qu'il faut savoir sur les régimes...

PARMI toutes les contraintes qui s'imposent aux cardiaques, le régime alimentaire est certainement la plus difficile à mettre en œuvre et à poursuivre : nombre de malades doivent soit adopter un régime sans sel, soit réduire les graisses, les sucres et, dans l'ensemble, adopter un régime alimentaire hypocalorique.

● *Le régime sans sel.*

Six grammes de sel suffisent à couvrir les besoins quotidiens des Français, qui en consomment quatre fois plus ! Or le sel provoque la rétention de l'eau et, par là, augmente le volume sanguin et fatigue le cœur. Pour bien des cardiaques, la remise en question de la cuisine traditionnelle est un véritable crève-cœur. « *Quand le sel me fut refusé, ou plus exactement quand il fallut opter entre vivre et manger du sel*, déclarait un jour Jean Giono, *je crus que la vie s'obscurcissait ; je mettais toute la succulence de la vie dans ce petit mot de trois lettres...* » Les indications de régime strictement sans sel sont assez rares (hypertension artérielle maligne, insuffisance cardiaque, parfois suites d'infarctus ou d'accident vasculaire cérébral). Toutefois, les personnes atteintes de maladies cardio-vasculaires diverses ont intérêt à saler moins. Ceux dont le régime est à vie ne doivent pourtant pas croire qu'il est synonyme de fadeur, de monotonie et d'austérité.

Il faut user et abuser des condiments, des herbes fraîches ou séchées et des épices. On trouve maintenant dans le commerce de nombreux aliments hyposodés : laits (Bouillet, Pennac) et fromages, légumes, poissons et potages en conserve (Gerblé, Céréal...), charcuteries, pains, biscottes (Céréal, Fauchon, Pelletier...) et biscuits, et même des plats complets (qui sont en outre pauvres en graisses) ; divers assaisonnements, moutarde, ketchup, cornichons, sauces (Alidode, Charasse, Bornibus, Gayelord Hauser, etc.). Ces différents produits sont à sélectionner soigneusement, car les teneurs en sodium sont très diverses ; et leur coût élevé.

Le véritable goût des aliments étant souvent masqué par le sel, il vaut mieux adopter des modes de préparation et de cuisson qui le conservent et l'amplifient : papillottes, gril ou barbecue pour les viandes et les poissons, vapeur pour les légumes, qui conserveront ainsi vitamines et sels minéraux, cuisson braisée avec adjonction de nombreux aromates et fines herbes, filets de vinaigre ou de citron en fin de cuisson, qui « éblouit » le goût. Exceptionnellement, en cas de repas salé non prévu (repas d'affaires, invitation), il existe un excellent garde-fou : un comprimé diurétique en supplément.

● *Le régime contre le cholestérol et l'athérome.*

Plus couramment prescrits sont les régimes destinés à lutter contre l'excès de cholestérol dans le sang, pour éviter l'athérosclérose et les thromboses. Il n'existe pas de régime standard, mais à la carte, selon les habitudes et les goûts alimentaires des patients. Il convient en général de diminuer la consommation des produits riches en cholestérol, en particulier des abats et des œufs (un à deux par semaine), du beurre, de la crème et du lait entier, de certains fromages, de la viande de porc, des huîtres et des crustacés, mais aussi de l'alcool et des divers corps gras qui sont les matériaux utilisés par le foie pour fabriquer son propre cholestérol.

Les graisses animales et les graisses végétales saturées (palme, coco) devront être évitées, car elles induisent un type de cholestérol, le LDL, qui est le plus nocif pour les artères. Le cholestérol est en effet transporté dans le sang sous forme de complexes lipidiques et protéiques appelés lipoprotéines ; ces dernières sont de deux types, les LDL (low density lipoprotein) et les HDL (high density lipoprotein) ; ce sont les LDL les responsables de la fixation du cholestérol sur la paroi des vaisseaux, de l'obturation des artères et, par voie de conséquence, des angines de poitrine, de l'infarctus, des accidents vasculaires cérébraux, de l'obturation des vaisseaux... Le HDL serait non nocif, voire protecteur contre les effets du LDL.

Les huiles végétales riches en acides gras poly-insaturés seront donc préférées, mais consommées modérément : tournesol, maïs, carthame, soja, pépins de raisins, colza, margarines préparées avec les huiles de ce groupe ; ou, en moins grande quantité, celles à acides gras mono-insaturés (olive surtout, qui ralentirait la pénétration des acides gras dans la paroi artérielle). L'huile de paraffine, neutre, peut être utilisée sans la chauffer, mais avec parcimonie, car, en lubrifiant les parois de l'intestin, elle empêche l'assimilation de certaines vitamines. Le fromage blanc à 0 % de matière grasse ne doit pas être négligé. Il permet de réaliser des « mayonnaises » et des sauces onctueuses sans un gramme de matière grasse.

On réduira aussi le sucre et ses dérivés (confiture, chocolat, bonbons...). Les glucides à assimilation lente (pommes de terre, riz, pâtes, légumes secs et pain) seront préférés. Certains taux de cholestérol baissent plus facilement avec la restriction des glucides à absorption rapide qu'avec celle des graisses. Pour ceux qui ne peuvent se passer de la saveur sucrée, les sucres synthétiques, tel l'aspartam, peuvent être utilisés. Le tabac, dont le rôle nocif dans l'athérome a été largement démontré, sera supprimé.

« *Manger souvent et peu*, déclarait récemment le professeur Jean-Louis Jullien (hôpital de la Salpêtrière) aux Entretiens de Bichat, *avoir une alimentation variée, comprenant notamment des légumes verts, des vitamines, des fibres facilitant le transit intestinal, des glucides à absorption rapide, comme les sucres et les sucreries, mais aussi à absorption lente comme les amidons ; boire un litre et demi d'eau ou équivalent (thé, tisanes) en prises fractionnées afin de moins retenir l'eau...* », sont un préalable à tout régime particulier bien compris. D'autant que certains « *faux cardiaques* » peuvent bénéficier de ce type d'alimentation, ceux qui ont des palpitations ou des crises de tachycardie ; un trop gros volume gastrique est souvent responsable de ces troubles du rythme.

A ceux de ses patients qui invoquent le prétexte des repas d'affaires pour expliquer surpoids et consommation de graisses, le professeur Jullien rappelle qu'il est aisé, dans les bons restaurants, de commander un merveilleux poisson grillé ou poché, une superbe viande grillée, que l'on n'est pas obligé d'accompagner de sauce béarnaise ou de mousseline au beurre !

Avec un peu d'imagination et l'aide de la palette infinie des herbes, épices et condiments, le régime du cardiaque, ou de celui qui ne veut pas le devenir, peut être, pourquoi pas, une cuisine de nouveau gourmet.

MICHELLE EVIN.

La Fédération de cardiologie a édité le *Guide de l'alimentation du cardiaque*, en deux volumes, qui sont une mine de notions pratiques quotidiennes sur la diététique, les aliments, le marché et la composition des menus. Des recettes pour chaque saison sont aussi proposées. (*Cœur et Santé*, 9, rue de Laborde, 75008 Paris. Chaque volume : 69 francs, les deux 115 francs).

Bactéries brise-glace

Protéger les cultures des gelées printanières.

UN coup de froid au printemps, et voilà gelés les premiers bourgeons, les fleurs, ou les plantes, la récolte en partie détruite et les revenus des agriculteurs fortement diminués. Des ravages qui ont de lourdes conséquences financières : pour les seuls fermiers des Etats-Unis, les pertes sont estimées à quelque 3 milliards de dollars (plus de 25 milliards de francs) chaque année !

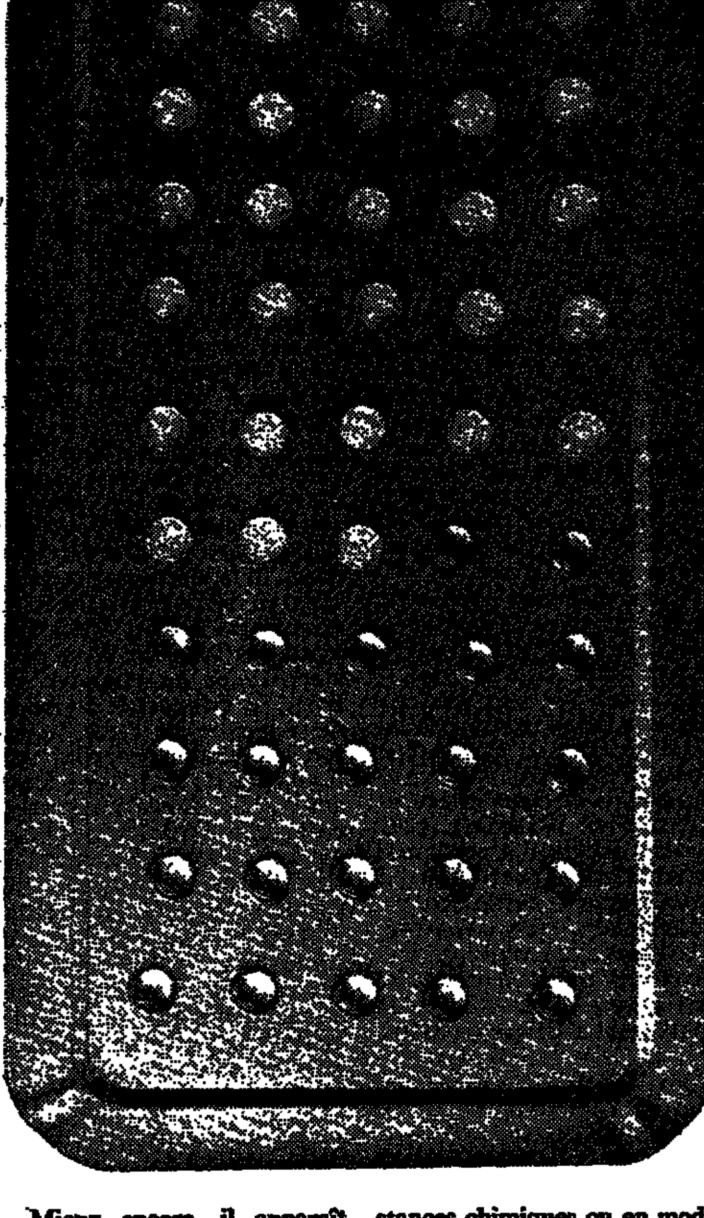
Variations climatiques et baisses brutales de la température sont bien sûr à l'origine des dégâts. Mais elles n'expliquent pas tout. Lorsque le thermomètre descend de quelques degrés au-dessous de 0 °C — comme cela se produit fréquemment, au printemps, dans les régions tempérées, — l'eau ne gèle que si elle renferme des « noyaux » autour desquels s'organisent et croissent les cristaux de glace. Les particules minérales sont connues depuis fort longtemps pour être certains de ces germes fauteurs de troubles. Mais d'autres ont été identifiés récemment. Ils agissent à plus « haute » température (dès – 2 °C, alors que les particules métalliques sont actives à – 10 °C) et, phénomène surprenant, ils appartiennent au monde vivant : ce sont des bactéries. Installés sur les feuilles, ces micro-organismes favorisent la formation de glaçons, ce qui provoque des plaies minuscules au travers desquelles ils peuvent s'introduire dans les plantes. Ils y trouvent alors un environnement favorable à leur survie, aux dépens du végétal qui dépérit.

N'y aurait-il que quelques bactéries sur chacune d'elles, les plantes pourraient certainement survivre à leurs attaques. Mais c'est en fait à un véritable envahissement que sont soumis les végétaux puisque l'on dénombre en moyenne (selon les conditions climatiques, la nature de l'hôte, etc.) quelques cent mille micro-organismes par centimètre carré de feuille !

Depuis que, en 1977, le spécialiste américain de pathologie végétale, Steven E. Lindow, mit en évidence leur existence, ces *bactéries « à activité de prise en glace »*, ont fait l'objet d'études aux Etats-Unis et, *dans une moindre mesure*, en Europe. Nombreux sont ceux en effet qui ont perçu tout *l'intérêt qu'il y avait à pouvoir* les neutraliser.

En 1982, les équipes concernées se réunissaient une première fois à San-Francisco. Elles se sont retrouvées en juin dernier à Flagstaff (Arizona) pour faire une nouvelle fois le point sur l'avancement — très prometteur — de leurs travaux (1).

Au cours des sept dernières années, le mystère qui entourait les germes de glace vivants a été peu à peu levé. On a d'abord isolé ces bactéries qui appartiennent à deux espèces particulières : *Pseudomonas syringae* et *Erwinia herbicola*. On a aussi déterminé les emplacements précis où s'effectue, dans leur organisme, la prise en glace. Chaque bactérie porte, sur la face externe de sa membrane, un site dit « chaud » (qui intervient lorsque la température est comprise entre – 1 °C et – 5 °C) et un autre dit « froid » sur lequel se forme le gel entre – 8 °C et 12 °C.



Les gouttes contenant des bactéries INA positives gèlent à – 5°C. L'eau pure à la même température reste liquide.

Mieux encore, il apparaît que, au sein des espèces mises en cause, seul un petit nombre de micro-organismes (environ un sur cent) sont susceptibles de provoquer le gel et que, sous certaines conditions, les sites actifs peuvent devenir inactifs. *De là à envisager de produire* — par l'intermédiaire de substances chimiques ou en modifiant le patrimoine génétique des bactéries — des mutants rendus inoffensifs, il n'y avait qu'un pas que des équipes américaines ont très vite franchi. Avec l'espoir que, lâchées sur les cultures, ces espèces mutantes pourront entrer en compétition avec leurs « collègues » actives, et gagner la bataille.

Le principe de la lutte antibactérienne étant posé, les premiers résultats obtenus en laboratoire se révélant concluants, il ne restait plus aux chercheurs américains qu'à procéder aux essais sur le terrain. C'était sans compter sur l'intervention des défenseurs de l'environnement qui voient d'un mauvais œil la dispersion d'espèces *mutantes dans la* nature. Les bactéries à activité de prise en glace sont présentes en effet non seulement sur les cultures, mais aussi dans les glaces polaires de l'Arctique et de l'Antarctique, et dans l'atmosphère, où elles pourraient contribuer à la formation des nuages. Fondant leurs inquiétudes sur ces découvertes, les écologistes craignent que les bactéries « antigel » ne s'élèvent jusqu'aux nuages, perturbent la formation de glace et, en conséquence, modifient le climat local.

« La question mérite d'être posée », constate M. Rémy Brossel, responsable d'une toute jeune PMI française de biotechnologie, Biologie et industrie. Mais, selon lui, ces micro-organismes mutants, fragiles et *« noyés dans la masse des espèces actives »*, seraient rapidement détruits avant d'atteindre les nuages. Quoi qu'il en soit, la polémique reste vive aux Etats-Unis entre environnementalistes et biotechnologues et, en l'absence de toute réglementation en la matière, *les premiers sont jusqu'ici parvenus* à bloquer les travaux des seconds (*le Monde* daté 20-21 mai 1984).

Mais leur emploi serait-il autorisé que ces micro-organismes antigel ne pourraient, à eux seuls, mettre fin à tous les désordres causés par les gelées printanières sur les cultures. Le prix de ces bactéricides nouvelle manière restera, en effet, trop élevé pour la bourse de l'agriculteur ou de l'arboriculteur moyen, et seuls quelques vignerons producteurs de grands crus, ou quelques cultivateurs de plantes ornementales ou de fruits de prix élevés pourront s'offrir le luxe d'avoir recours à ces technique de pointe.

Les autres pourront se rabattre sur des méthodes plus classiques et souvent tout aussi efficaces. Certaines, très traditionnelles, ont déjà été utilisées, comme le brassage d'air, fréquent en Italie, ou le chauffage des cultures, abandonné ces dernières années en raison du prix du fuel. On peut aussi songer à la lutte chimique, et revenir aux sels de cuivre qui ont longtemps protégé les cultures, avant d'être remplacés par des fongicides efficaces sur les parasites des plantes mais inopérants sur les bactéries. On peut encore envisager de lutter contre le vivant par le vivant, en opposant aux bactéries certains virus qui sont leurs ennemis naturels.

Quelle que soit la technique retenue, la lutte sera d'autant plus efficace et d'autant moins coûteuse qu'elle sera mise en œuvre au bon moment, juste avant l'apparition des premières gelées. Encore faut-il être en mesure de prévoir, chaque année, la date à laquelle les bactéries seront suffisamment *« mûres »* pour entrer en action. C'est à cette tâche que s'emploient les chercheurs de la station de pathologie végétale de l'INRA (2) à Angers, le *seul laboratoire français* à s'intéresser actuellement aux bactéries à activité de prise en glace.

Les agronomes et les agriculteurs seront évidemment les premiers et les principaux bénéficiaires de ces divers travaux. Mais d'autres suivent aussi avec attention les recherches en cours, avec l'espoir, non de détruire les bactéries, mais au contraire de les utiliser pour la bonne cause. Les climatologues, qui s'efforcent actuellement de dénombrer les bactéries présentes dans l'atmosphère, les glaciers ou les océans, s'intéressent de près à ces germes de glace, donc de pluie. Il en va de même pour les militaires, qui auraient tout avantage à pouvoir maîtriser ces micro-organismes pour contrôler ou modifier les précipitations, ou agir sur l'enneigement qui brouille certains signaux de détection. Les producteurs de chaînes de froid pour l'industrie agro-alimentaire pourraient, quant à eux, faire travailler ces micro-organismes, beaucoup moins « goulus » en énergie que ne le sont les techniques traditionnelles de congélation. Il faut aussi compter avec les responsables de stations de sports d'hiver — et d'été — qui pourraient s'adjoindre le concours de ces organismes vivants pour créer de la neige artificielle.

Les industriels concernés restent, il est vrai, quelque peu sceptiques sur la rentabilité de ces « outils » vivants. Mais qui sait ? Par un juste retour des choses, les bactéries à activité de prise en glace, qui ont longtemps contribué à la ruine des cultivateurs, feront peut-être un jour le bonheur des skieurs et la richesse des stations montagnardes.

ELISABETH GORDON.

(1) Un compte rendu des travaux du congrès de Flagstaff est paru dans le numéro du 22 septembre de la revue *Impact médecin*.

(2) Institut national de recherches agronomiques.

L'œil sur le thermomètre

PEUT-ON aider les agriculteurs à prévoir, un ou plusieurs jours à l'avance, la date d'apparition des gelées printanières ? A suivre les travaux de M. Jacques Luisetti, responsable de la station de pathologie végétale de l'INRA à Angers, on serait tenté de répondre par l'affirmative.

Soutenus par le groupement champenois d'exploitation viticole d'Epernay (Marne), les chercheurs d'Angers ont procédé à diverses mesures au cours des printemps 1983 et 1984. La méthode suivie consiste à prélever des bourgeons de vigne pour *compter les bactéries qui s'y* sont accumulées, à relever chaque jour avec précision la température extérieure et à tenter *d'établir des relations entre ces* paramètres.

Les premiers résultats semblent prometteurs. M. Luisetti a en effet *établi qu'il existe une* forte corrélation entre la température atmosphérique moyenne *des dix jours précédant un prélèvement*, fait un jour J, et la température critique d'apparition des gelées. *En d'autres termes*, l'activité de prise en glace dépend de la température ambiante, et il est possible de prévoir, en un lieu donné, que les dégâts apparaîtront dès que le thermomètre descendra au-dessous d'un seuil précis et calculable.

De nouvelles mesures seront nécessaires pour confirmer *l'exactitude de cette corrélation.* Il reste aussi à peaufiner ce modèle avec l'aide de mathématiciens, ainsi qu'à améliorer les moyens de comptage des bactéries et le calcul des proportions d'espèces actives et inactives.

Autant de compétences diverses qu'il faudra réunir afin de prolonger les travaux de l'équipe angevine et d'élaborer un outil prévisionnel suffisamment fiable *et simple d'emploi* pour être utilisé, sur le terrain, par les agriculteurs. *« Ce modèle ne servira effectivement qu'une dizaine de jours par an,* souligne M. Rémy Brossel, *mais de son efficacité dépendra la récolte de l'année. »*

E. G.



مكبرا من الأصل

Show-business et politique : *après Coluche, le Luron, Sardou et Souchon.*

Bedos

Faire du gai avec du triste

« LE malaise et la déception qui font des ravages depuis mai 1981, vous en avez été exempt ?

– Non pas du tout, pas du tout. C'est peut-être pour ça que je n'ai pas du tout perdu le contact avec les gens, avec le public. Je suis un citoyen ordinaire avant d'être cet homme qui parle tout seul sur une scène. Je ressens d'abord au même titre que n'importe qui certaines déceptions, certaines colères.

» D'une certaine manière, dans mon spectacle, je pose plus de questions que je ne donne de réponses. J'ai un peu l'impression que je suis poussé vers la scène par les gens de la salle, une sorte de délégué, si je puis dire. Je suis plus outillé que beaucoup et plus libre que beaucoup aussi pour parler haut et fort. Il y a donc un phénomène d'osmose qui se produit. Je veux dire que j'arrive à faire du gai avec du triste. La manière dont j'aborde certains thèmes qui sont absolument décourageants dans la vie courante fait qu'on en rit. C'est le vieux thème de l'auteur comique : *« Je m'empresse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer »*. Ça ne résout rien, d'autre part ; ça permet de passer un moment...

– Poser des questions, dites-vous ; quelles questions nouvelles, s'il y en a depuis un an ou deux, et quelles questions beaucoup plus anciennes mais permanentes ?

– Il m'est difficile de répondre sérieusement à une question aussi sérieuse. Mon spectacle est plus léger que cela. J'aurais l'impression de trahir ma nature et ma fonction en répondant sérieusement à ce que vous me demandez. Pour m'en sortir par une pirouette, je dirais que la question principale, c'est : *« Qui êtes-vous, que faites-vous, et qu'est-ce qu'on devient, nous, dans tout cela ? »* C'est l'homme de la rue qui questionne les gens du pouvoir, ou les gens qui se proposent de le prendre ou de le reprendre.

– Ces « questions » ont-elles quelque chose à voir avec un certain rejet de la politique, un dégoût de la chose publique ?

– On touche là la question du discours politique, politicien... De l'apparent dégoût, comme vous dites, pour tout cela. Oui, j'ai lu ça, j'ai lu les sondages. Une très inquiétante majorité de gens pensent que les hommes politiques mentent... C'est vrai que la parole publique que les saltimbanques peuvent avoir est évidemment plus libre, plus légère... Nous n'avons aucun devoir de réserve. Encore faut-il ne pas se dresser comme une sorte de rival face aux hommes politiques. Je me méfie beaucoup du mélange des genres.

– Ce mélange des genres, n'est-il pas parfois difficile d'y échapper dans le show-business ?

– C'est affaire de liberté intérieure, de caractère et de personne. Il y a des gens qui, effectivement, sont très influençables, qu'on peut transformer en marionnettes, manipuler et qui peuvent devenir des espèces de petits relais de tel ou tel état-major ou même de telle ou telle personne qui est derrière et se sert de la notoriété d'un acteur ou d'un humoriste pour dire des choses.

» Moi, je dois vous dire que je me suis toujours senti très libre vis-à-vis de tout le monde. Il se trouve que certaines de mes convictions profondes ont croisé très souvent celles de la gauche... Mais encore une fois, je ne roule pour personne. Tout en sachant où vont mes préférences, je continue à exercer ce rôle critique... Vous me nommez demain conseiller municipal d'une bourgade, et je ne peux plus parler comme je parle. C'est aussi bête que ça.

– Pendant votre spectacle, vous brocardez ce que vous appelez les *« euphémismes de faux derches »*. Est-ce que ça vise aussi pour partie le langage politique ?

– Oui, oui. On parle de l'effet Montand, de l'effet Le Pen. Je n'aurais pas la cruauté de comparer Montand à Le Pen, bien que Le Pen, lui, ne l'ait pas loupé en chantant *Battling Joe* dans un meeting et en déclarant que, puisque après tout Montand faisait du Le Pen, Le Pen pouvait faire du Montand. Voilà deux personnes publiques – encore une fois bien distinctes – qui ont parlé, comme on dit, dur, vrai, populaire, etc. D'une certaine manière, ils ont eu raison, sur la forme. Car, sur la forme, je pense que les hommes politiques de tous bords ont pris un coup de vieux et ont dû sans doute réviser leur catéchisme de communication.

» En regardant Laurent Fabius à la télévision, j'ai relevé, comme beaucoup de gens, beaucoup d'expressions populaires. Je ne veux pas lui faire de procès d'intention. Mais ça n'était pas fatalement spontané. Ça sentait un peu le magnétoscope. On sentait qu'il avait travaillé pour faire direct, simple, à la portée de tous.

» Mais nous aussi, on travaille. Quand j'ai l'air d'improviser sur scène, il m'arrive très souvent d'avoir retravaillé d'autres improvisations antérieures.

» J'en reviens à mon métier, car je commence à me barber maintenant dans la compagnie des hommes politiques. Au fond, mon spectacle ne se résume pas à des variations sur le personnel politique. Il y a d'autres choses qui m'intéressent et qui intéressent les gens, dans la vie. Pour revenir à cette *commedia dell'arte*, il m'arrive d'improviser, de sentir que quelque chose a bien fonctionné et puis de le réécrire après. Je sais que les hommes politiques dans leurs meetings le font. Quand une formule trouvée à Toulouse fait mouche, on la remet en forme pour Bordeaux à tous les coups.

» Si vous voulez me faire dire qu'on fait tous un peu le même métier, tout du moins dans la communication, oui, en effet. Mais les hommes politiques se traitent de bateleurs, de clowns, de pitres, etc., pour s'injurier. Moi, je me sentirais injurié si on me traitait de politicard. »


M. VIMENET/COLLECTIF

S.O.S.-rire

« FABIUS, raconte Guy Bedos, au cours de son spectacle perpétuellement remis à jour, au gré de l'actualité quotidienne, *je l'ai découvert à la télé. (...) Il est jeune. Il est pas mal. Pour parler du chômage, il a eu des accents assez convaincants. Il a comparé le chômage au cancer. On sent que lui, y'a pas de danger qu'il l'attrape de sitôt. (...) Mais justement, c'est une sorte de professeur Schwartzenberg de la crise économique. Il vous guérit peut-être pas, mais c'est un plaisir de mourir dans son service. »*

Mieux vaut aller dans le service de Guy Bedos. On peut lui faire confiance. Il s'y connaît, en médecine. Sa spécialité : le rire. *Aigus, déçus, amers, atrabilaires mécontents,* « je-vous-l'avais-bien-dit » et « si-on-avait-su » de toute sorte, endémiques ou victimes – voire simplement menacés – d'un accès, se précipitent du reste *chaque soir dans son vaste cabinet* (plusieurs milliers de personnes peuvent y tenir).

Sa sûreté de diagnostic, son *efficacité, leur médecin Bedos* ne les tire d'aucune invulnérabilité. Au contraire : *« Des choses me blessent, me déçoivent. »* Mais déontologie oblige : *« Ce serait une faute professionnelle pour moi de me laisser glisser dans cette morosité qui menace un peu ce qu'on appelle très largement la gauche. »* Retour à la scène ; tout cela devient une pilule homéopathique dont la formule s'énonce : *« Putain, ça devient difficile d'être de gauche... surtout quand on n'est pas de droite. »*

Il ne se serait agi que de refiler des pilules – *même douces – et de manier de scalpel –* fût-ce avec finesse, – le docteur Bedos se serait peut-être fatigué, à la longue. Mais les patients ne sont pas les seuls bénéficiaires de ses soins : le médecin ne s'en porte que mieux. *« C'est vrai, dit Guy* Bedos, *que d'une certaine façon ce que je fais sur scène ressemble très fort à une sorte de psychothérapie de groupe.*

» En même temps que je soigne peut-être un peu les autres, soit en les soulageant de certaines douleurs qu'ils ressentent, soit en les guérissant de certaines tumeurs qu'ils peuvent avoir dans la tête en entrant dans la salle, je ne m'oublie pas moi-même. Si je fais du bien aux gens en faisant ce que je fais, je m'en fais beaucoup à moi-même. J'en ai besoin. »

Autant de raisons de continuer. Sans se méprendre sur certaines erreurs. Ainsi, Guy Bedos estime Roland Dumas ; il a pour Robert Badinter de l'admiration. Mais, avec les extraditions des Basques, toutefois *« ils se prennent un peu les pieds dans leur robe. Ils me font penser à cette pièce de Courteline où l'avocat est nommé procureur au milieu de l'audience. Il se met alors à réfuter point par point les arguments qu'il avait lui-même avancés ».*

Sans oublier non plus les urgences : *« Le racisme, le fascisme ordinaire, comme on dit, qui est en train de métastaser dans le pays, je crois que je dois faire partie de l'équipe du SAMU qui est chargée de s'en occuper. »*

Balavoine

Le sentiment d'abord

A quoi bon interroger le chanteur Daniel Balavoine à propos de la politique ? *« Je ne regarde pas la politique telle qu'elle est. Et quand je dis quelque chose à la radio ou à la télévision, ce ne sont pas des jugements ou des opinions, ce sont des sentiments qui sont formulés. Donc j'ai l'impression qu'il y a toute une foule de questions tournant autour d'un monde politique existant – probablement existant puisque tout le monde en parle – qui ne me concernent pas. Je crois que tout ce qui se passe en ce moment politiquement ne me concerne tout simplement pas. »*


PIMENTEL/KIPA

Ce divorce, Daniel Balavoine l'avait dénoncé avec fougue lorsque le candidat Mitterrand l'avait invité en 1980 à partager son temps d'antenne, à la télévision, le temps d'un journal.

Aujourd'hui, il ne met plus en garde. Il dit ironiquement : *« Je ne pense pas que ce soit grave. Je pense que ce divorce n'est pas encore assez accentué. Le jour où ce sera bien, c'est quand le divorce sera complet, le jour où à un premier tour d'élection une énorme majorité de gens iront voter – puisque c'est comme çà que doit fonctionner une démocratie, en principe – mais pourront dire enfin que, dans le choix qui leur est proposé, il n'y a rien qui leur convient. »*

A tant de *« structures »* périmées selon lui, Daniel Balavoine oppose le vœu d'une *« structure vide, ouverte, (...) dans laquelle pourraient entrer les individus et les idées de chacun »*. Alors que pour le moment *« on fait l'inverse. On nous propose l'idée communiste, l'idée socialiste, l'idée machin... et ensuite, le but de l'opération, c'est d'essayer de rassembler le plus grand nombre possible de gens en les abêtissant au maximum, en leur mentant, autour de ces idées initiales ».*

Pourtant, s'objecte-t-il à lui-même, *« les jeunes continuent de voter. (...) C'est un truc que je ne comprend pas non plus... Encore que : vous entrez dans un magasin ; vous voulez un pantalon rouge. On vous dit : il n'y en a que des verts, des bleus et des jaunes. Vous y allez une première fois en disant : non, j'en veux un rouge. La deuxième fois, vous n'allez pas ressortir à poil, vous allez en prendre un bleu ou un vert. C'est tout ce qui se passe. C'est ce qui montre la petitesse, la mesquinerie du milieu politique en soi. C'est tout petit, un peu ridicule. »*

« Tout un état d'esprit » est donc à modifier. Le problème, *« c'est pas de faire faire les voitures par des bacheliers. On s'en branle de çà. Personne n'a le courage d'admettre en ce moment qu'on ne pourra rien les uns sans les autres. Et ça c'est une horreur ».*

Aussi, réclamer d'abord un nouvel inventaire des désirs, des aspirations accessibles à tous, n'est pas pour Balavoine le fait d'un *« rêveur »*, mais une démarche naturelle. Même s'il sait que le *« cercle infernal »* va se reformer et qu'il faudra bientôt recommencer. *« C'est tout, c'est simple, c'est de l'amour, du sentiment, certains diront que c'est du romantisme. Moi, c'est ce que je pense. (...) J'enfonce des portes ouvertes, et alors ? Si c'est si facile que ça, pourquoi n'y a-t-il pas plus de gens qui le font ? On me dit : c'est facile, vous ramenez votre gueule. Mais pourquoi les gens ne ramènent pas leur gueule si c'est si facile que ça ? »*

Dans le ciel de cette politique du sentiment – des bons sentiments, – le président de la République passa comme un météore. *« Mitterrand m'a attendri, ça va faire rire plein de gens que je dise ça peut-être. Mais moi, il y a quatre ans, quand j'ai rencontré François Mitterrand, ce bonhomme a provoqué chez moi suffisamment de sentiments, et non d'idées, pour que pour la première fois de ma vie – la dernière d'ailleurs* a priori *– je fasse le geste de voter.*

» J'ai trouvé en face de moi un homme ; un papy d'abord – pour moi, c'est un papy ce mec-là. J'avais l'impression d'être en face d'un bon papy – avec ses compromissions et tout ce qu'on veut, y a pas de raison qu'il soit différent des autres, on s'en branle de ça, – en face d'un bonhomme qui s'accrochait un peu au guidon.

» Il me posait des questions extrêmement sensibilisantes : qu'est-ce que vous voulez, de quoi parlez-vous ? Et moi je lui réponds : je ne sais pas ; mais c'est déjà tellement beau de savoir ce qu'on ne veut pas. Qu'est-ce que vous voulez faire pour sauver les gens qui n'ont rien à manger ? Je ne sais pas, mais je ne veux plus qu'il y ait de gens qui n'aient rien à manger ; c'est déjà un fondement. Ce n'est pas parce qu'on ne sait pas quoi faire qu'on est idiot. Déjà on se bat, avec le sentiment qu'on a. »

Quatre ans ont passé. S'il rencontrait François Mitterrand aujourd'hui, Daniel Balavoine lui dirait tout simplement *« qu'il n'aborde plus les sujets comme il faut »*. Il lui dirait : *« Vous êtes hors du coup, en fait, voilà. »*

Hors du coup aussi mais bien malgré eux, les opprimés, les pauvres, les affamés, dont les légions innombrables *« frappent à la porte »*. Il va falloir partager le gâteau, prophétise Balavoine, et ceux qui ne voudront pas *« vont recevoir les pauvres sur le dos et en crever »*.

Une graine de violence, alors, au milieu de tant de sentiments ? Possible. *« Je crois que je suis un peu paumé en fait, par moments. Je suis un peu perdu parce que j'ai l'impression d'être dans le bon, dans la logique humaine. Et d'un autre côté, lorsque je me retourne pour faire le constat de ce qui a pu se passer avant, je me dis : ça va être difficile d'avoir le changement et la douceur, c'est vrai... »*

ENQUÊTE DE MICHEL KAJMAN

Concours *« le Monde »-Zodiaque sur l'art roman : les bonnes réponses.*

***VOICI** les réponses aux questions du concours d'été sur l'art roman organisé par les éditions Zodiaque et notre journal. Les six « étapes », indépendantes, ont été publiées dans le Monde aujourd'hui entre le 15 juillet et le 20 août.*

Qu'ils aient ou non participé à ces épreuves jugées « difficiles » par beaucoup, de nombreux lecteurs attendent avec curiosité ces résultats. Les responsables du dépouillement ont recensé près d'un millier de bonnes réponses.

Notons que le thème du concours a soulevé des querelles de spécialistes et parfois ouvert de nouvelles pistes de recherche. Nos lecteurs qui désirent des explications détaillées peuvent toujours s'adresser à Weber-Diffusion, B.P. 512, 75626 Paris Cedex 13. Le dialogue reste ouvert.

Première étape

Le relief de Théophile

Question nº 1 :

Où se trouve ce triptyque de pierre connu sous le nom de « Relief de Théophile » ?

A Souillac, en Quercy. Dans les parties hautes de l'ancien portail.

Question nº 2 :

Quel est le tailleur de pierre roman le plus connu de Provence ?

Vgo (ou Ugo).

Question nº 3 :

On connaît peu de sculpteurs romans par leur nom. L'un d'eux a signé un chapiteau : « Isembardus », c'est-à-dire « Isembard ». Où se trouve ce chapiteau ?

A l'ancienne église abbatiale de Bernay.

Question nº 4 :

Où eut lieu le premier concile d'Occident, réuni en 314 par l'empereur Constantin pour combattre l'hérésie donatiste ?

A Arles.

Question nº 5 :

Les églises romanes en France ont parfois des déambulatoires à chapelles rayonnantes.

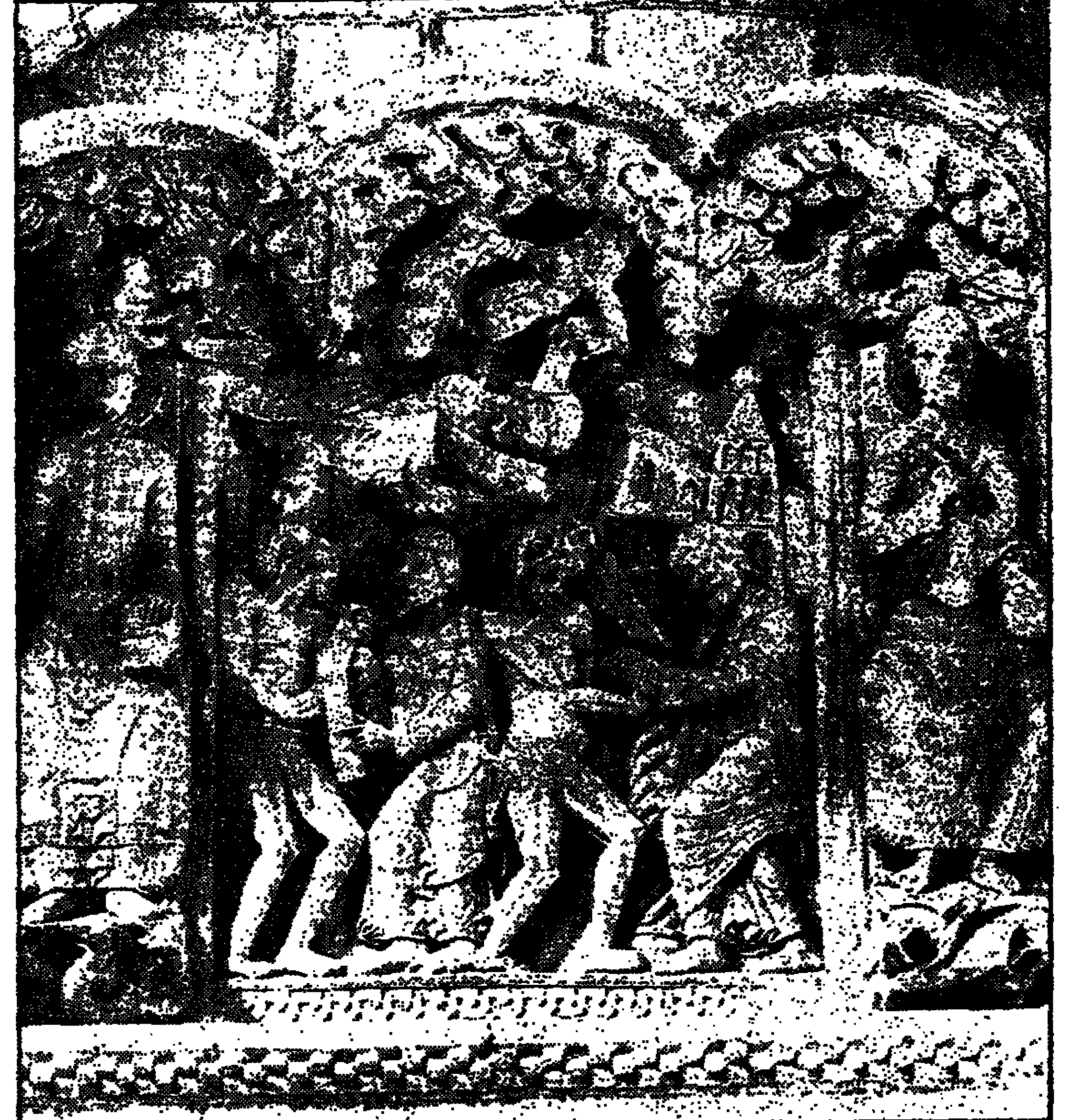
L'une d'elles possède une chapelle axiale tréflée. Quelle est cette église ?

L'ancienne abbaye de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, aujourd'hui musée national des Arts et métiers.

Question nº 6 :

Quel est le sens du texte en caractères coufiques qui décore le linteau de Saint-Pierre de Rhèges, en Languedoc ?

Nous admettons comme réponses : aucun sens. Ou : la combinaison de deux caractères de l'alphabet arabe – l'Alef et le Lom – pouvant signifier le nom d'Allah répété neuf fois.



Deuxième étape



Deux anges à Saint-Emilion

Question nº 1 :

Où se trouvent ces deux anges ?

Sur la voûte de l'église monolithe de Saint-Emilion en Guyenne.

Question nº 2 :

Quel est le plus grand personnage, par les dimensions, de la peinture romane en France ?

Saint Michel de la tribune du porche de la cathédrale du Puy. Il mesure 5,5 mètres de haut.

Question nº 3 :

Au portail de nombreuses églises romanes du sud-ouest de la France est représenté le thème du « combat des vertus et des vices ». De quel texte bien précis est-il inspiré ?

***La Psychomachie*, de Prudence, poète latin du cinquième siècle.**

Question nº 4 :

Une grande basilique romane de France a un transept dont les bas-côtés occidentaux sont voûtés en berceaux transversaux. Laquelle ?

Saint-Rémi de Reims.

Question nº 5:

Un vitrail du douzième siècle, à la cathédrale du Mans, est consacré à saint Étienne. Où se trouve un autre vitrail, de la même époque, représentant l'histoire des reliques du même saint ?

Au trésor de la cathédrale de Châlons-sur-Marne.

Question nº 6 :

Citez deux exemples de sculpture romane représentant le roi mérovingien Childebert.

Une pierre tombale à Saint-Denis. Au tympan du portail Sainte-Anne de Notre-Dame de Paris.

Troisième étape

Question nº 1 ;

Comment appelle-t-on cet animal fabuleux ?

Ce lion à queue en forme de rinceau s'appelle un « lion de feuille ».

Question nº 2 :

Où se trouve la partie manquante du cloître d'Elne ?

Au château de Villevêque, près d'Angers.

Question nº 3 :

Quels sont les prénoms des *Quatre Fils Aymon ?*

Alard, Guichard, Renaud, Richard.

Question nº 4 :

Dans quelle fresque romane de France peut-on voir Dieu présenter à Adam une Eve barbue ?

A la voûte de la nef de Saint-Savin-sur-Gartempe (Haut-Poitou).

Question nº 5 :

A Saint-Gilles-du-Gard, quelle était la véritable destination de ce qu'on appelle aujourd'hui « la maison romane » ?

C'était la Chambre de commerce des Génois.

Question nº 6 :

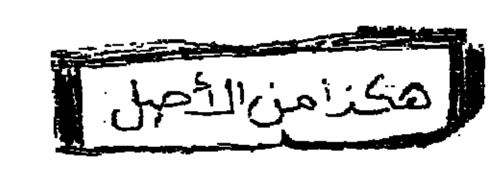
Complétez cette inscription placée au-dessus d'une scène sculptée, et vous aurez le nom de l'église où elle est gravée :

ANNO VIDESIMO QUARTO RENNANTE ROTBERTO REGE WILIELMUS GRATIA DEI ABA ISTA OPERA FIERI IUSSIT IN HONORE SANCTI...

GENESEII CENOBIT QUE VOCANT FONTANAS. Soit Saint-Genis-des-Fontaines. Texte de la traduction : *« L'année vingt-quatrième du règne du roi Robert, Guillaume, abbé par la grâce de Dieu, a fait faire ces ouvrages en l'honneur de saint Genis, qu'on appelle des Fontaines. »*

Lion de feuille





Quatrième étape

Un pêcheur en Saintonge

Question nº 1 :

Où se trouve ce chapiteau qui représente un pêcheur portant un esturgeon?

A Sanjon, en Saintonge.

Question nº 2 :

Qu'est-ce qui, en premier lieu, signale une abbaye cistercienne?

Elle n'a pas de clocher. Austérité, dépouillement, lieu isolé ont souvent été ajoutés à cette caractéristique principale.

Question nº 3 :

Saint Séverin, auquel est dédié une église parisienne, a été représenté dans une peinture murale romane. Où?

A l'ancienne église Saint-Séverin, aujourd'hui dans l'hospice de Château-Landon, près de Montargis.

Question nº 4 :

L'âne, qui était dans la Bible et même avant, en Mésopotamie, la monture des rois, est souvent représenté dans l'iconographie romane. Citez cinq scènes, en dehors de la Crèche, bien entendu, où l'on peut le rencontrer.

Les représentations de l'âne sont multiples dans l'iconographie *romane*. Plusieurs réponses sont admises : la fuite en Egypte; l'ânesse de Balaam; l'âne de la *«messe ridicule»*; l'âne à la Lyre; l'âne des Rameaux; l'âne tirant un loup par la queue; Isaac se rendant au sacrifice d'Abraham; Jésus chassant les marchands du temple; l'âne jouant de la flûte de Pan, etc.

Question nº 5 :

Un célèbre manuscrit conservé à la *Bibliothèque nationale* est réputé avoir été apporté à Saint-Guilhem-le-Désert par Guillaume d'Orange. Quel est ce manuscrit?

Le *Sacramentaire* de Gellone.

Question nº 6 :

Quel célèbre abbé de monastère *fit édifier*, durant le premier tiers du onzième siècle, une église en forme de tour dont il voulait qu'elle fût *«plus belle que toutes les basiliques de la Gaule»*?

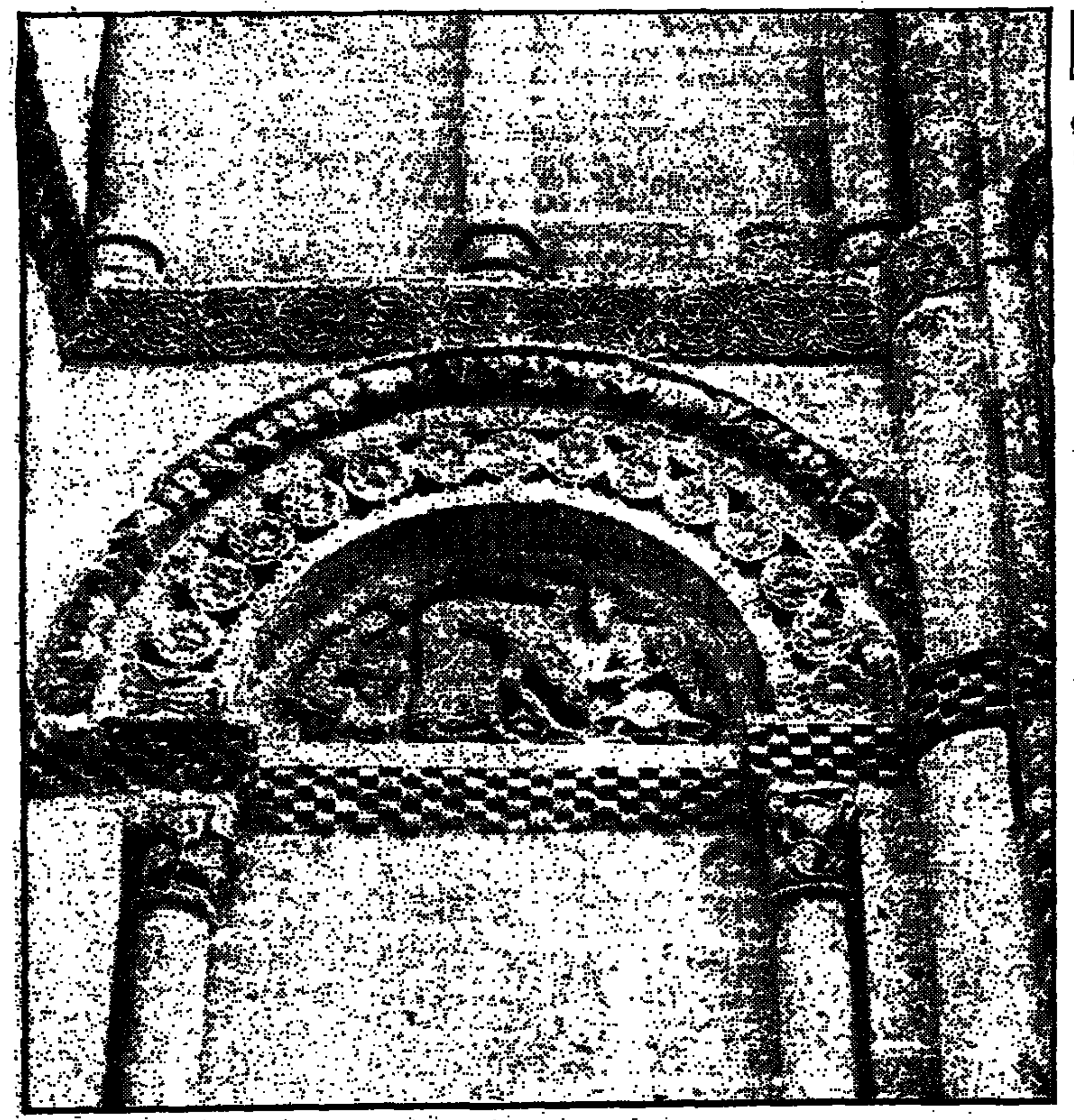
Guillaume de Volpiano, abbé de Saint-Bénigne de Dijon.



Cinquième étape



Tympan de Saint-Vivien



Question nº 1 :

Unique exemple en France, pour son emplacement : où se trouve ce faux tympan?

Sous l'arcature du chevet de l'église de Saint-Vivien-de-Médoc.

Question nº 2 :

Si l'on reconnaît facilement le pèlerin de Compostelle à sa coquille Saint-Jacques, à quoi reconnaît-on le pèlerin de Jérusalem?

***Il porte la palme*, cueillie à Jéricho, d'où son nom de Paulmier. Il peut en plus avoir une croix cousue sur *son vêtement ou sa* besace.**

Question nº 3 :

Un seul grand chœur roman de France conserve encore l'ensemble de ses voûtes entièrement couvertes de peintures du douzième siècle. Lequel?

Celui de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers.

Question nº 4 :

Citez trois œuvres du maître de Cabestany qui se trouvent en France, mais en dehors de Cabestany.

Rieux-Minervois en Languedoc, Saint-Papoul en Languedoc, Lagrasse en Languedoc, Le Boulou en Roussillon, Saint-Hilaire de Beauvoir en Languedoc.

Question nº 5 :

Dans quelle église romane de France trouve-t-on sous un Saint-Barthélemy la signature *«Brunus me fecit»*?

A Saint-Gilles-du-Gard.

Question nº 6 :

Au portail d'une église romane où sont sculptés les vieillards de l'Apocalypse, ceux-ci sont plus nombreux que ne le dit *la* Bible, trente-six au lieu de vingt-quatre. De plus, l'un *d'eux joue d'un instrument* bien particulier. Quelle est cette église? De quel instrument s'agit-il?

L'église d'Avy en Saintonge. Le vieillard en question joue de *l'oie, si bizarre que cela puisse* paraître.

Pour les lecteurs n'ayant pas pris connaissance du correctif (trente-six vieillards au lieu de trente-deux) nous admettons *l'église* Saint-Symphorien de Broue, en Saintonge.

Sixième étape

Question nº 1 :

Sur cette mosaïque de l'église de Lescar, un chasseur mutilé porte une curieuse prothèse en bois. Cette représentation originale se rencontre plusieurs fois dans la sculpture romane, en particulier dans les Pyrénées. Citez au moins deux des trois endroits de cette région où on la trouve.

Le chasseur mutilé se rencontre sur un chapiteau à Saint-Aventin, sur un tympan à Ourde, au portail de Maubourguet.

Question nº 2 :

Qui a inventé le terme d'art roman?

Charles de Gerville, archéologue normand, *dans une lettre à* son ami Auguste Le Prévost (1818).

Question nº 3 :

Sous quel nom lié à une importante fondation connaît-on mieux Witiza, prince wisigoth?

Saint Benoît d'Aniane.

Question nº 4 :

A l'église de Maguelone, en Languedoc, *qu'a-t-on utilisé* pour faire le linteau de la porte?

Un milliaire romain.

Question nº 5 :

De quand date et qui a fait construire la première basilique de Narbonne?

La première basilique de Narbonne a été construite de 441 à 445 (nous admettons les deux dates) par Rusticus (un linteau conservé au musée lapidaire du palais des archevêques de Narbonne l'atteste).

Question nº 6 :

Quel est le desservant de paroisse qui a fait graver son nom *et ses titres au portail d'une* église romane de Bourgogne?

Jean, chapelain d'Ameugny et de Taizé.

Chasseurs mutilés



Bonaparte imprimeur

Dans un article fort intéressant publié dans *le Monde Aujourd'hui* daté 16-17 septembre et intitulé « *L'Orient* est retrouvé », Mme Yvonne Rebeyrol présente notamment l'inventaire des divers objets récupérés lors de la dernière campagne de recherche sous-marine conduite au large d'Aboukir, sur l'épave d'un navire de guerre coulé en 1798. Votre collaboratrice indique : « *On a même retrouvé des caractères d'imprimerie « empruntés » au passage par Monge au Vatican. L'imprimerie du Vatican était la seule, à l'époque, à avoir des caractères arabes...* »

Pour une exacte information de vos lecteurs, je me dois de rectifier cette dernière indication. En effet, si la typographie orientale était peu répandue avant la Révolution, divers imprimeurs d'Europe possédaient cependant déjà des caractères hébreux, arabes, syriaques. Pour sa part, l'Imprimerie royale, créée en 1640, disposait, pour la fonte de ses caractères, des très beaux poinçons d'arabe gravés sous l'autorité de Savary de Brèves, notre ambassadeur à Constantinople de 1589 à 1611. Ils font toujours partie des collections de l'Imprimerie nationale, soigneusement protégées pendant les périodes difficiles de notre histoire et dissimulées lors de l'occupation allemande. Une partie de ces poinçons sera, parmi d'autres merveilles de notre passé typographique, présentée au public lors de l'exposition consacrée à l'Art du livre, au musée du Luxembourg, du 4 au 28 octobre 1984, 19, rue de Vaugirard, Paris-VIe.

En ce qui concerne l'expédition d'Egypte, les recherches effectuées par M. Grinevald, conservateur à l'Imprimerie nationale, permettent d'apporter quelques précisions. A l'issue de la campagne d'Italie, Bonaparte avait fait établir, dans les îles vénitiennes de la Grèce, deux imprimeries, l'une d'arabe et l'autre de grec. Fort de cette expérience, il demanda au Directoire exécutif qu'une imprimerie fût attachée au corps expéditionnaire d'Egypte. Un professeur de l'Ecole spéciale des langues orientales, M. Langlès, devait accompagner l'expédition. Les préparatifs étant trop lents à son gré, Bonaparte écrivit au ministre de l'intérieur, le 6 germinal an VI : « *Le directeur de l'imprimerie de la République et le citoyen Langlès, citoyen ministre, sont animés de la plus mauvaise volonté. Je vous prie de donner l'ordre positif que tous les caractères arabes actuellement existant, hormis les matrices, soient sur le champ emballés, et au citoyen Langlès l'ordre de les suivre.* »

Bonaparte embarqua vingt-deux imprimeurs. Un important matériel et un grand nombre de caractères arabes et latins furent également transportés. Les caractères retrouvés dans l'épave de *l'Orient* proviennent donc vraisemblablement de ce chargement.

Mais il faut convenir qu'ils peuvent, peut-être également, provenir de prélèvements effectués en Italie. Bonaparte avait notamment fait enlever, en 1798, les collections de poinçons orientaux de l'imprimerie de la Propagande, à Rome. Ces collections, partiellement restituées en 1815, ont sans doute fourni une partie des poinçons utilisés par l'imprimerie de l'expédition d'Egypte.

L'origine des caractères retrouvés en 1984 ne peut donc être établie avec certitude. Il va de soi que, si l'état de conservation de ces pièces en permet encore l'étude, les spécialistes de l'Imprimerie nationale seront heureux d'apporter leur concours à la Société française d'archéologie sous-marine pour tenter de répondre aux questions que soulève sa découverte.

G. BEAUSSANG,
directeur de l'Imprimerie nationale.



ISABELLE WATERNEAUX / MUSÉE DE LA POSTE PARIS

Boîte aux lettres française (entre-deux-guerre)

Dentistes et dentiers

Après l'article sur les prothèses dentaires parus dans le Monde Aujourd'hui daté 9-10 septembre et la publication de nombreuses lettres dans nos éditions datées 30 septembre-1er octobre, nous donnons la parole au président de l'Association des prothésistes dentaires.

Je tiens à témoigner à mon tour sur un point qui a été abordé par certains partenaires dentistes : notre « *incompétence* » à prendre les mesures de l'articulation temporo-mandibulaire ou plus simplement « *à prendre les mesures de l'articulé* » propre à chaque patient ! Car nous risquerions de créer des lésions irréversibles ! Or il faut bien le dire, le patient, dans le cas d'une hypothétique lésion future, aurait auparavant de telles douleurs qu'il ne garderait pas sa prothèse en bouche et, par là même, n'irait pas jusqu'à la *lésion* ! J'ajoute qu'il existe une association loi de 1901 qui enseigne cette particularité.

Les maîtres artisans prothésistes dentaires enseignent à prendre ces mesures, en chambre des métiers, aux candidats au brevet de maîtrise de prothésiste dentaire depuis plus de cinq ans. C'est donc qu'ils avaient reçu cet enseignement eux-mêmes avant ! Et je vous laisse le soin de deviner par qui !

Cette formation est de toute façon *indispensable* pour réaliser une prothèse convenable sur les « duplicata » que nous utilisons. Je dois ajouter que l'enseignement autodidacte n'est heureusement pas réservé aux seuls chirurgiens dentistes et que bon nombre d'entre eux sont venus « s'entraîner » dans nos laboratoires lorsqu'ils étaient étudiants, ce qui a contribué pour une bonne part à améliorer leurs notes techniques en faculté !

Je ne fais pas le procès de tous les chirurgiens dentistes, car, heureusement, un certain nombre exercent leur profession avec « talent, tact et mesure », de même que les prothésistes dentaires, mais un très grand nombre de praticiens se sont éloignés très largement du noble art de la médecine pour se consacrer au non moins noble art du commerce et par là ont acquis le titre de « docteur ès-croc », surtout pour ceux qui ont un laboratoire attenant au cabinet dentaire ou un laboratoire de groupe et commercial.

Il était donc inévitable que nous exercions la *totalité* de notre profession de prothésiste et que nous utilisions simplement un titre acquis depuis dix ans !

Poésie

Robert Sabatier

Je ne suis moi

Je ne suis moi que par molle habitude
Pour me rêver dans la prison d'un autre,
Me faire clé, m'imaginer serrure.
Quelle est cette aube ? Elle habite ma bouche.
Quel est ce roi dérisoire qui règne
Sur un seul être et ne le connaît pas ?
Un champ de neige a déguisé la plaine.
Idée en pleurs, ô leçon de silence
Dans ce désastre où l'âme se détruit.
Usage, usure, arche multicolore
Par tant de gris détruite et par tant d'ombres
Cachant cette ombre en ce corps déserté.
Sur ce chemin, nul ne va, nul ne chante
Et je n'attends pas même mon attente.
Rien ne viendra, sinon la chaste mort,
Sinon le doute au château de Raison.

Tout cet espace

Tout cet espace et rien pour le remplir,
Tous ces présents dont on ne fait l'offrande
Et tout ce temps mort avant d'être né.
Etre et chanter le vide, être l'absence,
A peine un souffle, à peine une chanson.
Seul un vieux doute à pas feutrés qui marche.
Courte est la joie et le destin de fête
Commence en rire et finit en poignard,
Jette le sang dans les coupes souillées.
Marche pourtant dans l'errance des autres,
Trace un chemin, marque-le de tes pierres,
Tu te croiras le maître de ces rites.
Je me surprends à rêver que le sable
Peut me parler, à croire que l'orage
A pour dessein d'imiter ma colère.
Et que sais-tu du soleil ? de la lune ?
Et que sais-tu des astres, que sais-tu ?
Il n'est de nuit qui ne soit représaille.

A côté de nombreux romans, Robert Sabatier a publié six recueils de poèmes, dont l'Oiseau de demain *(Albin Michel). Il a mis en chantier une gigantesque histoire de la poésie française dont huit volumes sont déjà parus chez Albin Michel. Il prépare en ce moment un essai composé d'aphorismes qui devrait s'appeler* le Livre de la déraison souriante, *ainsi qu'un ensemble de poèmes venus d'une lecture de* l'Odyssée. *Classique et maîtrisée, cette langue rêve des interrogations. Sans musique, cette voix célèbre l'énigme d'une plénitude vitale.*

CHRISTIAN DESCAMPS.

Sauf mention contraire, les poèmes publiés dans cette rubrique sont inédits.

Ile

Noirmoutier coupée par son pont

Le pont de l'île de Ré sera donc construit (*le Monde* du 29 août 1984). Quels seront ses effets sur l'économie, sur la population, sur l'avenir de ces dix communes isolées et protégées jusqu'ici par un bras de mer ? Le débat ne fait que commencer. Il sera nourri, bien entendu, par l'exemple des îles d'Oléron et de Noirmoutier, qui, en 1966 et en 1971, ont été elles aussi reliées au continent. Mme Lydia Gaborit, native de Noirmoutier, docteur en littérature, et actuellement responsable du service théâtre de l'association culturelle Arts et Vie, à Paris, nous envoie son témoignage. *« Il ne s'agit pas,* dit-elle, *de parler à la place des Noirmoutrins mais de parler d'eux. »*

JE suis ce que l'on nomme une enfant du pays, une enfant de Noirmoutier, en exil depuis des années à Paris pour études et avenir possible. Je porte en moi le sentiment intime d'une identité spécifique : je me sens d'abord îlienne. L'île je la brandis parfois comme un étendard, je m'y ressource, elle me protège et me distingue. Au cours des études que j'y ai menées (1) j'ai voulu la comprendre et donner à entendre cette autre parole, cet autre rythme, cette autre culture dont je suis issue en partie.

Cette quête, je ne suis pas seule à la mener. D'autres chercheurs ont choisi ce terrain d'études, cette presqu'île estivale : Nicole Brunet, ethnologue, a réalisé un film : *le Temps d'une marée,* à l'écoute des sauniers notamment ; Jean Léonard, dialectologue, collecte le savoureux « parlange noirmoutrin », cousin du poitevin ; Michel et Régine Pénisson, originaires de l'île, eux aussi, recueillent chansons, récits de naufrages, légendes, etc. Philippe Girault, enfin, traite, dans son projet de fin d'études d'architecture, de l'aménagement d'un site à l'Herbaudière. Ce foisonnement est troublant. Ces « jeunes chercheurs », soucieux de retenir, de comprendre une culture en éclats et de la réhabiliter par le biais universitaire, ne révèlent-ils pas la fuite et la perte d'une identité culturelle ?

Le phénomène de réhabilitation des cultures régionales n'est pas nouveau. Il n'est pas propre non plus à l'île de Noirmoutier. Mais le caractère d'extrême urgence, révélé par toutes ces recherches, marque l'accélération incontrôlée du processus ; et, dans cette accélération, le pont a une large part. Car nous l'avons notre pont, depuis 1971 ! C'est un petit pont, pas très beau, pas très long, un arc de béton jeté au-dessus du goulet de Fromentine ; il ancre la fin d'une plage au bois de pins du continent voisin. Il se prolonge par une autoroute qui traverse l'île d'un trait grossier, d'un bout à l'autre, vers le progrès, l'ouverture...

Le pont n'ouvre pas, il ferme ; il n'ajoute pas, il enlève ; il ne nous relie pas aux autres, il nous coupe de nous-mêmes. Combien de fois au cours de mes enquêtes, à l'écoute des Noirmoutrins, ai-je entendu : *« C'était avant le pont ! »* Phrase anodine juste un peu nostalgique, qui prend pourtant, par son caractère répétitif, la valeur des formules d'introduction des contes merveilleux, telles : *« Il était une fois »* ou *« C'était au temps où les bêtes parlaient... »* Ici c'est l'expression d'un âge d'or révolu où pointe le regret à peine ébauché, à la manière des habitants de l'île. Pourtant ils n'ont pas résisté. En 1968, une enquête publique avait été ouverte. Les opposants au projet étaient peu nombreux à s'exprimer et de toute façon pas entendus. L'enquête a laissé les Noirmoutrins sans voix : sans doute avaient-ils déjà compris combien leur voix, justement, comptait peu. L'expression noirmoutrine est souvent silencieuse...

Et puis il devait y avoir, c'est vrai, des transports routiers réguliers. L'acheminement des denrées périssables serait plus facile. On ne serait plus contraint de vivre au rythme des marées, attendant la basse mer pour que devienne praticable le passage du Gois et l'accès à Beauvoir-sur-Mer, chaque jour, quelques heures durant. On savait aussi que la poussée dunaire effectuera d'elle-même, dans quelques siècles, le travail de fusion avec le continent. Et puis, le tourisme ne serait pas une mauvaise chose : l'économie insulaire battait de l'aile !

Aujourd'hui, les Noirmoutrins sont devenus des presqu'îliens définitifs et obligés. On peut quitter l'île et y entrer à toute heure du jour ou de la nuit. Mais certains osent penser qu'il y avait peut-être d'autres moyens de redresser l'économie de l'île que de la livrer au tourisme.

Les activités traditionnelles disparaissent doucement ; le métier de saunier meurt avec les derniers détenteurs d'un savoir-faire spécifique. L'agriculture résiste sur un seul front, celui de la pomme de terre primeur. Les bateaux colorés des marins-pêcheurs, dont le nombre décroît, se serrent les uns contre les autres pour laisser plus de place encore aux pâles voiliers du port de plaisance. On empiète un peu plus sur les forêts de pins pour agrandir les campings ; les terrains vacants font place aux villages-vacances, petites maisons blanches dans un style du pays plus qu'approximatif !

Le tourisme tel un ogre bienfaiteur engloutit l'île. Les dunes sont négligemment piétinées, malgré les pancartes, et s'affaissent. L'été, le vacancier n'a que faire des tempêtes et de l'hiver insulaire. Il ne sait pas que les dunes ne sont pas un luxe mais une protection contre l'océan. L'île est fragile, menacée.

J'enrage contre les papiers gras, végétation abondante du bois de pins, au mois de septembre, et je jubile devant la moue dégoûtée du baigneur qui doit traverser la masse de goémon pour pouvoir nager ! Il redoute aussi les méduses vermeil et pose parfois le pied sur un dalit, un poisson plat déchargeant de l'électricité. On a les petites vengeances qu'on peut ! Les conteurs-menteurs du petit port de Morin à l'Epine s'exercent l'hiver à parfaire ces mensonges facétieux partant toujours du plausible pour confondre l'estivant. La résistance par le biais du rire et de l'histoire drôle est une réalité dans l'île ; on se moque de l'autre, de l'étranger au lieu ; de celui dont la voiture empêche la balade ou les courses « à vélo » ; de celui qui arrive en pays conquis mais rougit en quelques jours comme le homard jeté dans l'eau bouillante.

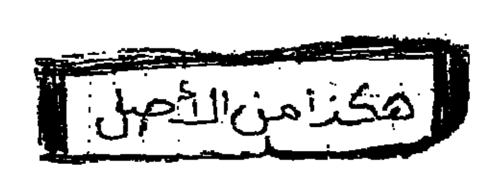
Et puis on attend la fin de l'été, les commerces et les maisons fermés. On retrouve alors le rythme des journées. On parle patois. On ramasse sur la plage les bouteilles plastiques, les flacons de produits solaires, et l'on retourne enfin pêcher la crevette et la seiche. Trop chargée en été (la population est multipliée par 18), l'île en hiver se vide de sa jeunesse et de toute une population active et saisonnière ; elle devient lieu de retraite et de tristesse.

Depuis quatorze ans qu'il est là, le pont n'a pas encore tué l'île tout à fait. Le sentiment d'appartenance spécifique prendra réellement fin lorsque le sable aura comblé le goulet et que le passage du Gois sera route permanente, mais surtout lorsque les mémoires collectives auront oublié les empreintes insulaires. En attendant, la presqu'île souffre et meurt de ses blessures.

LYDIA GABORIT.

(1) « Littératures orales et populaires de l'île de Noirmoutier », par Lydia Gaborit. Thèse de troisième cycle, littérature comparée, Paris VII.





Une partie en trois bandes

par Frédéric Pottecher

SA solitude était comme annoncée par le cigare qu'il mâchonnait et qui lui donnait *l'air de penser ; mais il* ne pensait à rien. Il était béat... Il aimait ces longs déjeuners du dimanche, à l'Hôtel de France. On l'installait à une certaine petite table à proximité de la baie vitrée ouvrant sur le boulevard Joffre. La table était réservée. Gaston, le maître d'hôtel, un homme d'une cinquantaine d'années, maigre, chauve, dont les favoris montraient qu'il avait été très brun, le saluait à son arrivée, vers 12 h 45. Vincent Lorrain ne voulait pas arriver plus tôt parce qu'il savait que, avant 12 h 45, le dimanche surtout, la salle du restaurant de l'Hôtel de France était généralement vide. *« Les gens viennent déjeuner de plus en plus tard »*, disait avec raison Mme Gérard, propriétaire de l'établissement.

Vincent Lorrain aimait cette vaste salle à manger. Ces tables chargées de verres et d'assiettes bien alignées ouvraient l'appétit. Il y a des moments doux à vivre ; celui-là en était un.

Autre moment agréable ; le jeudi, vers 17 h 30, au moment de franchir le seuil de la Brasserie du Commerce, où son partenaire au billard le rejoignait. Ce partenaire, *« le fils Chèvre »*, était très connu en ville. Pendant quarante ans, il avait tenu la pharmacie du Cours.

Son fils et successeur avait beau être un autre fils Chèvre, il n'avait pas droit, semble-t-il, à cette familière appellation. Maurice-André Chèvre, homme de la génération de Vincent Lorrain, seul était pour tout le quartier, toute la ville même, pourrait-on dire, « le fils Chèvre ».

En dehors des parties de billard à la Brasserie du Commerce, Vincent Lorrain n'avait que peu de contacts avec Maurice-André Chèvre. Ils s'entendaient bien, mais avaient le souci de ne pas paraître indiscrets. Pour être tout à fait exact et honnête, il faut ajouter que le pharmacien était très absorbé par la préparation des ordonnances délicates de certains de ses clients.

Au contraire, l'ancien magistrat, lui, luttait contre l'oisiveté. Les dimanches après-midi, tout comme les fins de matinée, étaient vraiment difficiles à remplir, surtout lorsqu'il pleuvait et que les journaux n'offraient pas de grosses informations. Vincent Lorrain ne pensait alors qu'à sa triste condition de retraité, à laquelle s'ajoutait la solitude du veuvage. Depuis la mort d'Adélaïde, il y avait onze ans, il n'avait plus goûté le bonheur d'une présence intime animant son foyer. Il pensait qu'Adélaïde ne pouvait être remplacée. Avec elle, les choses les plus courantes avaient pris du poids, comme par exemple la jardinière de légumes qui accompagnait un rôti de bœuf lorsqu'il y avait des invités à déjeuner ; ou le brave pot-au-feu du samedi. Avec Adélaïde, la jardinière de légumes et le pot-au-feu dégageaient jadis des sensations et des odeurs très euphorisantes.

DEPUIS la mort d'Adélaïde, ces petites joies avaient disparu, et les quelques semaines d'intimité qu'il avait vécues depuis onze ans avec des dames pas très jeunes et un peu lourdes, à Ajaccio, à Tarbes puis à Lyon, n'avaient pas modifié le cours de ces humeurs de veuf sans enfant. De plus, Vincent Lorrain n'avait jamais pu se débarrasser de l'« obligation de réserve » dont sont frappés les magistrats. Le fils Chèvre ignorait cette contrainte. Il lui arrivait même de faire des œillades à des filles de brasserie qu'il trouvait « désirables ». Vincent Lorrain déplorait ces « éclats ». L'obligation de réserve avait si fortement imprégné sa personne qu'il la vivait, la mettait en pratique sans la ressentir, sans y penser. Elle était collée à sa peau. Elle faisait partie de son être, ce que ne comprenait pas le fils Chèvre.

En dépit de cette antinomie des comportements, des caractères, ils se rencontraient toujours avec plaisir, et si Maurice-André n'était pas au rendez-vous du jeudi pour la partie de billard de la Brasserie du Commerce, l'ancien magistrat en souffrait sincèrement. Il essayait de se distraire en faisant un petit tour sur le Cours, où il avait l'espoir – pas toujours atteint – de rencontrer quelque personne de sa connaissance.

A propos de ces promenades sur le Cours, il faut « évoquer » ici – comme on dit dans les journaux – le fait que, presque à chaque fois, Vincent Lorrain comptait voir se profiler tout à coup la silhouette de la veuve du marchand de cycles : une belle personne brune et altière qui avait un peu l'air de promener sa poitrine comme certains officiers retraités promènent leur rosette. Toutefois, dans l'esprit de Vincent Lorrain, le contact et la vie commune avec cette femme étaient absolument inconcevables. La femme qui pouvait lui convenir, compte tenu de son âge, soixante-douze ans, de sa nature, de ses penchants et de son indéracinable obligation de réserve, devrait être beaucoup moins voyante, moins attrayante. La veuve du marchand de cycles avait cette richesse de hanches dont parle Michelet à propos de Mme Rolland ; elle avait aussi trop d'« œil » et trop d'éclat pour être la compagne d'un magistrat. Quel dommage, se disait-il, qu'elle soit si voyante, si attirante, l'été surtout, lorsqu'elle est en robe claire, dans son magasin ou devant, dans la rue, à côté de ses cycles, en compagnie de quelque éventuel jeune client.

Il lui arrivait souvent aussi d'aller à la gare en fin d'après-midi pour l'arrivée du rapide de Paris. La foule des voyageurs se répandant sur la place de la Gare, claquant les portières des autos, donnant des éclats de voix, cela créait chaque jour, à la même heure, un instant de vie intense dans tout le quartier. Quelques minutes plus tard, on allait acheter les journaux parisiens et on en commentait le contenu, ce qui occupait un autre moment de la journée.

En outre, il faut dire que Vincent Lorrain, qui avait présidé le tribunal de grande instance de S..., était devenu, dans sa retraite, président de la Société d'histoire locale, vice-président du Club philatélique et conseiller juridique du syndicat d'initiative. Ce sont là des titres qui obligent et suscitent parfois, chez les êtres faibles ou les petits-bourgeois oisifs, des poussées de vanité, des suffisances... Rien de tel chez Vincent Lorrain, qui présidait ces réunions de notables avec tout juste ce qu'il faut d'humour conventionnel et de sagesse libérale. Le président du Club philatélique, qui avait été professeur d'histoire au collège, appréciait hautement les qualités d'ordre et de mesure de son vice-président ; il l'invitait du reste à déjeuner une ou deux fois par semestre ; quant à la Société d'histoire locale, elle lui devait une étude de douze pages, bien documentées, sur le passage de Mirabeau dans la ville, en 1788.

Restaient les problèmes domestiques, que Vincent Lorrain avait réglés une fois pour toutes : chaque matin, à 7 h 45, Mme Bourle, qui faisait son ménage, entrait dans son appartement, préparait son petit déjeuner, lui remettait le journal local et son courrier qu'il lisait avec application. Ensuite, il écoutait à la radio la revue de presse et l'interview de quelque péronnelle du cinéma. Vincent Lorrain en tirait, surtout par mauvais temps, d'excellents sujets de conversation avec le fils Chèvre, le bâtonnier de l'ordre ou le président du tribunal d'instance. Ces messieurs étaient parfois attablés à l'heure de l'apéritif au Café-restaurant des Sports où, chaque jour, sauf le dimanche, le couvert de Vincent Lorrain était mis à partir de midi.

Le Café des Sports était moins cher que l'Hôtel de France. On y mangeait convenablement.

« C'était copieux. » Le docteur Mingre, qui s'y attablait souvent, était un petit homme vif et rond, très svelte en dépit de son âge et de son poids. Il possédait un domaine en Charente. Il était devenu, avec le temps, l'un des plus gros actionnaires d'une firme d'apéritifs. Sa conversation portait généralement sur les questions financières, où Vincent Lorrain, lui, ne connaissait rien à rien. Le docteur Mingre, au dire du fils Chèvre, était absolument imbattable sur ce terrain-là. Il est vrai que, lorsqu'il parlait de la Bourse en général, du pétrole ou des phosphates en particulier, les yeux du petit docteur brillaient et ses mains potelées s'agitaient comme des marionnettes. On le sentait sûr de lui et satisfait de faire état de son savoir financier. En résumé, on le voit, Vincent Lorrain se trouvait à la fois au-dessus et en dessous du docteur, du fils Chèvre, du bâtonnier et de plusieurs autres personnages qui complétaient « l'ordinaire » de ses relations.

Hélas ! tous ces gens témoignaient de sa solitude. Ils la prouvaient. Il s'en rendait compte ; et cela expliquait pourquoi il tirait si longuement sur son petit cigare du dimanche, à l'heure du café, après l'excellent déjeuner qu'on lui avait servi à l'Hôtel de France...

UN jeudi de juin, comme prévu, Vincent Lorrain, après une bonne sieste et un petit tour au tribunal, se rendit à la Brasserie du Commerce pour une partie de billard en trois bandes avec le fils Chèvre. Dès qu'il fut dans ces lieux, qui lui étaient familiers, il sentit un indéfinissable malaise le gagner ; pendant ce très court instant de désarroi – une fraction de seconde tout au plus, – il rencontra le regard d'un libraire qu'il connaissait mais ne fréquentait pas.

« Vous attendez, lui demanda le libraire, *le fils Chèvre. Il est mort subitement après le déjeuner tout à l'heure, dans son officine ! Le docteur Mingre n'a rien pu faire... »*

La nouvelle était surprenante, incroyable ! Lorrain, accablé, s'assit près du libraire. Il reprit peu à peu une paisible et calme mélancolie, le libraire racontait des anecdotes sur le défunt. On l'avait surnommé « le fils Chèvre » parce qu'il s'était violemment opposé à son père à propos d'une femme que le père, veuf, voulait épouser. Un après-midi, le fils furieux avait dit à son père *« par-dessus la tête des clients » :*

« Si tu l'épouses, moi, ton fils, moi le fils Chèvre, tu ne me revois plus... »

L'ordre dynastique des Chèvre ne fut pas troublé par cet écart de langage qui avait pris en ville les proportions d'un esclandre. Le père Chèvre, avant de mourir quelques années plus tard, resta veuf, et le fils Chèvre devint pour tout le monde « le fils Chèvre ».

« C'était un homme de caractère, songea Lorrain, *et aussi un homme de bonne compagnie, avec qui les parties de billard étaient animées et même intéressantes... »*

Un mois après la mort du fils Chèvre, Vincent Lorrain, au moment où il pénétrait dans la salle de billard de la Brasserie du Commerce, vit un homme d'une soixantaine d'années, barbu, moustachu, chevelu et assis en face d'un demi de bière. Qui cela pouvait-il être ? Mme Gérard, discrètement interrogée, dit à Lorrain qu'elle pensait avoir déjà vu cet inconnu en ville, mais elle n'en était pas sûre. En tout cas, elle ne l'avait jamais remarqué. Il lui « faisait l'effet » d'être un étranger... *« Ce n'était pas n'importe qui et on voyait bien que c'était quelqu'un qui avait de l'éducation. »*

L'ancien magistrat nota que cet inconnu avait une certaine raideur « vestimentaire » et que ses manières étaient celles d'un « isolé », d'un « célibataire »... *« Il n'a rien d'un homme marié, il est peut-être veuf, lui aussi... »*, pensa-t-il.

Une semaine plus tard, comme il se trouvait seul à une table de la brasserie, l'inconnu s'approcha de lui et lui dit : *« Excusez, monsieur, la liberté que je prends en vous adressant la parole... Je ne suis pas un champion du tapis vert, mais j'aimerais cependant, si vous le voulez bien, monsieur... Je vois que vous êtes seul, moi aussi... Nous pourrions faire quelques points ensemble ?*

– Pourquoi pas? », répondit Lorrain, qui trouvait cet éventuel partenaire bien élevé et sympathique.

Ils échangèrent leurs cartes ; l'inconnu était ingénieur chimiste : Denis Marceau... Tout en « faisant des points », l'ingénieur, qui réussissait assez bien ses coulés et ses massés, fit entendre à Vincent Lorrain qu'il était célibataire, qu'il avait vécu trente ans à Meknès et que son retour en France pour y jouir de sa retraite remontait à deux ans. Il avait pensé qu'il se fixerait d'abord à Paris, mais il y avait renoncé à cause de la pollution et du prix des loyers ; puis il s'était promené sur la Côte d'Azur et sur la Côte d'Emeraude. Ah ! Il avait bien hésité ! Biarritz, Nice ? En définitive, il avait choisi une troisième voie, celle de la sagesse, et, depuis quatre mois seulement, il habitait un appartement tout neuf, dans la rue du Docteur-Lemaire. Il était passé deux fois à la Brasserie du Commerce et y avait vu Vincent Lorrain faisant d'impressionnantes séries sur le grand billard du match. Et aujourd'hui, ma foi, *« comme il s'ennuyait il avait osé »*.

« J'espérais vous voir... et je m'étais dit que si je vous voyais, je ne devrais pas hésiter à vous demander de faire une partie avec moi. »

Naturellement, ils parlèrent du fils Chèvre. Lorrain avait senti qu'entre le pharmacien et l'ingénieur Denis Marceau il y avait un lien. Le chimiste raconta effectivement que les Chèvre étaient des parents éloignés, et que le hasard les avait fait se rencontrer l'année dernière, à Roquebrune.

Petit à petit, Denis Marceau apprit à Vincent Lorrain que le fils Chèvre lui avait parlé de lui, à Roquebrune. C'est justement après cette conversation qu'il avait décidé de venir s'installer en ville.

Ce qui intéressait l'ancien magistrat, c'était de savoir ce que le fils Chèvre avait dit de lui à son cousin, l'ingénieur. Plus l'ingénieur parlait, plus Vincent Lorrain se sentait rapproché de lui comme si, entre eux, avaient existé des faits communs ; comme si le fils Chèvre avait joué sur ces faits communs pour que Denis Marceau et Vincent Lorrain se rencontrent, se retrouvent.

« Pourquoi le fils Chèvre avait-il voulu ce contact, pensa Lorrain ; *quel était le fond de sa pensée ? Quel était le mobile qui avait poussé le fils Chèvre à nouer cette espèce d'intrigue ? » « Comme s'il y avait un secret entre lui et moi »*, songea Lorrain.

A ce moment précis, la première bille blanche de Lorrain s'en alla, selon un angle de 30 degrés à gauche, cogner une bande, laquelle la renvoya sur la seconde bille blanche.

« C'est le plus beau coup de l'après-midi, dit aimablement l'ingénieur chimiste...

– Le hasard... simple hasard ! fit Lorrain modestement.

– Ce qui est passionnant au billard, dit Denis, *c'est que la chance, justement, n'existe pas. Et si vous ratez votre effet, vous ratez votre coup.*

– Il est vrai que dans une partie en trois bandes... »

Lorrain venait de marquer son cinquantième point et se trouvait en avance de huit points sur son adversaire. Celui-ci, après une seconde de réflexion, fit un massé superbe qui lui donna un point, rapprocha les billes et lui permit de réussir une très belle série de quatorze points.

« Décidément, vous êtes le plus fort et je m'avoue battu ! »

Allaient-ils en rester là ?

Ils s'étaient assis. Lorrain sentait la fatigue descendre de ses reins dans ses mollets. L'ingénieur était silencieux. Lorrain dit : *« Vous étiez dans les phosphates ?... »* Denis, stupéfait, répliqua : *« Est-ce que je vous l'ai dit ? »*

Lorrain, vaguement troublé et voulant tout aussitôt échapper à une inexplicable anxiété, fit : *« Non, vous ne me l'avez pas dit ; mais vous avez parlé de Meknès. Alors, j'ai fait le rapprochement. Un ingénieur chimiste au Maroc, ça doit être pour les phosphates... »*

L'ingénieur à son tour, parut troublé et pensa que sans doute son cousin, le fils Chèvre, avait renseigné Vincent Lorrain :

« Vous connaissez le Maroc ?

– Non, dit Lorrain...

– Moi, j'y ai passé trente ans. Tenez, je suis là, dans l'équipe sportive. »

Il lui montra une vieille photo : on y voyait de rudes jeunes gens alignés de part et d'autre d'un ballon.

« Je suis le troisième à gauche, entre le petit rouquin et le grand blond...

– On ne vous reconnaît pas...

– J'avais trente-trois ans à l'époque. J'avais encore du souffle... Et pourtant... »

Lorrain regardait la photo, écoutait l'ingénieur et se sentait bien. Il n'avait aucune arrière-pensée. Denis Marceau, au contraire, paraissait tendu, nerveux.

Après un énorme silence, l'ingénieur demanda : *« Est-ce que vous avez connu un magistrat du nom de Blancher ?*

– Bien sûr, fit Lorrain... *Blancher ? Il a présidé les assises de la Seine. Je l'ai très bien connu.*

– Et vous ne vous souvenez pas de moi, demanda tout à coup l'ingénieur d'une voix blanche.

– De vous ? Comment ? A Paris.

– Oui, à Paris, M. Lorrain... Mercœur, Francis Mercœur, ça ne vous dit rien ? »

Bien sûr qu'il se souvenait. Le crime de la rue Fèvre, une grosse affaire. Ce Mercœur était accusé d'avoir assassiné une jeune fille de très bonne famille. Ce Mercœur avait fait bonne impression à l'audience. Lorrain s'en souvenait parfaitement : un accusé intelligent, bien élevé, qui avait un diplôme d'études supérieures. On disait alors que Mercœur avait été égaré par la passion. La jalousie aussi avait joué un rôle ; comme toujours...

Vincent Lorrain se revit à ce grand procès très parisien où il avait été chargé, en tant que substitut, de seconder le procureur général. Il plongeait dans son passé sans plaisir, mais une fois n'est pas coutume, il y retrouvait un grand moment de sa vie professionnelle.

Il demanda : *« Vous étiez à ce procès ?*

– Non, fit l'ingénieur, de plus en plus troublé... *J'étais dans le box ! Mercœur, c'était moi. Je suis Mercœur. Après, au Maroc, j'ai toujours été Denis Marceau... Mercœur, dans ce temps-là, c'était un nom difficile à porter...*

– Vous êtes tout à fait méconnaissable, fit naïvement Vincent Lorrain... *Impossible de retrouver vos traits. »*

L'INGÉNIEUR avait extrait de son porte-cartes divers papiers où, en effet, il était bien inscrit sous le nom de Francis Mercœur, ingénieur, demeurant à Meknès.

En parcourant ces documents administratifs, marocains et français, Lorrain retrouvait sa peau de magistrat, avec toute la force des tics, des paroles et des gestes de la profession. Denis Mercœur, *alias* Denis Marceau, racontait sa vie, son procès qui s'était terminé par une condamnation à vingt ans de réclusion criminelle : il avait frôlé « la perpétuité »... Son avocat, Me Classet, avait réussi à « retourner » les jurés...

Après le procès, les prisons... et enfin, au bout de neuf années d'une lourde misère, la libération. Il s'était laissé pousser les cheveux, la barbe, la moustache. Il avait choisi un nom et, en évoquant ses souvenirs, il répétait :

« Il faut faire peau neuve... Il ne faut pas seulement être méconnaissable, il faut absolument oublier l'autre... celui qui a été avant... »

A la fin de son récit, il regarda longuement Vincent Lorrain. Il y eut un long silence. L'ancien magistrat aurait donné n'importe quoi, à ce moment-là, pour se libérer de son passé, de sa carapace de respectabilité – la fameuse obligation de réserve, – il aurait aimé être tout bêtement un homme.

Il pensa l'être en disant – comme si de rien n'était :

« On fait la revanche ? »

Et, là, le magistrat fut battu.

Vers la société médiatique

Le discours moderniste sur la troisième « révolution industrielle » a besoin d'être tempéré.

QUELQUE chose change dans le domaine de la communication, mais quoi exactement ?

Après le développement des réseaux physiques de communication (route, train, avion), nous assistons depuis un demi-siècle à une croissance fantastique des techniques de communication à distance avec le téléphone, la radio, la télévision et l'informatique. Elles prolongent, amplifient ou transforment la communication humaine naturelle. Or ce développement s'est très longtemps accompagné d'une attitude réservée, voire parfois même d'hostilité. La communication n'est devenue une valeur positive que très récemment, surtout en France.

Pour apprécier ce changement rapide que nous venons de vivre, il suffit de se rappeler les réticences qui ont souvent accompagné l'apparition du téléphone, puis de la radio, et surtout de la télévision et de l'informatique. Certes, on s'étonnait des prodigieuses capacités de ces technologies, mais c'était pour mieux en souligner les menaces pour la liberté, la famille, le travail, la culture... Le téléphone n'est devenu un objet banal qu'au dernier moment, c'est-à-dire à la *fin des années 70*, *comme* pour éviter l'asphyxie d'un pays qui, après trente ans d'une forte croissance et de profondes transformations sociales et culturelles, était objectivement confronté à d'insolubles problèmes de communication.

La télévision, malgré *son* succès et la demande croissante d'images, a toujours été encombrée de discours mythologiques *sur sa toute-puissance* et sur son effet manipulatoire. Quant à l'informatique, elle est peut-être la technique qui a subi – probablement grâce à ces dix années de crise – la volte-face la plus rapide. Après avoir été accusée de créer le chômage, de détruire les qualifications, de menacer les libertés publiques, elle est aujourd'hui *la* technologie miracle, créatrice des métiers d'avenir et symbole de la société développée.

Ce rapide détour sur l'ambivalence qui a entouré et entoure encore la croissance des techniques suffit à montrer la complexité du thème de la communication. Le temps et l'expérience ont été nécessaires, surtout dans les pays latins, pour lever certaines réticences. En tout cas, aujourd'hui, l'enthousiasme, aussi bien économique qu'industriel et culturel, entoure les techniques portant sur la communication.

Le succès actuel de ce thème est d'abord *celui de la communication instrumentale*. En effet, le thème de la communication n'est pas nouveau, puisque, depuis toujours, les sociétés et les individus communiquent. Ce qui est nouveau, c'est la communication instrumentale, c'est-à-dire une communication à distance médiée par des techniques. Il s'agit d'une *communication* humaine mais indirecte, dans la mesure où elle passe inévitablement par l'intermédiaire de machines d'usage plus ou moins simple.

Qu'apporte donc l'instrumentation de la communication ? Essentiellement de développer chaque fois *un des* aspects de la communication humaine et à un degré de perfectionnement supérieur à ce que peut faire l'individu. Mais sa limite est justement qu'elle ne développe qu'un seul de ces aspects. Le prix à payer de cette extension est un appauvrissement. Seul l'homme peut en effet – par l'ouïe, la vue, la parole, l'imagination – mobiliser tous les aspects de la communication. La force et la limite de tous ces instruments est de *doubler nos capacités* de communication, mais chacune séparément. Le succès de la communication instrumentale repose donc sur un double phénomène d'élargissement et de spécialisation.

Pourquoi insister sur cette différence apparemment évidente entre la communication humaine traditionnelle et la communication instrumentale ? Parce que le développement de la seconde s'accompagne d'un certain nombre de *discours et d'interprétations* qui semblent l'oublier. Le premier de ceux-ci voit au travers du développement de ces techniques l'émergence d'un nouveau modèle industriel, voire d'une nouvelle économie et peut-être même d'une société qui serait toute faite d'échanges et de communication.

Le second, au contraire, voit dans l'émergence de ces technologies et leur application au travail, comme à l'école, aux loisirs, la mise en place d'une immense toile d'araignée qui, en doublant la communication humaine, en constituera progressivement une prothèse. D'un côté l'utopie technique douce, de l'autre l'utopie technique menaçante. Mais dans les deux cas une *modification* profonde de la société sous l'influence de la technique.

La thèse soutenue ici, tout en soulignant l'importance du développement de la communication instrumentale, refuse d'y voir l'origine d'une mutation sociale. *Les* techniques de communication correspondent à une transformation du fonctionnement des sociétés et du *comportement des individus* sans pour autant donner naissance à un nouveau modèle de société.

Les trois phénomènes qui semblent justifier l'idée d'une superposition entre communication humaine directe et communication instrumentale, et à tout le moins laisser croire à un *continuum* entre les deux formes de communications, sont :

– *la complémentarité* de plus en plus grande entre ces différentes techniques ;

– l'existence d'un marché de masse qui semble mettre la communication au centre de l'activité sociale ;

– l'attitude des pouvoirs publics qui voient dans ces *technologies et* les *politiques* hardies qui les accompagnent la maîtrise de l'avenir.

Le public, dans l'ensemble, n'investit pas de la même charge signifiante ces techniques qu'il utilise de plus en plus. Il conserve une sorte de *distance qui, après avoir été* au départ une méfiance, est aujourd'hui une perception des limites de ces outils. Il y a certes une curiosité, un émerveillement devant les processus techniques, une demande de machines, d'images, un attrait pour des opérations logiques, mais sans pour autant que cela conduise au sentiment d'une rupture dans la *manière* de penser ou de communiquer. On veut savoir faire marcher ces objets, se les approprier, sans pour autant les investir d'une charge affective. Même les enfants, gros consommateurs de techniques, en font vite le tour.

Certes, il est possible d'entendre quelques discours craintifs ou au contraire dithyrambiques sur l'avenir d'une société qui utilisera davantage de techniques de communication. Mais on a vaguement l'impression qu'il s'agit plus de rhétorique que de convictions réelles. Comme s'il fallait bien de temps en temps reprendre les discours des élites ou des industriels.

Pour le public, l'équipement massif et l'utilisation sont des réponses suffisamment positives en soi pour qu'elles n'aient pas besoin de s'accompagner *de discours*. Tout cela se fait lentement, imperceptiblement, mais sûrement. Par exemple, le thème des libertés *menacées* par l'informatique est devenu aujourd'hui beaucoup moins sensible, non qu'il ait disparu, mais parce que chacun a remis les choses en perspective, comprenant que cette technologie pouvait, au même titre que d'autres avant elle, faire l'objet d'un certain nombre de réglementations. Tel est le changement important : comprendre qu'elles peuvent encore entrer dans le cadre normal du fonctionnement d'une société. *Ce qui est* vrai pour les libertés l'est à terme pour la réglementation des banques de données, des *réseaux*, des *flux transfrontières* de données. Ce n'est pas parce que pendant vingt ans il y a eu des difficultés à analyser ces changements et à savoir où il fallait agir que l'on n'en sera jamais capable.

Et le fait qu'il s'agisse d'un bien immatériel comme l'information peut expliquer la difficulté à repérer les enjeux. Aujourd'hui, la prise de conscience a eu lieu au niveau national et international. Là est l'essentiel. Après, cela dépend du jeu classique des rapports de force *entre groupes de pression* et de la volonté des États de préserver certaines règles d'intérêt général.

Le *malentendu* entre les pouvoirs publics, les élites et le public est réel. Mais cela ne semble finalement gêner ni les uns ni les autres. Pour les uns, la communication devient un terrain d'aventure technique et *industrielle*, un *nouvel horizon*, comme l'automobile ou le nucléaire le furent il y a trente ans et dix ans. Pour les autres il *s'agit de services complémentaires* d'un mode de vie qui a profondément changé en une génération et qui se traduit par une *élévation* du niveau de vie, une habitude des déplacements et un mode de vie urbain à la fois clos et ouvert sur l'extérieur. L'ambiguïté du mot et des *aspirations* qu'il recouvre rend service à tout le monde, aussi bien du côté de l'offre que de la demande.

La seconde raison qui contrarie l'idée selon laquelle les techniques de communication ont une grande influence sur nos sociétés vient justement *du rapport qui s'institue entre* technique et société dans ce domaine. Les techniques de communication risquent d'avoir moins d'influence qu'on ne le pense sur la société parce qu'elles sont en réalité en phase avec elle.

En effet, craindre leur influence supposerait qu'elles aient une capacité particulière *de modification*. *La question* devient tout autre si l'on constate une sorte d'adéquation entre l'évolution de la société et le succès de ces techniques.

Dans ce cas, le sens de l'influence est renversé. L'essentiel n'est pas l'influence des techniques de communication sur le fonctionnement de la société, mais la nature des représentations et des projets dont elles sont investies. Une analyse détaillée des structures actuelles de nos sociétés montrerait assez bien l'accord *qui* existe entre une société urbaine, tertiaire, à fort niveau d'éducation, où les échanges ont *pris* beaucoup d'importance, et la panoplie des techniques de communication. Autrement dit, ce n'est pas la technologie qui façonne la société, mais peut-être presque l'inverse. Cette hypothèse qui *renverse le rapport d'influence* classique entre technique et société explique pourquoi du côté de l'opinion publique le thème de la communication mobilise moins que du côté des pouvoirs publics et des élites *culturelles*.

Le décalage observé entre l'attitude des élites et des pouvoirs publics au regard de celle *du public conduit*, dans ce domaine particulièrement symbolique, à reconsidérer et à revaloriser la manière dont fonctionne et évolue ce que l'on appelle l'opinion publique. Le cas de la télévision est éclairant. La tendance des élites à *ne pas réfléchir* à la signification du développement massif de l'audiovisuel renvoie à une certaine réserve vis-à-vis de la notion de grand public et de sa valeur. Le corollaire est un désintérêt, voire une suspicion, à l'égard de la dynamique propre de l'opinion publique.

La troisième raison qui milite en faveur d'une *plus* grande relativité vient de la difficulté à parler en soi du phénomène de communication. A la *polysémie* du *mot* correspondent d'ailleurs plusieurs techniques et plusieurs services qui n'ont ni le même sens ni la même finalité. Dans l'ensemble, deux acceptions se dégagent : l'information et la communication.

L'*information* est liée à un processus finalisé entre deux ou plusieurs interlocuteurs. Elle renvoie à une activité et à une communication précise, même si chacun sait bien qu'elle n'est jamais totalement réussie. *C'est ici l'idée d'instrumentalisation* qui domine, avec pour corollaire le rôle de la transmission qui abolit souvent les échelles de temps et d'espace.

La communication, en revanche, renvoie à quelque *chose de beaucoup plus flou* et indistinct. L'adresse est ici moins importante que le message envoyé souvent à la cantonade, *et qui implique* davantage de liberté dans l'interprétation. Cette dissociation présente depuis toujours est maintenant intégrée à la fois par le public et par les sociétés. Deux techniques symbolisent *cette dualité* : l'informatique et la télévision.

Il est maintenant possible de répondre plus précisément à la question initiale concernant la nature des changements réels qui interviennent dans le domaine de la communication. *Ils sont au nombre de trois.*

D'abord un succès grandissant pour les techniques de communication, qui, progressivement, concernent l'ensemble des activités de la vie publique et privée. Ensuite la difficulté à trouver une unité thématique à ses applications, qui, en faisant référence au même mot, traitent en fait de processus qui n'ont ni la même échelle ni le même sens. Enfin une sorte d'adéquation entre la croissance de ces technologies et les transformations de nos sociétés depuis une génération, qui rend caduque l'interprétation fréquente *d'une influence* profonde de ces technologies sur le fonctionnement de la société.

Le fait est donc l'acceptation, l'accoutumance et la banalisation de ces différentes *techniques*. *Le probable* est un intérêt réel pour le développement d'activités liées à la production et à l'échange de signes sous toutes les formes. Le risque est – au moment où pour la première fois nous possédons des *outils isomorphes* à un grand nombre de capacités affectives et cognitives essentielles (percevoir, raisonner, *éprouver*, *modéliser*, *acquérir* des connaissances) – de croire que nous entrons pour autant dans une société de communication.

Certes, jamais les techniques humaines n'ont été en aussi grand nombre et, pour des aspects aussi variés, proches de certaines de nos activités mentales et psychiques essentielles. Mais ce n'est pas parce que toute société informe, échange, communique, partage et que nos outils les plus modernes servent aujourd'hui à échanger, *communiquer*, *informer*, que les valeurs sociales dominantes sont l'échange et la communication !

Nous pouvons simplement constater que les changements *introduits* par ces technologies dans le rapport à la matière et à la nature, ainsi que dans les échelles de temps et d'espace, auront probablement des répercussions sur les modèles d'organisation des sociétés. Mais, de là à connaître le modèle d'accumulation et les principes de hiérarchie de ce type de société, il y a un pas d'autant plus difficile à franchir qu'un schéma de société n'est jamais calqué sur un modèle technique dominant. Une société *correspond rarement* à la projection de son système technique dominant dans l'espace social et politique. Après tout, la *société* industrielle, qui est la dernière grande rupture technique et économique que nous connaissons, n'a pas grand-chose à voir avec la forme de la démocratie qui est le principe d'organisation politique autour duquel se sont finalement *opposés* les *hommes* depuis un siècle. Et ceci avec au moins autant d'âpreté que pour les luttes contre la misère et l'exploitation liées à l'apparition de la société industrielle. On peut même dire que ce sont les idées et les valeurs issues du modèle démocratique qui ont donné leur sens aux différentes conceptions de la société industrielle, et non l'inverse.

En ce sens, ce sont plutôt les *modèles d'organisation sociale* qui mobilisent les esprits plutôt que les utopies techniciennes. D'ailleurs, le dix-neuvième siècle a été rempli de projets de sociétés, élaborés autour d'activités techniques, qui n'ont en général pas survécu à leur fondateur et qui alimentent le musée étonnant des utopies sociales.

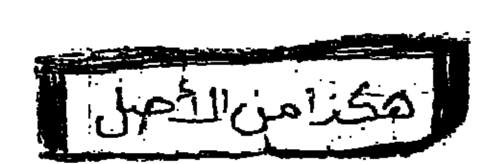
Lutter contre cette emprise de l'*idéologie* technique sur les représentations sociales conduit à souligner l'autonomie de ces dernières, car les individus *inventent en général* des modes d'organisation décalés par rapport à leur infrastructure *matérielle*. Cette autonomie est source de liberté, puisqu'elle provoque des conflits entre plusieurs rationalités et garantit d'une certaine manière l'impossible unité de la réalité. Les projets téléonomiques ont toujours quelque chose de réducteur, fussent-ils parés de toutes les vertus qui entourent aujourd'hui les valeurs de l'information et de *la communication*.

DOMINIQUE WOLTON,
sociologue au CNRS,
auteur notamment de *l'Information demain*
(avec J.-C. Lepigeon, 1979)
et de *la Folle du logis*
(avec J.-L. Missika, 1983).

(Août 1984.)

NICOLAS VIAL





Les dernières interrogations de Pierre Emmanuel

Qui je suis, quel poète je suis.

SOPHIE BASSOULS/RUSH

« *QUAND et comment vous mettez-vous à écrire de la poésie ?*

– J'aime écrire la nuit à partir de 21 h 30. Les distractions du jour se sont dissipées et vous vous concentrez mieux. Je travaille avec une machine à écrire. Je commence dans un nuage d'images, avec seulement une vague idée de ce que je veux dire, et qui me permet de développer un thème. Le problème, c'est toujours le premier vers. Quand le premier vers est là, le reste vient, comme aux dominos. Le premier vers vient quelquefois en une explosion d'inspiration, ou une longue méditation silencieuse. Le premier vers commence l'image. Une grande image souvent, qu'il faudra toute la nuit pour développer. Quand je ne suis pas satisfait du résultat, je recommence. Il m'arrive rarement d'être satisfait, et j'utilise des montagnes de papier.

– Ainsi, vous commencez avec une seule image et vous la développez ?

– Non, pas toujours. Souvent ce que je veux dire s'inscrit dans une conception globale. Ce n'est pas nécessairement caché dans un vers, ni même dans un poème. C'est un tout. *Babel* en donne un bon exemple. Mes trois derniers livres de poésie furent écrits dans une envolée rapide, contrairement à mes poèmes plus longs, qui prennent plusieur mois à développer. Mon dernier poème, *Cosmogonie*, est un important travail qui a nécessité des années de méditation.

– Est-ce que c'est important, la manière dont le poème apparaît sur la page ?

– Très important. C'est pourquoi j'aime utiliser une machine à écrire. Pour organiser le poème, vous pouvez travailler à la manière d'un imprimeur. C'est Pierre-Jean Jouve qui m'a influencé à mes débuts. Je le regardais mettre le poème sur la page et le réorganiser. L'architecture d'un poème est aussi importante que son contenu.

– Faites-vous la distinction entre le fond et la forme ?

– Absolument pas. Pour moi, c'est la même chose. Cela peut paraître différent pour mes lecteurs ou pour les critiques qui analysent mon œuvre. Mais chaque vers que j'écris me pousse à écrire le suivant. La forme devient une chose vivante, organique.

– Ecrivez-vous dans la solitude ?

– Oui, dans une pièce peu meublée et avec du coton dans les oreilles.

– Ecrivez-vous dans un état de transe ?

– Jamais. Je suis toujours très conscient quand je rêve.

– Quand avez-vous réalisé pour la première fois que vous alliez mourir un jour ?

– On m'a opéré récemment d'une tumeur au cerveau, et le chirurgien a dit à ma femme que si nous avions attendu plus longtemps je serais mort. J'étais inconscient à l'époque, et cela ne m'affectait pas. Maintenant, j'envisage la mort comme une possibilité vraiment concrète. Et, en tant que poète, la mort a toujours été pour moi une source d'inspiration, de méditation sur la vie après la mort. Mais, pour répondre à *votre question, je ne* peux pas me souvenir avoir jamais réalisé que je mourrais. C'est seulement maintenant que je pense à la mort en relation avec moi.

– Quelle définition donneriez-vous au mot « création » ?

– Une activité de connaissance de soi. Cela domine ma vie. Je n'ai jamais pensé à la poésie comme autre chose que la lutte quotidienne pour me comprendre et comprendre les autres, pour explorer de façon aussi complète que possible mes intuitions. J'ai découvert la poésie seulement lorsque je me suis mis à douter de notre langage rationnel. J'étais mathématicien et philosophe, et mon obsession de la poésie a été une réaction contre l'utilisation stricte du mot. Tout d'abord, je ne comprenais pas le langage irrationnel de la poésie, et cela m'a incité à vouloir l'apprendre. Je sentais que son incompréhensibilité avait un sens plus étendu que ma langue quotidienne.

– Que la raison a ses limites ?

– C'est ça. La poésie exprime des choses qui vont au-delà des limites, ou, en d'autres mots, elle utilise ces limites pour suggérer ce qui se trouve au-delà du langage, comme la musique. Si je m'écarte un temps de la poésie – ce qui m'est arrivé pendant des périodes de crise personnelle, – il se crée en moi un besoin de me mettre à l'écoute de mes voix plus profondes, irrationnelles, et en conséquence plus vraies. Un poète ne souffre pas nécessairement physiquement, mais plutôt spirituellement.

– Nietzsche a dit qu'une condition psychologique indispensable pour l'artiste était la frénésie.

– Selon le Larousse, *frénésie*, c'est *« le délire furieux, l'excès dans une passion »*. Pour écrire, pour vouloir écrire de la poésie, il faut être un peu fou. D'une manière cohérente. Le véritable artiste a des rivières profondes de sentiment qui coulent en lui. Il arrive que ces rivières débordent. Alors, l'artiste est pris d'une sorte de folie. Le poète apprend à canaliser cette folie dans des mots ayant une forme spécifique. Cette intensité s'affaiblit et se disperse. Il y a, sans l'ombre d'un doute, une incontestable énergie dans la création d'un poème, une tension nécessaire pour créer une œuvre d'art. Quand on lit Nietzsche, *nous* sentons une émotion intense derrière le texte, une extrême agitation de l'esprit.

– Cézanne décrit ces périodes comme un « jet de l'esprit en éveil ».

– C'est tout à fait ça. Assis à mon bureau, j'attends d'être pris par ces moments. Un *poète, c'est une espèce de sorcier*. Je ne suis pas pris par cette sorte de frénésie dont parle Nietzsche, c'est bien plus contrôlé que cela. Voyez-vous, le poème existe déjà dans son intégralité. La fonction de poète est d'agir comme un scribe, un intermédiaire entre ce qui existe dans la pensée et ce qui doit être mis sur la page. Ce processus demande une force et une concentration extrêmes. C'est une succession de spasmes et, lorsque c'est terminé, on est épuisé, vidé. Mais on a donné naissance à quelque chose de rare et de vivant.

– Est-ce que la sexualité joue un rôle important dans votre œuvre ?

Oui, car l'orgasme peut être une sorte de capitulation complète à la matière, à la nature. C'est, bien sûr, une question bien personnelle que vous posez là, mais j'ai dit que j'étais prêt à être tout à fait franc.

» La sexualité peut être associée au pouls de la terre. Cela dépend de la relation que j'ai avec la *femme avec qui je fais* l'amour. Il y a des femmes qui, par nature, vivent plus près de la réalité terrestre. Ce n'est pas seulement à cause de leur sensualité, mais à cause de la qualité de leur intellect. Elles sont plus ouvertes et naturelles, pas au sens de Baudelaire – *« La femme est naturelle, c'est-à-dire abominable. »* Et il y a d'autres femmes qui ressemblent à des guerriers avec une épée dressée contre l'homme. Il peut quelquefois y avoir du bon dans cette lutte. Mais, plus généralement, elle a un goût *amer de sado-masochisme, que* vous pouvez également trouver dans ma poésie. Très désagréable.

» Mais la sexualité va bien au-delà de cela. Elle inclut le principe féminin, et pas simplement *le corps ou l'âme d'une* femme. C'est son psychisme en général : tout ce qui en nous est lié à l'imagination, l'intuition, l'irrationnel. Cependant, l'irrationnel ne veut pas dire le chaos : *l'anima* et *l'animus*, au *sens que lui donnait Jung*.

» Le principe féminin est très développé en moi. Je suis un homme viril qui chérit le côté féminin de sa personnalité. Je m'en suis rendu compte au travers de ma relation avec les femmes. Parce que je les perçois beaucoup plus facilement que je perçois les hommes. Ou alors parce que ce que je perçois dans les hommes, c'est généralement ce qu'il y a de féminin en eux. Le mystère de l'homme et de la femme est le plus grand mystère de la Terre.

» A dix-huit ans, je suis tombé amoureux d'une femme qui avait cinq ans de plus que moi. Elle, elle ne m'aimait pas. Alors, j'ai composé mon poème *Tombeau d'Orphée*, une manière de la recréer au travers du mythe d'Orphée et d'Eurydice. Orphée, justement, échoue parce qu'il ne pouvait pas ramener sa partie féminine des enfers.

» N'oub*lions* pas l'image *de* la mère. Ma mère m'a quitté quand j'avais six semaines pour retourner aux États-Unis. Je n'ai donc jamais vécu avec elle. Et quand, finalement, j'ai eu la possibilité de la revoir, elle était folle. C'est pourquoi l'archétype de la mère a un sens aussi profond pour moi. La mère est aussi le sein, l'Église et la Vierge Marie, tous symboles fondamentaux pour moi.

» Il y a une lutte permanente dans ma poésie entre Dieu, le principe premier, et la femme, l'autre principe (qui *inclut l'autre érotique* et la mère). Vivre avec le principe féminin pourrait nous permettre de nous passer de Dieu. Il existe en moi-même une jalousie entre Dieu et la femme, entre mon attachement à Dieu et *celui de la femme que j'aime.* Cela rend la vie terriblement difficile. Surtout quand vous avez rencontré une femme pour qui Dieu constitue son unique principe. Alors, aimer cette femme devient un combat contre Dieu parce que Dieu en elle présente l'obstacle.

– Quelle est la chose la plus importante pour vous en ce moment ?

– Je voudrais achever le poème que j'ai commencé, *Cosmogonie*, parce que ça sera, je pense, mon œuvre la plus importante. Et aussi résoudre mon problème majeur : comment Dieu pénètre-t-il l'âme, comment apporter une véritable signification à son nom. Le problème est encore de savoir ce que et qui je suis, quel poète je suis. Le poète modifie l'homme que je suis.

– Le modifie dans quel sens ?

– En fait, un être ambigu et tourmenté. A nouveau, la lutte entre l'homme et le poète, pour arriver à la révélation divine. Je ne veux pas écrire de la poésie religieuse parce que ce n'est pas la sorte de poésie que j'aime. Ce que j'aime dans la poésie qui aborde un sujet religieux, c'est le combat de l'homme ayant à lutter dans des situations extrêmement difficiles, où Dieu est présent.

» Je le répète, je ne veux pas *que ma poésie soit religieuse*, au sens où la poésie de Claudel est religieuse. Je n'ai pas cette forme d'inspiration. D'ailleurs, un de mes plus mauvais livres est *l'Evangéliaire.* J'ai du mal à me définir par rapport à une *religion, mais je suis chrétien.* La difficulté pour un croyant, ce n'est pas d'avoir une intuition religieuse, mais bien d'agir en accord avec cette intuition. Je connais des gens qui vivent heureux et cependant qui font exacte*ment ce qu'ils ont à faire* au bon moment. J'aimerais un jour atteindre cet état, mais j'en suis actuellement absolument incapable. »

DAMIEN PETTIGREW
et CHRISTIAN BERTHAULT.

● Cet entretien inédit avec le poète Pierre Emmanuel, décédé le 23 septembre, à l'âge de soixante-huit ans, a été réalisé en octobre 1983. Il figurera dans un livre d'entretiens sur l'artiste et la créativité, *le Septième Jour*, qui paraîtra en 1985 à Londres chez l'éditeur Methuen. © Pettigrew et Berthault.

Kiosque

Les racoleuses

SAINTE AUTO, priez pour nous ! Pour la soixante et onzième fois, les dévots s'assemblent, les pèlerins du bitume convergent vers le Salon. Pour la soixante et onzième fois, les nouveautés s'alignent, tentatrices, brillantes. Pour la soixante et onzième fois, la presse s'émerveille.

On a fini par trouver un équilibre, et la religion de l'auto s'est presque faite rationnelle, apaisée. Nulle hystérie, plus de visions, d'apparitions. Plus de combats d'arrière-garde non plus, ni de mises en garde contre les excès d'une dévotion superstitieuse, voire fétichiste. Un équilibre. Quatre roues bien posées sur le sol. Plus de grincheux pour lutter contre l'évidence. Plus de maniaques pour vous convaincre d'aller à pied sous la pluie (ou d'utiliser les autos des autres).

Auto, reine du monde, incontestée mais si fragile ! Fragile quand la pluie s'en mêle et que le sol manque sous ses pneus. Fragile quand nous nous envolons vers le nirvana du décor. Fragile aussi quand son industrie bat de l'aile : licenciements, mévente, modernisation, restructurations, robotisation, reconversion. Fragile mais toujours séduisante. Rêvons donc, comme de coutume.

Mais d'abord souvenons-nous. C'était en 1927. Maurice Rheims, de l'Académie française, fait part de ses souvenirs, dans *Paris-Match* : *« Dans les jours qui précédaient l'inauguration du Salon de l'automobile, on pouvait entendre autour du Grand Palais les appels des cochers et les martèlements des sabots ; la file des remorques ainsi tractées s'étendait la veille du vernissage jusqu'à la place de la Concorde : dernière association des percherons avec les chevaux-vapeur. Sur les plateaux étaient entravées des Renault, des Mathis, des De Dion-Bouton, mais également des Tracta, des Majola, des Dietrich. Qui se souvient encore de ces constructeurs des années 25 : les Sizaires Frères, les Cottin-Desgouttes, les Stutz ? »*

Cette larme rétrospective étant versée, il faut aller de l'avant. Le présent aussi se prête au rêve. *Paris-Match* aligne *« les belles du Salon »*. La Rolls Camargue, *« un palace d'un million et demi de francs ; l'inaccessible »*. Sauf *« en Californie et dans les Emirats »*. L'Aston Martin Lagonda (1 025 000 francs) *« faite à la main »*. La Jaguar XJS, d'une *« extrême fiabilité »* (pour 279 500 francs, c'est la moindre des choses) et la Lotus Esprit Turbo (340 000 francs) dont *« le premier acheteur en France fut Mme Coty (des parfums), quatre-vingt-deux ans »*.

Le Figaro-Magazine n'est pas en reste, avec les *« sept machines à rêver »*, les *« sept merveilles »* du macadam. La Morgan *« conçue à l'aube des années 30 »* et dont les délais de livraison varient *« de trois à sept ans selon les pays »* : riches, soyez patients. La Lagonda, toujours, et la Jaguar aussi *« salon anglais décoré sans aucune faute de goût »* (il ne manquerait plus que cela...). Et cette belle inconnue, bien de chez nous pourtant, la *Stimula* fabriquée par un artisan lyonnais, Xavier de la Chapelle, en dépit *« d'interminables tracasseries administratives »* (320 000 francs). Et la Lamborghini qui a *« converti bon nombre de conducteurs du golfe persique aux joies du sport automobile »*. Coût de la conversion : 724 000 francs.

Rêvez bonnes gens, bons conducteurs, modestes salariés et pauvres équipages ! Rêvez aussi à l'Afrique, terre de contraste dont *Jeune Afrique Economie* affirme : *« Du nord au sud, et de l'est à l'ouest, la Mercedes fait partie du paysage des villes africaines de même que le baobab contribue à dessiner celui des campagnes. »*

Il y a en Europe une idée tenace à propos de l'Afrique, c'est que les chefs d'Etat y ont une passion immodérée pour les belles automobiles. Calomnie ? Racisme ? Rumeur infondée ? Non : c'est partiellement exact, mais il faut nuancer. *Jeune Afrique Economie* a mené l'enquête : *« A la Mercedes, des chefs d'Etat préfèrent la Jeep ou la Land Rover (Jerry Rawlings au Ghana, Mengistu Haïlé Mariam en Ethiopie), la Cadillac (les présidents Houphouët-Boigny et Mobutu notamment), la Peugeot haut de gamme ou la Rolls-Royce. »*

Précisons : *« Aiment bien la Rolls : le roi du Maroc, Hassan II, qui en a plusieurs, les présidents Banda du Malawi, Nyerere de Tanzanie, Bongo du Gabon, qui a prévu dans son palais de la Rénovation, à Libreville, un ascenseur lui permettant de la hisser jusqu'à la porte de ses appartements »*. A Madagascar, *« Mercedes ou Cadillac c'est bonnet blanc et blanc bonnet, semble-t-il, pour le chef de l'Etat Didier Ratsiraka. On avait offert naguère à son prédécesseur Philibert Tsiranana une Cadillac décapotable blanche : Didier Ratsiraka ne l'a jamais utilisée : elle sommeille sur cales depuis une dizaine d'années. Au Sénégal, la Mercedes 600 qu'utilisait l'ex-président Senghor a pris, elle aussi, sa retraite. L'actuel chef de l'Etat, Abdou Diouf, se contente d'une Mercedes 280. Pour les hôtes de marque étrangers, on sort encore les DS 19. »*

La palme revient tout de même, rétrospectivement, à Jean-Bedel Bokassa, ci-devant empereur du Centrafrique, présentement exilé : *« Il avait en permanence à sa disposition soixante-douze voitures, dont six Mercedes et diverses Rolls-Royce. »* Aujourd'hui, il est condamné à rouler en Audi 100. Une misère.

Les noms des voitures prestigieuses font partie du fonds culturel commun de l'humanité entière (ou presque). Dites Rolls, Cadillac, Mercedes : on voit, on sent, on frémit, on envie. Il y a parfois pourtant de drôles de choix. Que se passe-t-il dans la tête des dirigeants de BMW quand ils lancent un modèle intitulé *« BMW-Eta »* ? Ont-ils en tête d'envahir surtout le marché du Pays basque ? Ce serait une ambition fort limitée pour une firme qui rayonne sur toute la planète, Madrid comprise. *France-Soir Magazine* nous présente *l'Eta* comme *« le choix de la raison »* et précise : *« Les qualités de l'Eta sont d'abord l'efficacité et la discrétion. »* Il est douteux que la *guardia civil* espagnole achète beaucoup de véhicules de ce type.

Autre mythe qui fait toujours très chic quand a lieu un Salon : l'auto de l'an 2000. Evidemment, à force de se rapprocher de l'an 2000, ces voitures du futur ressemblent de plus en plus furieusement aux voitures de notre temps.

Magazine Hebdo n'a pas su échapper à la tentation. Mais c'est pour nous prévenir charitablement : pas de fol espoir, pas d'excès imaginatifs, l'auto de l'an 2000 fonctionnera plus que probablement avec un *« moteur à piston alternatif »*. Nucléaire, solaire, rien n'y fera : *« Ce bon vieux moulin à explosion de 1862, du Français Beau de Rochas, conservera ses avantages. »* Et un spécialiste, M. Xavier Karcher, directeur général de Citroën, explique : *« Si Léonard de Vinci revenait sur terre, il trouverait cette technologie complètement irrationnelle mais, autour de ce principe, nous avons acquis une telle expérience et une telle maîtrise de la fabrication qu'il faudra une trouvaille révolutionnaire pour le supplanter. »* On en parlera pour l'auto de l'an 3000, peut-être.

En attendant, il faut rêver à sa mesure. Adieu Rolls, Lamborghini, BMW, voici la Supercinq destinée à nous séduire. Par tous les moyens. *Avec*, le mensuel de la régie Renault, précise qu'une *« nouvelle technique promotionnelle »* est inaugurée : jusqu'au 13 octobre *« 2 000 Supercinq circuleront, bardées d'autocollants invitant les passants à l'arrêter et à l'essayer »*. Les véhicules seront munis d'un haut-parleur et l'on entendra ce message : *« Bonjour, c'est moi Supercinq, arrêtez-moi, venez faire un petit tour ! »* Si ce n'est pas du racolage sur la voie publique ! Sacrée Supercinq, elle va faire un malheur dans le bois de Boulogne !

Tentatrice, la petite nouvelle. Mais elle n'est pas la seule. On vole même les idoles. Le Centre de documentation et d'information de l'assurance décrit l'ampleur du mal : en France *« 12 000 BMW et 3 400 Mercedes environ disparaissent chaque année »*. Plus grave encore : *« En 1983, sur les 250 000 voitures volées en France, plus de 60 000 n'ont pas été retrouvées. »* Allez savoir si certaines d'entre elles n'ont pas susurré au passant d'une voix suave un enjôleur *« emmenez-moi... »*

BRUNO FRAPPAT.

Borges

Je ne suis, hélas ! qu'un homme de lettres...

« *QUE pensez-vous de l'idée de Lao-Tseu : « Je fus esprit et matière ; ne pleurez pas la matière car elle ne vit pas, ni l'esprit car il ne meurt pas. » ?*

– Je pense que nous sommes au monde dans une dimension temporelle et non spatiale. Imaginez un monde sans espace : il n'y aurait plus que des consciences, des paroles et de la musique, nul n'aurait plus besoin de l'espace, tandis que le temps est indispensable ! Je ne peux pas m'imaginer un monde sans temps, sauf peut-être l'éternité... mais celle-ci ne serait-elle pas une illusion, une invention humaine et formelle ? Pour moi l'essentiel, ce n'est donc pas l'éternité, mais le temps ! D'ailleurs, le problème central de ce système que l'on appelle la philosophie traite toujours du temps.

– *Alors si pour vous la dimension essentielle de la vie est temporelle, de quelle façon la mort pourrait-elle s'y inscrire ?*

– En ce qui concerne mon cas personnel, j'espère être bientôt anéanti, je suis très impatient de mourir. J'ai vu bien des agonies, et le mourant était toujours impatient, las de vivre...

– *Seriez-vous néanmoins d'accord avec le philosophe chinois disant que* « l'esprit ne meurt pas ? »



– En effet, l'esprit continue toujours à exister, peut-être ne suis-je, enfin, qu'un des masques de l'esprit ; puisqu'il est toujours là, n'est-ce pas ? Une sorte de panthéisme, évoquant Schopenhauer ou la philosophie bouddhiste. La vie personnelle est sans conséquence ; je tâche donc de penser à moi-même comme à une tierce personne. Mais parfois c'est un peu difficile.

– *Vous avez écrit :* « On n'hérite pas du courage », *cela semble, en effet, être l'une de vos caractéristiques fondamentales...*

– Non, je ne suis pas courageux, demandez à mon dentiste...

– *Il ne s'agit pas de cela : vous projetez, malgré votre grand âge, et votre cécité, une joie de vivre qui exige un courage extraordinaire...*

– Comme tous les jeunes, j'ai rêvé autrefois d'être Kafka, Byron ou Baudelaire, mais maintenant je tâche tout simplement d'être heureux, et j'y arrive parfois. Je suis comblé d'être pris au sérieux par les Européens...

– *Vous dégagez, en effet, un étonnant « élan vital ».*

– Parce que je continue à vivre. Vous savez, je viens d'un pays qui tâche de se réveiller après de longues années d'horreur... Nous avons eu Peron, puis le terrorisme, puis le gouvernement militaire... et enfin des élections, et il paraît que l'on aura maintenant un gouvernement démocratique... Cela est déjà énorme, n'est-ce-pas ?

– *Vous avez beaucoup écrit sur le souvenir : « La mémoire et l'oubli sont aussi inventifs », dites-vous. Serait-ce important d'oublier ?*

– Comme l'a si justement dit Bergson : « La mémoire choisit », c'est-à-dire que la mémoire est faite d'oubli. Lorsqu'on se rappelle de quelque chose, on le modifie un peu, de sorte qu'il y a déjà de l'oubli même dans la mémoire. Selon moi, l'oubli est donc une partie précieuse de la mémoire.

– *Pourrait-on alors supposer que toute mémoire n'est que reconstitution, interprétation ?*


F. LE DIASCORN/VIVA

– En effet, toute mémoire est interprétation ! En ce qui me concerne, j'ai même oublié ma propre vie : je tâche de vivre tourné vers le futur, car être penché sur mon passé aurait été une élégie, une complainte. Je continue donc à rêver, à écrire et éventuellement à être publié, pour ne pas passer ma vie à corriger mes écrits. Il y a cependant un moment où je me résigne à un « brouillon » quelconque et cela s'appellera alors l'édition définitive. Mais je ne me relis jamais, car je risquerais d'être très découragé.

» Dans ma bibliothèque, il n'y a aucun de mes propres livres ni aucun de ceux écrits sur moi !

– *Vous disiez que penser, c'est jongler avec des images...*

– Dans mon cas, c'est vrai, parce que, étant incapable de pensées abstraites, je ne pense spontanément qu'en forme d'images, de récits, de métaphores...

– *A quoi ressemblent ces images que vous avez captées autrefois ?*

– Comme je suis aveugle depuis 1955, je tends plutôt au gris, au terne, mais je sais que les couleurs existent. Je vis au centre d'une brume lumineuse, je ne sais même pas si elle est bleuâtre ou grisâtre.

– *Est-ce que la vibration des voix des gens avec lesquels vous parlez évoque des couleurs, des images ?*

– Non, tout ce que je m'imagine est, sans doute, tout à fait anachronique. Permettez-moi de me citer : *« Je suis seul et il n'y a personne au miroir ! »* Alors, en ce moment, je suis au centre de cette « brume bleuâtre »... enfin, vous n'avez pas de visage pour moi.

– *Mais j'ai une voix...*

– La voix est, en effet, tout aussi expressive que le visage, n'est-ce pas ? On peut être amoureux d'une femme uniquement par sa voix...

– *Est-ce que le timbre de la voix pourrait susciter pour vous un visage ?*

– Non, car je n'ai pas besoin de le faire : la voix est tellement personnelle et importante que vous pouvez être « sans visage », cela n'a aucune importance ; j'aurais été heureux néanmoins de vous voir, mais que puis-je faire ?

– *Puisque la solitude n'est pas toujours une privation, mais parfois même un enrichissement, la cécité n'aurait-elle pas pu, aussi, contribuer à votre créativité ?*

– Je tâche de penser que cela est vrai, mais j'aurais évidemment préféré voir... La cécité n'est pas un avantage, même si c'est mon devoir de la considérer comme tel, sinon j'aurais eu pitié de moi-même et cela aurait été regrettable. D'ailleurs, pour un artiste, la souffrance est plus importante que la joie, car celle-ci n'existe qu'un instant, on n'a donc pas le temps de la transformer en autre chose, tandis que la souffrance peut être transmutée en une forme de beauté. J'aurais tant aimé être un musicien, mais je ne suis, hélas ! qu'un homme de lettres...

– *Mais vos paroles sont si belles, si authentiques, que vous avez émerveillé des centaines de milliers de personnes...*

– Cela m'émeut beaucoup, car je n'avais jamais pensé à cela : dans mon pays, à mon époque, on ne pensait ni au succès ni à l'échec, on écrivait pour quelques amis ; les livres n'étaient tirés qu'à quelques centaines d'exemplaires.

– *Le fait que vous comblez tant de gens pourrait-il vous rendre la mort plus « acceptable », puisque, d'une certaine manière, vous êtes déjà « immortel » ?*

– Je n'espérais pas l'être, j'espérais plutôt être oublié, anéanti...

– *Ce n'est plus possible, puisque vous êtes dans toutes les bibliothèques, sauf dans la vôtre...*

– Mais être dans une bibliothèque, c'est une façon de ne pas être lu...

– *Mais les gens vous lisent vraiment !*

– En effet, je suis lu un peu partout : j'ai trouvé des lecteurs au Japon, en Islande, en Écosse, même au Texas... J'étais tellement étonné et tellement gratifié ! Mais je suis surtout lu en France, c'est pour cela que je suis si heureux d'être à Paris. Évidemment, pour vous autres Parisiens, Paris est aussi banale que n'importe quelle autre ville du monde ; mais, pour moi, elle est avant tout la ville de Victor Hugo, de Baudelaire...

– *Selon Levinas : « C'est avec moi-même que je me retrouve dans la connaissance et dans la jouissance » ; serions-nous vraiment capables de communier réellement avec les autres ?*

– Évidemment, puisque l'on communique par le langage, et celui-ci est un instrument encore assez primitif. C'est Whitehead qui a parlé de cette drôle d'idée que tous les sentiments, pensées, idées, peuvent être exprimés par des mots. La pensée est trop complexe pour cela. Je me rappelle d'une belle phrase de Stevenson : « Dix minutes de n'importe quelle vie humaine sont bien plus riches qu'une pièce de Shakespeare » ; idée qui était d'ailleurs reprise dans l'*Ulysse* de Joyce. Ma mémoire est truffée de citations ; comme le disait Emerson : « Et la vie elle-même devient une citation. » Or il y a surtout un vers très mélancolique que j'aime proposer à tous mes lecteurs : « Le moment où je parle est déjà loin de moi. »...

– *Il faut donc savoir vivre pleinement chaque instant du présent...*

– Bien sûr, quelle autre chose pouvons-nous faire ? »

GUITTA PLESSIS-PASTERNAK.

